TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 058 — 48 PAGES — JEUDI 2 JUIN 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Aux Pays-Bas

La lassitude paraît gagner les commandos moluquois

LIRE PAGE 48

A Alger

M. Kanapa réaffirme le soutien du P.C. ... l'autodétermination du peuple sahraoui

M. DE GUIRINGAUD : ... propos scandaleux

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La difficile reprise du dialogue entre Hanoi et Washington

Le Vietnam et les Etats-Unis entament le 2 juin, à Paris, la seconde phase des négociations en vue de normaliser leurs relations. Les deux pays vont tenter d'apurer le lourd contentieux hérité de la guerre. Mais les propos cordiaux qui avaient caractérisé, il y a exactement un mois, la brève reprise du dialogue ne sont plus de mise aujourd'hui. Ils ont fait place à une âpre polémique sur la question des réparations et des dommages de guerre.

Au centre du débat se trouve la fameuse lettre secrète de l'ancien président Nixon à M. Pham Van Dong, document que les communistes vietnamiens considèrent comme une clause additive et contraignante à l'accord de paix signé à Paris le 27 janvier 1973. M. Nixon s'engageait à contribuer, sans aucune condition politique et pour une somme supérieure à 3 milliards de dollars, à la reconstruction du Vietnam du Nord. Une somme qui ne représente guère plus qu'une aumône au regard des destructions systématiques infligées pendant dix ans à tout un pays, particulièrement lorsque M. Nixon était au pouvoir. Une somme dérisoire si on la compare aux quelque 140 milliards de dollars que [illegible] ricain.

M. Nixon estime aujourd'hui que Washington n'a plus la moindre obligation à l'égard de Hanoï : le Nord ayant violé un texte qui prévoyait notamment une réunification des deux parties du Vietnam sans contrainte ni annexion. Plus brutal, M. Kissinger juge les prétentions de Hanoï « absolument absurdes ». M. Carter et son secrétaire d'Etat sont plus nuancés dans leurs propos, mais ne paraissent pas vouloir céder aux exigences de Hanoï.

Enfin, la Chambre des représentants s'est empressée d'interdire toute aide à Hanoï et maintient le blocus économique du Vietnam. Ce vote traduit bien le peu de cas que la nouvelle administration fait d'un document sur lequel se fonde, juridiquement sinon moralement, la demande des Vietnamiens. Malgré ces rebuffades, ces derniers continuent d'exiger que les Etats-Unis se conforment à leurs engagements sous peine de compromettre toute la négociation.

La reprise des pourparlers montre cependant la volonté des deux anciens adversaires de ne pas s'enfermer dans une impasse. M. Carter a fait une première ouverture, puisque les Etats-Unis ne s'opposent plus à l'admission du Vietnam aux Nations unies, geste qui met fin d'ailleurs à une mesure arbitraire, mais ne peut être considéré comme une réelle concession. De même, l'engagement pris par les Vietnamiens de fournir des informations au sujet des militaires américains disparus pendant la guerre est-il seulement conforme aux engagements pris en 1973.

Connaissant les graves difficultés d'un Vietnam en ruine et, de plus, affaibli par des vagues de froid et la sécheresse, et sachant que l'aide des pays socialistes est insuffisante, les Américains agissent comme si l'espoir d'une assistance de Washington devait amener les Vietnamiens à céder et, en particulier, à ne plus exiger le versement de dommages de guerre. L'expérience a pourtant prouvé, tout au long du conflit, que Hanoï sait faire preuve de détermination.

M. Carter n'ignore pas non plus que les milieux d'affaires américains ne veulent se priver ni d'un marché de 50 millions d'habitants ni d'un possible pactole pétrolier. Il lui faudra donc faire preuve de souplesse, car il est douteux que les Vietnamiens cèdent sur les principes.

M. Kurt Waldheim somme la Rhodésie de retirer ses forces du Mozambique

L'attitude de la Rhodésie, invoquant le « droit de suite » contre les guerilleros nationalistes pour occuper la ville de Mapai, située à 75 kilomètres à l'intérieur du territoire mozambicain, a suscité, mercredi 1er juin, une vive réaction de M. Kurt Waldheim.

Le secrétaire général de l'ONU a condamné les dirigeants de Salisbury et déclaré : « Le régime illégal doit retirer ses forces du territoire du Mozambique immédiatement et sans conditions *». Le même jour, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, s'est dit, à Londres, «* extrêmement préoccupé *» par des événements qui pourraient «* déclencher un conflit militaire dans cette région *».*

Les départs d'Européens de Rhodésie prennent par ailleurs une telle ampleur qu'ils pourraient entraîner, à la fin de l'année, une diminution de quinze à vingt mille personnes de la communauté blanche (lire page 2 l'article de notre envoyé spécial).

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Les forces rhodésiennes qui ont pénétré au Mozambique le dimanche 29 mai demeureront à Mapai, agglomération occupée lundi, *« jusqu'à l'élimination de toute présence de la guérilla africaine dans ce secteur »*, a annoncé, mardi 31 mai, le général Peter Walls, responsable de la lutte anti-guérilla en Rhodésie. Il a également indiqué qu'en trois jours d'opérations dans le pays voisin les Rhodésiens avaient tué trente-deux guérilleros et que de *« grandes quantités d'armes et de documents »* avaient été saisies dans quatre bases arrières de la ZANLA (l'Armée de libération nationale africaine du Zimbabwe), attaquées par les forces de Salisbury.

Mapai est située sur le Limpopo, à 95 kilomètres au sud de Vila-Salazar, poste frontière entre les deux pays, et à une cinquantaine de kilomètres de l'Afrique du Sud. Le général Walls a affirmé qu'aucun civil ne se trouvait dans cette agglomération lors de sa capture et que la plupart des guérilleros des forces de libération s'étaient déjà enfuis vers le Sud-Est. Les trois autres camps de la ZANLA occupés seraient ceux de Rio, à 5 kilomètres de la frontière rhodésienne, où les trente-deux guérilleros auraient été tués, ainsi que ceux de Madulo-Pan et Jorge-Do-Limpopo, situés sur le fleuve Limpopo.

Le général Walls a refusé de révéler l'importance des effectifs rhodésiens engagés, mais il a reconnu, au cours d'une conférence de presse, que *« beaucoup de gens ont participé »* à une opération appuyée, au moins au départ, par l'aviation. Ni la population ni les forces rhodésiennes n'auraient subi de pertes. Il a affirmé que l'objectif de cette incursion au Mozambique — la troisième officiellement admise par Salisbury depuis août 1976 — n'était pas de combattre l'armée du Mozambique, mais de désorganiser les arrières de la guérilla dans une zone particulièrement sensible. *« Nous pouvons tomber sur les Mozambicains de temps à autre, mais ce n'est pas notre objectif »*, a-t-il dit.

Les Rhodésiens maintiennent que cette *« poursuite à chaud » (hot pursuit)* en territoire mozambicain ne constitue pas un changement de politique et qu'ils continueront d'agir ainsi chaque fois que l'*« intérêt du pays »* sera en cause, pour reprendre l'expression du général Walls.

Il est difficile, pour l'instant, de se faire une idée précise du bilan d'une incursion qui n'a rencontré, si l'on en croit Salisbury, guère de résistance sur le terrain. *Le général Walls a admis qu'il aurait préféré voir « des centaines de terroristes tués »*, mais il a maintenu qu'il avait atteint l'objectif qu'il s'était fixé. Il a réaffirmé qu'aucun avion rhodésien n'était porté manquant, contrairement aux assertions de Maputo.

On s'interroge ici sur la durée possible d'une opération qui serait rentrée mercredi dans sa quatrième journée au cas où elle se poursuivrait, ce que l'on ignore encore. Le poste de police rhodésien de Vila-Salazar, sur la frontière, a été bombardé au mortier et à la roquette dans la nuit de lundi à mardi, selon Salisbury. Le commandement rhodésien a également annoncé, mardi, la *mort de quatre membres des forces de sécurité et de neuf Africains, dont quatre guérilleros.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le gouvernement cherche à enrayer le chômage et la hausse des prix des produits alimentaires

Le conseil des ministres, réuni ce mercredi 1er juin, devait entendre une communication de M. Christian Beullac, ministre du travail, sur la mise en œuvre des différentes mesures prévues par le « plan Barre bis » pour favoriser l'embauche, en particulier celle des jeunes. Les difficultés de l'emploi devaient également être abordées par le conseil à l'occasion de la communication de M. Christian Bonnet sur le développement des responsabilités des collectivités locales, application logique du rapport, sur le même sujet, de la commission présidée par M. Olivier Guichard. Il s'agit notamment d'examiner le rôle de ces collectivités et des établissements publics régionaux dans les créations d'entreprises ou la sauvegarde des emplois menacés. Question d'autant plus urgente que le rapport trimestriel du ministère du travail (lire page 45) révèle une nouvelle baisse des effectifs salariés de l'industrie et du commerce, qui sont inférieurs de 4 % à leur niveau d'avant la crise.

Le comité des prix, qui regroupe à titre consultatif les représentants des diverses professions (agriculteurs, industriels, commerçants) des associations de consommateurs et des syndicats, devait, de son côté, être informé lundi ou mardi prochains des décisions que prépare le gouvernement pour mieux contrôler l'évolution des prix des produits alimentaires, celle des fruits et des légumes notamment, dont la hausse inquiète les pouvoirs publics.

Aucune décision n'est encore prise, les services de M. Boulin continuant d'étudier l'évolution des prix de gros et de détail pour voir si des abus ont été commis au cours des derniers mois, et, dans l'affirmative, à quel stade de la distribution. Il semble pourtant que dès maintenant un certain nombre de mesures soient envisagées, dont quelques-unes concernent les marges bénéficiaires des commerçants (grossistes et détaillants).

L'enquête du ministère du travail, publiée mardi 31 mai, évalue la baisse des effectifs salariés de l'industrie et du commerce au cours du premier trimestre à 0,3 %. Les effectifs du travail deviennent, de ce fait, inférieurs de près de 4 % à ce qu'ils étaient au début de 1974, avant la crise.

L'enquête confirme aussi la nette décélération des salaires horaires, qui n'ont augmenté que de 2,3 % au cours des trois premiers mois de l'année (contre 4 % durant le premier trimestre 1976). Compte tenu de la hausse des prix, cela représente un progrès du pouvoir d'achat salarial de 0,4 %, contre 1,4 % il y a un an à pareille époque. S'il n'y a pas eu blocage absolu du niveau de vie des salariés, comme le souhaitait M. Barre, le ralentissement de l'élévation du pouvoir d'achat a cependant été très net.

Malgré cette diminution de l'emploi et ce ralentissement de la hausse des salaires, M. Barre n'envisage pas de desserrer sa politique des revenus, car il demeure convaincu, comme il l'a rappelé mardi 31 mai devant le Conseil économique et social, qu'une relance de la demande globale ne serait pas de nature à améliorer durablement la situation de l'emploi. Elle risquerait seulement, pense le premier ministre, de stimuler la hausse des prix, dont le récent rapport de M. Eveno vient de montrer qu'elle se nourrissait de nombreux ferments inflationnistes dans le circuit de distribution des fruits et légumes. En se montrant très strict à l'égard des grossistes, M. Barre entend tout à la fois ne pas pénaliser les salariés — dont les rémunérations se modèrent — et freiner la hausse des prix.

La conjoncture va d'ailleurs rester maussade, comme l'indique la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, qui révèle que les stocks continuent de s'alourdir et que la production industrielle va peut-être légèrement baisser au cours des prochains mois. Seul point encourageant : les commandes en provenance de l'étranger s'améliorent de façon continue.

La commission des comptes de la nation, qui se réunira vendredi 3 juin, modifiera en conséquence les prévisions officielles pour 1977 qui avaient été faites à la fin de l'année dernière. La croissance économique ne serait que de 3,5 % cette année au lieu des 4,8 % envisagés. Aussi le chômage va-t-il continuer d'augmenter : de *40 000 à 50 000 d'ici la fin de l'année*, si l'on tient compte des effets du « plan Barre bis » et des 110 000 demandes d'emploi non satisfaites qui ont déjà été enregistrées entre janvier et avril. La commission des comptes de la nation enregistrera aussi le rééquilibrage des comptes extérieurs de la France et un ralentissement sensible de l'inflation en matière de coûts salariaux.

La distribution des fruits et légumes stimule l'inflation

LIRE PAGE 45
L'ANALYSE DU RAPPORT DE M. EVENO SUR LE SUJET

« Rouge » et le secret professionnel

par PHILIPPE BOUCHER

C'est un combat assez connu que *celui des journalistes pour obtenir le* droit à un certain *secret professionnel.* Non pour leur confort personnel et professionnel, mais comme la revendication d'un devoir identique à celui que connaissent avocats ou médecins : pour protéger l'immunité de celui qui a parlé. Non pas, là encore, pour l'intérêt propre, égoïste, de l'informateur, mais, souvent, pour aider à une cause juste. L'information, par exemple. C'est ce que n'avait pas compris — à moins qu'il n'ait préféré feindre — M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction, lorsqu'il signa une ordonnance de non-lieu après les tentatives d'écoutes du *Canard enchaîné*.

Nombre de congrès ont pris position sur ce secret professionnel des journalistes, nombre de communiqués ont été publiés pour protester en vain contre les violations que leur faisaient subir les autorités. Les *saisies de films d'actualité vont se* multipliant. On ne compte plus les photographes dont les clichés ont été volés, lacérés, détruits par les forces de l'ordre. Leur violence, leur souci de détruire la preuve ne peuvent cacher qu'il s'agissait aussi de dénier aux journalistes l'exercice d'un droit.

A quoi il était immanquablement répondu que la virtualité d'un droit n'était tout simplement qu'un droit inexistant. Cette réplique avait, *a contrario*, paru trouver du corps *puisque, dans la foulée des avant-*projets de révision du Code pénal, avait été proposé un timide — sinon dangereux — articulet qui prétendait pour la première fois régler cette épineuse question, au regard de la loi.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Le bonheur des autres

Qu'à l'occasion de la conférence du Commonwealth le maréchal Amin Dada décide de gagner l'Angleterre en avion, en parachute ou à la nage, par l'Ecosse ou par la Cornouailles, il mettra dans tous les cas sur les dents la R.A.F., la Navy, la police et l'étiquette de la cour de Sa Majesté britannique, portant un rude coup au flegme de nos amis d'outre-Manche.

Mais ce qui est sûr, c'est que le malheur des uns fait le bonheur des autres, et que dans le même temps les populations ougandaises vivront le voyage de leur maréchal comme une exceptionnelle période de détente et qu'elles sauront gré à l'hospitalité britannique de leur valoir ces quelques jours de relâche.

BERNARD CHAPUIS.

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE : ni rêve ni angoisse

L'Assemblée nationale examinera, les 14 et 15 juin, le projet de loi autorisant le gouvernement à approuver l'accord de septembre 1976 sur l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct. En prélude à cette discussion, M. Barre a été entendu, mardi 31 mai, par le groupe du R.P.R. à l'Assemblée nationale, réuni en présence de M. Chirac, président du mouvement (lire page 6).

Le souci du mouvement gaulliste, qui arrêtera sa position le 8 juin, est d'éviter que ses députés ne se divisent, lors du vote, entre un petit groupe de « rigoristes », réunis autour de M. Debré, et une majorité dont la position pourrait apparaître « laxiste ». Aussi demande-t-il au gouvernement des « précisions et des précautions supplémentaires » sur le maintien des pouvoirs de l'Assemblée européenne dans leurs limites actuelles. M. Chirac a précisé que son mouvement n'entendait « ni ouvrir de crise au sein de la C.E.E. ni créer de difficultés au gouvernement ».

L'élection au suffrage universel direct des membres de l'Assemblée des Communautés européennes constitue-t-elle un événement historique de nature à fonder l'unité et l'indépendance de l'Europe ? Réponse : non !

Cette réforme constituait-elle une priorité pour la sauvegarde et le développement de la Communauté ? Réponse : non ! Risque-t-elle, enfin, de mettre un terme à dix siècles de souveraineté française ? Réponse : non !

Tâchons d'expliciter succinctement cette triple négation.

par OLIVIER GUICHARD (*)

Il faut d'abord rappeler les compétences accordées par les traités à cette Assemblée : essentiellement, *le contrôle du budget communautaire* nourri par les « ressources propres » et le pouvoir théorique, dont elle n'a jamais fait usage, de censurer la Commission, organe de réflexion et de gestion nommé par les gouvernements des Etats membres. Elire les membres d'une telle Assemblée non plus au suffrage universel indirect, par l'intermédiaire des Assemblées nationales, mais au suffrage direct, ne représente pas une révolution !

Je sais bien que les rêveurs entendent exciper de cette modification pour octroyer à l'Assemblée européenne un rôle politique nouveau et considérable, voire même, selon les termes de l'ex-chancelier socialiste Willy Brandt, une « activité constituante » ! Simples paroles verbales... Si certains voulaient, d'aventure, un jour, tenter *un coup de force* « unitaire », qui, dans l'état présent, ne serait que l'habillage d'une opération hégémonique, ils seraient bien naïfs de l'appuyer sur pareille Assemblée.

Si l'on parvient à traduire et à organiser la solidarité matérielle et les affinités spirituelles privilégiées *qui unissent* les peuples d'Europe occidentale, bref, si la construction européenne réussit, il deviendrait possible et nécessaire d'établir un véritable exécutif européen de type confédéral et un contrôle législatif de même nature. Il faut espérer une telle réussite, il faut y œuvrer, mais nous en sommes loin, très loin.

(Lire la suite page 6.)

(*) Président du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, ancien ministre d'Etat, ancien ministre, ancien député (R.P.R.).

ARTISTE/ARTISAN ? AUX ARTS DÉCORATIFS

Le plus ou le moins d'art

Ordinairement, le conservateur de musée fait tout pour clarifier les choses. Il classe les œuvres, met des étiquettes, inscrit des noms, des dates. Il guide le visiteur et *le met en condition : « Attention ! chef-d'œuvre, grand artiste ! »*

L'exposition organisée par François Mathey au Musée des arts décoratifs, « Artiste - Artisan ? » brouille les pistes. Sur chacune des sculptures, des peintures, sur chacun des objets d'artisanat rural ou urbain, populaire ou bourgeois, *d'hier ou d'aujourd'hui, utile ou* inutile, il me un titre. Rien d'autre. Devinette ? Plutôt mise en question des œuvres d'art. Celles qui ont un statut culturel et celles qui passent pour de simples productions de la main. C'est un pari. Aucun conservateur de musée ne s'y hasarde. Naturellement, *les habitués des* cimaises reconnaîtront ici un Tapies qui semble un mur marron, là le manteau de cordage de métal et de bois d'Etienne Martin, ailleurs un emballage de Christo, les « sacs de nœuds » de Sheila Hicks, *les cordages de Jaccard et les em*preintes de cordages de Viallat, les tableaux-enseignes de Louttre, le monumental rocher rose d'Amado, les objets d'Adzak, ceux des Lalanne. Et, à côté, un pot de Deblander, des bijoux de Philolaos, de Costanza et de Goudji, parmi des objets vraiment anonymes.

Le visiteur *s'interrogera sur le* plus ou moins d'art. Jusqu'à présent, nous savions où il était : dans les œuvres de musée. Peut-*être est-il également* ailleurs, suggère François Mathey : dans l'artisanat, où parfois sans crier gare l'esprit guide la main.

(Lire page 23 l'article de JACQUES MICHEL.)

AFRIQUE

Rhodésie

Les Européens quittent le pays à un rythme sans précédent

Salisbury. — Les Européens continuent de quitter la Rhodésie à un rythme croissant, et ces départs s'accompagnent désormais d'une controverse sur les restrictions apportées au transfert de leurs biens. Certains des partants accusent déjà la banque nationale de pratiquer une « politique dictatoriale ». Les Rhodésiens les plus prudents, n'excluant pas l'éventualité d'un départ précipité, achètent de l'or et des bijoux à des prix parfois prohibitifs.

Les dernières statistiques officielles indiquent qu'en avril 1977 la Communauté européenne a enregistré 1 472 départs contre 438 arrivées, soit une perte de 1 034 personnes. Ce dernier chiffre s'élève à 3 578 Blancs pour les quatre premiers mois de 1977 contre 880 seulement pendant la même période de 1976.

La dernière année d'immigration européenne en Rhodésie avait été 1975, avec un gain net de 1 928 personnes, les arrivées de Portugais du Mozambique et même d'Angola compensant les départs. Cette tendance s'est renversée l'année suivante, avec un « déficit » de 7 072 Blancs. Si le rythme actuel des départs se maintient, la Communauté européenne pourrait être réduite de quinze mille à vingt mille personnes à la fin de l'année.

Le nombre officiel des Européens s'élevait encore, le 30 avril dernier, à 269 000 personnes, mais ce chiffre englobe quelque 12 000 réfugiés portugais, ainsi que plusieurs milliers de jeunes partis poursuivre leurs études en Grande-Bretagne et dont le retour en Rhodésie sera fonction des circonstances.

Pour préserver de maigres réserves de devises, le gouvernement impose un contrôle draconien des licences d'importation et des transferts de fonds à l'étranger. Vacanciers et émigrants n'ont le gères que pour 280 dollars rhogères que pour 280 dollars dhodésiens par an, soit l'équivalent de 2 200 F. En outre, la banque nationale, la Reserve Bank, vient de décider de nouvelles restric-

De notre envoyé spécial

tions à l'evoi de bagages non accompagnés *pour prévenir des « abus »*, ce qui n'a pas manqué de soulever une polémique.

En mai, bijoutiers et antiquaires de Salisbury ont été contraints d'opposer le démenti le plus catégorique aux allégations selon lesquelles l'achat de *tout bijou ou* antiquité d'un montant supérieur à 300 dollars rhodésiens (2 400 F) devait être déclaré aux services des douanes pour contrôle aux *frontières*.

« Une prison économique »

Une antiquaire remarque, non sans raison, que la mesure serait pratiquement inapplicable. Cette rumeur n'en a pas moins fait couler beaucoup d'encre. Un lecteur du *Rhodesia Herald*, de Salisbury, a réclamé le droit, pour les Européens, de *« s'expatrier »* avec leurs biens mobiliers à défaut de pouvoir emporter ou défendre contre la *« saisie »* et la *« spoliation » « les terres aménagées, des routes, des voies ferrées, des hôpitaux, des écoles et des bâtiments publics qui sont les produits de taxes dont le montant, dans une proportion de 98 %, a été payé par les Blancs »*

Ce lecteur, assez représentatif d'un courant d'opinion chez les Européens, devait conclure sa lettre dans les termes suivants : *« La Rhodésie ressemble déjà un peu à une prison militaire ; elle ne doit pas devenir un camp de concentration pour les Blancs victimes de l'incapacité de leur gouvernement à les défendre. »* D'autres parlent de *« prison économique »*. Les comptes convertibles détenus par des Rhodésiens en République Sud-Africaine, font-ils remarquer, portent la mention *« Rhodésie »*, laquelle implique que les transferts ne sont autorisés que vers ce pays.

Certains enfin se plaignent que cet ensemble de restrictions soit également appliqué aux gens âgés, ce qui les empêche de se retirer *« à l'étranger »*. La Réserve Bank a rétorqué la semaine dernière qu'elle étudiait toujours leurs cas *« avec sympathie »*.

Le *Rhodesia Herald* rapporte également la hausse vertigineuse d'une pièce d'or américaine, cotée 220 dollars sur le marché *international et qui s'est vendue* à Salisbury, après avoir changé une demi-douzaine de fois de mains, à un prix sept fois plus élevé, taxes non comprises. Un bracelet en or se serait revendu à près de sept cents fois son prix originel. Trois pièces d'or, achetées en 1966, auraient été *récemment* revendues douze fois plus cher.

Si l'on se'n tient aux permis délivrés, on construit trois fois moins dans les villes de Rhodésie cette année que l'an dernier. Le marché de l'immobilier semble cependant survivre, notamment à Salisbury, car les fermiers européens réinvestissent dans des propriétés une partie au moins de leurs bénéfices, faute de pouvoir les expatrier.

Cette nécessité d'investir ou de dépenser sur place explique également pourquoi un bon nombre d'hôtels affichaient complet pendant le week-end de la Pentecôte. Les touristes se font, en effet, de moins en moins nombreux : 23 719 pour les quatre premiers mois de 1977 contre, pour la *même période, 48 942 en 1976 et* 67 461 en 1975.

Le « plan B »

L'extension des zones d'insécurité et le poids d'une économie de guerre se conjuguent sans doute pour faire réfléchir les Européens installés, à raison de huit sur dix, dans des villes ou aux environs. On observe la naissance récente d'une criminalité urbaine. Depuis un an, des vols à main armée sont perpétrés de temps à autre dans des quartiers résidentiels européens de Salisbury, et les Blancs apprennent à verrouiller leurs voitures, ce qu'ils n'avaient jamais eu à faire par le passé.

Beaucoup d'Européens, parmi ceux qui en ont les moyens ou l'envie, consacrent désormais leurs vacances à l'étranger à l'application de ce que l'on qualifie ici de « plan B » — la réinstallation à l'extérieur. Comme la moitié d'entre eux sont également titulaires de passeports étrangers — en *majorité britanniques*, — la quête d'un emploi en dehors des frontières n'est pas trop difficile. Elle n'est cependant pas toujours fructueuse Le marché des bijoux *ne risque donc pas d'en souffrir* dans un futur immédiat, pas plus que la courbe ascendante des départs définitifs. Sauf changements, bien peu attendus.

J.-C. P.

Maroc

Les sept coopérants français expulsés nient avoir eu des activités subversives

Les sept ressortissants français expulsés du Maroc le samedi 28 mai, après avoir été gardés à vue et interrogés par la police dans le cadre d'une enquête touchant à la sécurité intérieure de l'Etat, ont annoncé le mardi 31 mai, à Paris, au cours d'une conférence de presse, qu'ils se constituaient « sur l'heure en comité de défense des *Français inquiétés, recherchés et incarcérés* au Maroc dans le cadre des comités de *lutte contre* la répression au Maroc ». Ils ont également décidé de se réunir le 2 juin, 44, rue de Rennes, à 18 h. 30, avec les enseignants parisiens intéressés par les problèmes de la coopération. En présence de dirigeants du SGEN-C.F.D.T. et de M. François Della Sudda, représentant le comité contre la répression au Maroc, ils ont décrit les circonstances de leur interpellation et nié avoir participé à une quelconque action subversive.

Quel « crime » les coopérants ont-ils commis ? Ils n'ont pas respecté l'*« obligation de réserve »* édictée par la convention de coopération franco-marocaine et par une loi de 1972. Cette accusation, ils ne la nient pas. *« Peut-on demander aux coopérants,* s'interroge Jean-Marc Champeaux *de s'enfermer dans une tour d'ivoire, de faire abstraction du milieu réel dans lequel on vit, d'ignorer les jeunes avec qui nous sommes en rapport de par notre métier ? Accepter une telle définition de la coopération au service exclusif de la bourgeoisie locale, c'est assumer en même temps le rôle de mercenaires dociles que nous assignent le pays d'envoi comme le pays d'accueil. »*

Ils n'ont pas « joué le jeu », c'est donc certain. Mais sont-ils allés jusqu'à constituer *« un réseau de soutien à une organisation marxiste-léniniste clandestine »* ? L'accusation les fait sourire. Seuls trois d'entre eux, Jean-Marc Champeaux, Alain Barbieri et Jean-Pierre Charles se connaissaient avant leur arrestation en tant que membres de l'AGEN, association qui regroupe au Maroc les adhérents du SGEN-C.F.D.T. Les autres se sont vus pour la première fois dans l'avion qui les ramenait en France.

Ils reconnaissent ne pas être restés indifférents devant la répression qui s'abat, disent-ils, sur les lycéens et les étudiants. Gilles Gauthier, professeur *au lycée d'Inezgane*, près d'Agadir, énumère ainsi les noms de *jeunes élèves sahraouis de cinquième* ou de sixième, enlevés par la police *en plein établissement* et qui n'ont jamais reparus. Ils se trouvent sans doute, estime-t-il, dans l'un de ces camps de concentration, où l'on entasse les sahraouis après les avoir fait parler. Alain Barbieri, lui, a été interrogé pendant vingt-quatre heures, parce qu'il *« avait eu des conversations avec des opposants »* dont il ignorait qu'ils l'étaient.

« Ce que l'on nous reproche, affirme encore Jean-Marc Champeaux, *ce sont des actes de simple humanité. Les autorités n'ont pas apprécié notamment que l'AGEN ait organisé une collecte en faveur de familles de prisonniers totalement démunies »*

Durant leur court passage dans les geôles *marocaines et notamment*, pour certains d'entre eux, au célèbre *centre d'interrogatoire de Moulay-Chérif* à Casablanca, les jeunes Français *ont été* les témoins des tortures infligées à des Marocains.

« J'ai entendu une femme hurler toute une nuit », a précisé l'un d'eux. Ils ont eu droit eux-mêmes à un « traitement de faveur ». Bandeau et menottes bien sûr, menaces et intimidations mais peu de coups. Un seul d'entre eux a été *« un peu torturé »* à l'électricité.

« Cette affaire n'est pas finie, assurent-ils. *Ce qui est en cause au-delà de nos personnes, c'est le droit d'association des coopérants. L'AGEN est particulièrement visée. Notre expulsion vient après celle de Mme Christine Jouvin (1), de MM. Verdier, Mazet et Nicolas. D'autres suivront inévitablement. Il suffit de si peu de choses : d'une discussion avec un élève, d'un ami marocain que l'on invite à dîner, d'un nom su run carnet d'adresses... »*

DANIEL JUNQUA.

(1) Mme Jouvin, arrêtée le 14 novembre 1974 à Casablanca, avait été consignée trois mois à son domicile et devait être finalement expulsée le 16 août 1976. Elle avait caché dans un appartement deux militants marxistes-léninistes, MM. Abraham Serfaty et Abdellatif Zeroual, recherchés par la police. Abdellatif Zeroual est mort sous la torture dix jours après avoir été arrêté.

● *Dans un communiqué* publié mercredi 1er juin à Paris, le Comité de lutte contre la répression au Maroc (78930 Guerville) annonce l'arrestation à Marrakech de M. Abdelwahed Belkebir, ancien président de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), et de M. Zahi Mellouk, militant du Syndicat national des lycéens (S.N.L.). Le Comité confirme également la mort d'un étudiant, M. Mohamed Salin, écrasé par une voiture le 17 mai dernier devant la faculté des lettres de Casablanca, alors qu'il fuyait devant une charge des *forces* de police.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A OUJDA

Un premier ministre chez lui...

De notre envoyé spécial

Oujda. — Tout près de l'Algérie, Oujda prépare un plébiscite. Nul n'en doute ici. Pour les élections législatives, le 3 juin (*le Monde* du 31 mai), Oujda-Onamalia — l'une des deux circonscriptions de la ville, et les communes rurales de Sidi-Yahya et de Beni-Drar qui la prolongent — fera du premier ministre, M. Ahmed Osman, un député élu à une écrasante majorité.

Le premier ministre se présente, chez lui, sous l'étiquette des candidats indépendants. Son portrait est partout : vitrines, terrasses de cafés, automobiles, autobus, tee-shirts des jeunes supporters, badges. L'équipe de football — le Mouloudia Club — proclame qu'il faut *« voter Osman »*. Or le football et Oujda ne font qu'un. Voilà donc sur le plan électoral un but déjà marqué !

Deux candidats affrontent M. Osman : un avocat de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) et un instituteur du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S. - communiste). Ils représentent à eux seuls l'opposition. L'Istiqlal s'est abstenu. Les autres partis proches du gouvernement ne se sont pas non plus manifestés. Sans doute les états-majors ont-ils estimé qu'il était de meilleure politique d'observer une réserve courtoise quand il s'agit du premier ministre.

« Osman, nous te donnons nos voix parce que tu as donné la jeunesse à la patrie. » Telle était la proclamation inscrite au stade municipal dimanche dernier sur une banderole. Les haut-parleurs martelaient sur une véritable marée humaine le refrain de la marche verte, accompagnés par les flûtes et les tambourins.

On écouta, on applaudit, on acclama le discours du premier ministre Mais quand M. Osman eut refermé les pages de son texte et ne fut plus qu'un Oujdi (habitant d'Oujda) s'adressant aux Oujdis dans un langage spontané, la foule atteignit au délire. *« S'il ne va pas de quartier en quartier,* nous disait un membre de l'entourage du premier ministre, *c'est parce que nous savons très bien qu'il serait pressé de toutes parts, prisonnier de l'élan populaire... »*

Qu'Oujda soit fière de celui qui n'était, voici une quarantaine *d'années, qu'un* écolier parmi d'autres, on le serait à moins... Condisciple, d'abord, au collège impérial de Rabat, du prince héritier — le futur Hassan II ; des études de droit en France ; une action orientée vers l'indépendance du Maroc ; collaborateur immédiat de Mohamed V à son retour d'exil ; des responsabilités au département des affaires étrangères, à la défense nationale, au gouvernement ; un mariage avec la princesse Lalla N'Zha, sœur du souverain ; directeur général du cabinet royal ; premier ministre maintenant *depuis bientôt cinq ans* : l'ascension de M. Osman aura été *rapide*.

A partir de là on s'interroge. Après son élection conservera-t-il ses hautes fonctions ? La loi organique admet le cumul des responsabilités gouvernementales et du mandat parlementaire. Mais, pour certains observateurs, cette hypothèse ne peut être retenue, et M. Osman apparaît déjà comme le futur président du Parlement et le futur leader des *indépendants*, mouvement dont, jusqu'à présent, aucune *personnalité n'a pris la tête.*

D'autres estiment, au contraire, que l'éclatante « caution » électorale qu'Oujda s'apprête à offrir à « son » premier ministre pourrait conduire celui-ci à conserver son poste, mais, cette fois, à la tête d'un gouvernement d'unité nationale que les tensions aux frontières seraient suffisantes à justifier.

C'est au roi, bien sûr, qu'il appartiendra de trancher.

LOUIS GRAVIER.

La Bolivie serait favorable à l'installation sur son territoire de colons allemands originaires d'Afrique du Sud

Les événements d'Afrique australe auront-ils des répercussions jusqu'en Amérique latine ? L'opinion bolivienne est, en tout cas, alertée au sujet de l'éventuelle installation dans l'est du pays de cent cinquante mille colons blancs originaires de Rhodésie, de Namibie et d'Afrique du Sud.

Le Mouvement de la gauche révolutionnaire (*MIR*) bolivien a récemment publié une photocopie d'une note adressée en novembre dernier par M. Guido Strauss, sous-secrétaire d'Etat aux migrations, au général Lechin, ministre du plan. Selon cette note, une *réunion a eu lieu en novembre* dernier au Costa-Rica sur *« les transferts de technologies par le biais des migrations »*. Des représentants de l'Allemagne fédérale auraient exposé aux délégués de plusieurs Etats latino-américains l'intérêt de leurs gouvernements pour l'installation, sur leur territoire, de colons blancs d'origine allemande. *« Les délégués* [des pays latino-américains présents à *San-José de Costa-Rica*] *ont confirmé cet intérêt à l'égard de la proposition d'immigration allemande, offrant les plus amples garanties de transfert »*, précise la *note de M.* Strauss. Néanmoins, seule la Bolivie se serait montrée favorable à un démarrage rapide du projet.

L'ambassade d'Allemagne à Paris dément formellement que son gouvernement ait engagé quelque négociation que ce soit à ce sujet et qu'il soit décidé à *financer* les transferts de population d'origine allemande en Amérique latine (selon des informations publiées en Bolivie, Bonn avancerait 150 millions de *dollars*). *« Notre politique*, nous a-t-on indiqué, *est au contraire de convaincre nos ressortissants d'Afrique australe de rester sur place. »* On admet néanmoins que des Allemands installés dans cette région aient pu, à titre individuel, envisager de traverser l'Atlantique et de demander, ici ou là, l'aide nécessaire pour y parvenir.

Le document du MIR précise que *la* conférence du Costa-Rica avait été organisée par le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), dont le siège est à Genève. Interrogé par nous, *le CIME dément* « catégoriquement » être mêlé à l'organisation de *« quelque programme de colonisation que ce soit en Bolivie »*. La conférence du Costa-Rica a bien eu lieu en novembre dernier : mais son objet, indique le CIME, était *« la formation de fonctionnaires latino-américains travaillant dans les services d'immigration de leurs pays respectifs »* ; et aucun pays d'Afrique n'y était représenté

Toujours est-il que l'affaire est *chaudement* débattue *en* Bolivie. M Strauss a, récemment, reconnu que le gouvernement de La Paz avait bel et bien préparé un plan de migration, mais que son importance avait été exagérée. La presse, en particulier le journal catholique *Presencia*, accorde une grande attention à cette affaire

Une région presque déserte

L'hypothèse d'une installation de colons étrangers en Bolivie n'est pas absurde d'un point de vue économique. Selon *le* recensement de 1976, ce pays, grand comme deux fois la France, ne compte que quatre millions et demi d'habitants. Si l'Altiplano est, toutes proportions gardées, surpeuplé, les basses terres à l'est du pays — qui jouxtent, détail non négligeable, un Brésil expansionniste — sont quasiment vides d'hommes. Plusieurs tentatives d'installation de paysans indiens de l'Altiplano dans cette zone n'ont donné que de médiocres résultats. Or c'est là, dans le département du Béni, selon la *note* de M Strauss, que les futurs émigrants pourraient recevoir 8 000 kilomètres carrés de terres.

La réalisation d'un tel *projet* changerait évidemment l'équilibre sociologique et politique de toute une région, et même du pays tout entier Les éventuels immigrants blancs viendraient, en effet, de pays où sévit, en fait ou en droit, l'apartheid. On comprend donc que les organisations progressistes boliviennes se soient préventivement mobilisées.

Mais autant la « greffe » de quelques dizaines, voire quelques centaines, de familles semble possible, autant l'idée d'installer cent cinquante *mille personnes* dans l'est bolivien paraît extravagante.

La réussite de l'entreprise supposerait, en tout cas, une assistance financière massive de pays européens Rien n'indique que ceux-ci soient, pour l'instant du moins, disposés à la fournir.

JEAN-PIERRE CLERC.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LES VINGT MILLE ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE BRASILIA se sont mis en grève *le mardi 31 mai pour* protester contre les « représailles » de la direction envers certains d'entre eux qui avaient manifesté il y a deux semaines. *Le recteur de l'université* avait suspendu, la semaine dernière, pour trois mois, dix-neuf étudiants qui avaient pris part aux manifestations *du 19 mai dernier*, lesquelles avaient eu lieu dans les universités de six villes du Brésil, pour protester contre l'arrestation, le 1er mai à *Sao-Paulo, de quatre étudiants* accusés de « subversion ».

États-Unis

● LA COUR SUPREME A REJETE, mardi 31 mai, un recours de MM. John Mitchell, ancien ministre de la justice, et Robert Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche du temps du *président* Nixon, tous deux condamnés en 1975 à des peines allant de trente mois à huit ans de prison pour leur participation à l'affaire du Watergate et qui demandaient l'ajournement de leur incarcération. Le juge John Sirica peut désormais signifier aux deux hommes la date à laquelle ils devront commencer à purger leur peine. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● *PLUS DE SIX CENTS PERSONNES* ont trouvé la mort dans les troubles raciaux qui ont débuté le 16 juin de l'année dernière en Afrique du *Sud, révèle un rapport publié* à Johannesburg par l'Institut des relations raciales. Ce rapport indique en outre que cent dix personnes arrêtées à l'occa*sion de ces troubles* ont été condamnées à de lourdes peines de prison.

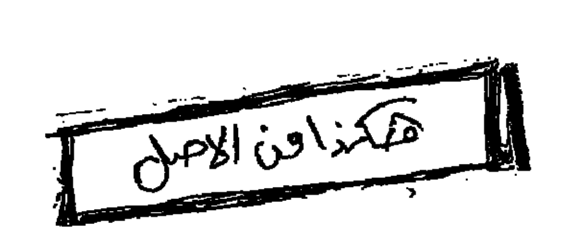
Soudan

● *L'U.R.S.S. A RAPPELE SON* AMBASSADEUR AU SOUDAN, M. Felix Fedotov, à la suite d'une démarche de Khartoum auprès de l'ambassade soviétique, pour l'inviter à réduire un personnel *« disproportionné »* (*le Monde* du 31 mai). Au début de mai, le gouvernement de Khartoum avait expulsé près de quatre-vingt-dix experts militaires soviétiques. — *(Reuter.)*

Tunisie

● AMNESTY INTERNATIONAL, à l'occasion du 1er juin 1977, vingt-deuxième anniversaire du retour définitif dans son pays *du président* Habib Bourguiba, lance une campagne en faveur de la centaine de prisonniers d'opinion actuellement détenus en Tunisie.

Tout en accueillant *« avec une grande satisfaction la nouvelle de la création prochaine, autorisée par le ministre tunisien de l'intérieur, d'une Ligue tunisienne des droits de l'homme »*, Amnesty international proteste contre les traitements subis par des détenus, militants ou sympathisants du Mouvement de l'unité populaire de M. Ben Salah, arrêtés entre le 5 et le 18 mars.



هكذا في الاصل

Maroc

...rants français expulsés ... des activités subversives

... également décidé de se réunir le 2 juin, ... de Rennes, à 18 h. 30, avec les enseignants ... sieurs intéressés par les problèmes de la co... ration. En présence de dirigeants du SG... C.F.D.T. et de M. François Della S... représentant le comité contre la répression ... Maroc, ils ont décrit les circonstances de ... interpellation et nié avoir participé à ... quelconque action subversive.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A OUJDA

...Un premier ministre chez lui...

... LE MONDE

Tunisie

République Sud-Africaine

Soudan

AFRIQUE

Sénégal

Une grève des cheminots relance l'agitation sociale

De notre correspondant

Dakar. — Alors que les cours ont repris à peu près normalement depuis une quinzaine de jours dans tous les établissements scolaires du Sénégal et à l'université de Dakar, les cheminots viennent de déclencher à leur tour un important mouvement de grève. Ils entendent s'opposer ainsi à des mesures de réorganisation récemment adoptées par la Régie des chemins de fer, et qui leur paraissent menacer l'emploi de nombre d'entre eux. Les tentatives de conciliation ayant échoué, un décret de réquisition a été pris mardi 31 mai par le gouvernement, mais on ne sait pas encore s'il sera suivi d'effet.

Avec le retour au pluralisme politique décidé par le président Senghor, la vie syndicale est en train de redevenir beaucoup plus animée au Sénégal. En septembre 1973, à l'occasion de son deuxième congrès, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.) a accepté de n'être plus qu'« affiliée » à l'Union progressiste sénégalaise. En décembre 1976, cette formation, qui venait de changer de nom pour prendre celui de parti socialiste, faisait sienne cette décision de mettre fin à l'intégration pratiquée depuis 1969.

Parallèlement, l'autorisation de s'organiser était donnée à d'autres syndicats plus ou moins liés à l'opposition. C'est ainsi que, face à l'officieuse Fédération nationale des enseignants du Sénégal (F.E.N.E.S.), s'est constitué, il y a un an, le Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (S.U.D.E.S.), très actif et qui paraît jouir d'une large audience auprès de certaines personnalités de gauche.

D'autre part, à partir de divers syndicats créés en 1976, une seconde centrale a été autorisée en janvier dernier. l'Union des travailleurs libres du Sénégal (U.T.L.S.), dont le conseiller technique n'est autre que Me Abdoulaye Wade, secrétaire général de l'un des deux partis d'opposition légaux, le Parti démocratique sénégalais, personnalité qui a décidé d'opposer sa candidature à celle de M. Senghor à l'élection présidentielle de 1978.

La C.N.T.S. traverse actuellement une crise, et son président, M. Doudou Ngom, membre du gouvernement depuis 1970, est contesté par un groupe, dont le principal chef de file semble être le secrétaire général du Syndicat de l'alimentation, M. Madia Diop.

PIERRE BIARNES.

Ethiopie

LES FRONTS ÉRYTHRÉENS AURAIENT ENCERCLÉ LA VILLE D'AGORDAT

Les fronts de libération de l'Erythrée auraient encerclé la ville d'Agordat, l'une des principales localités de la province, dans laquelle sont retranchés plusieurs centaines de soldats éthiopiens ravitaillés par voie aérienne. La nouvelle a été confirmée mardi 31 mai, au Caire, par M. Osman Saleh Sabbé, porte-parole d'un fraction dissidente du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.).

En Ethiopie, la situation du « front sud », qui oppose l'armée d'Addis-Abeba aux « fronts de libération » soutenus par la Somalie, paraît se détériorer. Trois Ethiopiens qui effectuaient une mission de recherche sanitaire aux confins somaliens ont été enlevés le 27 mai, a-t-on appris mardi 31 mai à Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé.

A Addis-Abeba, le gouvernement éthiopien a annoncé avoir amnistié mille soixante-deux prisonniers détenus sous diverses accusations, a annoncé l'administration des prisons.

PROCHE-ORIENT

Liban

UN AN APRÈS L'INTERVENTION DES TROUPES DE DAMAS

« Le clivage devient de plus en plus profond entre le Front chrétien et l'occupant syrien », *nous déclare M. Raymond Eddé*

Il y a un an, le 1er juin 1976, les premières unités régulières de l'armée syrienne pénétraient au Liban. Huit jours plus tard, M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés déclarait : « *Le 1er juin sera et doit être le jour un de la résistance libanaise contre l'occupant syrien* ». L'intervention syrienne fut alors condamnée par la gauche libanaise groupée autour de Kamal Joumblatt et par le Front national libanais, qui réunissait les anciens présidents du Conseil musulmans sunnites M. Rachid Karamé, alors chef du gouvernement et ministre de la défense, déclarait qu'il avait été « *surpris* » d'apprendre que les troupes syriennes étaient entrées au Liban. Seuls les leaders maronites du Front du Kfour approuvaient l'action des troupes de Damas. « *La Syrie agit dans l'intérêt des Libanais, des Palestiniens et des Arabes* », déclarait, le 14 juin, M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges. M. Camille Chamoun, dirigeant du parti national libéral, affirmait de son côté : « *Les Syriens doivent être la seule force effective au Liban.* »

M. Raymond Eddé, qui vit en exil à Paris, estime que « *les dirigeants maronites qui, en juin dernier, avaient accueilli avec satisfaction l'entrée de l'armée syrienne au Liban, avec l'espoir qu'elle ferait taire la résistance palestinienne et la gauche, et qui espéraient que les Syriens ne pénétreraient pas dans les zones chrétiennes, surtout dans la montagne maronite, commencent à déchanter* ». « *Il y a actuellement,* nous dit-il, *une réaction chrétienne qui devient de plus en plus forte contre la présence de l'armée syrienne, qui se comporte, ainsi que je l'avais prédit dès le début, comme une armée d'occupation.* »

Le dirigeant du Bloc national reconnaît que l'action de la force arabe de dissuasion était nécessaire pour mettre fin aux affrontements sanglants. Il estime cependant que l'erreur fondamentale commise par les dirigeants maronites du Front du Kfour est d'avoir accepté que la majorité écrasante des effectifs de cette force soit constituée par des soldats syriens, « *ce qui donne aux autorités de Damas un pouvoir sans limites au Liban* ».

La reconstruction de l'armée

« *Je crois aujourd'hui,* nous déclare-t-il, *que les dirigeants maronites ont compris la faute qu'ils ont commise en faisant appel aux Syriens pour se débarrasser des Palestiniens. La question à laquelle ils sont aujourd'hui incapables de répondre est de savoir qui va nous délivrer de l'armée syrienne. Le président Assad a déclaré à maintes reprises qu'il était prêt à retirer ses troupes, si le chef de l'Etat libanais le lui demandait. Mais, pour cela, il faut que le président Sarkis puisse reconstituer l'armée libanaise. Or il est très facile à l'armée syrienne, qui règne sans contestation au Liban, d'empêcher cette armée de se refaire. Un an est déjà passé, et, en l'absence d'une armée libanaise centrale, Elias Sarkis n'est pas en mesure de demander à Hafez El Assad de se retirer. Les prochains jours vont être décisifs, car le clivage devient de plus en plus profond entre le Front chrétien et l'occupant syrien.* »

Pour M. Eddé, la situation est particulièrement dangereuse au Sud-Liban. « *Le président Assad, qui a renouvelé récemment le mandat des casques bleus au Golan, n'accepte pas que l'Etat libanais fasse appel à ces mêmes casques bleus dans le Sud. En ce qui me concerne, je ne cesse de répéter depuis des années que seule une présence des soldats de l'ONU dans cette région peut empêcher une invasion éventuelle par Israël (...)*

» *La menace est d'autant plus sérieuse que le nouveau gouvernement de droite que M. Begin sera vraisemblablement appelé à présider dans les prochaines semaines, n'acceptera aucune activité des fedayin au Sud-Liban et tirera prétexte de l'accord du Caire pour justifier une intervention dans cette région.* »

En ce qui concerne la polémique qui s'est engagée au Liban au sujet de l'application de l'accord du Caire, M. Eddé estime que les dirigeants maronites — dont MM. Pierre Gemayel et Soleyman Frangié, — en approuvant ce document en 1970, « *sans en connaître d'ailleurs la teneur* », ont pris une lourde responsabilité. Ce texte, affirme-t-il, « *est la cause de tous nos malheurs, parce qu'il donne une situation de droit à la résistance palestinienne en stipulant, dans son article 14, que la lutte armée palestinienne est une action qui sert l'intérêt du Liban. Forts de leurs acquis, les Palestiniens s'opposent donc à toute nouvelle interprétation de cet accord. Voilà pourquoi depuis huit mois on ne cesse de tourner en rond.* »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

Israël

LE DASH REPREND LES NÉGOCIATIONS AVEC LE LIKOUD

Jérusalem (*A.F.P.*). — M. Ygaël Yadin, dirigeant du Dash, a répondu positivement dans la soirée de mardi 31 mai à la proposition du chef du Likoud, M. Menahem Begin, de reprendre les négociations en vue de la formation d'une coalition gouvernementale. Le Dash avait suspendu les négociations avec le Likoud après que M. Begin eut offert le poste de ministre des affaires étrangères à M. Moshe Dayan, ancien ministre travailliste de la défense. M. Samuel Tamir, l'un des dirigeants du Dash, s'est réservé cependant le droit de refuser de se joindre à la coalition envisagée si certaines de ses demandes n'étaient pas satisfaites.

M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré pour sa part que Jérusalem n'était « *pas prêt à admettre la thèse américaine d'après laquelle les résolutions 242 et 338 signifient le retrait presque total d'Israël des territoires occupés pendant la guerre de six jours* ». « *Dans ce domaine,* a-t-il dit, *notre querelle avec Washington va au-delà des changements de régime en Israël.* »

Il s'est déclaré sceptique quant à la possibilité d'un dialogue fructueux entre M. Begin et le président Carter. « *Je ne vois pas,* a-t-il dit, *comment il sera possible de négocier en se fondant sur les textes de Jérémie et d'Ezéchiel.* » « *Il est peut-être bon que le peuple ait voté pour le Likoud,* a dit M. Pérès, *mais je doute qu'il veuille recommencer. On peut changer de gouvernement, mais pas la situation, le ministre des finances, mais pas le prix du pétrole.* » Enfin, à propos de la défection de M. Dayan, M. Pérès a déclaré : « *Chacun a le droit de changer de parti.* »

ASIE

Vietnam

Conséquence de la guerre

Hanoï doit faire soigner un million d'habitants du Sud atteints de maladies vénériennes et préparer la réinsertion sociale de trois cent mille prostituées

L'une des questions essentielles dans les négociations américano-vietnamiennes renouées à Paris en vue d'une normalisation entre les deux pays, deux ans après la victoire des communistes, est celle de la réparation des dommages de guerre, ce que les textes officiels appellent pudiquement la « contribution au pansement des blessures ». Ces « blessures » n'ont pas toutes été directement infligées par les armes. Des secteurs entiers de l'ancienne société ont été atteints, gangrénés par la présence américaine, par la course frénétique au dollar, avant d'être laissés pour compte dans la débâcle.

L'un des fléaux sociaux majeurs dont les communistes ont « *hérité* » de l'ancien régime est celui de la prostitution et du nombre impressionnant de maladies vénériennes qu'elle a engendrées. Selon les estimations d'un rapport établi récemment par le Dr Le Kinh Due, directeur des services de vénérologie de Hanoï, un million de Vietnamiens (environ 5 % de la population du Sud) sont aujourd'hui atteints de maladies vénériennes ou paravénériennes. Le nombre des anciennes prostituées est estimé à trois cent mille, dont 54 % de syphilitiques.

Si, après la victoire du Nord, certaines filles ne se sont pas cachées et ont même tenté de poursuivre leur commerce avec une nouvelle armée, beaucoup ont disparu, peu soucieuses d'être montrées du doigt, recensées et rééduquées. Cependant, le chiffre avancé *ne paraît* pas exagéré pour qui a connu Saigon, Danang, Bien-Hoa, Vung-Tau, Hué, etc.

Selon le Dr Le Kinh Due, au Sud, 4,50 % des Vietnamiennes enceintes sont atteintes de la syphilis. Chiffres éloquents qui révèlent l'ampleur de la contamination et qui donnent une idée des moyens nécessaires, en personnel qualifié, en matériel de laboratoire et en médicaments pour le dépistage, les soins, la réinsertion sociale.

Actuellement trois « *écoles de réhabilitation de la femme dans sa dignité* » fonctionnent. Pendant leur séjour, les filles sont suivies médicalement, astreintes à des cours d'instruction civique et politique ainsi qu'à une formation professionnelle : techniques agricoles élémentaires, artisanat. Elles sont ensuite dirigées soit vers leurs villages d'origine (si cela n'entraîne pas de rejet de la famille ou de la communauté locale), soit vers les « *nouvelles zones économiques* » où elles participent aux travaux collectifs de mise en valeur des terres.

Mais le drainage d'une partie de la population des « *villes-abcès* » vers les campagnes et la mise hors la loi de la prostitution n'ont pas fait disparaître le « *plus vieux métier du monde* ». Divers témoignages l'attestent : une « offre » et une « demande » existent toujours, à cause d'une situation économique qui reste précaire, du marché noir tenace et de la complaisance de certains cadres révolutionnaires. Plusieurs centaines d'entre eux, touchés par la corruption, ont été officiellement sanctionnés. Il est d'autant plus urgent pour les autorités d'enrayer la progression des maladies vénériennes au Sud que la réunification des familles et le retour en permission de milliers de soldats ont parfois de fâcheuses conséquences pour le Nord...

Il faut tenir compte de l'extrême résistance des microbes aux traitements classiques. L'habitude prise par de nombreux GI d'ingurgiter préventivement des antibiotiques a engendré un phénomène de « *mithridatisation* » chez les microbes. A condition d'obtenir une aide étrangère appropriée — ce qui est loin d'être encore le cas malgré les efforts de l'Organisation mondiale de la santé et de quelques mouvements de solidarité, — les Vietnamiens estiment qu'il ne leur faudra pas moins de cinq à huit ans pour venir à bout des maladies vénériennes. Le projet des services de vénérologie de Hanoï comporte notamment la création de deux laboratoires centraux (Saigon et Danang, en cours d'installation) et de vingt et un laboratoires provinciaux.

Une industrie organisée

Le développement de la prostitution n'avait guère entraîné de protestations chez les régimes qui succédèrent au puritain Ngo Dinh Diem. Nombre de fonctionnaires, de militaires et de policiers tiraient de substantiels profits de la prostitution. Celle-ci ne fut pas seulement « *sauvage* ». En 1965 et 1966, des réunions interministérielles eurent lieu pour organiser des « *centres de loisir* », aimable euphémisme pour désigner les maisons closes. Dans un document « *secret* » (no 139 EXH/VP/M du 27-7-1965), le ministère des affaires sociales demandait aux responsables de douze grandes villes de garnison de choisir un « *lieu propice* » à l'installation de ces centres.

Ceux-ci devaient être éloignés des quartiers populeux, difficiles d'accès et faciles à protéger, ce qui revenait à les installer à proximité des bases militaires. Par exemple, le centre de Vung-Tau (ancien cap Saint-Jacques devenu le centre balnéaire des GI en permission) s'étendait sur 40 000 mètres carrés et comprenait, outre le « *complexe des loisirs* », un « *quartier séparé pour les jeux d'argent* ».

Le plan de ces lupanars quasi officiels était, en gros, le suivant : une salle de danse avec des bars et une « *zone de prostitution* » interdite aux mineures de dix-huit ans. Cette zone était elle-même divisée en une « *section de jouissance* » et une partie « *logement* », une salle de surveillance, une « *salle de lecture* » et même « *une salle de spiritualité pour que les religieuses et les éducatrices reçoivent les filles* ». Les tenanciers versaient au gouvernement 30 pour cent des recettes. Si pareille « *organisation* » se passe de commentaire, elle peut cependant donner une idée de l'étendue du problème social posé par la prostitution et de la difficulté pour le nouveau régime d'y apporter un remède qui ne soit pas un mélange de mépris, de contrainte et de relégation ; ce qui risquerait d'être pire que le mal lui-même.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Bangladesh

PLÉBISCITE LE 30 MAI

Le président Ziaur Rahman entend promouvoir un modèle libéral de redressement économique

Appelée à répondre, lundi 30 mai, par référendum (ou plébiscite) à la question : « Voulez-vous du général Zinar Rahman comme président et approuvez-vous sa politique ? », la population du Bangladesh a tranché comme il fallait s'y attendre.

Le général lui-même s'est montré « surpris » par l'ampleur de sa victoire : près de 99 % de « oui ». Officier d'un abord assez froid, porté au pouvoir par de jeunes soldats nationalistes, en novembre 1975, le général Ziaur Rahman était devenu légalement chef de l'Etat après l'effacement, en avril, du président A.M. Sayem. Commandant les forces armées, il détenait déjà en fait la réalité du pouvoir. Mais il souhaitait être consacré par un vote de confiance populaire, ayant reporté à la fin de l'année prochaine l'élection d'une Assemblée nationale. Le jeune président — il a quarante et un ans — s'est ainsi donné le temps de consolider son emprise sur le pays et, peut-être, de créer son propre parti.

Après la période d'instabilité et de gabegie qui suivit l'indépendance, sous le régime de Mujibur Rahman, le Bangladesh connaît un certain redressement économique, qui s'accompagne, il faut le dire, d'une mise en sommeil de la vie politique. Bien qu'une vingtaine de groupes politiques aient été reconnus, les partisans des deux anciens régimes sont, pour la plupart, en prison. La ligue Awami, le mouvement qui mena la lutte pour l'indépendance, se relève difficilement de l'élimination physique de ses principaux dirigeants, et notamment de M. Mujibur Rahman.

M. Moshtaque Ahmed, conservateur rigoriste et pro-occidental, qui dirigea le pays aux côtés des assassins du « père de la nation », d'août à novembre 1975, condamné pour corruption, est en prison. Il en va de même des nationalistes « purs et durs » qui, en mettant en avant le général Ziaur Rahman, espéraient infléchir sa politique dans un sens révolutionnaire.

Aussi est-ce dans l'espoir d'une libéralisation politique que la plupart des formations se sont prononcées en faveur du « oui ». Mais l'heure n'est pas aux jeux politiques. Le référendum s'est déroulé sous la loi martiale, dont le général Ziaur Rahman est l'administrateur principal, et le droit d'expression des adversaires du régime a été singulièrement limité. L'hypothèse d'une victoire du « non » n'avait, semble-t-il, même pas été envisagée par les autorités, qui ont, en revanche, tout mis en œuvre pour encourager la population à se rendre aux urnes. La participation électorale n'en a pas moins semblé anormalement forte — 80 % — pour un pays essentiellement rural.

La politique économique élaborée par des technocrates, que les Bengalais étaient également appelés à approuver, s'inspire, quant à elle, des conseils donnés par certains spécialistes étrangers, et notamment ceux de la Banque mondiale. Elle vise à sortir le pays de sa misère en donnant la priorité au développement agricole et en tendant à l'autonomie alimentaire. De bonnes récoltes ont, pour l'instant, éloigné le spectre de la disette. Plus sérieusement administré que par le passé, le jeune Etat, comparé naguère par M. Kissinger à un « *panier vide* », inspire aujourd'hui une plus grande confiance aux donateurs, et, en premier lieu, aux Etats-Unis. Les investisseurs, nationaux et étrangers, sont encouragés par une politique résolument libérale. C'est, en fait, l'exemple de l'Indonésie, de la Thaïlande ou de la Corée du Sud que Dacca essaye de suivre. Le succès de cette politique implique une stabilité politique et la légitimation d'un régime né à l'issue de troubles sanglants.

En politique étrangère, après l'abandon de l'axe Dacca-Moscou-New-Delhi, le général Ziaur Rahman s'est rendu, il y a quelques mois, à Pékin et a noué des relations plus étroites avec la Chine. Le P.C. prochinois soutient ouvertement le régime, tandis que la chute de Mme Gandhi a favorisé une amélioration des relations avec l'Inde. Sur ce front aussi la stabilité, et notamment la mise en sourdine de la querelle entre les deux pays à propos du partage des eaux du Gange, est l'une des conditions du redressement intérieur.

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

L'« ONCLE HUA » ET LES TROIS ORPHELINES

Pékin (A.F.P.). — Un article publié mardi 31 mai par la presse chinoise révèle que le président Hua Kuo-feng a « délivré de la misère » trois orphelines en 1951, alors qu'il était secrétaire du parti et commissaire politique des forces armées près de Shaoshan, ville natale de Mao Tse-toung. Il leur avait alors donné son nom, avait sauvé l'une d'elles de la cécité et s'était occupé de leur éducation.

Ces faits sont rapportés à l'occasion de la Journée internationale des enfants célébrée le 1er juin. Les journaux de Pékin, et en particulier « le Quotidien du peuple » ont publié, en première page, un récit dans lequel sont mises en relief la tendresse toute paternelle, la bonté et la générosité du futur président Hua. Ses trois protégées l'appellent affectueusement « oncle Hua » ; deux sont aujourd'hui ouvrières et la troisième est paysanne. Elle lui ont adressé une lettre conjointe de félicitations au lendemain de l'arrestation du « gang des quatre », en octobre 1976, rapport « le Quotidien du peuple ».

DIPLOMATIE

En réponse au « New York Times »

PARIS DÉMENT AVOIR MODIFIÉ SON ATTITUDE SUR LE CONTRAT NUCLÉAIRE AVEC LE PAKISTAN

Les porte-parole du Quai d'Orsay et du département d'État ont démenti ce mercredi 1er juin une information du *New York Times* (reproduite par l'*International Herald Tribune*), selon laquelle la France « *retarde* » la livraison au Pakistan d'une usine de retraitement de l'uranium.

Les Etats-Unis, depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, ont fait pression sur la France et l'Allemagne fédérale pour qu'elles renoncent à livrer au Pakistan et au Brésil de telles usines, que les Américains jugent potentiellement dangereuses.

La France a décidé qu'une fois exécuté le contrat pakistanais, elle ne livrerait plus de telles installations dans les circonstances présentes. Flora Lewis écrit dans le *New-York Times* qu'au cours de leur entretien de lundi M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, aurait dit au secrétaire d'État américain, M. Vance, que la France n'avait pas livré au Pakistan, à la date prévue, et « *ne fournirait pas pour le moment* » des plans importants concernant cette installation.

« Ni retard, ni ajournement ni rien d'autre... »

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré mercredi matin que cette question n'avait pas été évoquée par MM. de Guiringaud et Vance, et que la politique française concernant le contrat pakistanais était « *inchangée* ».

M. Hodding Carter, porte-parole de M. Vance (qui se trouve à Paris pour la conférence Nord-Sud), a déclaré que M. de Guiringaud n'avait mentionné « *ni un retard* (dans les livraisons au Pakistan), *ni un ajournement, ni rien d'autre* ».

L'article du *New York Times* précisait que la France n'annule pas officiellement son contrat avec le Pakistan, mais que, compte tenu notamment des incertitudes politiques qui règnent dans ce pays, elle aurait décidé de ne pas livrer à ses partenaires pakistanais certains plans, en particulier ceux de la « cisaille » qui découpe en tronçons les barres de combustible irradié. Selon certaines informations, il semblerait que des difficultés avec les Pakistanais seraient apparues du fait que, au contraire de ce qui était entendu, Saint-Gobain-Techniques nouvelles, fournisseur des plans, n'aurait pas fait, en début d'année, à la date prévue, de propositions au Pakistan pour la livraison de la « cisaille ».

Saint-Gobain-Technique nouvelles a construit en France l'usine de retraitement de la Hague. Cette firme, qui appartient au groupe Saint-Gobain, doit prochainement passer sous le contrôle du Commissariat à l'énergie atomique.

M. de Guiringaud s'est entretenu pendant deux heures avec son collègue algérien

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a reçu, mardi 31 mai, en fin d'après-midi, pendant près de deux heures, son collègue algérien, M. Bouteflika. La conversation, indique-t-on de source officielle française, a porté sur les grandes questions internationales et l'ensemble des problèmes franco-algériens. On peut présumer cependant que le sort des Français enlevés le 1er mai en Mauritanie par le Polisario (Mouvement sahraoui soutenu par l'Algérie) a été plus particulièrement évoqué.

M. de Guiringaud s'étant déclaré « *scandalisé* » des propos tenus à Alger par M. Kanapa, du bureau politique du P.C.F., accusé d'avoir « *ignoré* » l'assassinat de deux Français et la prise d'otages par le Polisario (*le Monde* du 1er juin), *l'Humanité* écrit ce mercredi :

« *(...) Le gouvernement français est jusqu'ici resté sourd aux offres de bons offices faites par le gouvernement algérien pour aider à établir des contacts directs avec les forces sahraouies. (...) Le parti communiste français affirme que le gouvernement a les moyens de régler le problème et que, si le souci humanitaire prime réellement, ce n'est pas sur la place publique qu'il sera réglé.*

» *Les travailleurs estimeront l'attitude du P.C.F. infiniment plus responsable que celle de M. de Guiringaud qui continue à faire du bruit. Ce qui d'ailleurs conduirait à penser qu'il est plutôt animé par des considérations de petite politique. Le scandaleux c'est l'irresponsabilité avec laquelle M. de Guiringaud traite cette douloureuse affaire.* »

Le secrétariat national du P.S.U. et une délégation du Polisario, conduite par M. Aimi Sayed, se sont rencontrés mardi à Paris. Les deux délégations — indique une déclaration commune — veulent « *faire connaître la nature du juste combat que mène le peuple sahraoui contre l'agression marocaine et mauritanienne. Elles ont condamné la politique française en Afrique du Nord-Ouest qui soutient les forces réactionnaires locales et qui se situe dans le cadre de la politique générale de l'impérialisme en Afrique* ».

Mardi, à la conférence de Genève sur le droit humanitaire, le délégué français, dans une déclaration écrite, a exprimé « *son indignation* » à propos de la prise d'otages en Mauritanie. A l'occasion de la discussion de l'article interdisant les prises d'otages, le gouvernement français souligne que cette règle représente « *un minimum d'humanité* » et « *doit être respectée en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance* ».

● A OTTAWA, le chef de l'Etat mauritanien, venu assurer la coprésidence d'une réunion du « *Club des amis du Sahel* », a affirmé une nouvelle fois qu'il ne négocierait pas avec le Front Polisario. M. Ould Daddah doit faire une escale de deux jours à Paris, les 1er et 2 juin, avant de regagner Nouakchott. Il déjeune ce mercredi à l'Elysée.

DEVANT LE GRAND-ORIENT DE FRANCE, M. CHEYSSON CRITIQUE LA POLITIQUE AFRICAINE DES ÉTATS-UNIS ET DE L'U.R.S.S.

M. Claude Cheysson, commissaire de la Communauté européenne, invité par le Grand-Orient de France, a notamment déclaré au cours d'un débat organisé par cette obédience maçonnique sur le thème des relations euro-africaines : « *Les accords de Lomé ne peuvent être qu'un début. Il faut aller au-delà, et que s'établisse solidement le triangle Afrique, pays arabes, Europe face aux très grandes puissances que sont les blocs des U.S.A. et de l'U.R.S.S...*

» *La Communauté européenne travaille aux solutions à moyen et à long terme sans vouloir se substituer aux Etats, car il n'y » aura jamais de gouvernement de l'Europe.* »

En conclusion, M. Cheysson a dénoncé l'attitude des Américains et des Russes « *qui, ne voulant plus s'affronter dans des endroits considérés comme stratégiques, choisissent de s'opposer en Afrique indirectement, sans que jamais on puisse prévoir dans quel camp ils se placeront* ».

La visite du prince Fahd

L'ARABIE SAOUDITE AIDERA DJIBOUTI APRÈS L'INDÉPENDANCE DU T.F.A.I.

Les entretiens du prince Fahd, prince héritier et vice-président du conseil d'Arabie saoudite, mardi 31 mai, avec le président de la République ont permis de souligner l'« *excellence* » des relations entre les deux pays et de constater les « *suites positives* » du voyage de M. Giscard d'Estaing à Ryad, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Lecat.

Les conversations ont porté sur le règlement de paix au Proche-Orient, l'énergie, la conférence Nord-Sud, l'Afrique, et, plus particulièrement, la situation au Zaïre et l'accession de Djibouti à l'indépendance. Le prince Fahd a confirmé l'intention de son gouvernement d'accorder une aide économique au nouvel Etat afin de lutter contre le sous-emploi, a indiqué M. Lecat.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Pour M. Carter

L'AMITIÉ AVEC CUBA EST LE « BUT ULTIME » DES NÉGOCIATIONS EN COURS

Plains (Georgie) (*A.P., Reuter*). — Le président Carter a révélé mardi 31 mai qu'il avait fait parvenir un message à M. Fidel Castro dans lequel il exprimait le vœu de parvenir à restaurer des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba. Il a dit encore qu'il avait reçu une réponse courtoise du dirigeant cubain. « *Nous progresserons aussi vite qu'ils le voudront. Tout dépendra d'eux* », a précisé M. Carter, qui a ajouté que l'amitié avec Cuba était le « *but ultime* » des discussions en cours même si de nombreuses divergences subsistent. Le président des Etats-Unis a réaffirmé cependant son inquiétude à propos des violations de droits de l'homme à Cuba où se trouvent, selon lui, vingt mille prisonniers politiques.

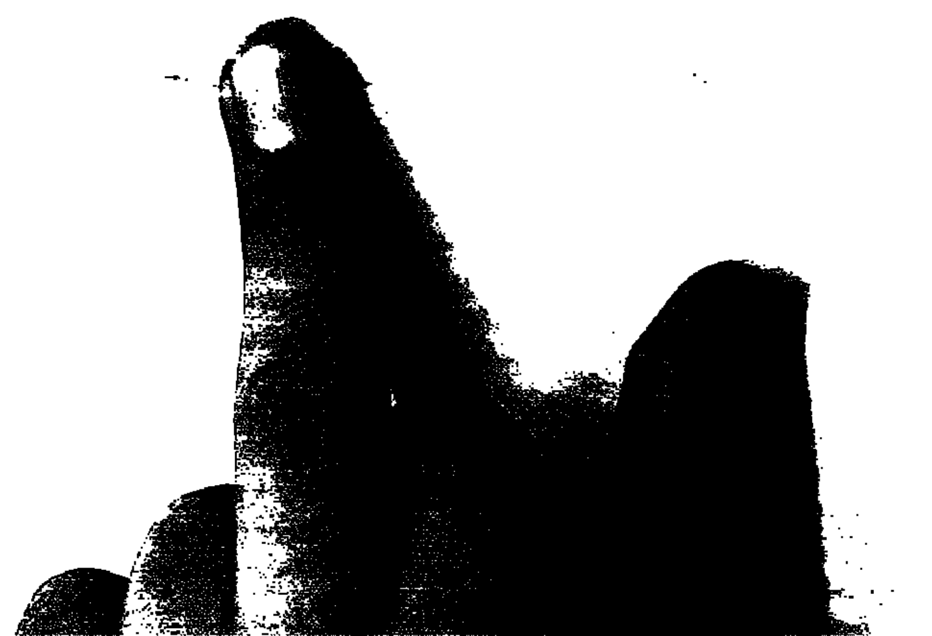
Les négociations qui se poursuivent à New-York entre représentants des deux pays semblent progresser. Des diplomates « *de rang moyen* » pourraient être bientôt échangés sans que soient encore rétablies formellement les relations diplomatiques dans leur intégralité. Des fonctionnaires du département d'Etat pourraient ainsi être hébergés par l'ambassade helvétique à La Havane, tandis que des représentants cubains s'installeraient à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Washington.

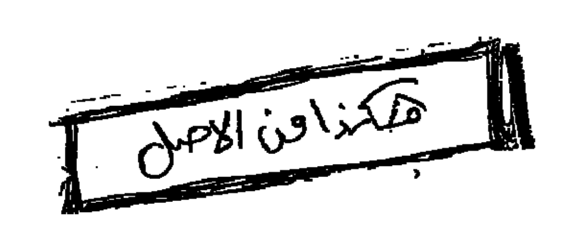
Guatemala

L'AMBASSADEUR DU SALVADOR A ÉTÉ LIBÉRÉ

Guatemala (A.F.P., Reuter). — L'« Armée de guérilla des pauvres », un mouvement d'extrême gauche, a libéré, mardi 31 mai, le colonel Eduardo Casanova, ambassadeur du Salvador au Guatemala, qu'elle avait enlevé dimanche dans la capitale guatémaltèque. Les ravisseurs ont estimé que leurs exigences étaient satisfaites après la lecture d'un de leurs communiqués lundi, lors de la séance inaugurale de la dix-huitième assemblée générale de la Banque inter-américaine de développement.

Le colonel Casanova a été retrouvé les yeux bandés dans la banlieue de la capitale. Il avait été légèrement blessé au pied par balle et avait reçu un coup sur la tête au moment de son enlèvement.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

Pour M. Carter

L'AMITIÉ AVEC CUBA EST LE « BUT ULTIME » DES NÉGOCIATIONS EN CO…

Guatemala

L'AMBASSADEUR DU SALVADOR A ÉTÉ LIBÉRÉ

AMÉRIQUES

Jamaïque

Un nouveau régime de type cubain va-t-il s'instaurer dans les Caraïbes ?

Un régime de style cubain peut-il s'implanter en Jamaïque, ancienne colonie britannique indépendante depuis 1962, et dont la population, en majorité noire, dépasse deux millions d'habitants ? Les Etats-Unis se posent la question. Selon « Newsweek », des appareils cubains auraient récemment débarqué des hommes et du matériel destinés au parti de M. Michael Manley, l'actuel premier ministre, qui ne fait pas mystère de ses options « tiers-mondistes », « socialistes » et « anti-impérialistes ». Selon certaines informations, la C.I.A. tenterait, d'autre part, de « déstabiliser » le régime au profit d'une opposition « travailliste », mais résolument « pro-occidentale ».

De façon significative, c'est par la Jamaïque que Mme Rosalynn Carter, épouse du président des Etats-Unis, a commencé, lundi 30 et mardi 31 mai, sa tournée en Amérique du Sud, avant de se rendre au Costa-Rica.

De notre envoyé spécial

Kingston. — La *« question cubaine »*, toujours chaude en Jamaïque pour des raisons évidentes de proximité (150 kilomètres séparent les deux îles), semble brûlante si l'on en juge par la réaction de certains hauts responsables. Le journaliste de passage a la nette impression qu'il commet un impair s'il interroge trop longuement à ce sujet des membres du gouvernement. En revanche, l'opposition est intarissable...

Qu'est-ce qui empêche donc M. Fidel Castro de venir recevoir quelques bouquets de fleurs des mains de jeunes jamaïquaines dans l'école José Marti, entièrement construite avec des matériaux et par des techniciens cubains, près de Kingston, et qui a été ouverte en décembre 1976 ? Il est difficile de croire que c'est l'état d'urgence proclamé en Jamaïque le 19 juin 1976 à la suite d'affrontements politiques meurtriers, et toujours en vigueur, qui est la cause réelle, ou unique, de cet ajournement.

« Cuba est notre voisin et appartient comme nous au tiers-monde. C'est aussi notre ami, non seulement en paroles, mais en actions, et un pays qui a une expérience très riche de lutte contre l'impérialisme et pour le développement », explique en souriant dans son bureau climatisé, simple cube posé comme un jeu de construction dans les jardins du premier ministre, M. Arnold Bertram, ministre de l'information et de la culture, et principal représentant de la tendance pro-cubaine dans le gouvernement *formé* après les élections de décembre. *« Cuba a bâti son système à la suite d'une révolution, et nous par des élections. C'est une des nombreuses différences qui existent entre nous... Ce que nous voulons avant tout, c'est l'indépendance économique*, poursuit M. Bertram, *et pour cela nous faisons une stricte différence entre l'aide gratuite et le commerce. Cuba (et d'autres pays) nous fournit la première, qui est d'ordre politique. En revanche, nous faisons du commerce avec n'importe quel pays, les Etats-Unis par exemple, sans aucune considération politique ou idéologique, quand cela est rentable pour nous... »*

Très grand, l'air de ne jamais savoir où sont ses papiers, avec la gaucherie d'un étudiant de troisième cycle qui ne *serait pas* entièrement convaincu que sa thèse est parfaitement au point, M. Bertram est, aux dires de certains, l' « idéologue doux » du *clan* pro-cubain au sein du gouvernement.

Le premier ministre et ses « jeunes turcs »

En revanche, M.D.K. Duncan, très jeune également, qui s'est choisi le titre, très nouveau dans la vie politique de l'île, de « ministre de la mobilisation nationale », jouerait plutôt, au sein de la nouvelle équipe gouvernementale, le rôle de propagandiste « dur » d'un certain « castrisme » jamaïquain. Son vocabulaire très « militant », son béret noir, ses lunettes foncées et sa barbe semblent, en outre, venir tout droit d'un folklore en voie de disparition aux Etats-Unis, mais encore d'actualité dans les Caraïbes : celui des Panthères noires.

M. Duncan insiste sur la nécessité de développer la « conscience politique » chez les jeunes dans des discours qui ne sont pas sans rappeler ceux dans lesquels M. Fidel Castro exaltait l'espoir de *voir naître un « homme nouveau »* à travers des expériences telles que l'île des Pins, où la jeune génération cubaine était censée se gouverner et *s'éduquer* elle-même. Une circulaire envoyée par M. Duncan, il y a quelques semaines, invitant les écoliers à participer à l'élaboration d'un *« plan de production nationale »* a d'ailleurs suscité une réaction assez vive du ministre de l'éducation, M. Eric Bell, qui a exprimé le souhait qu'on modère quelque peu la fougue de son jeune collègue...

Certains, remarquant que M. Michael Manley ne se montre plus guère, vont jusqu'à imaginer que le premier ministre est « prisonnier » de ces « jeunes Turcs » pro-cubains entrés au gouvernement après qu'ils eurent aidé à remporter les élections du 15 décembre dernier. En fait, M. Manley, bien qu'assez fréquemment malade, et passant de l'enthousiasme à la dépression, semble tenir solidement les rênes du pouvoir. Il utilise habilement ses jeunes ministres, admirateurs de Cuba. Il a compris que le cœur de l'île était avec lui quand il fustigeait au nom du « socialisme » et d'un « nouvel ordre économique international » les sociétés multinationales basées aux Etats-Unis qui pillent le tiers-monde. Lui-même, rompu à la rhétorique des meetings syndicaux, connaît le pouvoir du verbe vengeur.

Mais le premier ministre sait aussi — quand il le faut — prendre ses distances. C'est vraisemblablement ce qu'il fait actuellement avec Cuba, malgré les protestations officielles d'amitié, tandis qu'il tente, pour des raisons d'abord économiques, de renouer le dialogue, quelque peu interrompu, avec les Etats-Unis. Dans ce balancement subtil entre le premier Etat communiste d'Amérique latine qui fascine une partie *de sa jeunesse et le* « grand voisin » nord-américain, principal fournisseur de la Jamaïque, M. Manley utilise peut-être à leur insu ses « jeunes Turcs ».

Il faudrait, en outre, remettre à leur juste place certaines affirmations de *Newsweek*. Le trafic aérien « incontrôlé » avec Cuba, s'il a réellement existé, a en tout cas cessé à l'aéroport international Norman-Manley (qui tire son nom d'un dirigeant politique et syndical vénéré, père du premier ministre). On peut se demander si certains n'ont pas été enclins à voir trop vite du matériel de propagande ou des agents des services secrets cubains là où il n'y avait que des panneaux de bois préfabriqués pour l'école de José-Marti ou des ingénieurs agronomes.

L'ambassade de Cuba à Kingston, située dans un immeuble moderne et protégée par des systèmes électroniques, n'est pas pour *autant une « forteresse »*. Elle ressemblerait plutôt à un ensemble immobilier estival (ne comporte-t-elle pas une piscine ?), *ce qui était d'ailleurs* sa destination première avant que le bâtiment — jamais habité — soit racheté par les Cubains en 1976. *Elle est d'ailleurs singulièrement* déserte. Le personnel diplomatique ne comprend *officiellement* que dix personnes. Il faut y ajouter *quinze médecins « coopérants »* qui travaillent dans un hôpital situé loin de la capitale, à Savanna-La-Mar, et quelques experts qui étudient l'implantation de « mini-barrages » destinés à l'irrigation et à la lutte contre la pénurie d'eau potable, *particulièrement sensible* à Kingston. Cette année, les deux cent cinquante techniciens cubains (le plus fort chiffre jamais atteint) *qui ont construit l'école José-Marti* et les six premiers « mini-barrages » sont tous repartis au début de 1977. On confirme, d'autre *part, de source sûre*, qu'il n'y a jamais eu d'instructeurs cubains dans l'armée et la police jamaïquaines.

La « question cubaine » est le cheval de bataille d'une opposition découragée par sa défaite *électorale de décembre dernier*. Le Parti national du peuple (P.N.P.) de M. Manley a obtenu quarante-huit sièges au Parlement, et le Parti travailliste jamaïcain (J.L.P.), unique formation d'opposition, douze. La morosité des « travaillistes » a encore été accentuée par le résultat des élections locales du 8 mars, où le parti gouvernemental a obtenu deux *cent soixante sièges et l'opposition* trente et un. *« Les deux dernières élections ont été scandaleuses d'un bout à l'autre »*, *commente* amèrement M. Seaga, leader de l'opposition, dans son bureau climatisé du quartier d'affaires de Kingston, *« les enfants de douze ans et les morts votent. Certains militants du P.N.P. votent dix fois. Nos militants sont accueillis à coups de feu quand ils veulent contrôler la régularité des opérations »*.

On sent une immense lassitude chez cet homme d'origine libanaise, au teint très clair (ce fait n'est pas négligeable à la Jamaïque, où la population est noire à 98 % : M. Manley est lui-même un métis très clair, tandis que les jeunes ministres pro-cubains ont une couleur et des traits plus nettement africains). *« Sans assainissement des mœurs électorales, nous allons inexorablement vers le système de parti unique*, poursuit M. Seaga. *M. Manley souhaite maintenir l'apparence de la démocratie, avec le rituel parlementaire et les libertés, mais les gens du P.N.P. sont littéralement « saouls de » pouvoir »* (« drunken with power ») *et ne se soucient même plus des apparences... »*

Le leader de l'opposition est également sensible à ce qu'il appelle *« la chute libre de l'économie »*. *« La Jamaïque avait des réserves évaluées à 157 millions de dollars en 1972* (dernière année du pouvoir des travaillistes). *Elle a, aujourd'hui, une dette de 190 millions de dollars envers les autres pays et les organismes monétaires internationaux*, explique-t-il. *Le taux de croissance de l'économie est négatif depuis 1973... Le chômage touche maintenant des catégories telles que les petits employés, qui étaient jusqu'alors épargnées... Regardez autour de vous, il n'y a pratiquement plus de constructions nouvelles... »* (les lotissements sociaux, à l'architecture souvent audacieuse, avaient constitué une des réussites du J.L.P.).

Le soutien des jeunes et des pauvres

On aurait tort cependant d'oublier que les jeunes, les ouvriers agricoles et le prolétariat urbain appuient massivement M. Michael Manley. Ces groupes ne sont apparemment pas choqués par les incontestables *« irrégularités »* électorales. Le parti de M. Manley est plus proche des préoccupations de nombreux jamaïquains, y compris paradoxalement des chômeurs, que celui de M. Seaga. L'éducation et la médecine gratuites, le développement de la Sécurité sociale, une certaine fierté « noire » retrouvée comptent vraisemblablement plus — pour la grande majorité du peuple — que la question du bipartisme ou que l'appel aux sentiments anticommunistes.

Le tort de M. Seaga a sans doute été — outre celui d'être Blanc — d'avoir axé sa campagne sur des thèmes nationalistes, qui *n'éveillent plus guère d'écho, et de* négliger les problèmes sociaux. La force des travaillistes jamaïquains, quand M. Shearer, était leur leader (il pourrait d'ailleurs faire son retour sur la scène politique), était de s'appuyer sur un syndicat, le « BITU ». M. Seaga a *négligé ce ressort* alors que M. Manley a utilisé à fond « son » syndicat, le N.W.U.

Disposant d'un grand capital de *confiance populaire, plus libre* de ses mouvements qu'on ne le croit généralement vis-à-vis de la gauche « pro-cubaine » de son *parti, M. Manley, dont l'audience* est grande dans le tiers-monde, est incontestablement un leader « charismatique » porté par des *convictions personnelles et une* intégrité sans faille. Il doit cependant encore faire la preuve que son *« socialisme démocratique »* a *emprunté à ses principaux modèles*, la Grande-Bretagne et Cuba, ce qu'ils ont de meilleur, et non ce qu'ils ont de pire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EUROPE

Pologne

Le chef du gouvernement s'inquiète des insuffisances du marché

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Contrairement à leurs espoirs, les dirigeants polonais *sont obligés de constater que la situation économique* de leur pays continue de rester difficile. Dans un discours prononcé devant la Diète le lundi 30 mai et publié mardi, M. Jaroszewicz, chef du gouvernement, n'a pas caché ses préoccupations.

Les points noirs relevés par M. Jaroszewicz sont les mêmes que ces dernières années : le marché restant insuffisamment approvisionné, la demande continue d'être supérieure à l'offre, et cela en dépit d'importations accrues de viande et d'investissements supplémentaires (plus de 10 milliards de zlotys cette année) dans les industries de biens de consommation. Le marché doit recevoir, en 1977, en plus des biens prévus par le plan, des marchandises d'une valeur de 3,3 milliards de zlotys.

Cet effort reste insuffisant pour rétablir l'équilibre en raison de l'explosion des revenus. Ceux-ci ont augmenté, depuis le début *de l'année, de 14 %, alors que* le plan prévoyait une progression de *6,3 %. Ce dépassement des* prévisions est dû, pour une part, à la combativité ouvrière et, pour une autre part, à la situation du marché de l'emploi, caractérisée par un manque de main-d'œuvre. M. Jaroszewicz *s'est* toutefois élevé contre cet état de choses, et il a déclaré qu'il fallait *« s'opposer fermement à certaines irrégularités dans la politique de l'emploi et dans la gestion du fonds de salaires ».*

Le second sujet de préoccupation du chef du gouvernement polonais est le bâtiment. Selon M. Jaroszewicz, le plan en ce domaine est fort loin d'être réalisé depuis le début de l'année. Cette constatation est d'autant plus embarrassante que le parti a fait de la construction accélérée de logements l'un de ses chevaux *de bataille dans* la *lutte* pour l'élévation du niveau de vie de la *population. La question doit figurer* à l'ordre du jour du comité central, qui se réunira la *semaine* prochaine.

Enfin, le chef du gouvernement a insisté sur les insuffisances dans le domaine de l'exportation. Les prévisions concernant les pays capitalistes n'auraient été réalisées qu'à 25 % environ au cours des quatre premiers mois *de l'année. M. Jaroszewicz s'est* plaint des obstacles contingentaires *et douaniers mis par* les pays occidentaux au commerce avec la Pologne et a remarqué que le faible essor de l'activité économique en Europe de l'Ouest n'aidait pas à stimuler les exportations de son pays vers cette région. Il a toutefois lancé une mise en garde à ses partenaires occidentaux : si ceux-ci, a-t-il dit, ne font pas l'effort d'acheter davantage à la Pologne, son gouvernement se verra contraint de procéder à une réduction des importations en provenance de l'Ouest. Il a déjà laissé entendre que les importations devraient être maintenant « rationalisées ».

« Désintégrer la société »

M. Jaroszewicz a fait une allusion à la situation politique *intérieure*. Il a noté l'existence de certaines tentatives *visant, selon* lui, *« à désintégrer la société »*. Il ne s'est pas référé expressément à la grève de la faim des onze puis des quatorze personnes enfermées depuis une semaine dans une chapelle de l'église Saint-Martin, à Varsovie, pour demander la libération des ouvriers emprisonnés il y a un an et à celle de neuf membres du comité de soutien aux travailleurs. Commencé le 24 mai, le mouvement s'est terminé comme prévu dans la soirée du mardi 31 mai. Mais, après un examen médical, le groupe a préféré passer la nuit dans le cloître attenant à l'église.

Cette action a été vivement critiquée dans la presse. *Plusieurs* commentateurs ont accusé les grévistes de vouloir envenimer les relations entre l'Eglise et l'Etat. Le journal à grande diffusion *Zycie Warszawy* s'est particulièrement distingué dans cette campagne, accusant les grévistes de la faim d'être des *« terroristes »*. Mardi, l'Union des écrivains polonais a fait savoir qu'elle était intervenue auprès de la direction du parti pour demander la mise en liberté de M. Jean-Joseph Lispki, historien de la littérature et l'un des principaux membres du comité de soutien, actuellement détenu.

MANUEL LUCBERT.

Union soviétique

M. JIVKOV QUALIFIE M. BREJNEV DE « LEADER DE L'ÉTAT »

(De notre correspondant.)

Moscou. — On estime de plus en plus *probable à Moscou* qu'après l'élimination de M. Podgorny M. Brejnev se verra conférer le titre de chef de l'Etat. Il y a peu de chances *cependant que ce cumul des* fonctions de chef du parti communiste et de l'Etat soviétique soit inscrit en clair dans le projet de nouvelle Constitution qui doit être rendu public samedi prochain 4 juin ; la nouvelle *loi fondamentale prévoirait* plutôt la création d'un Conseil d'Etat destiné à remplacer l'actuel présidium du Soviet suprême.

M. Jivkov, qui dirige, lui, le parti *communiste et l'Etat* bulgare » et l'ordre de Dimitrov, à visite officielle en U.R.S.S., a qualifié, à deux reprises, le secrétaire général du parti *communiste* soviétique de *« leader du parti et de l'Etat ».* M. Jivkov a *utilisé la formule* lundi soir au cours du dîner offert en son honneur au Kremlin, et mardi durant une cérémonie au cours de laquelle *M. Brejnev lui a remis l'ordre* de Lénine et le titre de Héros de l'Union soviétique. L'expression utilisée par M. Jivkov n'est cependant pas nouvelle : lui-même *y avait déjà eu recours* en décembre dernier lorsqu'il s'était rendu à Moscou pour *remettre* à M. Brejnev le titre de « Héros de la République bulgare » et l'ordre *de Dimitrov*, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du secrétaire général du parti communiste soviétique. — J. A.

Portugal

M. Soares relance le dialogue avec les travailleurs

De notre correspondant

Lisbonne. — Les présidents du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du parti social démocrate (P.S.D.) devaient se rencontrer une nouvelle fois ce mercredi 1er juin. Une semaine auparavant, ils avaient décidé de conjuguer leurs efforts afin d'obliger le P.S. à entrer dans une *« majorité présidentielle »*, constituée par les trois partis ayant appuyé en juin 1967 la candidature du général Eanes à la présidence de la République.

Entre les deux réunions, les positions se sont durcies de part et d'autre. Dans une déclaration à la presse, M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, et un des principaux *conseillers* de M. Soares, *s'est* insurgé contre le caractère *« anticommuniste »* qu'auraient revêtu les conversations P.S.D.-C.D.S. *Deux jours plus tard*, ce *même* dirigeant socialiste a dénoncé au cour d'un meeting, *« le regroupement des forces de droite qui cherchent à prendre leur revanche sur le 25 avril »*. Nous sommes capables *« de mettre en déroute le putschisme de droite comme nous l'avons fait du putschisme de gauche »*, a également déclaré M. Alegre.

Le P.S. est-il en train de changer de stratégie face aux tentatives de rapprochement des deux partis situés à sa droite ? Il y a quelques *indications en ce sens*. Le 30 mai, le secrétaire général du parti *lui-même* a mis en garde les ouvriers d'une cimenterie de la banlieue de Lisbonne contre *« l'avance de la droite et de l'extrême droite qui réclament le retour au passé »*. M. Soares a invité les travailleurs à vaincre *« une tendance à exacerber les conflits idéologiques et sociaux des dernières années »*, afin de trouver *« dans le dialogue avec le gouvernement »* les solutions permettant le redressement économique du pays, *« étape essentielle pour la construction du socialisme. »*

D'autre part, les déclarations de guerre socialistes contre l'Intersyndicale ont subitement baissé d'intensité. En une semaine, M. Soares s'est entretenu à deux reprises avec les représentants de la centrale unique. Ceux-ci lui ont soumis un cahier de revendications approuvé par le congrès des syndicats au mois de janvier dernier. *Une autre réunion* est déjà prévue. Le *« bon climat »* des *négociations* a *amené* l'Intersyndicale à renoncer à la *« journée de lutte »* qui était annoncée pour le 16 juin. Dans la délégation reçue par le premier ministre figurait M. Kalidas Barreto, ancien député du P.S. à l'Assemblée constituante, dont l'exclusion du parti avait été réclamée, encore récemment, par les milieux les plus hostiles à la collaboration avec les communistes dans le domaine syndical.

D'autre part, deux membres du gouvernement présidé par M. Mario Soares ont donné leur démission le 31 mai. Il s'agit de MM. Paulo Mendo et du lieutenant-colonel Hugo Rocha, respectivement secrétaire d'Etat à la santé et sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. Aucune raison officielle n'a été donnée pour justifier ces départs — dont rien ne prouve qu'ils soient liés aux actuelles difficultés du gouvernement socialiste.

JOSÉ REBELO.

Irlande du Nord

LE MOUVEMENT DES FEMMES POUR LA PAIX DEMANDE AUX EXTRÉMISTES DE RENDRE LEURS ARMES

(De notre correspondant.)

Belfast. — *Le Mouvement des femmes pour la paix a lancé, mardi 31 mai, une campagne de « démilitarisation » et demande aux groupes paramilitaires des deux camps de rendre leurs armes.*

Dans un communiqué, l'organisation pacifiste, fondée en août 1976, a annoncé qu'au cours des trois prochains mois elle accueillera tous les renseignements concernant les caches d'armes des activistes. Au besoin, les membres des comités pacifistes sont prêts à remettre eux-mêmes ces armes aux autorités. Cette initiative du Mouvement de la paix a été critiquée par les « ultras » protestants qui y voient une forme d'armistice. Mais la police l'a accueillie favorablement.

Les « Peace people » ont indiqué que les extrémistes qui poursuivraient au-delà du mois de septembre leurs activités criminelles ne devraient plus être protégés par leur famille ou leur communauté. Ce qui revient à prôner la dénonciation. La déclaration du Peace Movement contient deux autres points importants : le mouvement se prononce en faveur d'une police recrutée par quartier, un projet cher à l'IRA provisoire, et demande le retrait des troupes dans les casernes le plus tôt possible.

Depuis janvier 1977, le Mouvement de la paix a travaillé discrètement à établir des comités de quartiers et a permis à plus de cent personnes d'utiliser ses « routes d'évasion » pour échapper à l'emprise des organisations para-militaires.

Il y a eu plusieurs cessez-le-feu officiels en Ulster depuis 1968. La dernière tentative du Mouvement de la paix a quelque chance dans la mesure où elle exploite la lassitude de la population à l'égard de la violence et des manœuvres d'intimidation, lassitude qui a été démontrée avec éclat par l'échec de la grève protestante du mois dernier.

RICHARD DEUTSCH.

Espagne

Le président des Cortès a présenté sa démission

Environ deux cent mille personnes ont participé, mardi 31 mai, à un meeting organisé à Barcelone par *le Parti socialiste* unifié de Catalogne (P.S.U.C., communiste). M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. d'Espagne, a déclaré à cette occasion qu'il était *partisan*, pour la Catalogne, d'une autonomie égale à celle que lui avait accordée la République.

***D'autre part, M. Miranda, président des Cortès, a présenté* sa démission.**

De notre correspondant

Madrid. — M. Torcuato Fernandez Miranda, président des Cortès, a donné sa démission au roi Juan Carlos le mardi 31 mai *(nos dernières éditions)*. M. Miranda était également président du Conseil du royaume, le plus important organisme consultatif créé par la législation franquiste. Il aurait dû normalement rester à son poste jusqu'en 1981. M. Miranda a *expliqué* qu'il avait démissionné parce que les Cortès constituaient une chambre corporative. Il avait été nommé à leur tête alors que le nouveau Parlement, formé à l'issue d'élections au suffrage universel, sera amené à choisir lui-même son président. Les explications de M. Miranda laissent supposer que le conseil du royaume, organisme *créé par Franco pour* contrôler le roi, sera sans doute dissous.

Dans un communiqué, Juan Carlos a manifesté sa confiance en la personne de M. Fernandez Miranda.

J.-A. N.

LE R.P.R. NE SOUHAITE PAS OUVRIR DE CRISE

M. Barre a participé, *mardi* 31 mai, à l'Assemblée nationale, à la première partie de *la réunion* de quatre heures que le groupe R.P.R. a consacrée, en présence de M. Chirac, à l'examen du projet de loi sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Selon M. Labbé, président du groupe, qui a rendu compte de la réunion, le premier ministre a d'abord pris la parole pendant quarante-cinq minutes. Il a souligné notamment que l'article 2 du projet de loi, qui précise que l'Assemblée européenne ne peut accroître ses pouvoirs, est conforme à l'avis rendu par le Conseil constitutionnel en décembre dernier. Mais il ne peut offrir qu'une garantie politique et non juridique, a ajouté M. Barre.

M. *Debré*, qui a déposé une question préalable contre le projet *de loi, a répondu au premier* ministre en exprimant ce que *M. Labbé a appelé « les positions extrêmes de notre groupe »*. L'ancien premier *ministre* a *rappelé* sa crainte que l'élection de l'Assemblée européenne n'introduise, dans la Communauté, le principe de la supranationalité. Après la réponse de M. Barre — dont M. Chirac, appelé ailleurs, n'a entendu que les derniers mots — M. Couve de Murville a exposé une position qui, selon M. Labbé, pourrait devenir celle du groupe et du mouvement.

« Nous ne sommes hostiles ni à la Communauté européenne ni au suffrage universel, a déclaré l'ancien ministre des affaires étrangères, *et nous n'avons donc pas d'objection de principe contre cette élection. Nous nous demandons seulement en quoi elle accélérera la construction européenne.* » M. Labbé a ajouté que l'article 2 du projet, dont il a tenu à souligner qu'il était dû à l'initiative du R.P.R. et résultait de la négociation menée avec le gouvernement par M. Couve de Murville, devrait comporter *« plus de précisions et de précautions »*.

Les députés du R.P.R. pensaient donc, lors du débat qui doit avoir lieu les 14 et 15 juin (1), proposer des amendements à l'article 2. Ils souhaitent, a indiqué M. Labbé, que le gouvernement aille *« aussi loin qu'il le peut à notre rencontre »*. Le président du groupe veut éviter qu'il n'y ait lors du vote *« d'un côté Michel Debré et quelques députés qui adopteraient une position dite « rigoureuse », de l'autre le reste du groupe, qui prendrait une position « laxiste ». « Notre groupe,* a-t-il ajouté, *veut se prononcer le moment venu d'une façon claire, unanime et gaulliste. »*

Une centaine de députés assistaient à la réunion, selon M. Labbé, qui a vu dans cette participation relativement faible la preuve que *« l'opinion est peu motivée par ce sujet ». « L'idée européenne demeure confuse »*, a poursuivi M. Labbé, qui a cependant ajouté : *« La Communauté économique européenne est utile, et, à bien des égards, la France profite des accords du Marché commun, même s'il ne lui est pas toujours favorable. »*

M. Chirac a clos la réunion en déclarant que le R.P.R. devait se garder de toute attitude *« purement dogmatique »*. *« Nous ne voulons ni ouvrir une crise au sein de la C.E.E. ni créer des difficultés au gouvernement »*, a ajouté le président du mouvement. Le bureau du groupe et le conseil politique du R.P.R. arrêteront leur position le 8 juin, *tout* en laissant leur liberté de vote aux députés.

(1) Et non les 15 et 16 juin, comme indiqué précédemment. M. Barre, en déplacement dans la région Poitou-Charentes les 13 et 14 juin, n'assistera pas à la première journée du débat.

M. JEAN-PIERRE COT (P.S.) INVITE LES PARTIS DE GAUCHE A DÉFINIR UNE POSITION COMMUNE

M. Jean-Pierre Cot, député de la Savoie et délégué du parti socialiste pour la Communauté européenne, a indiqué, mardi 31 mai, que les socialistes *« proposerons à leurs partenaires communistes et radicaux la définition d'une position commune pour le vote du 16 juin »* sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

M. Cot a déclaré que *« le prochain débat sur l'élection directe de l'Assemblée des communautés européennes ne saurait se résumer pour les socialistes à ses seules implications institutionnelles ». (...) « Les socialistes,* a-t-il ajouté, *estiment que la campagne pour l'élection européenne peut être l'occasion pour la gauche française de donner un écho considérable à ses propositions. Dans les conditions actuelles de la crise, dans la perspective d'une arrivée de l'union de la gauche au gouvernement, celles-ci sont de nature à retenir l'attention des travailleurs de toute la Communauté. »*

L'EUROPE DE GRIBOUILLE

par BERTRAND RENOUVIN (*)

L'EUROPE a été, autrefois, un grand rêve pour quelques-uns. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un cimetière de bonnes intentions, la *ruine* grise d'une construction appelée « Communauté économique européenne ». Qui ne voit que l'Europe est une idée qui vieillit mal ? *En mai 1968, dans le grand mouvement de contestation*, dans la recherche ardente d'une autre vie, personne n'a songé à cette Europe qui, pour s'affirmer, aurait pourtant eu grand besoin de la jeunesse. Mais pendant tout un mois de révolution culturelle, les jeunes ne s'intéressèrent pas plus à l'Europe qu'au Palais-Bourbon — *lorsque par hasard un cortège passait devant. L'indifférence est* une terrible sanction. Elle n'est pas moindre huit ans après. Car qui ne constate, aujourd'hui, l'inexistence de l'*Europe économique* ? Elle est morte en 1973 lorsque, en pleine panique pétrolière, huit pays européens coururent se réfugier sous l'aile américaine avant de *mener, chacun pour soi,* le combat contre le chômage et l'inflation. Temps difficiles, dont le souvenir n'est pas dépourvu de quelque nostalgie : *c'était encore l'époque où la France parlait le langage de* l'indépendance et de la dignité.

Mais les autres... Alors, que valait cette « Communauté » qui se désintégrait à la première secousse, qui se soumettait au premier murmure de Kissinger ? Cruelle expérience, que nous ne sommes *pas prêts d'oublier. D'autant plus qu'elle se répète régulièrement :* hier, quatre pays de la « Communauté » choisissaient les Etats-Unis dans le *marché du siècle* et aujourd'hui le Conseil des Neuf décide d'attendre l'entrée en fonctions de M. Carter pour mettre en œuvre une politique de l'énergie. Ainsi va l'Europe américaine.

Ce *bref* constat d'échec rend d'autant plus absurde *l'idée d'élire* le Parlement européen au suffrage universel. Comment ne pas voir *qu'il s'agit d'une fuite en avant* ? Après l'échec de l'Europe militairement intégrée, on a abandonné l'idée de faire une Europe de la peur pour essayer de fonder l'Europe sur l'intérêt matériel. On s'aperçoit *maintenant que l'Europe économique a fait faillite :* l'Europe des consommateurs est une imposture, l'Europe de la croissance est devenue l'Europe du chômage et de l'inflation, et la belle image de l'Europe des peuples cache la dictature des monopoles capitalistes et des « multinationales » américaines, la pollution de régions entières et l'exploitation cynique de millions de travailleurs immigrés.

Et c'est sur les décombres de ces utopies vieillottes et de ces solidarités théoriques qu'on voudrait construire l'Europe politique ? C'est la stratégie de gribouille, appliquée avec une obstination bête. Quelle bêtise, en effet, que de proposer à l'enthousiasme des peuples l'élection d'un... Parlement ! Alors que le système parlementaire a fait lamentablement faillite, en France comme en *Italie. Alors que* ce Parlement sera, chacun le devine, le lieu de bavardages ineptes, de marchandages sordides. Sans parler de la corruption : selon un processus bien connu dans les *systèmes parlementaires nationaux*, l'Europe du Parlement européen sera celle de Lockheed et du général Stehlin.

Cela signifie qu'on va, une fois de plus, s'orienter vers une « construction européenne » qui sera la négation de l'Europe. Pression accrue des intérêts américains, *ruinant* toute idée d'indépendance européenne ; poids toujours plus grand de l'économie allemande, détruisant tout rêve d'égalité dans la prospérité ; *dictature* maintenue des bureaux bruxellois : comment s'étonner que cette Europe-là ne rencontre qu'indifférence ou hostilité ?

Dès lors, peu importe le débat sur la constitutionnalité de la procédure. Il s'agit essentiellement de dire non à une absurdité politique qui aboutirait à poser un cadre désuet sur les tristes réalités de l'Europe capitaliste et américaine. Il s'agit de dire non à une folie institutionnelle, qui se traduirait par la cacophonie des intérêts économiques, sociaux, nationaux et partisans. Il s'agit de dire non à un processus qui risque de conduire la France à de nouveaux abandons de souveraineté, une fois établie la « légitimité » formelle du Parlement européen.

Ce non à l'Europe capitaliste et américaine, il faut le crier sans tarder, *au lieu de se perdre dans des arguties juridiques et dans des* considérations tactiques. Car plus le cri sera fort, plus l'esthète désinvolte, qui habite en ce moment l'Elysée, sera tenté d'abandonner la partie.

D'où la nécessité d'un front de tous les patriotes soucieux de *résister à l'Europe capitaliste et américaine. Tous les patriotes,* cela signifie l'unité d'action entre gaullistes, communistes et royalistes, qui ont, en commun, la volonté de défendre l'indépendance nationale et que se retrouvent dans un même refus de l'impérialisme américain et du capitalisme. Ensemble, ils peuvent mener une campagne victorieuse *qui démontrerait, en outre, la possibilité de dépasser* les clivages habituels de la politique politicienne.

Une telle résistance ne manquera pas d'être considérée par certains comme une manifestation désuète de nationalisme et de chauvinisme. Les royalistes de la NAF, pour leur part, ne sauraient accepter de tels *qualificatifs : s'ils résistent* à l'Europe capitaliste et américaine, c'est parce qu'ils estiment que la France a une autre vocation que la fusion dans *ce* cadre étriqué et malsain. Une vocation réellement européenne, si l'on veut bien considérer que l'Europe vraie est celle de la culture, de la civilisation, car les communautés internationales solides et *durables se fondent* avant tout sur les amitiés du cœur et de l'esprit. C'est dire que l'Europe européenne est *méditerranéenne* (donc arabe et slave autant que *latine*), *africaine* et *américaine* (du Québec au sud du continent) autant que nordique.

(*) Directeur politique de *Royaliste*.

Ni rêve ni angoisse

(Suite de la première page.)

L'Europe, aujourd'hui, est une *Communauté d'Etats pratiquement* réduite à une union douanière et à un marché agricole sans cesse battus en brèche par les disparités économiques internes et le désordre *monétaire international*. Elle ne dispose ni d'une organisation ni même d'une conception communes en matière de sécurité, de politique internationale, de développement économique, de progrès social.

Ce ne sont pas les jeux délicieux et *empoisonnés d'une* Assemblée irresponsable qui permettraient de surmonter cette carence essentielle. C'est affaire de sérieux, de volonté et d'imagination; de sérieux, en privilégiant les progrès réels sur les envolées *oratoires sans lendemain, le* réalisme efficace sur le maximalisme abstrait et en s'appuyant pour cela sur le conseil des Etats et des gouvernements, seuls interlocuteurs responsables ; de volonté, par la capacité à affirmer les conceptions et les intérêts spécifiques de l'Europe, tant face au bloc soviétique qu'aux alliés occidentaux ; d'imagination, en surmontant les égoïsmes nationaux à court terme, l'enlisement administratif des dossiers, la paralysie des habitudes.

Il y avait donc, il y a toujours d'autres *priorités* que cette réforme : une action commune contre *l'inflation*, le chômage, le désordre monétaire, les concurrences déloyales ; une politique européenne de l'énergie ; une réflexion et de premières actions *en vue d'aboutir* à une défense de l'Europe par les Européens ; le rapprochement en profondeur des peuples européens, Europe de l'éducation, de la santé, de l'environnement, etc., *toujours à l'état* d'ébauche, ne suscitant pas les polémiques passionnelles et ne nécessitant pas les investissements massifs qui, paradoxalement, retiennent seuls l'attention. J'en passe et peut-être des meilleurs. *Presque tout* reste à faire.

* * *

Il reste que l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel figure dans le traité de Rome, en son article 138. Mettre en œuvre cette disposition, c'est donc respecter un engagement pris. L'on peut espérer, par ailleurs, que la campagne pour les élections *européennes, donne* lieu à un grand débat public sur la finalité et les méthodes de la construction européenne. Bon moyen, peut-être, de sensibiliser l'opinion aux *thèmes européens* et d'imprégner une Europe trop technocratique de sensibilité et *de* réalisme populaires. A condition toutefois, que le débat ne soit pas détourné à des fins de politique

TROIS OPINIONS VERS LE VOLAPUK



L'ÉLECTIO[N] DU PARLEMENT DES NEUF

L'EUROPE DE GRIBOUILLE

par BERTRAND RENOUVIN (*)

TROIS OPINIONS

VERS LE VOLAPUK

par JACQUES DEBU-BRIDEL (*)

LE débat qui s'ouvrira le 14 juin à l'Assemblée nationale sera de beaucoup le plus important depuis l'avènement de M. Giscard d'Estaing : celui de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Un débat-test, du reste, quant à la majorité, et qui révélera qui parmi le R.P.R. chiraquien sera demeuré fidèle à l'option primordiale du gaullisme : l'indépendance nationale. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Cet impératif est depuis longtemps sacrifié par les amis de M. Lecanuet, et sans doute, malgré leurs discours, par ceux du président de la République. Il s'agit, pour les uns et pour les autres, de s'engager à petits pas comptés et menus dans une Europe intégrée, celle que le général de Gaulle surnommait « l'Europe du volapük ». Et nous parler, comme le faisait l'autre jour M. Chirac, de procédure, sur un sujet aussi grave ne saurait résister à un examen sérieux de la situation. Pour sauver la face, ceux qui se réclament encore du gaullisme au sein de la majorité vont se battre — ou faire semblant de se battre ! — pour limiter en principe le pouvoir de la nouvelle Assemblée. Or il est un fait *historique, d'une répétition constante, c'est qu'aucune barrière de* procédure n'a jamais pu contenir la volonté d'une assemblée ou même d'un homme élus au suffrage universel, et décidés à *passer outre.*

Nous avons à ce sujet dans notre histoire un exemple qu'il serait sage à nos parlementaires de méditer : quand cédant à la pression de l'opinion, et effaré par le déficit, M. Necker décida Louis XVI à convoquer les états généraux, il fut lui-même effrayé des conséquences que pouvait avoir cet appel au peuple. Et de multiplier les barrières ; ainsi malgré le « doublement du tiers état », fort d'un arrêté du Parlement de Paris, Necker fit adopter par *décision du Conseil du roi en date du 27 décembre 1788 qu'* « en tout état de cause des états généraux devraient procéder selon les mêmes formes qu'en 1614 » (dernière date de leur convocation), c'est-à-dire qu'ils voteraient par ordre, et qu'aucune décision ne pourrait être prise sans l'accord des deux ordres privilégiés. En outre, pour plus de précautions, il fut décidé que parmi les deux cent soixante-dix députés de la noblesse, seuls ceux « possédant fief » seraient admis à représenter leur ordre. Ainsi d'un trait de plume, ont été écartés les anoblis à titre personnel, rejetés dans le tiers état. On sait ce qu'il en advint, et que malgré M. de Dreux-Brézé, les états généraux se proclamèrent Constituante.

Or le danger réel pour la France, son indépendance et notre vie quotidienne, réside dans le fait que face à une Italie ruinée, une Angleterre alliée privilégiée des Etats-Unis, une Allemagne pratiquement sous protectorat américain, cette Europe ne pourra qu'être atlantiste, et déjà ne voyons-nous pas s'esquisser chez nous le *retour à l'OTAN ?*

* * *

Quand le président de la République proclamait à Ottawa que la force nucléaire française constituait « une contribution au renforcement globale du potentiel militaire dans l'alliance atlantique », ne reniait-il pas sans ambages toute la politique militaire du général de Gaulle ? Au même moment, son chef d'état-major condamnait explicitement la stratégie de la défense « tous azimuts », proclamant qu'il s'agissait pour notre armée de faire face à l'Est. *Le processus d'abandon de la souveraineté et de l'indépendance* de la nation, déjà amorcé, s'accélérera par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen. L'Europe issue de ce Parlement *se trouvera, et de façon irréversible, puisque se réclamant du* suffrage universel, sous la double domination de la R.F.A. et de la Grande-Bretagne sur le plan économique, et vassale des Etats-Unis, en ce qui concerne sa politique étrangère.

* * *

Est-ce que vraiment Michel Debré croit qu'il peut faire échec à ce processus en posant des questions parfaitement accessoires au projet d'élection d'une Assemblée européenne au suffrage universel « mal conçu, mal préparé, et imprécis dans ses conséquences ». Son « protocole international additionnel susceptible de lever toute ambiguïté et d'éviter à l'Europe un régime d'Assemblée » relève de la plus funambulesque jonglerie juridique. J'aime bien Michel Debré, *mais la façon* dont il défend aujourd'hui l'indépendance nationale le conduira sans doute au même résultat que sa croisade insensée pour l'Algérie française, qui devait aboutir aux accords d'Evian ! *Nous retrouverons toujours, sinon ce que Karl Marx appelait le* « crétinisme parlementaire », un certain crétinisme juridique, qui se refuse obstinément à juger sainement de l'équilibre des forces en cause : un Parlement européen élu au suffrage universel sera, qu'il le veuille ou non, souverain.

Ce processus risque de façon évidente d'accentuer la coupure entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est, et de nous entraîner à la remorque d'une Allemagne mal guérie de ses démons, dans les pires aventures. Peut-on espérer encore que les élus de la majorité, qui ne cessent d'abuser de l'autorité du général de Gaulle, réfléchissent avant de s'engager dans cette voie, si manifestement contraire au grand rêve *de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ?*

(*) Ancien sénateur.

L'ENJEU

par RENÉ FOCH (*)

LE débat sur les élections européennes se concentre, jusqu'à présent, sur les abus dont pourraient se rendre coupables les parlementaires européens ou sur les moyens de les prévenir et néglige l'essentiel : face à la crise et au chômage à quoi peuvent servir des élections européennes ?

Pour certains, la réponse est claire : à rien. Il ne s'agirait que d'une réformette, tout au plus susceptible de diviser le pays au moment ou il a mieux à faire. Ce serait peut-être vrai si la crise avait des causes principalement nationales relevant donc d'une thérapeutique principalement nationale. Mais ce n'est pas le cas. D'abord il s'agit d'une crise mondiale affectant peu ou prou tous les pays européens. Ensuite il ne s'agit pas d'une crise conjoncturelle due à deux causes principales.

C'est d'abord l'apparition du tiers-monde comme acteur sur la scène économique. La hausse du pétrole hier, celle du café aujourd'hui, ne sont pas des phénomènes accidentels. Les pays du tiers-monde *vendront plus cher leurs produits bruts. Ils commencent à vendre* certains produits industriels pour lesquels ils sont bien placés, comme les textiles. Ils se dotent d'industries de base, comme la sidérurgie. *Demain, au Proche-Orient, les usines* que nous nous disputons le privilège d'y construire tourneront à plein et écouleront en Europe le surplus de leur production.

* * *

La deuxième concurrence à laquelle doivent faire face les pays de notre vieille Europe est celle des pays les plus avancés qui maîtrisent les technologies de pointe et notamment l'électronique. *Déjà celle-ci permet une automation toujours plus poussée de la* production, comme on peut le voir sur les chantiers navals japonais. D'autre part, l'électronique progresse à pas de géant, mettant sans *cesse de nouveaux produits sur le marché, comme ces montres à* quartz dont la fabrication requiert trois fois moins de main-d'œuvre que l'horlogerie traditionnelle.

Dans les deux cas, ce sont *des emplois qui disparaissent.*

Face à cette double poussée des pays en voie de développement et des pays les plus développés, il faut nous garder des diagnostics erronés et des faux remèdes. Dire que le Marché commun est devenu une passoire, qu'il convient de prendre des mesures protectionnistes *au plan européen, sinon au plan national,* est une dangereuse simplification. D'abord, toute mesure protectionniste nationale serait vouée à l'échec. Ou elle s'appliquerait à tous les pays, *y compris à nos partenaires du Marché commun, et ce serait* la fin de celui-ci, ou elle s'appliquerait à tous les pays sauf à nos partenaires du Marché commun et bien vite les marchandises incriminées transiteraient par leur territoire.

La défense de nos intérêts commerciaux ne peut se faire qu'au plan européen. Encore faut-il avoir une idée claire de la place que nous voulons ménager à l'Europe dans le monde de demain, face notamment au tiers-monde.

Même si, dans l'immédiat, il peut être nécessaire de prendre dans un secteur particulièrement menacé des mesures de protection limitées dans le temps, l'orientation générale est claire. La seule chance de faire tourner à plein l'économie de nos pays est de fournir aux pays du tiers-monde les moyens de paiement qui leur sont nécessaires pour acheter nos produits.

Rendons-nous compte que les pays en voie de développement, non compris les pays pétroliers, absorbent 20 % des exportations du marché commun, alors que les Etats-Unis n'en reçoivent que 10 %.

On a calculé qu'en 1974 et 1975 si ces pays n'avaient pas reçu les prêts nécessaires, la réduction de leur demande aurait entraîné *3 millions de chômeurs de plus dans les pays du Marché commun.* Il s'agit de fournir à ces pays des moyens financiers dans notre intérêt, et dans le leur. Seul leur accès à la prospérité nous permettra de maintenir *la* nôtre. Déjà M. Ford avait compris que s'il voulait vendre ses voitures il fallait que ses ouvriers puissent les acheter.

La concurrence des pays les plus industrialisés nous pose un autre problème. Alors que tous les pays d'Europe pratiquent chez eux une économie concertée qui combine dirigisme et libéralisme, la politique commerciale du Marché commun est, sauf dans le secteur agricole, fondée sur le libéralisme. Or, un nombre croissant d'éléments déstabilisateurs apparaît : *pétrole, matières premières, textiles, chantiers navals, sidérurgie, roulements à billes, etc.*

Si les pays du Marché commun réagissent chacun pour soi, cela *revient à défaire le Marché commun. Ce qu'il faut faire, au contraire,* c'est définir au niveau de l'Europe une politique plus semblable à celle que pratiquent les Américains ou les Japonais, c'est-à-dire mettre en place au plan européen un certain nombre de politiques volontaristes combinant un minimum de protection et les moyens financiers nécessaires.

C'est le prix qu'il a fallu payer pour sauvegarder et développer l'agriculture européenne. C'est le prix qu'il faudra payer si l'on veut, *par exemple, sauver et développer nos industries aéronautiques.*

Les premières élections européennes donneront l'occasion de poser ces problèmes dans toute leur ampleur et de proposer des *solutions à la taille des probèlmes, c'est-à-dire à l'échelle de notre* continent. Tel sera l'enjeu des élections européennes. Dans la vie démocratique, les débats qui précèdent les élections sont parfois plus importants que *les débats des Parlements une fois élus.*

(*) Membre du conseil économique des républicains indépendants.

Ni rêve ni angoisse

intérieure, ni *confisqué par les* grands partis, et l'on sait que le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, que je préside avec le concours de représentants éminents de tous les courants de la majorité, est prêt à prendre ses responsabilités dans ce sens.

Il fallait s'assurer avant tout, que la modification du mode d'élection s'inscrivait bien dans le cadre des traités, ne provoquerait pas de « glissement » octroyant de nouveaux pouvoirs à l'Assemblée et compromettant l'équilibre des pouvoirs communautaires, *dont* la stabilité ou l'évolution repose exclusivement sur l'accord unanime des Etats membres. Rien ne serait pire, *en effet, que de* « faire l'Europe » à coup de dérapages successifs.

Dans l'état présent, l'identité européenne est trop inconsistante pour qu'un pays comme la France puisse songer à s'y confondre. Nous sommes prêts à proposer beaucoup d'Europe européenne : mais nous nous refusons à troquer l'indépendance française contre une dépendance européenne.

Tel pouvait être le risque, et nous étions fondés à nous inquiéter.

En faisant expresse *référence* à l'avis du Conseil constitutionnel et en incluant un article qui déclare :

« Toute modification des compétences de l'Assemblée *des Communautés européennes,* telles qu'elles sont fixées à la date de signature de l'acte portant élection des *représentants* à l'Assemblée au suffrage universel direct, qui n'aurait pas fait l'objet d'une autorisation de ratification ou d'approbation suivant les dispositions des traités de Paris et de Rome, et qui, le cas échéant, n'aurait pas donné lieu à une révision de la Constitution conformément à la décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1976, serait de nul effet à l'égard de la France.

» Il en serait de même de tout acte de l'Assemblée des Communautés européennes qui, sans se fonder sur une modification expresse de ces compétences, les outrepasserait en fait. »

Le projet de loi présenté par le gouvernement répond positivement aux conditions qu'avait formulées le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, comme, me semble-t-il, aux positions très voisines exprimées par Maurice Couve de Murville au nom du R.P.R.

Restait la question du mode de scrutin. Il importait de bien marquer que les députés de l'Assemblée européenne sont et resteront les représentants de leurs pays respectifs et de couper court à toute tentation d'ériger l'Europe en recours, au demeurant illusoire, contre les arbitrages nationaux. Tout système électoral fondé sur une division territoriale ou ayant un caractère régional eût donc été inacceptable.

Conformément à cette exigence, le gouvernement proposera un scrutin national à la proportionnelle. La raison *même qui* plaide contre la proportionnelle sur le plan national la justifie actuellement *au* niveau européen : son incapacité à dégager une majorité de gouvernement.

L'élection au suffrage universel direct de cette Assemblée européenne n'est donc ni la naissance de l'Europe ni la mort de la France. Cela n'empêchera pas, *sans doute, l'Assemblée nationale* et le Sénat de retentir, dans la seconde quinzaine de juin, de *débats homériques.* Puissent-ils toutefois se conclure par une décision raisonnée et très largement partagée.

« Pourquoi calmer les esprits ? *Il faut, au contraire, les agiter* encore et toujours », proclamait Tristan Tzara, pape du dadaïsme.

En politique tout au moins, ne soyons pas surréalistes...

OLIVIER GUICHARD.

POLITIQUE



L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Les partis de gauche ont entamé l'étude des mesures sociales

La première réunion du groupe de travail chargé de procéder à l'actualisation du programme commun s'est déroulée, mardi 31 mai, au siège du P.S. Les quinze négociateurs (cinq par parti) ont été accueillis par M. François Mitterrand.

Communistes, socialistes et radicaux de gauche ont arrêté le rythme et les méthodes de leurs travaux. Le groupe siégera chaque jeudi après-midi au siège de chacun des partis, à tour de rôle. Les négociateurs ont décidé de prendre le programme commun page après page, ligne par ligne. Chaque parti avance alors sa proposition de modification, qui est discutée. Si l'accord ne peut être réalisé, le sujet est mis de côté. Les instances dirigeantes des trois partis sont saisies.

Les arbitrages qui resteront en suspens à la fin des travaux seront rendus lors de la réunion « au sommet » qui doit clore la négociation.

Mardi après-midi, à l'issue de plus de trois heures de discussion, le groupe de travail avait amorcé l'étude de la première partie du programme commun consacrée à la politique sociale. Les négociateurs ont notamment discuté de la réévaluation du SMIC et des prestations sociales, de la hiérarchie des salaires et de la durée du temps de travail. Commentant cette réunion, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., a indiqué : « *Le climat était excellent.* » - « *Constructif* », a précisé pour sa part M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., chef de la délégation communiste. - « *Réaliste* », a conclu M. Bérégovoy.

Dans *l'Humanité* du 1er juin, René Andrieu, membre du comité central du P.C.F., estime : « *De cette première journée, on peut tirer la conclusion que la discussion sera sérieuse mais serrée.* » Les négociateurs pour leur part se refusent à fournir des précisions sur le contenu du nouveau texte avant la fin de la discussion. Il semble cependant qu'un accord soit déjà intervenu sur le montant du SMIC.

Cette première séance de négociation a permis aux représentants du P.C.F. de faire valoir qu'un chiffrage est indispensable puisque la gauche ne peut proposer des objectifs en matière de salaires sans avoir le souci des équilibres économiques d'ensemble. Le P.S. semble pour sa part disposé à proposer à ses partenaires une formule quelque peu différente. Il ne s'agirait pas de chiffrer le programme commun dans son ensemble mais de mettre au point un projet de collectif budgétaire pour avril 1978. Les socialistes pensent pouvoir, par ce biais, mieux faire prendre en compte par leurs partenaires les limites et les servitudes de la gestion gouvernementale.

Outre l'actualisation proprement dite du programme commun et son chiffrage — sous une forme non encore arrêtée, — les négociateurs ont également pour tâche de prévoir un calendrier d'application. Le P.C.F. en a déjà élaboré un, particulièrement détaillé, pour la première année (*le Monde* du 12 mai). Le P.S. souhaite s'en tenir à des indications plus générales. Qu'il s'agisse du chiffrage ou du calendrier, les partis de gauche doivent décider si ces indications seront intégrées dans le programme commun, sous forme d'annexes par exemple, ou si elles feront l'objet d'une publication séparée.

M. ROBERT FABRE : il existe des sujets plus importants que les nationalisations.

« *La confrontation de 1978 — pas plus que les débats de la gauche — ne doit pas porter de manière quasi exclusive sur le problème des nationalisations* », écrit M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, dans le mensuel du M.R.G. « Mouvement ».

Pour M. Fabre, il existe des sujets « *plus importants encore* » que les nationalisations : « *Quelles doivent être demain les véritables valeurs pour lesquelles nous devons combattre ? Au-delà de la recherche d'un meilleur niveau de vie pour les plus défavorisés (...), au-delà de la défense de la liberté (...), nous devons porter nos efforts vers ce que l'on a coutume d'appeler la qualité de la vie (...).* »

Le R.P.R. lance une consultation sur la participation dans l'entreprise

Le « congrès extraordinaire » du R.P.R., créé par les statuts du mouvement fondé le 5 décembre 1976, se réunira pour la première fois le dimanche 12 juin à Paris. Ses mille cinq cents membres devront notamment étudier et approuver un rapport sur la participation élaboré par M. Philippe Dechartre, ancien ministre, délégué national à l'Action ouvrière et professionnelle.

Depuis qu'il est devenu président du R.P.R., M. Jacques Chirac a renoncé à l'expression de « travaillisme français » qu'il avait utilisée dans son discours d'Egletons le 3 octobre 1976, mais il a souligné fréquemment que trois domaines principaux retenaient l'attention du R.P.R. : la commune, la famille et l'entreprise.

Se référant à la tradition gaulliste de la participation dans l'entreprise et à la conception « pompidolienne » de l'intéressement, il estime qu'il convient désormais de franchir un pas supplémentaire, qu'il avait laissé prévoir le 6 mai dernier, lorsqu'il avait déclaré à Montbéliard :

« *La participation a déjà été engagée, mais trop timidement. Elle doit se généraliser de sorte que les travailleurs aient, à concurrence de la part des salaires dans la production, intérêt à la croissance de l'entreprise. L'aboutissement de la participation sera bien sûr la participation aux responsabilités.* »

Le rapport préparé par M. Philippe Dechartre s'accompagne de projets précis qui constitueront, s'ils sont adoptés par les instances nationales du R.P.R., *des propositions de loi ou tout au moins des thèmes de campagne électorale.*

Au titre de la participation au capital, le R.P.R. propose la création de « sociétés d'actionnariat salarié ». Ce système prévoit qu'après distribution du dividende, le bénéfice restant est incorporé au capital de la SAS par création d'actions qui demeureront inaliénables pendant cinq ans. Ces actions nouvelles seront réparties par moitié entre les actionnaires initiaux et le personnel. Les actions du personnel seront gérées par un « fonds indivis d'actionnariat salarié », qui les remettra aux ayants droit au bout de cinq ans en toute propriété et à titre individuel.

Par ce système, les salariés participent donc à l'autofinancement de l'entreprise au même titre que les apporteurs de capitaux et ils auront leur part du profit ainsi mis en réserve.

Le R.P.R. considère que la participation au capital doit être complétée par une participation des salariés aux responsabilités. Pour y aboutir, les gaullistes veulent reprendre la proposition de loi déposée le 12 *février* 1974 par quarante-deux députés U.D.R.

Le nouveau projet modifie la loi du 24 juillet 1966 relative aux sociétés à directoire en créant un mécanisme « à double entrée » afin que les porteurs de capitaux et les salariés soient représentés ensemble au sein du directoire. Les salariés, par le jeu de la participation aux bénéfices et au capital, pourraient également intervenir comme porteurs d'actions au niveau de l'assemblée générale des actionnaires et à celui du conseil de surveillance. L'assemblée générale des actionnaires *continuerait de désigner le conseil* de surveillance, mais ce dernier *devrait nommer les huit membres* du directoire en en choisissant *trois sur* une liste établie par le « comité de participation » de l'entreprise. La pièce maîtresse de ce système est, en effet, le « comité de participation », élu par l'assemblée générale des travailleurs de l'entreprise à bulletins secrets. Les auteurs du rapport estiment que le « comité d'entreprise » n'est pas une instance adaptée à l'exercice des responsabilités de gestion de l'entreprise elle-même.

La « troisième voie »

En revanche, le « comité de participation » pourrait assurer la présence dans les conseils d'administration, dans les comités de surveillance et dans les directoires « *de représentants authentiques des salariés délivrés de toute allégeance patronale et de toute pression syndicale* ». Le rapport du R.P.R. ajoute que « *seule l'élection au suffrage universel des cogestionnaires ouvriers établirait sans ambiguïté la démocratie dans l'entreprise* ». Selon les gaullistes, la participation ainsi conçue ne serait pas « *une espèce de truc d'illusionniste* » mais « *une grande affaire politique et un moyen de trasnformer la société* », puisqu'elle permettra de marier la notion d'autorité et celle de participation.

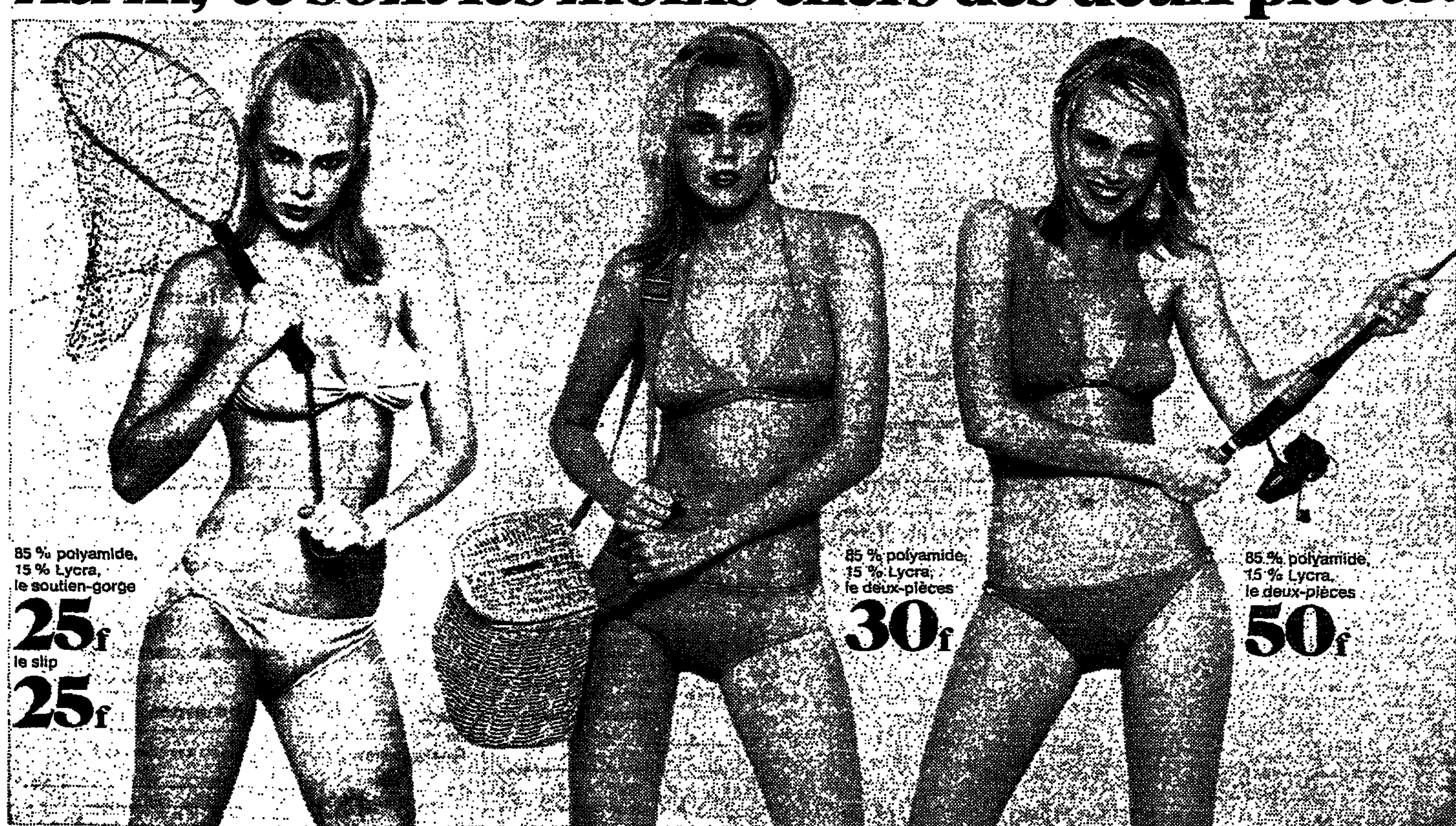
Le R.P.R. estime qu'un pas nouveau peut être maintenant accompli dans la recherche de la « troisième voie » entre le « capitalisme sauvage » et le collectivisme. Deux étapes ont déjà été franchies. La première concernait la participation aux « fruits de l'expansion », c'est-à-dire aux bénéfices. Elle a été réalisée par l'ordonnance du 17 août 1967. Aujourd'hui, 10 443 entreprises sont concernées par les accords de participation et 4 666 375 salariés en sont bénéficiaires. La réserve globale de participation atteint 10 milliards de francs. Pour gérer les fonds investis en SICAV, trente-trois sociétés financières se sont constituées, dont l'une créée par les syndicats eux-mêmes. 2 373 conseils paritaires de surveillance contrôlent la bonne gestion des portefeuilles, dont les fonds sont bloqués pendant cinq ans.

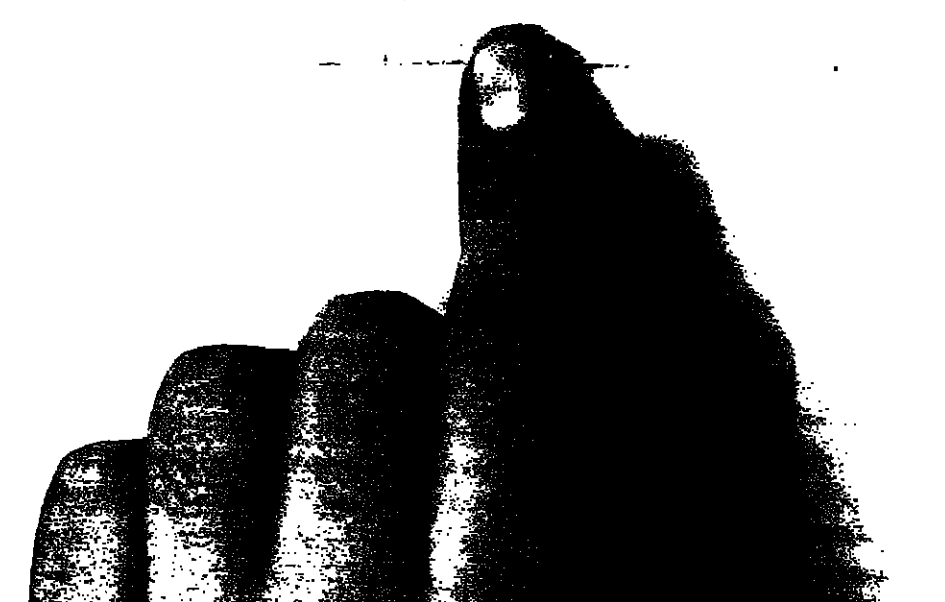
La deuxième étape est relative à la participation aux valeurs d'actifs nées de l'autofinancement. La participation au capital, qui devait découler de l' « amendement Vallon », c'est-à-dire de l'amendement 33 à la loi de finances du 12 juillet 1965, n'a pas reçu d'application. En revanche, en 1970, l'actionnariat ouvrier a été instauré aux usines Renault, en 1971 à la SNECMA et à la SNIAS et, en 1972, dans les entreprises publiques de crédit et les assurances, enfin, en 1973, dans les entreprises privées.

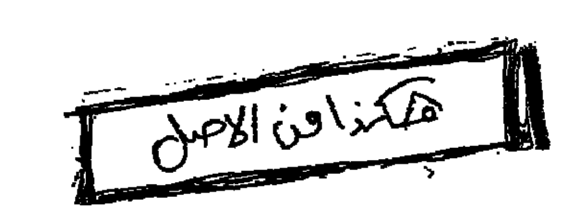
Mais, selon le R.P.R., il s'agit-là « *d'un pâle succédané de la participation au capital* ».

Le projet lancé par M. Chirac et qui sera examiné par toutes les instances du R.P.R. a aussi pour objet de constituer une base de discussion. Il doit fournir un thème de réflexion, non seulement aux militants du mouvement, mais aussi aux milieux patronaux, aux cadres et aux organisations syndicales de salariés. — A. P.









هكذا في الأصل



AU SÉNAT

La Grèce doit entrer dans la C.E.E., affirme M. de Guiringaud

Le Sénat a débattu, mardi 31 mai, d'une question orale de MM. Edgard PISANI (P.S., Haute-Garonne) et Michel SORDEL (indép., Côte-d'Or) concernant l'élargissement du Marché commun par l'entrée éventuelle dans la Communauté économique européenne de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Ce débat faisait suite au rapport analysé dans nos colonnes le 14 mai dernier, rapport établi par ces deux sénateurs avec le concours d'un bureau d'étude privé, Eurofutur.

La politique agricole commune, a souligné M. PISANI, a donné à notre agriculture un développement rapide et a fait de la France un exportateur permanent de produits agricoles. Mais cette politique ne présente pas le même aspect positif si l'on considère les produits (fruits, légumes, vin) pour lesquels les pays méditerranéens sont en position de force.

« *Il y a danger*, souligne-t-il, *à ce que la Communauté soit élargie avant d'avoir été solidement établie ; avant d'avoir égalisé les chances entre producteurs du Nord et producteurs du Midi. Nos viticulteurs, arboriculteurs et maraîchers ont les nerfs à fleur de peau : n'est-ce pas compréhensible ? Ils sont plus soumis à la réglementation européenne que leurs concurrents italiens. Que sera-ce lorsque les produits grecs, portugais, espagnols, pénétreront plus largement sur nos marchés ?* » « *Veillons donc*, conclut l'ancien ministre, *à ce que la politique agricole commune devienne une politique égalitaire et également respectée avant de songer à en élargir le cadre.* »

Pour M. SORDEL, une politique commerciale plus « élaborée » et une meilleure gestion des marchés s'imposent également. Le coût de l'élargissement du Marché commun devrait être pris en charge par la Communauté. La DATAR et le ministère de l'agriculture devraient s'attacher de leur côté à définir des programmes d'action prioritaire en faveur des régions méditerranéennes.

« *Ce n'est qu'à ces conditions*, affirme-t-il, *que le Sénat pourrait donner avis favorable à une décision politique qui mettrait en danger plus du tiers des agriculteurs de ce pays.* »

Répondant à ces orateurs, M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, déclare notamment : « *Nul ne peut demeurer insensible au désir des pays méditerranéens de rejoindre la Communauté, car celle-ci est bien plus qu'une organisation économique ; elle représente la défense de la démocratie et des droits de l'homme ; pour ces pays, elle apparaît comme le symbole de la démocratie restaurée et la garantie de sa consolidation. J'ajoute que peu de nations ont autant que la Grèce, l'Espagne et le Portugal contribué à la culture européenne ; ils doivent aujourd'hui contribuer à donner à l'Europe un avenir digne de son passé (...).*

» *Le flottement des monnaies a révélé ses insuffisances en frappant plus que d'autres des marchés particuliers faisant apparaître des insuffisances que la France avait depuis longtemps dénoncées, spécialement pour le vin, les fruits et les légumes. Ces insuffisances, la C.E.E. ne peut plus les ignorer : elle ne serait plus « crédible » (...).*

» *La seule candidature sur laquelle les Neuf se soient prononcés favorablement et unanimement est celle de la Grèce. Promesse a été faite : nous devons la tenir. Il ne doit y avoir ni freinage ni blocage du processus engagé. Il n'est pas question, par exemple, de lier la négociation avec la Grèce aux négociations avec les deux autres pays. Ne doit être prise en considération que la valeur propre de la candidature grecque ; M. le président de la République en a d'ailleurs donné l'assurance à M. Caramanlis le 12 mai dernier.* »

M. GIRAUD (P.S., Paris) estime, lui aussi, que le cas de la Grèce est un cas unique. L'adhésion du Portugal demandera une dizaine d'années. Quant à l'Espagne, « *c'est affaire d'avenir* »

M. JARGOT (P.C., Isère) proclame : « *Ne comptez pas sur l'accord de nos paysans pour mettre notre agriculture en concurrence avec celle de pays où la main-d'œuvre est sous-payée.* »

M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, apporte les précisions suivantes :

« *Les productions agricoles méditerranéennes jouent un rôle très important dans la situation régionale de l'emploi. Le secteur du vin représente à lui seul 10 % de notre production agricole finale — 11,5 milliards — et il nous procure 5,5 milliards de devises par an.*

» *Dans les six régions méridionales de la France, l'agriculture occupe plus de 17 % des la population active, contre 10 % ailleurs ; avec les emplois induits, elle en fait travailler près de la moitié. Dans trois de ces régions, elle est vraiment l'épine dorsale de l'économie.*

» *De plus, l'agriculture méridionale est plus sensible que les autres aux aléas climatiques. Le caractère périssable de plusieurs de ces denrées interdit le stockage. En outre, les salaires et charges sociales font 40 à 60 % du chiffre d'affaires de ces productions.* »

« *L'adhésion immédiate des trois pays*, conclu le ministre, *créerait aussitôt des excédents dans les productions de fruits et légumes. Leur agriculture est tributaire d'une main-d'œuvre familiale à très bas prix : les conserveurs payent les tomates 20 centimes le kilo en Grèce, 35 en France. Il n'est donc pas possible d'élargir la Communauté sans réformer profondément les règlements agricoles, et sans prévoir une période transitoire prudente.*

» *La refonte des règlements communautaires s'impose de toute façon : la France a déjà déposé un mémorandum viticole et un mémorandum fruits et légumes voici quelques mois. Elle est résolue à les faire aboutir avant l'adhésion grecque.* »

Les expulsions de locataires

Les sénateurs ont ensuite examiné plusieurs questions « sans débat ». Répondant à celle de M. CHATELAIN (P.C., Val-d'Oise) sur les expulsions de locataires, M. Peyrefitte, garde des sceaux, a notamment déclaré : « *Le nombre de ces expulsions est loin d'avoir subi la flambée que certains dénoncent. Les chiffres sont clairs, 6 322 expulsions prononcées dans la région parisienne en 1975 et 5 232 en 1976. Encore faut-il noter que le nombre des expulsions réellement opérées est très inférieur : 606 et 431 respectivement. L'évolution est la même en province et fait apparaître une semblable diminution : 1 239 expulsions effectives en 1976 contre 1 421 en 1975.*

» *Cette diminution, qui est un fait, tient à une application personnalisée des textes actuellement en vigueur. (...). L'expérience montre, malheureusement, que les décisions d'expulsion sont, dans la moitié et plus des cas, rendues par défaut. Cette absence à l'audience des locataires concernés explique l'impossibilité d'une solution amiable.*

» *L'information du justiciable, voilà au fond la véritable solution.* »

Peine de mort

A une question de M. PALMERO (Un. cent., Alpes-Maritimes) sur les libérations anticipées de condamnés à mort graciés, le ministre de la justice a répondu en indiquant que, « *sur 57 personnes condamnées à mort et graciées puis libérées entre 1965 et 1977, 4 ont vu révoquer leur libération, 2 de façon temporaire, 2 de façon définitive, à la suite des condamnations* ».

M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém.) demande au ministre si un référendum ne serait pas la meilleure manière de clore les polémiques sur le maintien de la peine de mort.

M. PEYREFITTE : « *Il sera sûrement souhaitable que la nation se prononce et, le moment venu, le gouvernement prendra ses responsabilités.*

» *Toutefois, la consultation directe des électeurs n'est possible, limitativement, que sur des sujets qui ne touchent pas au droit pénal. C'est donc au Parlement qu'il appartiendra, démocratiquement, de trancher.* »

Le Sénat a adopté, en fin de séance, le projet de loi sur les « groupements momentanés d'entreprises ». Ce projet, qui doit permettre une meilleure adaptation des entreprises aux conditions fixées dans certains marchés, avait pour rapporteur M. THYRAUD (ind.). Le groupement momentané d'entreprises n'est pas une personne morale, a souligné M. PEYREFITTE. Le Sénat a modifié plusieurs dispositions de ce projet. Il a rétabli, en particulier, la notion de « *responsabilité solidaire* » qui avait été proposée par le gouvernement dans son texte initial, puis supprimée par l'Assemblée nationale.

A. G.



LE C.N.I.P. SOUHAITE LA RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

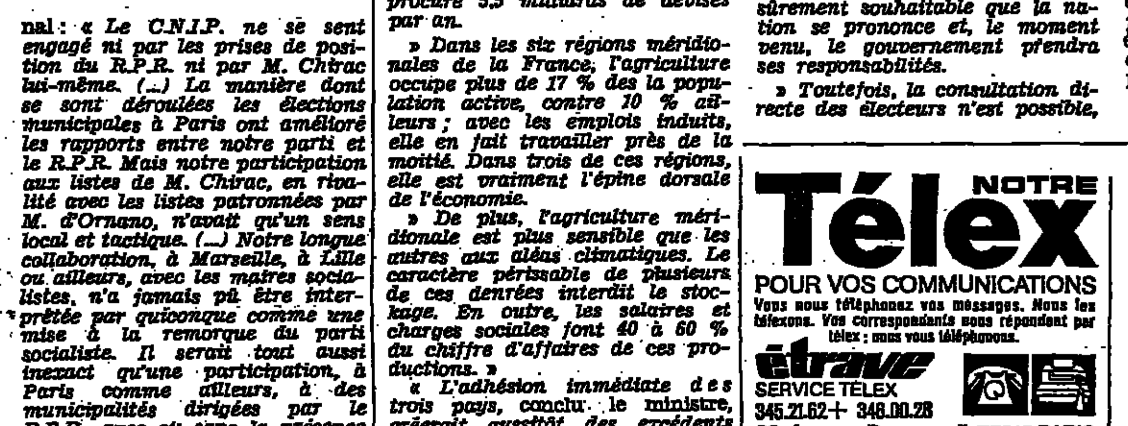
Le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.) réunit mercredi 1er juin au palais du Luxembourg son conseil national.

Les débats donneront lieu, en particulier, à la présentation, par M. Philippe Malaud, ancien ministre, du « *programme libéral et social* » du C.N.I.P. — encore intitulé « *programme pas commun* » — et dont l'originalité se marque, selon se auteurs, « *par son désaccord avec les errements dirigistes et laxistes qui ont conduit au blocage de la société actuelle et par son opposition formelle à l'option présentée sous le nom de programme commun* ».

M. Philippe Malaud estime qu'il faut « *restaurer l'autorité de l'Etat, dénationaliser un certain nombre d'entreprises publiques, réformer la justice et réformer la fonction publique* ». Le programme du C.N.I.P. insiste également sur la nécessité d'une « *restauration du droit de propriété spolié par les appropriations collectives* », sur la défense de la cellule familiale, et sur le « *rétablissement* » des libertés syndicales dans l'entreprise.

M. LAURENS : nous ne sommes pas dans l'orbite du R.P.R.

Mercredi matin, M. Camille Laurens, secrétaire général, a déclaré, devant le conseil national : « *Le C.N.I.P. ne se sent engagé ni par les prises de position du R.P.R. ni par M. Chirac lui-même. (...) La manière dont se sont déroulées les élections municipales à Paris ont amélioré les rapports entre notre parti et le R.P.R. Mais notre participation aux listes de M. Chirac, en rivalité avec les listes patronnées par M. d'Ornano, n'avait qu'un sens local et tactique. (...) Notre longue collaboration, à Marseille, à Lille ou ailleurs, avec les maires socialistes, n'a jamais pu être interprétée par quiconque comme une mise à la remorque du parti socialiste. Il serait tout aussi inexact qu'une participation, à Paris comme ailleurs, à des municipalités dirigées par le R.P.R., avec ou sans la présence des anciens républicains indépendants, place le C.N.I.P. dans l'orbite politique qu'entend tracer M. Chirac pour son parti.* »



LE BUREAU DU PARTI RADICAL

Voici la liste des membres du bureau du parti radical telle qu'elle a été élue vendredi 27 mai (M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été élu directement par le congrès du parti le 15 mai):

Vice-présidents : Pierre Brousse, ancien ministre ; Mme Anne-Marie Fritsch, député de Moselle ; M. Jean-Thomas Nordmann.

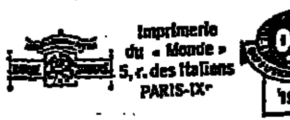
Secrétaire général : M. Didier Bariani.

Trésorier : M. Louis Macaigne.

Délégué national : M. François Garcia.

Membres : MM. Etienne Dailly ; Pierre Damamme ; Michel Durafour, ancien ministre ; Patrick Epron ; Daniel Fedou ; Yves Galland ; Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat ; M. Toussaint Graziani ; Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines ; MM. Hervé Lecler ; Raymond Leissner ; Marcel Monin et Edouard Schloesing, député du Lot-et-Garonne.

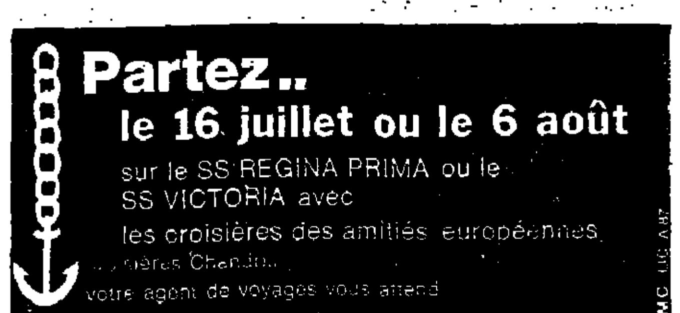
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.







POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE

Près de 280 000 familles supplémentaires

Mardi 31 mai, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi instituant le complément familial (« le Monde » du 10 mars).

Ce texte propose une réforme du régime de certaines prestations familiales en fusionnant cinq des prestations existantes (allocation de salaire unique et sa majoration, allocation de mère au foyer et sa majoration, allocation pour frais de garde) en une seule prestation dite complément familial. Servie aux familles ayant un enfant de moins de trois ans ou au moins trois enfants, et quel que soit le statut professionnel de la mère, elle sera soumise à un plafond de ressources indexé sur les salaires et qui sera majoré de 30 % en cas de double activité professionnelle.

M. PINTE (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, relève les hésitations du gouvernement quant à la définition d'une véritable politique familiale. L'ambiguïté qui préside aux réformes proposées se retrouve, à son avis, dans ce projet, « *texte qui a pourtant des aspects positifs mais dont, une fois de plus, la mise en œuvre paraît pusillanime, comme si le gouvernement regrettait, à mi-chemin, d'aller jusqu'au bout de son heureuse initiative* ».

Il précise : « *On ne peut mener plusieurs politiques à la fois. La politique familiale n'est pas le cadre pour réaliser une politique sociale, même catégorielle. Elle ne doit pas non plus devenir le champ d'action politique de redistribution des revenus se substituant partiellement à la politique fiscale. Elle ne constitue pas, enfin, la réserve de manœuvre dont on disposerait indéfiniment pour compenser des insuffisances dans les autres secteurs de la vie sociale des Français.* »

S'interrogeant ensuite sur la finalité qui doit être, à son avis, familiale, il observe que la part des dépenses familiales a décru par rapport aux dépenses de santé dans l'ensemble des dépenses sociales de la nation. Il estime cette évolution injustifiée en l'absence d'une maîtrise des dépenses de santé. A son avis, c'est une erreur d'abandonner le principe de la compensation des charges de famille au profit d'une redistribution des revenus entre les familles. Et il ajoute : « *Nous avons donc à choisir entre deux solutions : celle que le gouvernement nous propose et qui consiste à transformer la politique familiale en politique sociale et celle dans laquelle les prestations familiales seraient soumises à l'impôt et où la redistribution verticale des revenus se réaliserait uniquement par la fiscalité* ».

Abordant le problème du financement de la politique familiale, il critique la compensation financière entre la branche excédentaire des allocations familiales et les autres branches déficitaires de la Sécurité sociale.

Après avoir analysé le texte et en avoir présenté les éléments positifs (simplification des prestations existantes et harmonisation des situations familiales), il constate que le complément familial perpétue les deux principes du système actuel, qui ont toujours freiné la progression des prestations familiales : maintien du plafond et non-indexation du montant de la prestation sur les salaires.

Quant aux modalités, elles présentent, à son avis, de nombreux inconvénients, notamment :

— La faiblesse du montant du complément, qui rend illusoire le droit pour les mères de prendre un congé sans solde de deux ans ;

— La complexité du système en raison du maintien des droits acquis.

Face à un texte qui ne répond ni aux souhaits des associations familiales, au travail desquelles il rend hommage, ni aux espérances des membres de la commission, M. PINTE passe en revue les solutions envisagées par cette dernière. Les conditions d'un déplafonnement total n'étant pas, à son avis, réunies et n'étant pas réalisables dans l'immédiat pour des raisons financières et fiscales, il indique que sa commission y a renoncé momentanément. Mais, ajoute-t-il, elle propose au gouvernement un amendement l'engageant dans les cinq années qui viennent à supprimer, par étapes les conditions de ressources et à réaliser la réforme fiscale permettant ce déplafonnement intégral.

Mme VEIL : au premier rang dans le monde

La commission présente également un amendement comportant cinq propositions : possibilité de revaloriser les prestations familiales plus d'une fois par an ; compensation totale ou partielle de la charge que l'enfant représente pour la famille ; indexation des prestations familiales sur l'augmentation des prix, assortie d'une participation des familles aux progrès de l'économie ; obligation de consulter le comité consultatif de la famille ; affiliation obligatoire à l'assurance-vieillesse de la mère de famille ayant un enfant handicapé si ses resssources ne dépassent pas le complément familial.

« *Si le gouvernement fait un effort financier supplémentaire pour répondre à ses propositions, la commission*, conclut M. PINTE, *acceptera le projet.* »

Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, annonce que le gouvernement a décidé d'apporter « *des améliorations importantes* » au projet initial afin de répondre au souhait des parlementaires, améliorations dont le montant est de 1 100 millions, ce qui porte le coût de la réforme à 3,7 milliards,

Des améliorations sensibles, mais non fondamentales

Souplesse sur les détails, qui sont loin d'être négligeables, *fermeté conditionnelle* et habile sur les principes, telle a été *l'attitude du gouvernement lors* de la première journée de discussion sur le projet de loi instituant le complément familial. Dès l'ouverture du débat, Mme Veil a accepté d'apporter des modifications sensibles au projet *initial sans pour autant le bouleverser*, mais elle s'est refusée à engager une profonde réforme des prestations comme le souhaitent les députés.

La quasi-totalité des propositions quantitatives que présentait la majorité a effectivement été reprise par le gouvernement après concertation préalable avec le rapporteur du projet, M. Pinte.

● Face aux critiques unanimes sur la portée jugée trop limitée de l'allocation nouvelle *qui sera accordée aux familles* dont le revenu ne dépasse pas *un certain plafond de ressources*, le gouvernement a « *consenti un effort additionnel* » en relevant les plafonds de 10 %. Cet effort, qui implique un accroissement des dépenses de 650 millions de francs, bénéficiera à cent soixante mille familles supplémentaires, surtout des jeunes *ménages ayant un* enfant et dont les deux conjoints travaillent.

● *Au lieu de majorer de* 50 % le montant du complément familial pour les familles monoparentales (mères célibataires, veuves, divorcées) qui ont un enfant de moins de trois ans ou au moins trois enfants — ce qui lésait les familles de ce type ayant un ou deux enfants âgés de plus de trois ans, — le gouvernement a accepté de remplacer cette majoration par une augmentation de 50 % de l'allocation orphelin (coût 400 millions de francs au lieu de 200 *millions de francs*).

● Autre amélioration : l'allocation de parent isolé sera relevée de 28 %

● Mme Veil a également accepté de corriger la rigidité du système du plafond. Selon cette règle, toute famille dont les revenus excèdent le plafond de ressources de quelques francs aurait perdu tout droit au complément familial, soit un manque *à gagner de 340 F par* mois. Pour éviter cet « *effet de seuil* », *une allocation différentielle* — 140 F environ — sera versée aux familles dont les revenus excèdent de 340 F le plafond (coût : 170 millions de francs ; bénéficiaires : cent mille familles.)

● Le gouvernement a enfin admis d'atténuer la rigueur d'un autre *plafond* : celui du nombre d'enfants. Selon le projet initial, *toute famille de trois enfants* dont l'aîné cesse d'être à charge aurait perdu à la fois une partie des allocations familiales proprement dites et la totalité du complément, soit une diminution de revenu d'environ 800 F par mois ! *Pour atténuer cet autre « effet de seuil »*, le complément familial sera maintenu pendant une année supplémentaire (coût : 140 millions de francs, trente-cinq mille bénéficiaires).

Toutes ces améliorations accroissent le coût de la *réforme* (3,7 milliards de francs au lieu *de 2,6 milliards de francs) et* le nombre des familles allocataires, mais elles ne modifient pas le cadre de la loi. En revanche, elles compliquent un *système qu'à l'origine, on voulait* simplifier et, surtout, par les corrections apportées, elles soulignent les insuffisances de la formule des prestations sous conditions de ressources.

Pourquoi, dans ces conditions ne pas avoir cédé aux demandes des *parlementaires qui*, à l'instar des associations et syndicats, proposaient la suppression de la formule du plafond, l'octroi du complément à toutes les familles et, en contrepartie, l'intégration de ce complément dans le revenu imposable ?

Un effet « anti-social »

Un tel bouleversement, a indiqué Mme Veil, aurait un effet anti-social dans la mesure où il favoriserait les familles aisées et pénaliserait les *ménages* à faible *revenu. Il est, en effet,* exact qu'avec le système actuel de la *fiscalité l'imposition* du complément familial léserait les classes *moyennes et quelque deux cent* mille familles modestes qui, brutalement, *auraient à payer des* impôts. Mais le ministre a volontairement négligé la position des députés qui réclamaient non seulement l'imposition du complément mais aussi, et surtout, une refonte des barèmes de l'impôt. Certes, l'amendement parlementaire ne précisait pas cette dernière modification... et pour cause ! Les députés, coin*cés par la réglementation, ne* peuvent pas, à l'occasion d'un *projet de loi, aborder les* problèmes fiscaux, ce qui empê*che le Parlement de proposer* une politique globale de la famille ! Mme Veil n'a certes pas *rejeté sine die* la proposition de réforme fiscale : « *Le gouvernement*, a-t-elle déclaré, *n'y fait aucune opposition de principe* », mais, en repoussant à plus tard cette modification, sans, pour le moment, s'engager sur un calendrier, le ministre de la santé *n'a-t-elle pas escamoté un vrai* débat ?

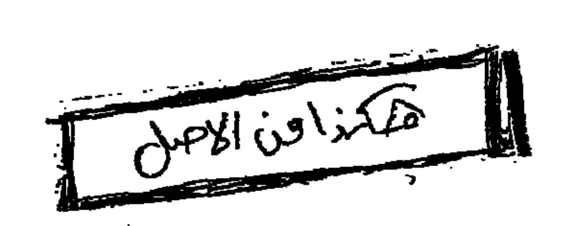
N'a-t-elle pas adopté la même *tactique habile en ne disant ni* oui ni non à la proposition d'indexation des prestations sur les salaires ?

Il est certain que de tels changements coûtent cher et ne peuvent être réalisés « *dans la précipitation* » : s'il n'est guère possible à Mme Veil de reprocher toute hâte à l'opposition, aux syndicats et à l'UNAF, qui, depuis des mois, voire des années, *réclament de telles réformes*, le ministre de la santé peut, à bon droit, adresser le reproche au R.P.R. : un parti qui, soudain, adopte certaines thèses de l'opposition alors que son leader, M. Chirac, avait cautionné, *lorsqu'il était premier* ministre, le projet de loi *aujourd'hui si critiqué* !

En disant non, sans fermer la porte aux réformes, Mme Veil rend sans doute service au R.P.R., qui pourra se glorifier des modifications sensibles qui viennent d'être acceptées, tout *en annonçant*, à l'approche des élections législatives, qu'il veut *aller plus loin*. Le gouvernement conserve, de son côté, la maîtrise totale des dépenses : Mme Veil a levé un coin du voile quand elle a déclaré que les pouvoirs publics ne pouvaient pas « *raisonnablement se priver des éléments de souplesse* » nécessaires, c'est-à-dire, en clair, que le gouvernement devait conserver la liberté d'utiliser les *excédents de la caisse familiale* tant que les dépenses maladie ne seront pas *maîtrisées. Cette* logique financière est, certes, raisonnable. Mais elle peut amener tout gouvernement à repousser, d'année en année, la refonte globale qui a été vaguement envisagée. C'est la raison pour laquelle le courant « familial » du R.P.R., éperonné par l'UNAF, essaiera d'obtenir une nouvelle concession du gouvernement : *faute de réforme immédiate*, un engagement précis *selon lequel une refonte complète* de la politique familiale interviendrait avant 1983. Un engagement qui, finalement, n'engagerait que les autres... ou en tout cas le gouvernement qui dirigera le pays fin 1978.

JEAN-PIERRE DUMONT.





POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

…000 familles supplémentaires bénéficieraient du complément familial

…fessionnelle des parents. Son montant (340 F) évoluera comme la base mensuelle de calcul des allocations familiales, en fonction des prix et sera majoré de 50 % (soit 510 F) pour les familles monoparentales. Le complément familial intéressera 2 300 000 familles, soit 73,4 % des familles répondant aux critères fixés par le projet. Son coût représentera 2,6 milliards de francs, soit plus de 10 % du montant total des allocations familiales. Le projet prévoit le maintien des droits acquis pour les familles qui, en raison de leurs ressources ou de leur composition, n'entrent pas dans le champ d'application du complément familial et qui bénéficient actuellement des cinq prestations existantes. Il entrerait en vigueur le 1er janvier 1978.

Mme VEIL : au premier rang dans le mon[de]

…soit une augmentation de 45 % par rapport aux prestations antérieures. Elle répond ensuite « *sans détour* » aux deux questions posées au gouvernement par le rapporteur : Pourquoi ne pas avoir prévu une allocation sans condition de ressources ? Comment garantir l'équilibre des prestations familiales par rapport aux autres prestations sociales (maladie, vieillesse) ?

« *La politique familiale actuelle,* déclare le ministre, *nous situe au premier rang dans le monde, et, contrairement à une idée très répandue, le montant des allocations familiales en francs constants n'est pas inférieur à ce qu'il était en 1947 ; il a, au contraire, progressé nettement depuis quelques années.* » « *Mais,* reconnaît Mme Veil, *le régime des prestations familiales présente un certain nombre d'inconvénients auxquels le projet du gouvernement se propose de remédier.*

En fixant à un niveau relativement élevé le plafond de ressources (de la nouvelle allocation), « *le gouvernement a choisi la conception la plus proche du principe de solidarité horizontale entre les familles, qui est à la base de la politique menée depuis 1945* ». Avec les amendements proposés (par le gouvernement), plus de 80 % des familles, précise-t-elle, bénéficieront du complément familial : « *C'est beaucoup plus que le nombre de celles qui bénéficieraient des prestations supprimées.* » Aller au-delà en supprimant le plafond ne lui semble pas prioritaire dans la conjoncture actuelle « *ni vraiment équitable* ». Les propositions de la commission s'analyseraient, à son avis, comme un transfert financier des familles à revenus modestes ou moyens vers les familles *les plus aisées.* « *C'est pourquoi,* ajoute-t-elle, *le gouvernement ne pourra s'engager, dans les conditions où l'y invite la commission, à imposer à terme les prestations familiales pour supprimer le plafond.* »

Mme Veil admet cependant que les propositions de la commission conduisent « *à une réflexion d'ensemble sur les modalités d'imposition des revenus des familles. Sans doute peut-on concevoir d'envisager à terme une imposition des prestations familiales, mais cela ne peut être qu'à l'occasion d'une refonte d'ensemble intégrant à la fois les prestations et la législation fiscale. Tel est d'ailleurs,* précise-t-elle, *le souhait récemment exprimé par l'UNAF dans une perspective d'ensemble et de grande portée. Le gouvernement n'y fait aucune opposition de principe.* »

En ce qui concerne l'avenir du système des prestations familiales, Mme Veil indique qu'il s'agit d' « *un problème politique considérable que le gouvernement n'entend pas éluder* ». Elle déclare : « *S'il apparaît irréaliste ou pérmaturé de vouloir envisager de façon formelle et rigide l'évolution propre de la branche famille, il est nécessaire d'assurer aux prestations familiales une évolution plus dynamique. Le gouvernement considère ainsi comme prioritaire un rééquilibrage progressif du budget social. Il ne s'agit pas d'opposer à la fonction famille les fonctions santé et vieillesse, mais au contraire de les intégrer dans une vision plus unitaire des besoins des familles.* »

Après avoir insisté sur la nécessité de mieux maîtriser l'accroissement des dépenses maladie « *qui bénéficient d'ailleurs, en premier lieu, aux familles* », Mme Veil déclare au sujet de l'évolution des prestations familiales : « *S'il est irréaliste de vouloir indexer aujourd'hui la totalité des prestations familiales sur les salaires, il convient de donner un contenu plus effectif au contrat de progrès. C'est dans ce sens que le gouvernement, sous réserve des explications que j'indiquerai lors du vote des articles, acceptera l'amendement proposé de la commission concernant le cadre et les références dans lesquels se situera désormais l'évolution des bases de calcul des prestations familiales.* »

M. AUBERT (R.P.R.) : ce projet lèsera les familles les plus modestes

Mme MISSOFFE, secrétaire d'État, analyse les cinq principes retenus par les auteurs du projet :

1) La simplification du système des prestations familiales, qui ne comptera plus, à terme, que trois grandes allocations (allocations familiales, complément familial et allocations logement) et un certain nombre de prestations très spécifiques ;

2) La concentration de l'effort engagé sur les familles ayant de jeunes ou de nombreux enfants, et son corollaire, la suppression de l'allocation de salaire unique ;

3) Une sélectivité sociale modérée, qui a conduit le gouvernement à soumettre le complément à une condition de ressources ;

4) La neutralité du complément familial au regard de la situation professionnelle de la mère de famille, « *ce qui facilite le choix entre le maintien au foyer et la poursuite de l'activité professionnelle* ». Le gouvernement est conscient que le niveau de 340 F reste encore « *insuffisant* », mais la nouvelle prestation atteint déjà « *un seuil significatif* » ;

5) Le maintien des droits acquis pour les familles recevant actuellement les allocations supprimées.

A l'occasion de cet examen, Mme Missoffe présente les améliorations que le gouvernement, à la suite des propositions des associations familiales et de la commission, a *décidé d'apporter* à son projet (voir encadré). Pour terminer, elle évoque l'extension du complément familial aux DOM (un texte pourrait être soumis au Parlement à la session d'automne) et la situation des familles monoparentales.

Dans la discussion générale, M. BRIANE (réf., Aveyron) se déclare partisan d'intégrer les prestations familiales dans le revenu imposable et souhaite la fusion de *toutes les prestations* existantes en une seule qui serait accordée sans condition de ressources. *Il* réclame une grande loi d'orientation.

« *La situation de la famille,* affirme M. BESSON (P.S., Savoie), *n'a cessé de se dégrader, et ce texte ne la modifiera pas.* » Il ajoute : « *Les prestations familiales sont un droit, le même pour tous. Donnez à tous et, par une fiscalité juste, reprenez à certains.* » Son groupe ne peut approuver ce qui n'est qu' « *un ensemble de mesures d'assistance* ».

Pour M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes), « *ce projet ne définit pas une politique globale de la famille — il mêle à une politique familiale des mesures sociales, — entraînera des complications et des iniquités et lésera les familles les plus modestes* ». « *Le déplafonnement,* précise-t-il, *est un objectif essentiel, ainsi que la fiscalisation et la réforme globale de la protection sociale.* »

Pour M. JOANNE (rép., Charente) et son groupe, « *il est indispensable de replacer la famille, menacée par les idées collectivistes, au centre de la vie nationale et, pour ce faire, de revaloriser le mariage, d'aider les mères de famille sans en faire pour autant des salariées de l'Etat et de prendre des mesures en faveur du logement* ». Il souhaite la revalorisation des allocations familiales de base, de l'allocation du parent isolé et de l'allocation orphelin.

En séance de nuit, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), M. FRANÇOIS BILLOUX (P.C., Bouches-du-Rhône) affirme que ce projet représente « *un pas nouveau dans l'étatisation, le gouvernement s'arrogeant le droit de disposer à sa convenance de fonds qui ne lui appartiennent pas* ». Il estime indispensable de procéder à une refonte complète des prestations familiales, sur la base d'une seule allocation rattachée à l'enfant et indexée *sur les salaires.* Dans l'immédiat, il demande une majoration de 50 % des allocations familiales et l'attribution de ces dernières pour le premier enfant.

M. RIVIÉREZ (R.P.R., Guyane) se félicite qu'un projet spécial ait été promis pour les DOM. M. RICKERT (N.I., Bas-Rhin) juge arbitraire la *fixation* du plafond. Il souhaite que le complément familial soit égal à la moitié du SMIC et qu'il soit imposable.

Pour M. DESTREMAU (Rép., Yvelines), le bilan de la politique gouvernementale est « *positif* » et les mesures prises depuis 1974 forment « *un ensemble cohérent* ».

M. BERTHOUIN (rad. de g., Indre-et-Loire) souligne l'évolution inquiétante de la démographie et affirme : « *La politique familiale de la Ve République a échoué.* »

Estimant que le complément familial est « *un faux-semblant* », il indique que si le débat n'apaise pas ses inquiétudes, son groupe s'abstiendra.

M. BROCARD (Rép., Haute-Savoie) estime, lui aussi, que le complément devrait atteindre la moitié du SMIC et se prononce en faveur de la fiscalisation. Pour M. CAURIER (app. R.P.R., Marne), « *le projet présente trop d'insuffisances pour être acceptable* ».

M. HUCHON (app. Rép., Maine-et-Loire) insiste sur les conséquences de la dénatalité et sur la dégradation constante des prestations familiales. M. LIOGIER (R.P.R., Ardèche) s'élève contre une évolution qui, estime-t-il, « *porte préjudice à la famille, dont l'équilibre passe,* à son avis, *par la femme au foyer* ». M. RICHOMME (Rép., Calvados) souhaite que le plafond soit relevé, puis supprimé. Il craint que le complément n'ait guère d'effet sur la natalité. M. BIZET (app. R.P.R., Manche) estime que le critère de ressources est « *inacceptable* » et souhaite que le complément soit augmenté pour les familles les plus modestes.

M. PINTE (R.P.R., Seine-et-Marne) rappelle, en tant que responsable des problèmes de la famille au sein du R.P.R., les propositions avancées par cette formation. Enfin, M. CLAUDIUS-PETIT (Réf., Paris) souhaite qu'on engage le pays dans une politique « *où la solidarité prendra tout son sens : ceux qui ont trop ne recevront rien, et ceux qui n'ont rien recevront la part qui leur est due* ».

La suite du débat est renvoyée à mercredi.

PATRICK FRANCÈS.

DÉBAT SUR LA MER LE MARDI 7 JUIN

Réunie le 31 mai, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée :

JEUDI 2 JUIN : diverses dispositions d'ordre économique et financier, prophylaxie des maladies des animaux, coopération intercommunale, indépendance du T.F.A.I., moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle, permis de conduire ;

VENDREDI 3 : questions orales sans débat ;

MARDI 7 : déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, sur les problèmes de la mer ;

MERCREDI 8 : règlement définitif du budget de 1975, protection du public dans le domaine du crédit ;

JEUDI 9 : projet sur les ententes.

M. LEONID BREJNEV VIENDRA EN FRANCE LE 20 JUIN

L'agence Tass et un communiqué officiel du palais de l'Elysée ont confirmé, le mardi 31 mai en fin de matinée, que M. Léonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, effectuerait « *une visite officielle en France du 20 au 22 juin prochain à l'invitation du président de la République française* ».

EN BREF...

● *M. Raymond Barre* se rendra ce vendredi 3 juin à Nice, où il assistera à la séance de clôture du Congrès national des banques populaires. Le premier ministre prononcera à cette occasion un discours essentiellement consacré aux problèmes économiques et sociaux et au rôle des petites et moyennes entreprises. Il rencontrera également les élus locaux.

● *M. Yves Guéna,* délégué politique du R.P.R., a déclaré le 31 mai à Orsay : « *Qu'on ne nous demande pas si nous sommes partisans de l'alternance, alors qu'en face la question est déjà résolue : ni le parti communiste, ni le CERES, ni la C.G.T. n'envisagent la possibilité du ticket de retour. Et ce n'est pas un Mitterrand dépassé qui y pourrait quelque chose. Chaque jour qui passe, le pays prend mieux conscience des dangers du programme commun et des menaces contre la liberté.* »

● *Le tribunal administratif de Limoges* a annulé mardi 31 mai les élections municipales d'Egletons (Corrèze) en raison d'une « *différence particulièrement importante* » (cent soixante-trois bulletins) constatée entre le nombre des bulletins et le nombre des votants lors du second tour du scrutin.

● *M. Gaston Flosse,* chef de file du Tahoeraa Huiraatira (R.P.R.), a déclaré mercredi 1er juin que, après les élections territoriales qui ont eu lieu dimanche 29 mai en Polynésie française, son mouvement reste, avec dix sièges, « *la première formation politique polynésienne* ». M. Flosse a ajouté : « *Nous constituerons le bloc principal de l'opposition à l'Assemblée territoriale. Il s'agira d'une opposition constructive et réfléchie.* »

ÉDUCATION

SCÈNES DE LA VIE DE VINCENNES

II. — Le spectre du démantèlement

par PHILIPPE BOGGIO

L'université de Vincennes (Paris-VIII) craint une nouvelle fois pour sa survie : l'annonce, par le secrétariat d'État aux universités, de son transfert à Marne-la-Vallée, d'ici à 1980, alimente l'inquiétude des « vincennois ». Mais la « défense » s'organise mal. (« Le Monde » du 1er juin.)

Les « vincennois » sont persuadés que Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, souhaite la mort de leur université. L'annonce, d'abord, du transfert probable — d'ici à 1980 — de Paris-VIII à Marne-la-Vallée (*le Monde* du 27 février), puis la certitude des enseignants et des étudiants que cette opération provoquera le « démantèlement » au moins partiel de l'expérience, ont replongé le « campus du bois » dans l'inquiétude. Les déclarations récentes du secrétaire d'État devant les sénateurs (*le Monde* du 28 mai) ne sont pas faites pour les rassurer.

Depuis, ils ont appris que le terrain de Marne-la-Vallée ne pourrait accueillir que quinze mille étudiants dans le meilleur des cas, alors qu'ils sont aujourd'hui trente mille.

« Silence, on ferme », titre un numéro de *Pépéhuit*, le mensuel sauvage de Vincennes. Dans la cour, des panneaux informent les étudiants étrangers : ceux-ci sont désormais persuadés qu'en cas de départ de Paris-VIII ils ne seraient pas du voyage. Le président de l'université et son conseil entretiennent une correspondance serrée avec le rectorat de Créteil. La commission pédagogique a créé un Comité de défense de Vincennes.

Les effets de la grève de 1976

L'an dernier, encore, une telle menace aurait suffi à faire lever la pâte de la révolte. Mais, tout en multipliant les déclarations alarmistes, les habitués du campus demeurent étrangement passifs.

Le ressort serait-il brisé ? L'art de la réplique serait-il mort dans cette université qui a pourtant, plus que les autres, l'habitude de *lutter pour sa survie ?* Si certains enseignants parlent beaucoup, ces dernières semaines, du jeune mouvement étudiant italien, les « *indiens* », *c'est surtout*, explique un professeur, « *pour exprimer ce qui, ici, n'est pas* ».

Trois raisons peuvent être avancées. D'abord, l'échec de la longue grève de 1976 laisse un mauvais souvenir aux étudiants. « *Ils se sont rendu compte qu'il n'était pas aisé de terminer dignement une action de ce type* », dit M. Claude Frioux, ancien président.

A Vincennes, comme dans la plupart des universités, aucune organisation étudiante n'était prête à se relancer dans un mouvement de l'ampleur de celui de l'an dernier, de peur surtout de n'être pas suivie. « *Les gens n'ont plus envie d'être utilisés par les appareils politiques ou syndicaux* », estime M. Jean Narboni, l'un des animateurs du département cinéma.

Autre explication : Vincennes est probablement une université plus fragile que les autres. Son souci d'une gestion « *ultra-démocratique* », la disparité des idéologies qui s'expriment librement, le fait, aussi, que cet établissement universitaire accueille de très nombreux salariés et non-bacheliers, rendent dangereux tout arrêt du fonctionnement. Surtout que, depuis plusieurs mois, Vincennes aspire, pour sa survie, à perdre sa réputation de « *ghetto* » et d'université marginale.

Aussi *juge-t-on préférable de faire connaître* par d'autres moyens à l'opinion publique les difficultés actuellement rencontrées : l'apparition des étudiants au Centre Georges-Pompidou, l'occupation d'une salle de l'Hôtel de Ville de Paris, des démarches multiples auprès du rectorat, du ministère... Depuis quelques semaines, le courrier destiné aux étudiants est envoyé en « port dû » avec, en guise de timbre, un bref message d'appel à l'aide. Des enseignants participent bénévolement à des stages pédagogiques en dehors de l'université : le produit de leurs interventions passe directement dans une « *caisse de solidarité* ».

« *Nous devons nécessairement moduler notre riposte* », affirme M. Michel Beaud, directeur du département d'économie politique. Il est vrai que l'attaque n'est pas très précise. Que Marne-la-Vallée ait besoin d'une université, les « *vincennois* » *en sont* persuadés. Mais ils ne connaissent ni la date de leur *départ* ni les modalités du changement prévisible. Seule certitude dans le concert des rumeurs : le bail de Vincennes arrive à expiration en 1978... et la municipalité de Paris a affirmé à plusieurs reprises que la location du terrain ne serait pas prolongée *au-delà*.

Le reste est vague. Les informations dont *dispose* l'université varient à mesure que monte la crainte d'un arrêt de mort. Les plus anxieux assurent même qu'un *mystérieux* conseil interministériel a décidé de régler définitivement *le sort de Vincennes...* il y a plusieurs mois. Et, depuis les élections *municipales*, une question revient sans cesse : « *Que fera Jacques Chirac ?* ».

Un tel climat a déjà des conséquences *fâcheuses* pour les relations dans une université qui avait choisi de *faire* partager à tous les responsabilités. Instinctivement, les plus *déshérités* se détachent des plus « riches ». Les personnels sans statut redoutent d'être remerciés et font peser sur les « titulaires » leurs craintes de licenciement. Les chargés de cours « à plein temps », qu'aucun contrat ne protège et qui sont rémunérés sur un volant d'heures complémentaires, vivent très mal désormais la sérénité supposée des « *mandarins* ».

Un professeur titulaire évoque-t-il l'idée d'un transfert de l'université ? Il est aussitôt soupçonné de « *chercher à quitter le navire* ». Il arrive qu'on accuse certains « leaders vincennois » d'utiliser la réputation de l'université pour accroître le nombre de leurs publications.

Il est vrai, cependant, que peu d'enseignants titulaires se montrent solidaires des chargés de cours. Un professeur reproche *même* aux responsables de l'université d'avoir engagé ces « *auxiliaires d'enseignement* » en trop grand nombre et de n'avoir pas pris soin de *sélectionner* les meilleurs.

« *Pourtant, nous incarnons l'expérience*, explique M. Denis Berger, ancien *instituteur*, chargé de cours au département d'économie politique. *Nous avons acquis sur place notre compétence.* » Il serait injuste que ces enseignants, très actifs pour la plupart, soient écartés « *sous prétexte*, affirme l'un d'eux, *que leur emploi du temps auprès des étudiants ne leur a pas permis de publier* », et, ainsi, d'espérer une titularisation plus rapide.

Une université

Ce clivage récent est encore accentué par une sensible modification du fonctionnement de Vincennes. « *Nous assistons à un retour à l'autoritarisme* », assure une étudiante d'histoire : souhait d'une gestion rigoureuse, d'un certain retour à la norme pour les qualifications et les fonctions, volonté de donner de l'université une image plus conforme à la moyenne des autres établissements d'enseignement supérieur... Partisans et adversaires d'une « clarification » s'opposent. « *Ce n'est pas en cherchant à donner l'impression que nous sommes dans une université comme les autres que nous éviterons des ennuis* », dit un étudiant, secrétaire de département. « *Pourquoi vouloir donner de Vincennes l'image d'une bonne administration monolithique ?* », demande le philosophe François Châtelet.

La cible de ces attaques, c'est M. Pierre Merlin, président de l'université. Ce polytechnicien de *trente-neuf* ans, directeur du département d'urbanisme, socialiste *depuis* 1973, a choisi de rompre avec une tradition « *ultra-tolérante* » de l'animation de Vincennes.

Question de tempérament, d'abord. M. Claude Frioux, son *prédécesseur* — les deux hommes sont amis et détestent qu'on les *oppose* — *était*, selon l'un de ses proches, « *un négociateur-né, passionné par ce qui pouvait sortir de positif d'une situation conflictuelle* ». M. Pierre Merlin est plus nerveux, plus tranchant. « *D'ailleurs*, remarque un étudiant étranger, *il refuse le tutoiement.* » « *Le président d'une université est comme le P.-D.G. d'une grande entreprise. Il doit se comporter comme tel et ne jamais laisser traîner les problèmes* », dit le président-P.-D.G. de Vincennes.

Mais M. Pierre Merlin est surtout préoccupé par la perspective d'un *démantèlement*. Depuis plusieurs mois, il tente de « *parer les mauvais coups* » et, d'abord, ceux qui, surgissant de l'intérieur même de l'université, pourraient fournir des arguments à tous les adversaires *de l'expérience vincennoise*.

La fin d'un « souk »

Car des exemples existent. Pas nombreux, mais suffisants pour intéresser le secrétariat d'État aux universités si celui-ci souhaitait réellement se passer, à l'avenir, des services de cette université. C'est le cas, par exemple, du « *souk alimentaire* ». En apparence, il s'agit d'un problème secondaire, mais il a divisé les enseignants et un nombre *important d'étudiants*. Parce qu'ils ne peuvent pas *tous* s'alimenter dans l'*unique restaurant universitaire* (il avait été prévu à l'origine d'en *construire deux*), *ou parce que*, le plus souvent, ils n'en ont pas *le temps*, les *étudiants* avaient pris l'habitude de se nourrir à des échoppes apparues un jour au gré du folklore vincennois, et tenues par des Maghrébins.

Le conseil de l'université a *décidé d'interdire* le « *souk* », après une enquête révélant les mauvaises *conditions* de conservation des aliments proposés à la vente. Mais *tous* les vincennois ne se sont pas rangés à cet avis. « *C'était un lieu de sociabilité africaine* », assure M. Georges Lapassade, professeur de sociologie. Une enquête menée par des étudiants de l'unité de valeur (U.V.) « *pratique de l'enquête-intervention* » a expliqué, d'autre part, que plusieurs vendeurs étaient des étudiants et *ne pourraient* continuer de suivre les cours qu'au prix de ce travail.

Le 18 avril au matin, les membres du conseil, assistés de plusieurs sympathisants, ont symboliquement repris possession du « *souk* ». « *Cette histoire avait pris une dimension très importante*, dit M. Pierre Merlin, *Notre échec ou notre réussite dans cette opération donnera la mesure de notre détermination.* »

Un front syndical comme les autres

La « *détermination* » du conseil a été plus apparente encore *dans* la recherche de la solution au problème plus délicat encore de la drogue. Il en est résulté une nouvelle déchirure entre les usagers de l'université, les organisations politiques et syndicales, les membres du conseil eux-mêmes. La vieille crainte gauchiste qui avait peu à peu disparu, après 1971, retrouve subitement une nouvelle force : « *Ils veulent donner une fac propre à Mitterrand* », explique un jeune Sénégalais, qui se dit « *maoïste isolé* ».

D'anciennes divergences font leur réapparition : « *Bientôt Vincennes ne sera plus un ghetto, mais un goulag* », lance un étudiant à un syndicaliste, *militant communiste*, pendant une discussion. Peu *à peu*, les *groupes* de gauche et les milieux d'extrême gauche *semblent renoncer à leur pacte* de non-belligérance.

A la création de l'université, la plus grande partie des enseignants et des étudiants avaient refusé la « participation ». Des syndicats comme le SGEN-C.F.D.T. n'ont jamais signé la « *plate-forme syndicale* » qui constitue le programme que le président et son équipe doivent appliquer. Aujourd'hui encore, le conseil de l'université n'est pas très représentatif : aux élections universitaires de 1976-1977, 0,06 % des étudiants seulement ont voté. Les élus appartiennent tous à l'UNEF, et seulement 13,01 % des enseignants sont représentés — par le SNE-Sup — à ces mêmes instances. Aussi les autres catégories de personnels — avec la FEN et la C.G.T. — *ont-elles* pris une importance prépondérante dans la conduite des affaires de l'université. Tour à tour, le communiste Claude *Frioux* et le socialiste Pierre Merlin se sont appuyés sur cette base *syndicale*.

Avec les années — et la *déperdition de la parole gauchiste organisée* — ce « *front politique et syndical de l'union de la gauche* » avait assuré son pouvoir sans être trop *contesté*. *En outre*, l'université avait le sentiment d'associer *tous les vincennois* à *sa gestion* par la création de « commissions » consultatives, *dont* les *avis ont été* longtemps écoutés.

Cependant, des *vincennois* accusent, aujourd'hui, M. Pierre Merlin de *tenir* de moins en moins compte des revendications de ces *commissions* et, *ainsi*, de se couper d'une partie importante de la population du campus. « *Les commissions n'ont jamais eu un rôle exécutif* », répond simplement le président de l'université.

Durant neuf ans, Vincennes n'a dû sa survie qu'à la solidarité interne de ses occupants. « *Une solidarité souvent conflictuelle* », assure M. Claude Frioux, qui détient le record absolu des séquestrations par les gauchistes. « *Avant, nous étions assurés d'une mobilisation générale pour évacuer ce qui était dangereux pour l'université* », explique M. Merlin. Aujourd'hui, *reconnaît-il, cette* mobilisation s'affaiblit.

Prochain article :

L'AVANT-GARDE DES TRAVAILLEURS

TRENTE-TROIS MILLE ÉTUDIANTS

Le texte du décret n° 68-1106 du 7 décembre 1968 portant création de l'université Paris-VIII précisait : « Le nombre des étudiants qui pourra être ultérieurement accueilli sera de l'ordre de 7 000 dans les différents cycles et si, comme on peut l'espérer, cette expérience réussit, il sera possible de l'étendre à des établissements déjà existants. » (...)

L'expérience a réussi au-delà de l'espérance exprimée par ce texte : de 7 900 en 1968-1969, la population étudiante est passée à 12 500 en 1971-1972, 21 180 en 1974-1975 et 32 177 en 1976-1977 (3,9 % des effectifs globaux de l'Université française). Pour cette même année, 39 % des étudiants sont non-bacheliers, 20 % salariés à mi-temps, 43 % salariés à plein temps (y compris les demandeurs d'emploi) et 46 % sont étrangers.

Les responsables de l'université estiment, dans un document d'information, que, pour cette période de huit ans, le nombre d'étudiants a été « multiplié par quatre », *alors que la subvention de l'État n'était* « multipliée que par 1,4 ».

De plus, les critères d'attribution de cette subvention ont toujours été défavorables à Vincennes, affirment-ils, et l'introduction de nouvelles normes en 1976 a aggravé cette situation : l'université dispose de 260 postes de personnel administratif et technique rémunérés sur le budget de l'État. D'après les normes du secrétariat d'État aux universités, les besoins minima sont évalués à 677. Pour les postes d'enseignants, le déficit est de même importance : l'université a 119 postes, alors que l'application des normes fixe les besoins minima de Paris-VIII à 1 110 postes. Vincennes détient même le record français du nombre d'étudiants par enseignant : un enseignant pour 73 étudiants.

Faute de postes, une partie des enseignements est assurée par 535 chargés de cours, payés en heures complémentaires. Parmi eux, 157 chargés de cours, enseignants à plein temps, sans emploi extérieur, sont pourtant considérés par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) comme des « travailleurs temporaires » *et ne bénéficient pas de l'allocation d'aide publique durant les périodes de vacances où ils ne sont pas rémunérés.*

Ph. Bg.

LES DROGUÉS OU COMMENT S'EN DÉBARRASSER

Vincennes ne s'est pas rendu compte tout de suite que la drogue y avait élu domicile : les « dealers » (revendeurs) et les jeunes drogués sont apparus discrètement. Puis, comme pas à pas, ils se sont installés *dans l'* « *amphi 1* », *bâtiment d'un seul étage, à l'entrée* de l'université. « *On nous a signalé la présence des premiers après les vacances de février*, dit le président, M. Pierre Merlin. *Au début, ils n'étaient que quelques-uns et se mélangeaient parfaitement à la population étudiante.* »

Depuis les vacances de Pâques, ils sont beaucoup *plus* nombreux. Jusqu'à cent cinquante, certains jours, qui passent l'après-midi et la soirée sur le campus. D'abord dans l' « amphi 1 », jusqu'à ce que le conseil de l'université ait pris la décision de le *fermer*. Durant leur « occupation » pacifique, les toxicomanes avaient *créé une sorte de communauté* tranquille, avec ses concerts de rock et tous les rites de l'échange, de la revente de stupéfiants.

Vincennes n'a *vraiment* pris conscience de la gravité de la situation que le 26 avril, après la découverte *d'une jeune fille de seize ans inanimée, victime* d'une overdose. Une infirmière puis les pompiers sont intervenus à temps et ont ranimé la jeune droguée. Très rapidement, pour éviter les drames, le conseil de Paris-VIII a pris plusieurs décisions : fermeture *de l'* « *amphi 1* », *chasse systématique aux trafiquants*, engagement de gardiens supplémentaires. Fait probablement unique dans les annales *vincennoises*, M. Pierre Merlin a lui-même contrôlé les cartes d'étudiants à l'entrée de l'université, un samedi après-midi. Cent cinquante personnes ont été refoulées.

A grand renfort de tracts et de déclarations, le *conseil dénonce la* « *passivité des pouvoirs publics* ». « *La police ne fait rien pour insécuriser ces gens, pour arrêter les trafiquants* », s'inquiète M. *Merlin*.

De leur côté, des enseignants, des étudiants ou des membres du personnel reprochent au conseil de céder à une certaine dramatisation et d'entretenir la confusion. Ainsi la fermeture de l' « amphi 1 » a eu pour seule *conséquence de répandre* le « deal » à travers tout le campus.

De toute évidence, Vincennes n'était pas préparée à la présence de la drogue. Pourtant, comme dans d'autres universités, le haschich fait, depuis longtemps, partie de la contre-culture vincennoise comme des traditions de la population africaine.

Le phénomène nouveau de l'héroïne provoque des erreurs d'interprétation. Certains Vincennois présentent les « dealers » comme de « gros bonnets » qui arrivent à Vincennes en taxi... Ils sont tous « *liés au milieu et à la police* ». Parce *qu'on a trouvé un revolver* chargé dans les w.-c., tous les revendeurs sont considérés comme des hommes dangereux.

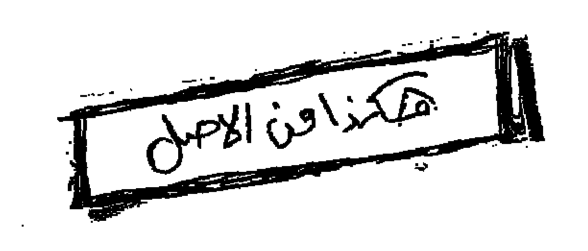
Plus profondément, une partie de la population de l'université reproche à l'autre de ne considérer les « *dealers* » *que comme des* « *trafiquants* » et non comme des toxicomanes auxquels la vente de drogue procure de quoi subvenir à leurs besoins. *Peut-on rejeter à la rue de jeunes toxicomanes ? Faire qu'ils se droguent à cent mètres du campus, cela rassurera-t-il les responsables de l'université ?* Une partie de Vincennes pense que la drogue n'y est pas « arrivée par hasard », *mais qu'il existe une* « *demande intérieure* ». Que la population locale, théoriquement composée de bacheliers raisonnables et de salariés courageux, compte aussi des exclus de toute sorte, étrangers dépaysés, jeunes chômeurs inactifs, qui forment un tissu sensible *au repli sur soi des drogues* dures.

Parce qu'une grande partie de ses adhérents locaux sont étrangers et *que beaucoup fument du haschisch*, parce que ses responsables ont vu « *des copains militants succomber aux drogues dures* », l'UNEF a senti, avant les autres, la nécessité d'adopter une attitude nuancée. Elle diffuse des fiches d'information et a *proposé aux* « *dealers* » l'abri de son local en cas de répression. Elle a provoqué un débat sur la drogue. « *Le débat n'a servi à rien, mais une trentaine de* « *dealers* » *sont allés voir les animateurs du centre de Marmottan que nous avions invités* », dit un responsable étudiant.

Peu à peu, la « dramatisation » va retomber. L'université *a demandé au ministère de la santé de lui* fournir une antenne médicale. On parle un peu moins de « trafiquants » et un peu plus de « dealers ». On fait l'apprentissage du vocabulaire de la drogue, « *après avoir fait celui de la révolution* ». Des enseignants essaient d'intégrer les jeunes drogués à leur enseignement.

Vincennes trouvera-t-elle sa propre solution ? Évitera-t-elle la tentation d'un nettoyage par le vide, d'une « *mobilisation syndicale répressive* », selon le terme d'un étudiant gauchiste ?

Ph. Bg.



ÉDUCATION

Le congrès de l'Office de coopération à l'école

Pour une pédagogie de la générosité

De notre correspondant

Epinal. — Le dix-septième congrès national des jeunes de l'Office central de la coopération à l'école (O.C.C.E.), qui a eu lieu à la fin de la semaine dernière à Gérardmer (Vosges), a permis à *trois cent trente écoliers*, collégiens et lycéens de réfléchir, en compagnie de leurs *enseignants*, aux problèmes posés par la vie coopérative.

La place de la coopération scolaire dans le système éducatif actuel a été la toile de fond des travaux de ce congrès. Toutefois, les coopérateurs les plus âgés, les « ados » (élèves du second cycle de l'enseignement du second degré), particulièrement préoccupés par l'éducation de demain, abordèrent cette question sous un angle plus politique. S'adressant à eux, le président de l'O.C.C.E., M. Raymond Toraille, a précisé : *« Prenez garde à ne pas oublier ce qu'est l'esprit coopératif, une entreprise de liberté et de tolérance. Votre conseil national n'est pas l'organe d'expression d'une volonté politique, il doit réunir des garçons et des filles qui pensent différemment, qui ont une vue différente de la société qu'ils veulent bâtir, mais qui sont réunis par le désir de travailler ensemble pour changer l'école. »*

Les difficultés du développement de la coopération scolaire n'ont pas été niées. Dues en partie, selon les congressistes, *« à l'indifférence, sinon à l'hostilité »* du ministre de l'éducation, elles sont liées aussi à la formation des enseignants. D'aucuns *ont* regretté que le sens de la coopération ne soit pas suffisamment donné aux jeunes maîtres. L'effort de promotion de la coopération scolaire qui a lieu actuellement sera donc intensifié.

Enfin les membres de l'O.C.C.E. — qui annonce deux millions d'adhérents, — se sont réjouis du développement régulier de la coopération scolaire dans les maternelles. Elle compense, rappela un orateur, les insuffisances ou les carences de l'Etat ou des communes, mais surtout elle contribue *« puissamment à la socialisation des enfants »*. A la maternelle plus qu'ailleurs, la pédagogie coopérative, *« c'est la pédagogie du don et de la générosité »*.

YVAN COLIN.

Condamné pour refus de porter l'uniforme

UN INSTITUTEUR EST RADIÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE

(De notre correspondant.)

Rouen. — Condamné en février dernier à deux ans de prison ferme par le tribunal permanent des forces armées de Metz, M. Patrick Delapille, instituteur titulaire depuis un an d'un poste d'éducateur à l'Ecole nationale de *perfectionnement de Sotteville*-lès-Rouen (Seine-Maritime), a été radié de l'éducation nationale. M. Delapille est témoin de Jéhovah. Incorporé à Altkirch (Haut-Rhin), il avait refusé de porter l'uniforme et demandé à bénéficier du *« statut »* d'objecteur de conscience. Le jeune instituteur incarcéré à Rouen pourrait, en outre, être obligé de rembourser une partie des frais de sa formation à l'école normale d'instituteurs (environ 30 000 francs).

Dans une lettre adressée à la presse, M. Patrick Delapille déclare avoir refusé le service national pour des raisons uniquement religieuses. Le comité de soutien qui s'est constitué avec l'appui des partis de gauche et d'extrême gauche et des syndicats d'enseignants a affirmé lui-même son caractère apolitique, en indiquant que *« son seul objectif est la réintégration de Patrick Delapille dans l'éducation nationale »*. Une manifestation est prévue pour le lundi 6 juin à Rouen.

J. G.

RELIGION

Le mouvement « Chrétiens pour le socialisme » a été créé à Lille

De notre correspondant

Lille. — Le mouvement Chrétien pour le socialisme (C.P.S.) est officiellement créé en France. Ainsi en ont décidé les quelque cent cinquante participants à l'assemblée constitutive, réunie à Lille pour un week-end de Pentecôte, de discussion et de réflexion. Un collectif national de dix-sept membres sera désigné avant la *fin du mois de juin ; douze d'entre eux seront élus par les groupes* locaux : Avignon, Brest, Créteil, Dijon, Lille, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris et Toulouse ; cinq membres seront désignés par les mouvements nationaux : *JEC, ACU*, Groupe T.C., Vie nouvelle.

On a abouti à cet accord final en mettant entre parenthèses les divergences qui opposent les nombreuses *composantes de C.P.S. (le Monde* des 9 novembre et 30 décembre 1976) et qui se sont très *nettement exprimées pendant* les deux journées, y compris lors d'une veillée où l'on eut bien du mal à s'accorder sur un type de célébration. De toute manière, il est bien précisé qu'à Lille une structure légère a été mise en place et qu'elle sera provisoire, la discussion se poursuivant dans les groupes et les mouvements.

Le débat s'orienta d'entrée sur l'appel du 1er avril, qui invitait les groupes locaux à se rassembler et proposait quelques objectifs. Plusieurs « plates-formes » étaient d'ailleurs versées au débat, mais *elles ne furent* pas vraiment étudiées. Pour M. Jean-Mark Stock, de l'Action catholique universitaire, un tel débat risquait de reléguer au second plan l'essentiel, l'esprit du mouvement. Aussi bien, il eût été très difficile, sinon impossible, d'aboutir à Lille à un accord.

Solidarité ou rupture avec les Églises institutionnelles ?

Le débat théorique devra *donc* se poursuivre, mais le clivage est surtout apparu sur des positions déjà connues : *quel doit être* le point de solidarité ou de rupture des militants C.P.S. par rapport aux Eglises institutionnelles ? Pour les uns, la lutte contre *« l'idéologie chrétienne, qui apporte un appui au pouvoir établi »*, suppose la rupture ; pour d'autres, comme M. Philippe Varnier, du mouvement Vie nouvelle, par exemple, il ne faut pas se couper si brutalement des Eglises institutionnelles ; d'autres, *enfin*, comme Mme Lucienne Roul, du Groupe Jean-XXIII de Nantes, notent la difficulté de travailler *dans* le cadre actuel des paroisses

On a décidé néanmoins d'organiser le mouvement au plan national, au moins pour trois raisons : lever l'hypothèque qui consistait à s'interroger constamment pour savoir si C.P.S. est, oui ou non, nécessaire en France. La réponse est oui ; rééquilibrer la représentation des groupes locaux souvent isolés face aux mouvements nationaux qui s'engagent dans la même voie ; enfin, participer officiellement aux rencontres internationales de C.P.S.

On a évidemment dénoncé avec vigueur toute accusation qui tend à voir dans ce mouvement l'apparition d'une *« démocratie chrétienne de gauche »*. On a beaucoup parlé de relecture de l'Evangile. Parmi les cinq objectifs définis en fin de congrès, on note :

« C.P.S. doit être un rassemblement destiné à témoigner, autant auprès des chrétiens que des non-chrétiens, qu'il peut y avoir cohérence entre les engagements pour le socialisme et les exigences de l'Evangile.

» C.P.S. doit être un lien entre tous les chrétiens qui luttent pour le socialisme et qui éprouvent le besoin d'approfondir leurs problèmes commun (foi, libération...).

» C.P.S. doit être aussi un lieu de liberté qui favorise la recherche de nouvelles manières de comprendre, de dire et de vivre la foi en Jésus-Christ et de construire une Eglise qui se libère en permanence de l'idéologie bourgeoise pour annoncer l'Evangile libérateur. »

Le principe d'une assemblée *générale a été retenu.*

GEORGES SUEUR.

DÉFENSE

La Cour des comptes estime qu'il importe de rétablir un strict contrôle de la gestion financière des armées

« La Cour des comptes doit souligner que les conditions dans lesquelles, pendant les années récentes, se sont exécutées les dépenses d'investissement du budget de la défense — et pour partie également ses dépenses de fonctionnement — sont devenues telles qu'il importe de rétablir un strict contrôle des opérations de nature à mettre un terme aux glissements injustifiés d'une gestion à l'autre et aux altérations ainsi apportées aux documents qui rendent compte de l'exécution et des résultats de chaque gestion budgétaire. »

C'est le jugement d'ensemble de la Cour des comptes sur la gestion, dans le passé, de ses crédits par le ministère de la défense, tel qu'il a été communiqué dernièrement aux membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Après avoir entendu l'exposé de M. Désiré Arnaud, premier président de la Cour des comptes, sur le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1975, la commission des finances de l'Assemblée a observé que certaines opérations, et parfois les modalités mêmes d'utilisation des autorisations budgétaires, ne paraissent pas toujours conformes aux dispositions de la loi. Le caractère de certaines pratiques, qui ne sont pas propres au ministère de la défense, a été jugé irrégulier ou anormal.

Député R.P.R. du Val-de-Marne, M. Robert-André Vivien *a du reste souligné la sévérité* des remarques concernant les conditions d'exécution des dépenses d'investissement du ministère de la défense. M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, ancien ministre et rapporteur du budget de la défense à la commission des finances, a souhaité la publication des observations de la Cour des comptes, tandis que M. Edouard Schloesing, député réformateur du Lot-et-Garonne, s'est demandé dans quelle mesure il serait possible d'identifier plus précisément les auteurs d'irrégularités, comme c'est le cas en Grande-Bretagne.

Aux députés qui constatent que le ministère de la défense utilise pour une opération déterminée des autorisations de programme affectées initialement à un tout autre projet, la Cour des comptes répond qu' *« il n'est pas irrégulier d'utiliser les autorisations de programme inscrites au fascicule pour une autre opération que celle qui avait été prévue »*, mais à la condition de demeurer *« dans le cadre d'un chapitre déterminé »*. La Cour note : *« Il serait toutefois souhaitable que le Parlement soit informé des modifications apportées aux programmes les plus importants. »*

Crédits de paiement et autorisations de programme

Les membres de la commission des finances se sont ensuite inquiétés des risques d' *« une insuffisance des crédits de paiement par rapport aux engagements à couvrir »*, comme cela a été le cas en 1976 (*le Monde* du 10 novembre 1976). Les autorisations de programme sont, en quelque sorte, des promesses d'investissement gagées, en principe, sur les crédits de paiement ultérieurs de chaque budget annuel. Les administrations peuvent donc engager des dépenses dans la limite des *autorisations* de programme qui leur ont été ouvertes par les lois annuelles de *finances. Mais les moyens* budgétaires mis chaque année à la disposition du ministère de la défense se révèlent généralement insuffisants pour réaliser ce que les autorisations de programme avaient permis de lancer précédemment. Les députés de la commission des finances ont donc estimé qu'il fallait revenir à un rapport plus normal entre le montant des crédits de paiement et celui des autorisations de programme.

« Sans doute, observe la Cour des comptes, *est-il normal que les autorisations de programme accordées chaque année soient supérieures aux crédits de paiement, puisque les engagements qu'elles permettent de contracter conduisent souvent à des règlements échelonnés sur plusieurs années. Mais une gestion donnée supporte également les paiements résultant des engagements des années précédentes, et une certaine proportion entre les crédits de paiement et les autorisations de programme doit être conservée. De 1965 à 1970, pendant l'exécution de la deuxième loi-programme, cette proportion avait été en moyenne de 93,9 %. »* Durant la troisième loi-programme, de 1971 à 1975, les crédits de paiement n'ont couvert, en moyenne, que 81,2 % des autorisations de programme, comme l'indique, d'autre part, la Cour des comptes.

« Les inconvénients pratiques de cet écart ont pu être masqués pendant plusieurs années grâce, d'une part, à la trésorerie abondante des comptes de commerce des fabrications d'armements et des constructions navales, et, d'autre part, à un recours croissant à la pratique qui consiste à renvoyer à la gestion suivante l'ordonnancement de dépenses qui auraient dû être payées sur les crédits de l'année écoulée.

» En 1975, ces reports de règlement atteignaient un montant qu'il ne paraissait plus possible de dépasser. En outre, ils devenaient incompatibles avec les décisions d'accélération des paiements prises par le gouvernement. Quant aux comptes de commerce, leur trésorerie s'était considérablement resserrée, tombant, du 31 décembre 1974 au 31 décembre 1975, de 161 à 65 millions pour les fabrications d'armements, et de 643 à 225 millions pour les constructions navales militaires.

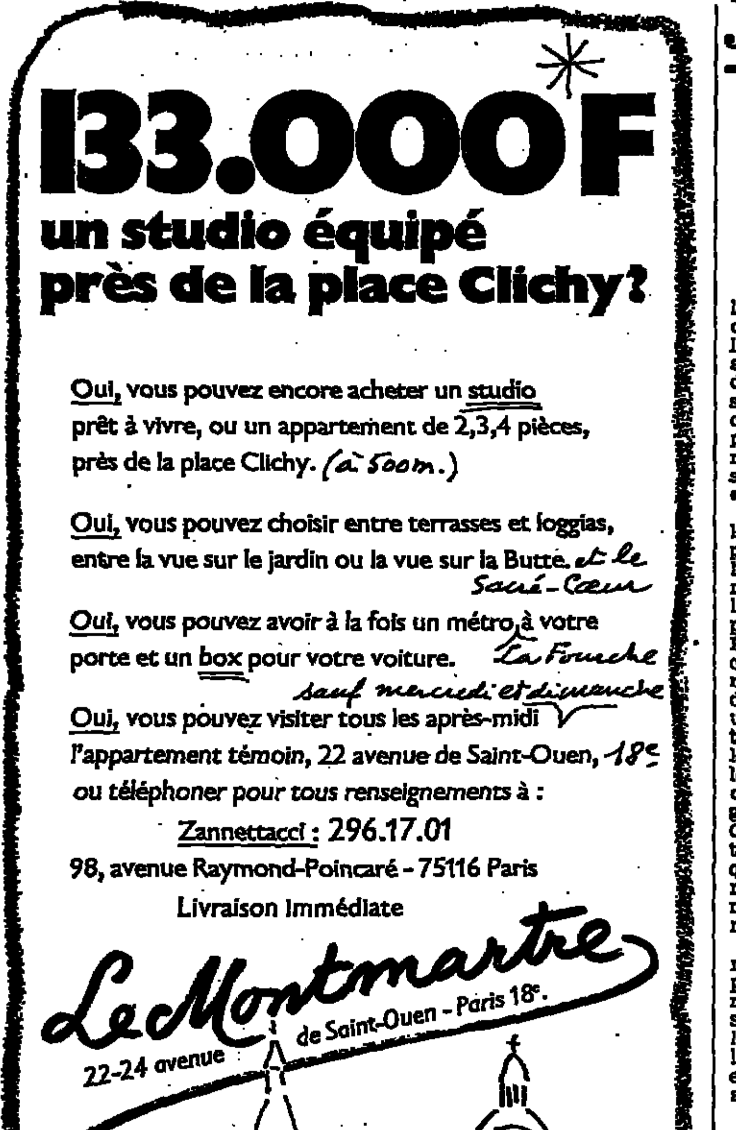
» Pour faire face à cette situation, conclut la Cour des comptes, *diverses mesures ont été prises, dont les principales sont l'annulation de 1 250 millions d'autorisations de programme en 1976, et un accroissement relatif plus rapide des crédits de paiement au budget de 1977, leur proportion par rapport aux autorisations de programme passant à 90 %, contre 80 % en 1976. »*

M. BOULIN : la France doit porter son effort sur des armements exportables.

La tentation de réduire le poids budgétaire de la défense pour accélérer le développement économique n'est pas sans risque, estime le ministre délégué à *l'économie* et aux finances, M. Robert Boulin, qui s'est interrogé, mardi 31 mai, à l'Institut des *hautes études de défense nationale*, sur les moyens d'obtenir une défense efficace sans faire peser sur *l'économie* une charge qui limite son développement.

« Un pays soucieux de son indépendance, a déclaré M. Boulin, doit maintenir un effort régulier en faveur de sa défense. Le pays qui choisit de réduire le poids de sa défense se trouve particulièrement vulnérable dans une période où la réduction des dépenses militaires est réelle et où le renforcement du potentiel économique est encore trop récent pour avoir pris une ampleur significative. »

Pour que des dépenses militaires accrues se traduisent pour l'économie par une charge effective la plus faible possible, le ministre délégué préconise deux solutions : « La première consiste à faire porter en priorité l'effort sur des matériels exportables. (...) La seconde consiste à axer les recherches proprement militaires sur des techniques susceptibles d'avoir des applications civiles. »



JEUNESSE

PEUPLE ET CULTURE SOUHAITE LA CONSTITUTION DE CONSEILS CULTURELS COMMUNAUX

Association d'éducation populaire spécialisée dans la formation des animateurs et la recherche sur l'animation et l'éducation des adultes, Peuple et Culture a réuni, du 28 au 30 mai à Montauban, son quatrième congrès. Deux cents personnes environ y ont participé, représentant les quarante permanents de l'association, ses mille adhérents et ses dix mille « usagers ».

Les congressistes ont réaffirmé leur attachement à l'éducation populaire, moyen essentiel de lutte contre les inégalités culturelles. Ils se sont prononcés pour l'autonomie du pouvoir culturel par rapport au pouvoir politique. Peuple et Culture plaide pour la constitution aux échelons régional, départemental et municipal de « conseils culturels » menant une politique culturelle décentralisée. Ces conseils réuniraient les représentants des associations locales, mais agiraient sous le contrôle des élus (conseil régional, général et municipal selon le cas). Cette formule éviterait l'autoritarisme, toujours dangereux lorsqu'il s'agit de culture, mais laisserait, en cas de conflit, le dernier mot au pouvoir politique légalement désigné.

Peuple et Culture souhaite parallèlement un accroissement des pouvoirs de la commune et de la région, et va engager une réflexion sur la réforme des collectivités locales. Mais elle refuse d'opposer les cultures régionales — dont elle souhaite la renaissance — aux autres cultures.

★ Peuple et Culture, 27, rue Cassette, 75006 Paris, tél. 222-30-86.

● *Les élèves d'H.E.C.* organisent ce mercredi 1er juin, à 21 heures, à Jouy-en-Josas, un débat sur le thème « La crise de l'humanisme », à propos des nouveaux philosophes, avec la participation de MM. J.-M. Benoist, maître assistant au Collège de France ; J.-L. Marion, maître assistant en Sorbonne ; J. de Fabrègues, écrivain et éditorialiste de *la France catholique* ; D. Kaisergrüber, responsable de la revue *Dialectiques*.

UN « S.V.P. » A L'USAGE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Cinq cent mille visiteurs par an au C.I.D.J.

Installé depuis 1969 quai Branly, à l'ombre de la tour Eiffel, le C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation jeunesse) fête son huitième anniversaire. Un sigle barbare, mais un rôle capital : aider les jeunes à se reconnaître dans le fourmillement des organismes de vacances et l'enchevêtrement des filières de formation ; les informer de leurs droits ; leur proposer, à l'occasion, des emplois. Bref, être un S.V.P. gratuit à l'usage des jeunes générations. En 1976, le C.I.D.J. a répondu à cinquante mille lettres, reçu plus de cent mille coups de téléphone, accueilli cinq cent mille visiteurs. Surtout des lycéens et des étudiants, mais aussi des jeunes salariés, beaucoup d'étrangers, une forte proportion de chômeurs et quelques parents. Un brassage continuel qui en fait une sorte de kaléidoscope de la jeunesse et de ses préoccupations.

8 h. 45. L'ouverture n'est qu'à 9 heures. Une quarantaine de jeunes gens sont déjà là, silencieux, le nez en l'air ou les yeux plongés dans les petites annonces des journaux du matin. *L'affluence que connaît le C.I.D.J.* est due d'abord aux deux colonnes Morris du hall où sont affichées chaque soir, après la fermeture, offres d'emploi et chambres à louer. *Aux premiers arrivés le matin*, les meilleures occasions.

En huit ans d'existence, il a constitué *un fichier de quinze mille* entreprises, relancées régulièrement, qui lui adressent leurs offres d'emploi. Le résultat est variable selon la conjoncture, une trentaine par jour *en ce moment. Ce ne sont pas des* emplois qualifiés, mais des petits « jobs » : coursier, vendeur, jeune *fille au pair*. Avec, depuis quelques semaines déjà, une forte demande d'emplois d'été. *Mais ces derniers sont* de plus en plus rares. Dix-sept mille ont été proposés par le C.I.D.J. en 1974, *sept mille cette année*. La crise économique explique cette baisse, mais, ajoutent les conseillers de l'antenne de l'Agence nationale pour l'emploi installée dans le hall, les banques, meilleures pourvoyeuses d'offres d'emploi, donnent maintenant la priorité aux enfants de leur *personnel*.

Le C.I.D.J. essaie d'éviter les abus les plus flagrants : les rémunérations *à la commission, les jeunes filles au* pair employées comme bonnes à tout faire. Tâche ardue, car la demande *est forte. « Je suis prêt à accepter n'importe quoi »*, explique Antoine, vareuse vert olive et coiffure à l'« Afro », successivement licencié ès lettres, magasinier et chômeur.

Retombée de ce brassage incessant : les petites annonces individuelles. Du plus émouvant : *« Ambidi Tenaké souhaiterait correspondre avec filles sympas et sincères »*, au plus prosaïque : *« Cherche deux places le 30 juin pour Brindisi »*. En passant par le plus inattendu : *« Vends 200 kilos de fibre de verre non tressée. »*

La force du *C.I.D.J.*, ce sont les vingt-cinq documentalistes - informateurs qui répondent inlassablement *au courrier et au téléphone*, accueillent le public et mettent à jour les trois mille cinq cents dossiers constitués sur les sujets *les plus divers* : profession, loisirs, vacances, débouchés, etc. Ce fonds *documentaire* exceptionnel est directement utilisé par eux pour répondre oralement aux visiteurs et indirectement par ces derniers, sous forme de fiches de synthèse qui *leur* sont remises et de dossiers simplifiés d'« auto-information » qu'ils peuvent consulter sur *place*.

> ### UNE SUBVENTION DE 5 MILLIONS DE FRANCS
>
> *Créé en 1969, le C.I.D.J. est une association régie par la loi de 1901. Son conseil d'administration est composé de treize membres, dont sept représentants de l'administration (secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, ministère de la culture et de l'environnement, ministère de l'éducation, délégation à l'emploi). Il bénéficie pour 1977 d'une subvention de 5 millions de francs du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, à laquelle il faut ajouter 60 000 F de recettes propres (abonnements et publications).*
>
> *Le C.I.D.J. est juridiquement indépendant des autres centres d'informations jeunesse qui se sont créés sur son modèle à Nice, Dijon, Bordeaux, Rennes, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Poitiers, La Rochelle, Chambéry, Versailles et Evry. Il assure encore jusqu'à la fin de cette année la tutelle du centre de Marseille. Il emploie cinquante-quatre personnes. Son président est depuis le 21 avril 21 avril, M. Gérald Antoine, ancien recteur de l'académie d'Orléans, chargé de mission auprès de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Il est dirigé par un ancien journaliste, M. Alain Quintrie-Lamothe, qui a le titre de délégué général.*

Quelques fiches au hasard : les *métiers de chaudronnier* et de chasseur d'hôtel : les conséquences de la majorité à dix-huit ans ; la contraception ; les droits des jeunes à la recherche d'un emploi ; les séjours de ski ; *ce que doivent savoir les* étrangers en France.

L'artisanat : champion toutes catégories

Mises à jour deux fois par an, ces fiches, rassemblées par thèmes dans un mensuel, *Actuel CIDJ*, sont *adressées à deux mille abonnés* : éducateurs, agences pour l'emploi, établissements scolaires, etc. L'ensemble du fonds documentaire est en cours de reproduction sur microfilms, *envoyés au fur et à mesure* aux centres d'information jeunesse régionaux. Des expositions auxquelles participent de multiples associations sont organisées chaque *semaine dans le hall. Une camionnette* aménagée en mini-C.I.D.J. itinérant parcourt Paris, sa banlieue et la province.

Le bilan ? Très positif, selon les *visiteurs. « A nuancer »*, disent certains documentalistes - informateurs. Pour la bonne raison que le C.I.D.J. s'interdit de porter des jugements sur les organismes dont il signale *l'existence*. Il informe mais ne conseille pas. Par manque de temps, mais aussi parce que ses liens avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports lui imposent une certaine *neutralité. Ainsi ne peuvent être* rayés des listes, sauf abus flagrants, les organismes de voyage peu sûrs, ou ceux qui, après avoir fait faillite, ressuscitent sous une nouvelle raison sociale.

Autre grief : le caractère imprécis de certains renseignements. La mention *« cours de ski compris »* peut recouvrir des réalités très différentes : une heure à cinquante ou cinq heures par petits groupes. Comment le savoir ? Les documentalistes-*informateurs répondent que « c'est aux candidats de se renseigner précisément avant le départ »*. Un argument qui va dans le sens de l'éducation du consommateur.

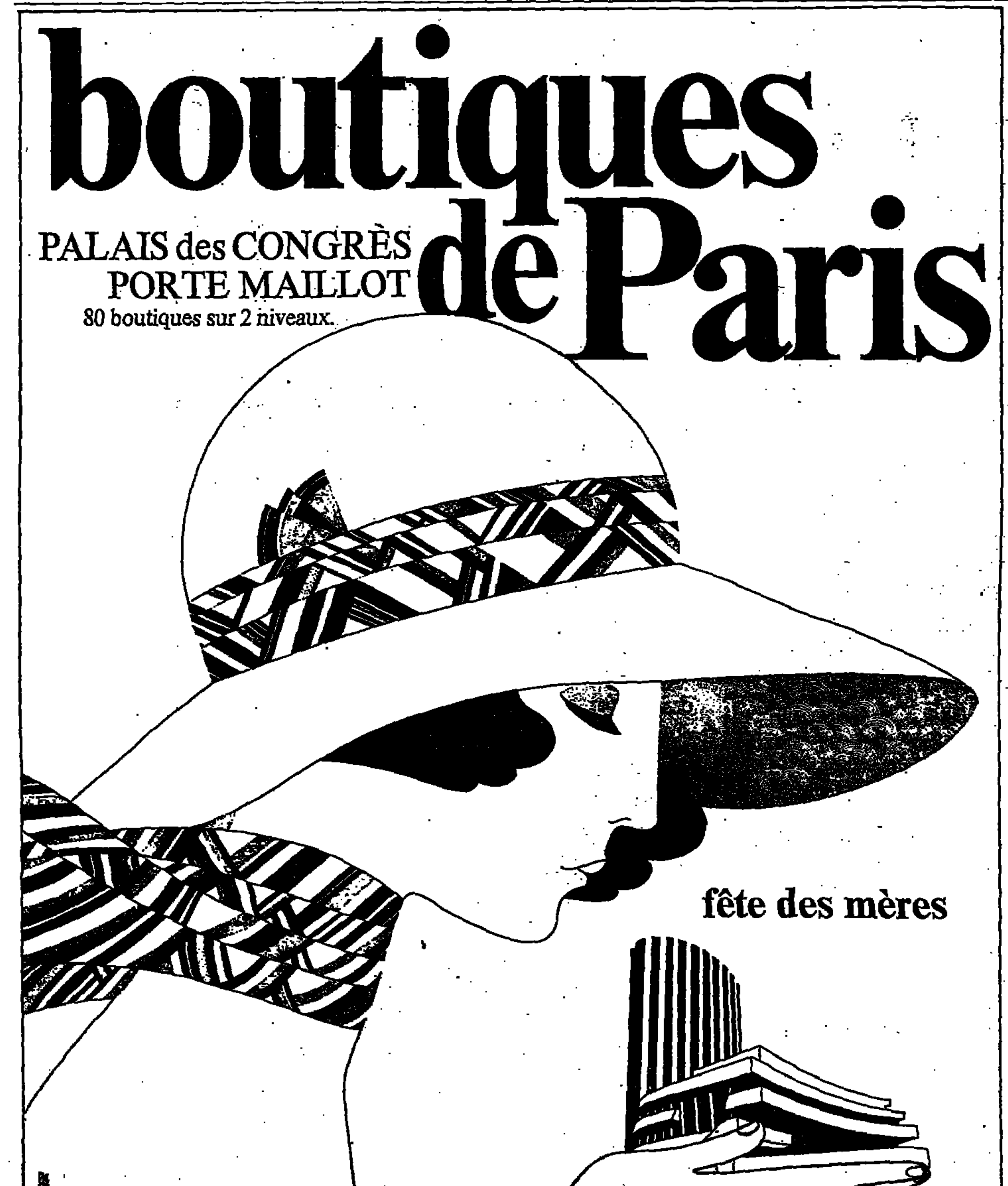
Les questions le plus souvent posées, les fiches le plus fréquemment réclamées, donnent une idée surprenante des préoccupations des jeunes de quinze à vingt-cinq ans. Champion toute catégorie des livres de*mandés à la bibliothèque du hall* : un ouvrage sur l'artisanat. Pour des stages d'été, mais aussi parce que beaucoup de visiteurs rêvent d'en faire un métier. Autres professions très *recherchées, celles de la nature*, éducateur, animateur socio-culturel, infirmière.

« Il existe une véritable mode du retour à la terre, explique M. Daniel Guidon, le conseiller d'orientation du centre, un grand gaillard aux manches retroussées. *Mais il s'agit davantage d'un ras-le-bol de la ville que d'un intérêt réel pour l'agriculture. La plupart ignorent complètement les contraintes de la vie à la campagne. Quant à ceux qui souhaitent devenir éducateur ou animateur, ils éprouvent un réel amour des enfants. Mais cela cache aussi une crainte inavouée du monde des adultes, un refus de sauter le pas. »*

Logé depuis 1969 dans des bâtiments préfabriqués *« provisoires »*, le C.I.D.J. déménagera au printemps *prochain dans des nouveaux locaux* qui sortent peu à peu de terre à deux pas du terrain où il est installé aujourd'hui. Il dispose de 900 « petits » mètres carrés, il en aura 3 500. Il est vrai que le nombre de ses visiteurs augmente sans cesse.

BERTRAND LE GENDRE.

★ C.I.D.J., 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 (métro Bir-Hakeim). Tél. 566-40-20. Ouverts tous les jours de 9 h. à 19 h., sauf dimanches et jours fériés.



SCIENCES

LES RECHERCHES DE LA VIE SUR MARS ONT PRIS FIN SANS RÉSULTATS POSITIFS

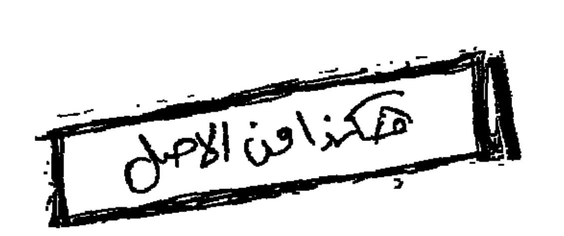
La recherche d'organismes vivants sur Mars a pris fin le 31 mai, sans résultats positifs. La NASA a définitivement arrêté le dernier laboratoire biologique de Viking-1 encore en fonctionnement, celui qui détectait les rejets de gaz carboniques éventuellement imputables à des êtres vivants. Les deux autres expériences biologiques avaient pris fin en avril, une fuite s'étant produite dans un appareil.

Quant à la sonde Viking-2, elle a été mise en hibernation il y a six semaines. Etant données sa situation septentrionale et l'approche de l'hiver martien, la baisse de température aurait bloqué le fonctionnement des appareils s'ils avaient été maintenus en service.

Les sondes vont continuer les mesures météorologiques et sismiques, ainsi que la prise de photographies. Certains appareils seront réactivés sur Viking-2 en octobre prochain, quand le printemps martien ramènera des températures plus clémentes. Les mesures pourraient alors continuer jusqu'en mai 1978.







SOCIÉTÉ

Un débat sur l'homosexualité

TOUJOURS MÉPRISÉS

L'homosexualité aura-t-elle un jour ses entomologistes ? On pourrait le supposer après le débat organisé récemment à Paris par la Ligue de la santé (1) *au cours duquel Mme Odette Thibault, du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), a fait un exposé, rassurant pour les nombreux homosexuels qui se trouvaient dans la salle : l'homosexualité existe aussi chez les insectes. Abordant un autre aspect de la question, le docteur France Paramelle, auteur d'un livre sur la* Femme homosexuelle, *a affirmé de son côté qu'il ne fallait surtout rien expliquer par un trouble de nature biologique ou psychologique. D'autres, médecins ou professeurs, n'ont pas moins savamment parlé. Les personnes habituées aux conférences mensuelles de la Ligue auraient sans doute mieux aimé en rester là, mais un tract du Groupe de libération homosexuelle politique et quotidienne (G.L.H.P.Q.), distribué avec une tranquille insolence, est venu troubler cette belle sérénité alors qu'on allait tout savoir sur le comportement de l'oie cendrée. Ce groupe s'en prenait violemment aux « glapisseurs du sexe », autant dire aux sexologues.*

On protesta à la tribune : « Ce ne sont pas des façons ! », « Dans ce domaine, le militantisme ne mène à rien ! », *mais les jeunes homosexuels virulents rappelaient, au moyen de ce tract, des situations actuelles et des inquiétudes réelles, que le ton de la conférence, comme la hauteur de vue des orateurs, auraient pu faire oublier.* « Je suis venue ici pour connaître les homosexuels, *dit alors une curieuse,* pourquoi vous en prenez-vous à l'assistance ? — Parce qu'une fois rentrée chez vous, vous ne changerez rien à vos habitudes, vous continuerez à nous mépriser. » *Une agression qu'un public non averti ne s'attendait pas à subir. D'accord pour les homosexuels* « convenables et scientifiques », *mais pas ces jeunes provocateurs... provocants !*

Un défenseur inattendu

On les aurait d'ailleurs chassés volontiers s'ils n'avaient trouvé à la tribune un défenseur inattendu : M. Daniel Guérin, « communiste révolutionnaire », *soixante-treize ans, grand-père. Sous le regard mi-indulgent mi-réprobateur des spécialistes, il a tout simplement témoigné :* « Depuis ma jeunesse, rien n'a pu atténuer ma souffrance. Je crois de toutes mes forces à la liberté, à la révolution, mais je mets au-dessus de tout ce qui fait ma raison - même - de - vivre : l'amour des beaux garçons. » *Evoquant les difficultés du troisième âge, le vieux libertaire a cité Fourier :* « Dans sa société d'Harmonie, n'avait-il pas imaginé un service sexuel rendu par les jeunes aux moins jeunes ? » *Pas d'organisme décortiqué, pas de solution toute prête, mais une sincérité qui en fit taire plus d'un.*

Une ancienne couturière qui se trouvait là n'a pourtant pas changé d'avis. Ayant confectionné la robe de mariage de Coccinelle, le célèbre travesti, elle prétendait en savoir long sur le sujet : « On dira ce qu'on voudra, mais chez ces gens-là il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Ligue de la santé, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine. Tél. 942-14-60.

Dans le 14e arrondissement de Paris

DES « SQUATTERS » ANIMATEURS

Branle-bas à la « maison violette », l'immeuble « squattérisé » et peint en violet du 78-80 de la rue d'Alleray, à Paris (14e). Dans la nuit du 30 au 31 mai, les squatters décidaient de reprendre des positions abandonnées trois jours plus tôt après une intervention de la police. Une quinzaine d'entre eux s'étaient, en effet, installés dans les locaux situés à proximité, au 1-3, villa Hersent : « *On s'était mis à désherber, à arranger le jardin, les voisins étaient contents.* » L'État, propriétaire des lieux, n'a pas eu la même indulgence : « *La police est entrée avec effraction et nous a chassés, nous porterons plainte.* »

Après avoir battu le rappel des « squatters » de Paris — une dizaine d'immeubles, mille à mille cinq cents personnes, — les « expulsés » du quatorzième ont donc voulu rentrer « *chez eux* » dans la nuit... mais en troupe, cette fois. Dans l'après-midi de mardi 31 mai, les forces de l'ordre les ont de nouveau délogés.

« *Ces coups de force sont illégaux,* expliquent les squatters. *Nous avions occupé pacifiquement ces maisons abandonnées selon les techniques « squatt » les mieux éprouvées : sans effraction, en apportant nos meubles, en changeant le verrou, et nous nous étions envoyé une lettre à notre nouveau domicile, le cachet de la poste faisant foi. Nous étions donc en règle...* » M. Olivier Morichau-Beauchant, un « occupant sans droits ni titres » convaincu, a l'intention de fonder une association des squatters de Paris pour mieux faire valoir leurs droits. Il proteste : « *Il y a quatre-vingt mille logements libres dans Paris, c'est immoral !...* »

« Le collectif des maisons violettes »

Mais pour « *le collectif des maisons violettes* » qui s'est créé à la faveur de ces occupations, trouver à se loger n'est pas le seul but : « *Les maisons « squattérisées » doivent être transformées en des lieux d'animation du quartier* ». Déjà, à la « *maison violette* », plusieurs ateliers de dessin, de marionnettes, d'artisanat, fonctionnaient chaque mercredi et les enfants du voisinage s'y retrouvaient. « *Nous sommes bien insérés dans le quartier, à présent ; quand la police est arrivée, les mères de famille se sont interposées.* »

Pour ces « animateurs » — presque tous sortis de l'Université, — « squattériser n'est que le début d'une aventure : « *Nous voulons développer la créativité dans la ville ; nous avions tous plus ou moins les mêmes objectifs, et c'est le « squatt » qui nous a permis de nous rencontrer* ». — C. C.

EROTISME OU PORNOGRAPHIE ?

La « star » est en grève

Trop, c'est trop. *Seule, frêle,* pâle sous un casque de cheveux châtains, Claudine Beccarie, la « *star du porno* » *pour le grand* public, élève depuis le lundi 30 mai à Paris, devant un cinéma du boulevard Saint-Michel *qui* programme *Carine, Inhibition,* la protestation muette d'une exploitée exaspérée. Elle a cessé de s'alimenter et s'est installée dans un petit hôtel voisin afin que nul n'en ignore : dans *Carine, Inhibition,* qu'elle avait tourné à la fin de 1975 et qu'elle croyait être « *un film érotique et pas pornographique* », « *un film de qualité* », figurent une scène de masturbation tournée par elle « *pour l'étranger* », mais non soumise à la *censure,* et des gros plans ajoutés. On y voit un « *coït rapporté* » qu'elle n'avait pas tourné.

L'indignation de la petite secrétaire à l'enfance misérable, promue du jour au lendemain reine du « *blue-porno* », avant de retomber dans l'oubli, éclate. Elle a trente-deux ans. « *Il est temps d'être sérieux* ». Pourquoi, demande-t-elle, ressortir un film trafiqué alors qu'elle a juré à Didier, son mari, de ne plus faire de porno ? Pour l'empêcher de changer de style, comme elle a voulu le faire après *Exhibition* ? Etiquetée, exploitée (« Exhibition *m'a rapporté 18 800 francs au total pendant que les producteurs ramassaient des milliards. Je n'ai que 30 000 francs devant moi, mon petit studio et quelques meubles durement gagnés* »), elle en a assez de tout cela et de cette solitude qu'on n'assiste que moyennant finances : « *Les avocats sont bien gentils, mais 500 francs pour me dire qu'une lettre est correctement rédigée...* »

Ça allait à peu près, et puis voilà qu'en rentrant du Festival de Cannes... Didier l'a mal pris et difficilement accepté ses explications. Voilà pourquoi Claudine veut qu'on le sache : elle ne veut plus être un objet qui rapporte gros à quelques producteurs ; elle est au chômage ; elle en a assez. — M. K.

PRESSE

« Rouge » et le secret professionnel

(Suite de la première page.)

Si tout cela était sans objet ? Si certains se battaient pour faire inscrire dans le code ce qui s'y trouve bel et bien déjà, depuis une ordonnance du 26 août 1944, où il est explicitement fait mention de ce « *secret professionnel* » ? Même si cette mention est due à « *l'euphorie de la Libération* », selon l'expression d'un magistrat, dont la grande compétence en matière de presse paraît surprise par la subite redécouverte qu'un tel texte existe depuis bientôt trente-trois ans.

A l'origine de la nouvelle

Si cette existence était, dans toutes ses conséquences, avérée — et c'est maintenant le contraire qu'il faudrait prouver, — un hasard serait à l'origine de cette bonne nouvelle ; un hasard dont la juridiction parisienne serait cause, prise notamment en la personne (morale) du parquet et en la personne (individuelle) de M. Emile Cabié, juge d'instruction, saisi d'une plainte contre *Rouge*.

Le quotidien trotskyste publie, dans ses éditions des 11 et 12 août 1976, des articles, dont l'un paraphé « G. M. », initiales d'un pseudonyme, affirmant qu'un détenu nommé Barreto a été victime, durant sa garde à vue, de tortures à la « pégène » dans les locaux de la police, quai des Orfèvres.

Plus d'un mois se passe et, le *30 septembre, le parquet de Paris* fait ouvrir une information contre X... pour diffamation publique — et com*plicité — envers la police, dont sera* chargé M. Emile Cabié, juge d'instruction. Le 8 mars suivant, un « *réquisitoire supplétif* » *demande* que les poursuites soient nommément engagées contre le directeur de la publication de *Rouge*, M. Alain Bobbio, et contre l'auteur (« G. M. ») d'un des articles incriminés. Non pas, pour ce dernier, en citant son pseudonyme complet — Georges Marion, — mais sa véritable identité. Le 23 mars, ce collaborateur est inculpé, M. Bobbio l'ayant été la veille. Une procédure va suivre, qui est l'inverse de ce qu'aurait appelé la logique d'une instruction.

Première curiosité : le magistrat instructeur ne paraît pas s'être soucié d'établir dans son ordonnance une identité irréfutable entre le collaborateur de *Rouge* et celui à qui il notifia une complicité de diffamation publique envers la police. Le directeur de *Rouge*, qui n'a dit mot sur cette identité, tient pour acquis que la police n'ignore rien de la vie privée de ceux qui travaillent au quotidien trotskiste et qu'elle a su en convaincre le magistrat. Ou du moins le parquet, qui aurait su faire partager la conviction qu'on lui avait inculquée.

« Posez-moi la question dans les formes... »

Deuxième curiosité : le magistrat somme — *ensuite* — M. Bobbio, le 19 avril, de lui communiquer (indubitablement ?) l'identité véritable de « G. M. ». Il est répondu : « *Posez-moi la question dans les formes prévues par la loi.* Nouvelle intervention du parquet qui, le 3 mai, requiert que l'information continue « *par application de l'article 10 de l'ordonnance du 26 août 1944* » sur l'organisation de la presse.

Le texte est d'application rare, pour ne pas dire nulle. Il est le suivant : « *Les auteurs qui utilisent un pseudonyme sont tenus d'indiquer, par écrit, avant insertion de leurs articles, leur véritable nom au directeur de la publication.*

« *En cas de poursuites contre l'auteur d'un article non signé ou signé d'un pseudonyme, le directeur est relevé du secret professionnel à la demande du procureur de la République saisi d'une plainte, auquel il devra fournir la véritable identité de l'auteur* (...) (1). »

« *Secret professionnel* », les mots y sont bien. Dans une ordonnance sur la presse. Dans un texte visant *les poursuites engagées contre un* journal. Dans un texte invoqué directement à propos d'un délit de presse.

La recherche inlassable de la consécration du secret professionnel des journalistes aurait-elle heureuse*ment abouti ? C'est aller trop vite.* Assurément, c'est un notable début, grâce, pour partie, au parquet de *Paris en qui l'on saluera un défenseur* nouveau des libertés de la presse.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) dans leur *Traité du droit de la presse,* MM. Henri Blin, Albert Chavanne et Roland Drago, estiment qu'on ne peut déduire de ce texte l'existence du secret professionnel, car le texte ne concerne que les directeurs de publication qui ne sont pas fatalement des journalistes. C'est évidemment ne retenir de l'*article 10* que sont interprétation la plus restrictive, contraire aux progrès jurisprudentiels. D'autant que M. Jean Boucheron, ancien avocat *général à la Cour de cassation,* où il était le spécialiste de la presse, est beaucoup plus prudent que les auteurs du *Traité du droit de la presse*. Dans l'encyclopédie Dalloz, il écrit : « *La notion d'un secret professionnel au sein de l'article 378 du code pénal* (c'est-à-dire la notion classique) *est contestable.* » Ce qui est bien dire que la rédaction de l'article 10 prête, au moins, à débat.

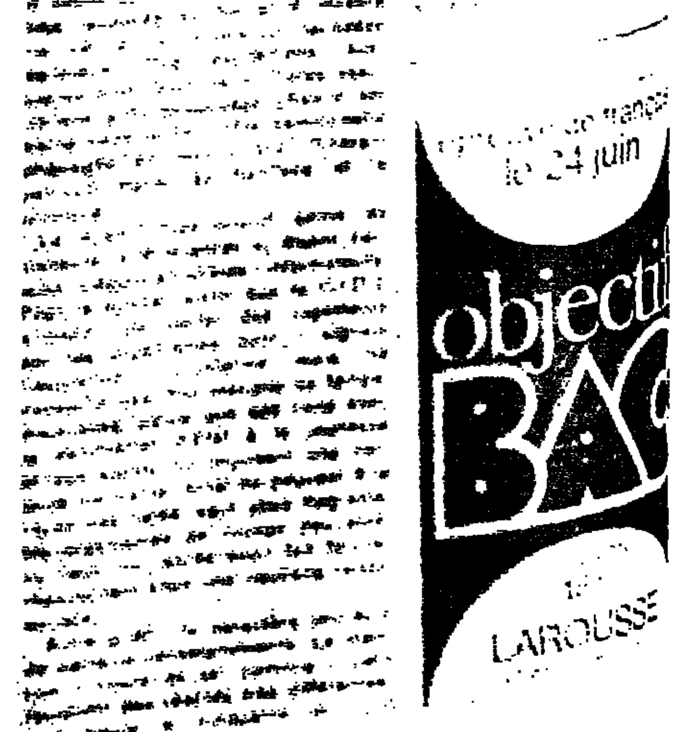
EN BREF...

● *Quatre-vingts journalistes du « Figaro »* ont adressé une lettre à M. Christian Beullac, ministre du travail, *dans laquelle ils lui* demandent de revenir sur sa décision d'autoriser le licenciement d'un délégué syndical du S.N.J., M. François Boissarie.

Les signataires de cette lettre rappellent au ministre que celui-ci avait déclaré antérieurement qu'il veillerait à ce que les représentants du personnel ne soient pas systématiquement « *décapités par certains chefs d'entreprise à l'occasion de licenciements économiques* ». Ils demandent à M. Beullac « *de bien vouloir reconsidérer cette décision* ».

● « *Le Journal* », *quotidien Rhône-Alpes,* a publié le 28 mai son centième numéro. A cette *occasion,* M. Henri Amouroux, rédacteur en chef et éditorialiste, rappelle en première page, comme il le fait à peu près quotidiennement, *son opposition au programme commun,* qui, écrit-il, « *conduirait à une catastrophe économique et politique qui ruinerait beaucoup plus sûrement les pauvres que les riches et bouleverserait inutilement toutes les structures de notre société* ».

Le dernier-né des quotidiens de la région Rhône-Alpes, lancé par *le Dauphiné libéré,* qui dispose depuis la mi-avril d'une édition dominicale, n'a pas encore atteint les objectifs que ses promoteurs lui avaient fixés : son tirage ne dépasse pas dix-huit mille exemplaires et sa vente quotidienne réelle s'est stabilisée autour de cinq mille numéros. — *(Corresp. régional.)*



SPORTS

TENNIS

A ROLAND-GARROS

Le crépuscule de Smith

Stan Smith, champion de Wimbledon 1972, l'inoubliable guerrier de la finale de Coupe Davis Etats-Unis-Roumanie à Bucarest, a été irrémédiablement battu à Roland-Garros, mardi 31 mai, par Guillermo Vilas, ce, en trois sets secs (6-1, 6-2, 6-1), d'une manière encore plus nette que Kodès l'avait été la veille par Nastase.

Le match, commencé sur le Central à 19 h. 15, s'est terminé à 20 h. 45 devant une foule dense qui, tout en applaudissant un Vilas fracassant, n'en avait pas moins les yeux de Chimène pour le grand Américain. Curieuse et pathétique carrière que celle de Stan Smith. Après avoir longtemps été considéré comme un joueur ordinaire dans l'équipe des Etats-Unis, il se révéla en 1971 — à vingt-cinq ans, — année glorieuse pour lui, où il enleva pratiquement [illegible] les tournois « pros », [illegible] principale résidait dan[illegible] service de plomb et une adresse à la volée fort rare pour sa taille (1,95 m.).

Depuis deux ans, plongeon complet : tennis-elbow, le mal mystérieux des grands serveurs, mais aussi saturation de tennis professionnel courant tous azimuts après les dollars.

Or, en battant tour à tour Crealy, Fassbender et surtout Hrebec, ce dernier après une empoignade magnifique, Stan Smith avait réveillé nos espoirs.

Las ! La tête toujours haute, un sourire désabusé parfois voltigeant sur ses lèvres, mais ne passant plus une première balle de service et totalement privé de réussite dans les échanges, le Mr. Smith d'avant la célébrité a repris sa chute sur le toboggan. Le public de Roland-Garros, qui, le cœur serré, le voyait sombrer en seigneur, lui fit une ovation à la sortie du court.

OLIVIER MERLIN.

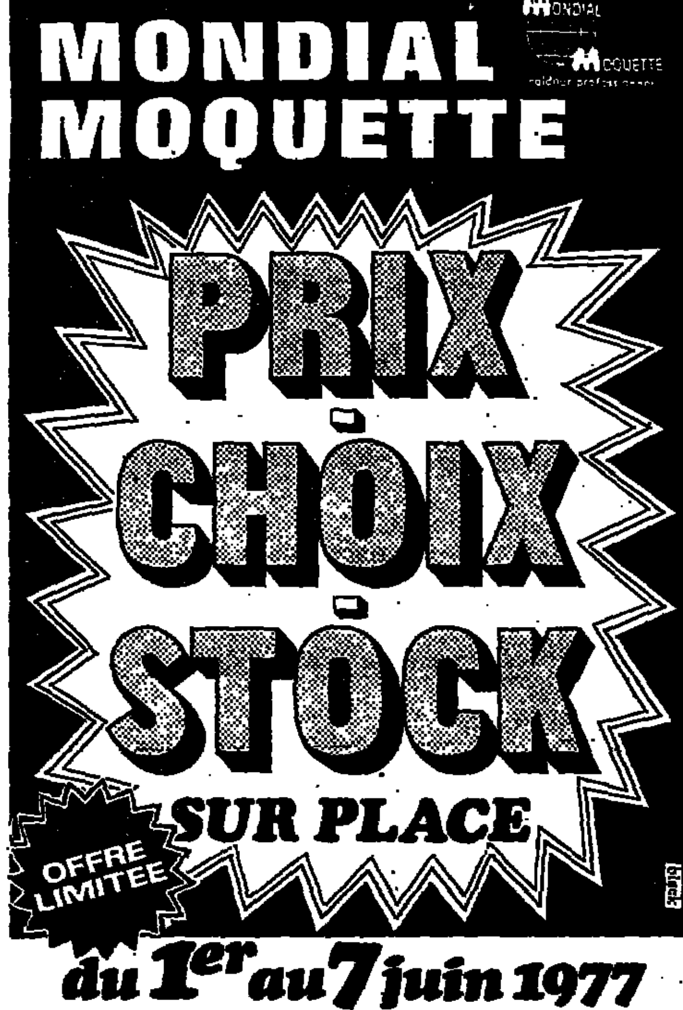
RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Fibak (Pol.) b. Gehring (All. O.), 6-7, 6-4, 6-2, 3-6, 6-4 ; Ramirez (Mex.) b. Yuill (Afr. du S.), 6-2, 6-4, 6-3 ; Panatta (It.) b. Mottram (G.-B.), 2-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. Smith (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-1.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale. — M. Jausovec (Youg.) b. P. Teeguarden (E.-U.), 7-5, 6-4 ; R. Marsikova (Tch.) b. R. Tomanova (Tch.), 7-6, 6-7, 6-3.



JUSTICE

LES DIFFICULTÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DE TOULOUSE

Trois personnes ont été incarcérées pour escroquerie

De notre correspondant régional

Toulouse. — *Les services économiques et financiers du service régional de la police judiciaire à Toulouse viennent de procéder à l'arrestation de trois personnes dont les activités sont liées à ce qu'on appelle déjà ici l'« affaire du Crédit agricole »* (le Monde du 1er juin).

Il s'agit de MM. Sylvain Pacy, trente-quatre ans, Louis Darees, directeur de banque en retraite à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), et Abel Roumy, P.-D.G. de la Société internationale Automatic, également à Saint-Gaudens, actuellement en liquidation de biens.

Ces trois hommes d'affaires avaient créé en 1975 une S.A.R.L. « fantôme », la Xéranthe, dont le capital de 20 000 F avait été retiré de la banque peu de temps après y avoir été déposé. Entre-temps, ils avaient fait une demande de prêt de 2 millions au Crédit agricole de Toulouse pour la construction d'une centrale hydro-électrique à Marquefave, sur la Garonne.

Pour se donner plus de crédibilité, les dirigeants de la Xéranthe avaient « gonflé » artificiellement le capital, et le crédit fut accordé. Il servit dans un premier temps, et en partie seulement, à acquérir les terrains de la future centrale ; quant au solde, plus de 1 million de francs, il fut utilisé à des « besoins » personnels, comme l'achat d'un yacht.

L'enquête aboutit le 13 avril dernier, dans la région de Rouen, à l'arrestation de M. Sylvain Pacy, le 21 avril à celle de M. Louis Darees et le 5 mai à celle de M. Abel Roumy. M. Jean Cardez, juge d'instruction à Saint-Gaudens, a fait placer les trois hommes d'affaires sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, sous l'inculpation d'escroquerie, abus de confiance, abus de biens fiscaux, faux et usage de faux en écritures de commerce.

Déjà mis en cause au conseil général par le président Léon Eeckhoutte (P.S.) pour un « trou » de 90 millions de francs dans l'exercice de 1976, le Crédit agricole de Toulouse est encore sur la sellette dans cette nouvelle affaire. La direction régionale affirme que « la situation doit être rétablie rapidement et qu'il n'y a pas eu escroquerie mais des imprudences dans la distribution des crédits par la caisse de Toulouse », *notamment pour une somme de 40 millions de francs prêtée à une coopérative de salaisons et de charcuterie dirigée par M. Robin.*

Pour sa part, la Fédération nationale du Crédit agricole rappelle que le déficit de la caisse de Toulouse ne représente, avec ses 90 millions, que 0,5 p. 1 000 de ses en-cours.

LÉO PALACIO.

Le difficile mariage de la mutualité et du contrôle public

L'affaire de la caisse régionale de Toulouse, avec ses 90 millions de francs de « trou », ou plutôt de provisions assez largement calculée, n'est pas le premier accident qu'ait enregistré le Crédit agricole ces dernières années. Le plus spectaculaire avait été celui de la caisse régionale des Bouches-du-Rhône en 1968, qui perdit 70 millions de francs dans le scandale de la Coopérative des Alpes-de-Provence, où elle se trouva victime, en compagnie d'autres banques et surtout de l'Office national des céréales (ONIC), d'une affaire de traites de « cavalerie » et de billets de mobilisation sur stocks fictifs. Puis ce fut, en 1974, le krach de l'horticulteur Faye, vice-président de la caisse régionale des Alpes-Maritimes, qui coûta 9 millions de francs à ladite caisse et un peu plus à d'autres banques : ce fut encore de la « cavalerie » sur du crédit à court terme. Comptons pour mémoire le trafic de faux lingots et de faux dollars de Perpignan, en avril dernier, où le président d'Air Roussillon, principal inculpé, eut pour complice le directeur du bureau du Crédit agricole d'Ile-sur-Têt et ses trois démarcheurs : l'établissement proprement dit n'y était pour rien.

Les deux premières affaires, si l'on y ajoute celle de Toulouse, posent inévitablement le problème du contrôle des opérations au sein du Crédit agricole. Des dispositions extrêmement précises du Code rural, ses articles 630 et suivants, donnent à la Caisse nationale, établissement public, des pouvoirs étendus de contrôle sur les caisses régionales.

Sur le plan administratif, elle doit donner son approbation à l'élection de leurs bureaux par les caisses d'administration des caisses régionales. De même le choix des directeurs de ces mêmes caisses par leurs conseils doit être ratifié par la Caisse nationale.

Sur le plan financier, les caisses régionales doivent tenir leurs comptes suivant le plan comptable agréé par la Caisse nationale, qui doit également approuver leurs bilans annuels.

Sur le plan bancaire, l'octroi de crédits à court terme dépassant 20 millions de francs par emprunteur et par caisse régionale fait l'objet d'une surveillance particulière de la Caisse nationale, et même d'une autorisation préalable le cas échéant. Tous les prêts à moyen et à long terme remontent à la Caisse nationale pour approbation préalable.

Enfin, le corps d'inspection de la Caisse nationale exerce un contrôle permanent sur les opérations des caisses régionales. C'est lui qui, au deuxième trimestre 1976, découvrit les irrégularités commises à Toulouse.

Une gamme de sanctions

Ces interventions de l'inspection conduisent à poser tout le problème des relations entre contrôleurs et contrôlés au sein d'une structure très décentralisée, associant hauts fonctionnaires et administrateurs élus dans une optique mutualiste et non lucrative. Lorsqu'elle découvre des irrégularités, l'inspection n'a pas le pouvoir de prendre des sanctions : elle informe seulement le président de la caisse régionale, qui doit prendre les mesures adéquates. Si, à cette occasion, la caisse réigonale entre en conflit avec la Caisse nationale, celle-ci dispose d'une gamme de sanctions : elle peut d'abord ôter à la caisse régionale le bénéfice des bonifications, ce qui obère son compte d'exploitation ; ensuite, et seulement dans les cas graves, elle peut révoquer le directeur régional ou l'obiger à démissionner, ce qui a été fait à Toulouse ; enfin, *ultimo ratio*, la Caisse nationale peut supendre le conseil de la caisse régionale, ce qui se produisit pour l'affaire d'Arles.

Dans bien des cas, le règlement des contentieux risque de se poser en termes « politiques », au sens étymologique du terme. Certes, la puissance publique a toujours contrôlé de façon étroite l'utilisation des bonifications sur fonds budgétaires : l'inspection des finances opère des sondages de temps à autre dans les caisses régionales, et l'un de ses membres, M. Lewandowski, est même en train de terminer un rapport que certains disent explosif. Mais les relations de ladite puissance publique et de ses mandataires, les hauts fonctionnaires de la Caisse nationale, avec les personnalités élues des conseils régionaux sont parfois délicates. Il s'agit souvent de ménager susceptiblités et intérêts régionaux. Ajoutons que l'obligation de rendre compte à des assemblées de sociétaires conduit à rendre publiques des « affaires » qui seraient plus ou moins étouffées dans les banques commerciales, qui ne sont pas astreintes à tant de publicité. Au surplus, avec les meilleurs contrôles du monde, que peut-on faire lorsque les comptes sont falsifiés et qu'il faut un véritable « krach », comme dans l'affaire Faye, pour découvrir le pot aux roses ? De toute façon, dans un mouvement aussi « démocratique » que le Crédit agricole mutuel, on ne peut toujours concilier les avantages de la décentralisation avec ceux d'un contrôle strict et centralisé. En l'occurrence, si bavures il y a, elles ont été peu nombreuses et peu importantes par rapport au volume des activités bancaires.

FRANÇOIS RENARD.

● PRECISIONS. — La Fédération nationale du Crédit agricole a estimé que certaines erreurs se sont glissées dans l'article de notre correspondant sur le déficit de la Caisse de Crédit agricole de Toulouse. M. Gaudibert a été inculpé, en 1974, en raison de ces activités à la caisse d'Auch (Gers), mais il était depuis 1969 directeur de la caisse de Toulouse. C'est M. Yvray, et non pas la Caisse du Gers, qui faisait des prêts à des tiers à 13 %. Le docteur Claude Biragne n'a pas été administrateur de la Caisse régionale de Toulouse. Enfin, la Fédération du Crédit tient à souligner que M. Gaudibert a quitté ses fonctions en raison de sa mauvaise gestion et non des pressions exercées sur lui par le journaliste du *Meilleur*.

Le premier établissement français à caractère bancaire

Au premier rang de l'activité bancaire en France avec un bilan de 250 milliards de francs à fin 1976 (contre 200 milliards de francs pour la plus grande banque, la B.N.P.), avec 90 milliards de francs de dépôts, 170 milliards de francs de crédits en cours, 8 millions de déposants, 2 800 guichets, 8 000 bureaux et 55 000 employés, le Crédit agricole n'est pas une banque au sens légal du terme, mais un organisme à statut spécial et à caractère mutualiste.

Une série de lois l'ont doté d'une structure éminemment décentralisée à la base. La loi du 5 novembre 1894 a fixé la règle de constitution des caisses locales, au nombre de 3 000, sociétés coopératives de droit privé dont les 3 millions de sociétaires élisent plus de 50 000 administrateurs bénévoles. Ces caisses locales, dont la circonscription de base est en général le canton, collectent les dépôts et les fonds d'épargne et instruisent les demandes de prêts de leurs sociétaires.

Au stade intermédiaire, la loi du 31 mars 1899 a créé les caisses régionales, au nombre de 94 actuellement, de même nature juridique que les caisses locales, administrées par des conseils élus, également bénévoles, et dont la circonscription est généralement départementale. Elles statuent sur les demandes de prêts et gèrent les capitaux qu'elles reçoivent directement ou par le truchement des caisses locales, dont elles coordonnent l'action.

Au sommet, la loi du 5 août 1920 a doté l'ensemble de l'institution d'un organisme central, qui a pris en 1926 le nom de Caisse nationale de crédit agricole. Etablissement public de l'Etat, il est administré par un conseil de dix membres, dont trois sont hauts fonctionnaires et sept désignés par une commission plénière de trente membres, composée de parlementaires, hauts fonctionnaires et délégués des caisses régionales. Son directeur général est nommé par décret en conseil des ministres, et ses cadres supérieurs ont tous un statut de droit public. La Caisse nationale coordonne l'action des caisses régionales et leur apporte son concours tant pour la réalisation des opérations de crédit que pour la collecte des ressources. Elle centralise et contrôle notamment la délivrance des prêts bonifiés, dont le montant doit atteindre 12,7 milliards de francs en 1977, la charge du Trésor pour l'encours total de ces prêts bonifiés atteignant 3,7 milliards de francs, ce qui explique le statut d'établissement public.

F. R.

DEMANDE DE SURSIS POUR LE PROCÈS DES STARTRONS

Le procès en diffamation intenté contre le quotidien le Monde par MM. Georges Starckmann et Claude Dumont, dirigeants des sociétés Panamanian et Régie Monceau, après la publication dans le journal du 25 décembre 1976 d'une enquête de M. Maurice Denuzière sur l'affaire des faux Startrons, où ils étaient mis en cause, a été appelée, mardi 31 mai, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

L'affaire n'a pas été examinée au fond. Les requérants faisant actuellement l'objet de poursuites pour infractions à la législation douanière, sur plainte de l'administration des douanes, le défenseur de MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Maurice Denuzière, grand reporter, a demandé au tribunal de surseoir à statuer jusqu'à ce que ces poursuites aient été examinées devant la onzième chambre correctionnelle, le 30 septembre prochain, permettant ainsi l'audition publique de différents témoins de l'affaire.

L'avocat de M. Dumont et celui de M. Starckmann, se sont opposés à cette demande de sursis à statuer arguant du fait que ce qu'ils considèrent comme une recherche de preuves ne devait pas suivre mais précéder la diffamation.

La dix-septième chambre, présidée par M. Jacques Hennion, s'est donné jusqu'au 21 juin prochain pour se prononcer sur cette demande de sursis à statuer.

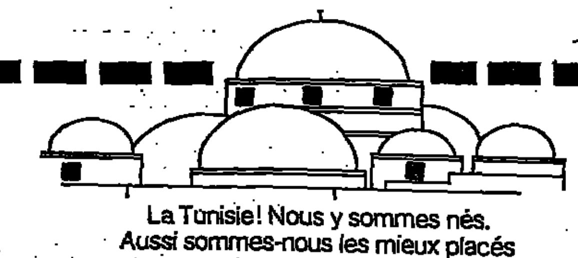
NOUVELLES BRÈVES

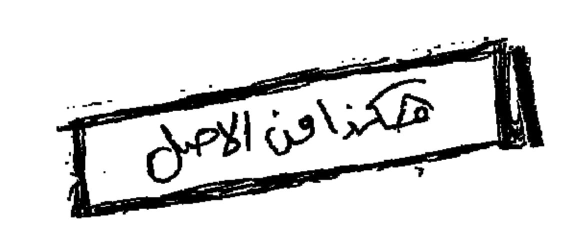
● *La qualité hygiénique des canards* importés de Hongrie « *ne saurait être mise en cause étant donné que leur introduction en France, datant de plusieurs mois, avait fait l'objet d'examens favorables des services compétents* », indique un communiqué du ministère de l'agriculture après la saisie de quinze mille volailles dans les locaux d'une société de Trappes (Yvelines) (*le Monde* du 26 mai).

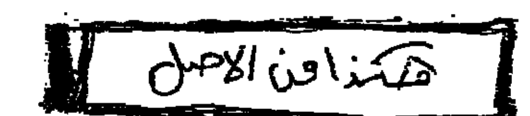
Le ministère précise que 883 tonnes de canards ont été importées de Hongrie en 1976, que 95 % de ces volailles ont été consommées et « *n'ont jamais été à l'origine d'un accident alimentaire* ».

● *L'incendie* qui a détruit, le 28 mai, le restaurant Beverly Hills Supper Club, à Southgate (Etats-Unis), a tué cent cinquante-huit personnes. Le nombre des victimes, chiffré la veille à cent soixante (*le Monde* du 1er juin), a été rectifié par les autorités de Southgate, après un nouveau décompte réalisé le 31 mai. — (*A.F.P.*; *U.P.*)

● *Un jeune homme*, âgé de dix-sept ans, a été trouvé mort par ses parents, lundi 30 mai, à Boussac, près de Figeac (Lot). Selon les constatations effectuées, le jeune homme avait succombé à une crise cardiaque provoquée par l'inhalation trop forte de vapeurs de trichloréthylène, produit utilisé parfois par les toxicomanes.







Du 3 au 12 juin au Bourget

LE XXXIIe SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

M. VALERY GISCARD D'ESTAING inaugure, le vendredi 3 juin de *10 h 30 à 12 h 30*, le trente-deuxième Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, qui ouvrira ensuite ses portes au public jusqu'au dimanche 12 juin. La veille de la fermeture, le premier ministre, M. Raymond Barre, présidera, le samedi 11 juin, le traditionnel déjeuner officiel avec, à ses *côtés, le ministre de la défense, M. Yvon Bour*ges, le ministre de l'équipement, M. Jean-Pierre Fourcade, et le secrétaire d'État aux transports, M. Marcel Cavaillé. Entre-temps, le public assistera, chaque jour, à des présentations en vol dont ont été exclues certaines évolutions ou acrobaties interdites depuis l'accident, en *1973, du Tupolev-144.*

C'est, du reste, à une commission interministérielle présidée par le contrôleur général des armées Le Page qu'est revenue la charge de définir les nouvelles conditions de sécurité au Bourget. Les organisateurs du Salon ont dû s'engager à respecter ces consignes pour pouvoir continuer à présenter, au sol et en vol, les matériels sur l'aéroport du Bourget. On se souvient, en effet, que le Salon de 1975 devait être le dernier à être organisé au Bourget, mais l'assurance donnée par les organisateurs qu'ils feraient respecter les nouvelles règles de sécurité a incité le gouvernement à rapporter *sa décision de transférer ailleurs l'exposi*tion de 1977.

Au total, on a enregistré la participation de *627 exposants de plus de vingt pays différents.* Le précédent Salon avait réuni 562 exposants. Les stands se répartissent sur 32 000 mètres carrés de surfaces couvertes et, sur les aires de stationnement, seront groupés 233 avions parmi lesquels 130 avions légers d'affaires et de tourisme. En 1975, les organisateurs avaient *réuni 206 avions différents au total.*

Depuis la création, en 1909, de cette exposition sous le titre, à l'époque, de « première exposition internationale de la locomotion *aérienne* », *c'est bien évidemment la partici*pation la plus importante jamais réunie au Bourget. Malgré la concurrence de quelques autres expositions, à l'étranger, comme celle de Farnborough en Angleterre, le Salon du Bourget est devenu la première confrontation aérienne internationale dans le monde. Mais *l'édition 1977 a ceci de particulier que les* nouveautés présentées sont rares dans le domaine de l'aviation militaire et celui du transport civil, à l'exception du secteur des équipements aérospatiaux et de l'aviation d'affaires ou de tourisme avec, notamment, le triréacteur Falcon-50 doté d'une nouvelle aile « super*critique* » pour le transport intercontinental de huit passagers. Pour la première fois, la construction amateur, très importante en France, trouve sa place au Bourget.

On notera, encore, que deux pays : la République Sud-Africaine et le Chili ne figurent pas parmi les invités officiels du gouvernement français. Ces deux pays sont soumis à des *interdictions ou à des restrictions de ventes* de la part de la France, et ils n'ont pas été davantage invités au Salon de l'armement terrestre de Satory qui suit traditionnellement l'Exposition aéronautique du Bourget et qui aura lieu, cette année, du 13 au 17 juin sur invitations.

En revanche, trois pays exposeront, pour la première fois, leur production aéronautique : l'Argentine, le Brésil et la République démocratique allemande. Mais le public regrettera sans doute l'absence de Concorde, qui avait été « la vedette » des salons précédents et qui ne sera pas présenté cette année au Bourget. Pour les nostalgiques du supersonique franco-britannique, une maigre consolation : le premier prototype de l'avion, le Concorde-001, qui a volé le 2 mars 1969, est exposé au Musée de l'air qui jouxte l'ère de stationnement près de l'aérogare du Bourget.

Les principales nouveautés

PLUSIEURS appareils nouveaux, civils ou militaires, seront présentés pour la première fois au Bourget :

FRANCE : *le monoplace d'interception Mirage F-1; le triréacteur d'affaires et de liaison Mystère-Falcon-50 ; la maquette grandeur nature Mirage-2000 ; l'hélicoptère Ecureuil ; une maquette grandeur nature du satellite d'observation de la Terre ; et divers avions légers. A noter que, pour la première fois, le Salon organise une présentation groupée des appareils construits, en France, par des amateurs, et un atelier sera spécialement consacré, au musée de l'air, à l'assemblage des éléments d'un avion sous les yeux des visiteurs*

BRESIL : *le biturbopropulseur de transport Bandeirante et le biturbopropulseur d'affaires Xingu.*

CANADA : *le moyen-courrier DHC-7 à décollage et atterrissage courts.*

ETATS-UNIS : *le biréacteur A-10 d'intervention ; le biréacteur de combat YF-17 ; l'avion expérimental de transport YC-14 à décollage et atterrissage courts, dotés du réacteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée ; l'hélicoptère civil Bell-222 ; l'avion d'alerte avancée et de commandement de la défense aérienne AWACS-Boeing ; l'avion-radar embarqué sur porte-avions E-2 C de Grumann.*

GRANDE-BRETAGNE : *l'avion d'entraînement monoréacteur Hawk ; le biréacteur de combat Tornado-MRCA à flèche variable (les ailes se replient en vol à grande vitesse le long du fuselage pour se déployer à l'atterrissage et au décollage), conçu en coopération avec l'Italie et l'Allemagne fédérale*

ISRAEL : *le chasseur-bombardier Kfir C-2 avec des ailettes de sustentation à l'avant*

ITALIE : *l'avion d'entraînement MB-339 ; l'hélicoptère monoturbine Silvercraft SH-200.*

POLOGNE : *l'avion d'entraînement TS-11 Iskra.*

TCHECOSLOVAQUIE : *le monoplace Zlinn-50-L de compétition et de voltige ; le biplace d'entraînement à réaction Albatros L-39.*

UNION SOVIETIQUE : *le quadriréacteur de grande capacité Illouchine-86, le triréacteur moyen-courrier de cent cinq places Yakolev-42 ; l'avion de liaison Antonov-32 ; le quadriréacteur supersonique Tupolev-144 modifié ; le monoplace de voltige Yakolev-50.*

LE GUIDE DU VISITEUR

LE Salon mêle, traditionnellement, les journées réservées aux professionnels de l'aéronautique avec les journées ouvertes au public. Chaque jour, des démonstrations de matériels auront lieu en vol et au sol

*VENDREDI 3 JUIN : Après l'inau*guration, dans la matinée, par le président de la République, le Salon est ouvert au public de 12 h. 30 à *18 heures, au prix d'entrée de 15 F.*

SAMEDI 4 JUIN : Ouvert au public de 9 h. 30 à 18 heures, au prix d'entrée de 15 F. Des conférences, suivies de débats, seront consacrées à l'aviation générale (aéro-clubs et propriétaires d'avions de tourisme).

DIMANCHE 5 JUIN : Ouvert au public de 9 h. 30 à 18 heures, au prix d'entrée de 15 F. La journée est consacrée à la célébration du cinquantième anniversaire de la traversée — le 21 mai 1927 — de l'Atlantique nord par Charles Lindbergh, ainsi qu'à la commémoration de la tentative de Nungesser et Coli. Une réplique du « Spirit of Saint-Louis » volera à cette occasion, et l'émission « premier jour » d'un timbre de Lindbergh aura lieu ce même jour.

LUNDI 6 JUIN : Matinée réservée aux professionnels et ouverture au public de 12 h. 30 à 18 heures, au prix de 15 F. Parallèlement auront lieu les « entretiens de médecine aérospatiale du Bourget », avec quatre « tables rondes » de spécialistes internationaux.

MARDI 7 JUIN : Matinée réservée aux professionnels et ouverture au public de 12 h. 30 à 18 heures, au prix d'entrée de 15 F. Un colloque est prévu, dans le même temps, sur les nouveautés techniques et technologiques dans les équipements aérospatiaux.

MERCREDI 8 JUIN : Matinée réservée aux professionnels et ouverture au public de 12 h. 30 à 18 heures, au prix d'entrée de 15 F. Suite du colloque sur les nouveautés techniques et technologiques dans les équipements aérospatiaux.

JEUDI 9 JUIN : Matinée réservée aux professionnels et ouverture au public de 12 h. 30 à 18 heures au prix d'entrée de 15 F. Une journée d'études est consacrée aux aciers spéciaux.

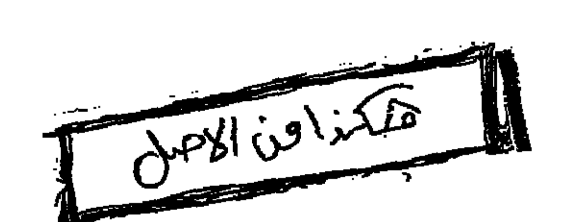
VENDREDI 10 JUIN : Matinée réservée aux professionnels et ouverture au public de 12 h. 30 à 18 heures au prix d'entrée de 15 F. L'Union internationale des télécommunications organise son traditionnel colloque ce même jour

SAMEDI 11 JUIN : Ouvert au *public de 9 h. 30 à 18 heures au prix* d'entrée de 15 F (pour la pelouse) et de 50 F (pour le pesage). Le déjeuner officiel du Salon, sur invitation, est présidée par le premier ministre et il est suivi d'une présentation en vol des avions exposés.

DIMANCHE 12 JUIN : Ouvert au public de 9 h. 30 à 18 heures au prix d'entrée de 15 F. Des présentations en vol sont prévues durant toute la *journée.*

L'accès au Salon est possible de plusieurs façons par les moyens de transport public :

- En chemin de fer : Paris-Gare du Nord, direction Aulnay-sous-Bois-Crépy-en-Valois. Gare d'arrivée : Le Bourget-Drancy.
- En autobus : ligne no 152, Porte de La Villette jusqu'à la station Michelet (Le Bourget). Ligne no 350, Gare de l'Est, Gare du Nord, Porte de la Chapelle, station aérogare du Bourget.
- *En métro : ligne no 13, sortie* station Saint-Denis-Porte de Paris (navette assurée entre Saint-Denis-Porte de Paris et l'aéroport.



ESPACE

De l'aventure à la routine

LE pavillon américain du Salon du Bourget est divisé en deux parties : l'une est accessible au grand public, l'autre est réservée aux hommes d'affaires. Pour la première fois la NASA aura un stand dans cette partie commerciale.

Ce détail illustre une mutation profonde de l'aventure spatiale : elle est de moins en moins une aventure. L'exploration régresse *au profit de l'utilisation. Mettre* un satellite en orbite, envoyer un homme sur la Lune, ont été des exploits qui demandaient une longue préparation. Le premier point est maintenant une tâche de routine, et on compte en moyenne plus de deux lancements par semaine. Et si des hommes ne vont plus dans la Lune, c'est que, tout compte fait, ils n'ont guère à y faire. Mais s'ils ne vont plus explorer, ils vont travailler.

Les Soviétiques ont en permanence une station orbitale en état de marche, et y envoient régulièrement des équipages. Les Américains ont fait une pause, mais *elle est seulement due au choix* de la navette spatiale comme véhicule. Renonçant aux lourdes fusées qui ne servaient qu'une fois, ils mettent tous leurs efforts sur la navette, qui au départ est une fusée, et un avion au retour, *et dont ils espèrent qu'elle pourra* resservir une cinquantaine de fois. Et ils prévoient, pour le début des années 80, une cadence d'environ un vol par semaine. Ce sera donc, là aussi, la routine.

Il reste bien sûr des aventures. L'expédition Viking vers Mars a rappelé l'an dernier à l'homme qu'il est encore bien loin de connaître le monde qui l'entoure. Les principales expériences faites par les sondes Viking, et principalement par celles qui devaient *rechercher une éventuelle vie* martienne, ont donné des résultats complètement imprévus. Ce sol rougeâtre que montre notre voisine a des propriétés chimiques entièrement différentes de celles des quelques centaines de sols terrestres auxquels on l'a comparé, et plusieurs laboratoires s'essaient, sans grande réussite jusqu'à présent, à créer un matériau *artificiel* qui ait les propriétés observées du sol de Mars.

Le sentiment s'est fait jour qu'il faut une exploration beaucoup plus poussée pour comprendre la planète rouge, et l'un des premiers gestes du président Carter — *malheureusement non suivi par* le Congrès, au moins au stade actuel de la discussion budgétaire — fut de prévoir une « rallonge » pour l'exploration de Mars. A côté d'une réplique exacte du *Spirit of Saint-Louis qui traversa l'Atlantique* il y a tout juste cinquante ans, le pavillon américain du Bourget présentera un prototype du véhicule à chenilles qui se posera sur Mars en 1984 et s'y promènera, à la vitesse de 150 mètres à l'heure, pendant plusieurs mois.

D'autres explorations sont en cours, ou prévues. Cet été, une *sonde Pioneer partira vers Jupiter*, Saturne et, finalement, Uranus qu'elles devrait atteindre à la fin de 1986. Les Soviétiques continuent leurs études de Vénus, et la France y participera en construisant des ballons destinés à flotter longuement dans l'atmosphère de cette planète. Des sondes américaines pénétreront, de même, dans l'atmosphère de Jupiter — *et les projets à long terme* de la NASA prévoient finalement l'exploration de l'ensemble du système planétaire. Des techniques futuristes de propulsion sont étudiées, telle la voile solaire, immense et fin rideau dont les dimensions se mesurent en centaines de mètres ; constamment bombardé par le flux de particules que le Soleil envoie dans l'espace, cette voile accélérerait de façon lente, mais continue, et finirait par atteindre des vitesses actuellement inimaginables.

Toucher les dividendes

Mais si l'exploration lointaine est encore une composante importante de l'activité spatiale, elle n'est plus prioritaire. L'essentiel de l'effort est ailleurs, il vise à toucher les dividendes que vingt années d'investissements, ont finalement *produits*.

L'un de ces dividendes est perçu depuis plusieurs années : les télécommunications spatiales. Il est de plus en plus fréquent, quand on téléphone outre-mer, d'observer ce petit temps mort entre les propos des deux interlocuteurs qui indique que le message téléphonique, au lieu d'emprunter un câble *océanique, transite par un lointain* satellite « stationnaire » à quelque 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur. Il y a de plus en plus d'émissions télévisées en Mondovision qui, elles aussi, sont relayées par satellites.

Les pays en voie de développement sont souvent des contrées vastes, mais dont une grande partie du territoire est inhospitalière et peu habitée. Aussi ont-ils un problème de communications. Malgré sa puissance industrielle, l'Union soviétique ne l'a pas encore parfaitement maîtrisé, et le fait qu'elle se lance tout juste dans l'indispensable doublement du Transsibérien montre bien l'ampleur des difficultés.

On ne transporte pas des pondéreux par voie spatiale. Mais l'information est aussi une denrée qu'il faut transporter en abondance ; acheter un satellite et ses stations au sol est, dans bien des cas, un solution plus aisée à mettre en œuvre et moins onéreuse que de créer une artère téléphonique dans une nature hostile.

Pour les cinq ans à venir, un tiers de la demande de télécommunications civiles devrait *venir* d'Amérique du Nord, un sixième de l'Europe, et la moitié restante du tiers-monde. Cette moitié est donc un marché important, et sur lequel la compétition sera vive. Malgré son retard initial, l'Europe *n'est pas, dans ce domaine*, trop mal placée en regard des Etats-Unis.

L'industrie européenne a construit des satellites de télécommunications, telles les deux *Symphonie* qui fonctionnent *depuis 1975, ou O.T.S. et le satellite* italien SIRIO qui vont être bientôt lancés. La comparaison est éloquente de la part prise par l'industrie européenne dans la construction des Intelsat 4 et 5. Pour les premiers, elle n'a *obtenu que des bribes. Pour les* Intelsat 5 au contraire, elle intervient pour environ un quart du coût global.

Un regard vers la Terre

Le second dividende est l'observation de la Terre : la détection des ressources terrestres, la prévision météorologique, l'évaluation des récoltes. Les Américains ont une grande avance dans ce domaine, grâce à leurs satellites Landsat. Leurs stations spatiales habitées ont permis aux Soviétiques de recueillir de nombreux renseignements, mais ils en sont avares. L'Europe n'a encore que des projets, si l'on excepte le satellite Meteosat qu'elle mettra en orbite cet été.

Mais les potentialités de l'observation de la Terre sont grandes ; il est prévu de lui consacrer un effort du même ordre que celui qui se portera sur les télécommunications. Et que le président américain appelle à la tête de la NASA un spécialiste d'océanographie est une indica*tion supplémentaire que l'espace* ne regarde plus vers la Lune, comme il y a dix ans, mais vers la Terre.

Des colonies permanentes

Troisième dividende, encore loin dans le futur : l'industrie dans l'espace. On en est encore ici au stade de la recherche pure, sauf peut-être du côté soviétique. Le laboratoire Spacelab est l'outil privilégié de ces recherches. Lors de son premier vol, en 1980, il emportera trente-neuf expériences européennes concernant les sciences des matériaux. Beau*coup sont tournées vers l'obten*tion de cristaux sans défaut et la formation d'alliages très homogènes. On pourrait ainsi faire des aimants permanents ayant des qualités très supérieures à ceux qu'on fabrique sur la Terre. Il a été propose d'extraire de cultures cellulaires faites en apesanteur une enzyme très efficace contre les embolies pulmonaires, et qui semble être produite en *grande abondance en l'absence* de pesanteur.

Certains fabricants américains de composants électroniques ont déjà réservé de la place dans plusieurs vols du Spacelab. L'industrie européenne est encore un *peu réticente pour s'engager dans* cette voie encore mal connue, mais prometteuse.

Le Spacelab est un outil de recherche. A plus long terme, on prévoit des stations orbitales permettant de longs séjours, *voire des colonies permanentes.* Certains projets, qui paraissent actuellement aussi futuristes que pouvait l'être la conquête de la Lune en 1950, seront une réalité à la fin du siècle. L'aventure spatiale s'est tournée vers l'utilisation de l'espace. Elle reste encore une aventure.

MAURICE ARVONNY.

Les prévisions budgétaires de l'Agence européenne...

	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Télécommunications	495	596	607	592	503	469
Observation de la Terre ..	190	257	250	261	313	313
Transport spatial	1 308	1 223	897	866	761	761
Activités scientifiques	351	380	404	427	453	479
Dépenses administratives	178	181	185	185	185	185
TOTAL	2 520	2 637	2 343	2 331	2 215	2 207

...et les subventions du C.N.E.S.

	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Télécommunications	116	157	177	212	223	222
Observation de la Terre ..	116	133	141	176	200	222
Transport spatial	638	615	553	482	446	421
Activités scientifiques	197	205	212	212	212	211
Dépenses administratives	93	97	94	94	94	94
TOTAL	1 160	1 207	1 177	1 176	1 175	1 170

Ces statistiques résultent de prévisions à moyen terme de l'Agence spatiale européenne et du Centre national d'études spatiales (CNES). Elles n'ont donc qu'un caractère indicatif. Les sommes sont en millions de francs 1976 ; l'inflation n'est donc pas prise en compte.

Le chapitre Transport spatial comprend essentiellement la construction du lanceur Ariane et du laboratoire Spacelab.

LES MATÉRIELS EXPOSÉS

De nombreuses présentations de satellites et d'autres matériels spatiaux seront faites au Bourget, dont certaines sont inédites :

FRANCE : un modèle grandeur nature du satellite Spot, satellite d'observation de la Terre *prévu pour 1983. Une moitié de la coiffe* de la fusée Ariane, surmontant la maquette du futur satellite lourd de télécommunications et de télévision. Une maquette de Signe-3, satellite scientifique français bientôt lancé par l'Union soviétique.

A côté du pavillon, la première station mobile d'émission-réception pour Symphonie. Elle fonctionnera et *diffusera des films éducatifs à l'intention de la Côte-d'Ivoire et du Gabon.*

AGENCE EUROPEENNE : le moteur cryogénique du troisième étage d'Ariane ; le modèle thermique du satellite scientifique Geos, lancé le 20 avril dernier ; des maquettes grandeur nature des satellites O.T.S. et Météosat, et à l'échelle *1/10e du laboratoire Spacelab.*

ETATS-UNIS : un modèle opérationnel du Viking vagabond qui sera déposé sur Mars ; une maquette de la navette spatiale ; plusieurs modèles de satellites ; des vues stéréoscopiques de la Terre *réalisées à partir de photographies* prises depuis l'espace.

L'avion Convair-990, qui contient un laboratoire volant que la NASA utilise pour simuler la Spacelab, sera présent au Bourget.

UNION SOVIETIQUE : un modèle *de la sonde spatiale qui a exploré* Vénus ; un satellite *météorologique* Météor ; une cabine Soyouz ; et sans doute un modèle du premier Spoutnik, dont on fête cette année le vingtième anniversaire du lancement

TRANSPORTS AÉRIENS

La fin des pionniers

LES transporteurs aériens ont perdu le goût de jouer les pythonisses. Plus de triomphalisme, de la prudence ; ni optimisme ni pessimisme; des réponses en forme d'interrogations. Le « patron des patrons » des compagnies aériennes, M. Knut Hammarskjold, directeur de l'Association du transport aérien international (IATA), tourne sept fois sa langue dans sa bouche pour dire : « *1977 sera l'année décisive dans la poursuite des efforts des compagnies pour un rétablissement économique et la mise au point d'une réponse rationnelle aux exigences changeantes des consommateurs et des gouvernements.* » Et encore : « *Je considère 1977 comme une année de grand défi, et j'envisage avec quelque optimisme la conclusion rationnelle d'une décennie de recherche de la vérité en matière de réglementation et l'établissement par les gouvernements de quelques règles fondamentales empreintes de bon sens sur la base desquelles les compagnies pourront retrouver une position économique solide.* » On ne peut être plus circonspect.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), qui groupe les représentants des Etats, et non plus ceux des compagnies, a peut-être moins de raisons de peindre la situation en noir. Elle ne la fait pas rose, même si elle s'arrête sur les résultats encourageants obtenus l'an dernier. L'ensemble des compagnies régulières du monde ont vu leur trafic, qui n'avait augmenté que de 6 % en 1974 et de 5 % en 1975, s'accroître de 10 % en 1976. Les chiffres sont particulièrement bons pour le fret : + 13 % en 1976 au lieu de + 2 % en 1975.

Annoncent-ils la reprise et une reprise durable après le trou noir des trois dernières années ? Peut-être, puisque l'économie mondiale paraît se porter moins mal, puisque les candidats au voyage semblent *devoir être de plus en plus* nombreux ; peut-être pas, si l'inflation reprend le dessus, si les pétroliers décident de nouveau de *donner un coup de pouce* à leur prix.

L'alibi du pétrole

Le pétrole, comment s'en étonner, est dans ce secteur, comme dans tous, un mot-clef. Mais aussi, bien souvent, un alibi. Les difficultés des compagnies mondiales ont été révélées et aggravées à la fin de l'année 1973 par l'augmentation des tarifs pétroliers ; elles ne sont pas nées avec elle. La crise du transport aérien existait bien avant la crise de l'énergie et, parce que ses causes profondes subsistent encore largement, il est illusoire de penser qu'elle pourra prendre fin à l'occasion dont on ne sait quel miracle pétrolier.

Il y a toujours eu des pionniers dans l'aviation. *Les premiers*, ce furent, avant la seconde guerre mondiale, les inventeurs de l'avion civil et les défricheurs de lignes. Les seconds sont sans doute ceux qui manifestent aujourd'hui leur inquiétude : les découvreurs non plus des ressources de la technique mais de l'exploitation commerciale de cette technique.

Leur période de triomphe vint avec les années 60 et l'apparition des premiers long-courriers à réaction, merveilleuses machines plus rap*ides, plus sûres*, paradoxalement moins coûteuses que les anciens avions à pistons et avec lesquelles les compagnies purent entamer la conquête de nouveaux marchés et d'une clientèle nouvelle.

Sorte d'âge d'or, dans tous les sens du terme, y compris pour les actionnaires. Il prit fin à partir de 1967 lorsque les compagnies américaines commencèrent à commander les premiers Jumbo-jets (avions gros porteurs). On eut l'impression d'avoir découvert un nouveau placer. Ces avions, Boeing 747, Lockheed 1011 ou DC-10, qui rassemblaient davantage à des paquebots et pouvaient transporter plusieurs centaines de passagers dans les mêmes conditions de sécurité ou d'exploitation que leurs devanciers, c'était un peu le deuxième souffle de la prospérité. Les compagnies qui étaient restées relativement modestes *dans* leurs commandes de jets ne surent ou ne voulurent, pour les Jumbo-jets, résister à la pression des constructeurs et de *leurs concurrents*. Pan American avait d'un coup signé pour quelque vingt Boeing 747. Tous les transporteurs à la mesure de leurs moyens lui emboîtèrent *le* pas.

Les conséquences de cet engouement, de cette surenchère, le transport aérien devait les payer et les paiera très cher. L'explication est simple : le nombre des places d'avions offertes dans le monde devint sans commune mesure avec les places demandées. Surcapacité générale que mesure, au fil des années, l'effondrement du coefficient d'occu*pation des appareils. Il atteint* 50 % en moyenne en 1971, c'est-à-dire que les nouveaux paquebots de l'air circulent à moitié pleins ou à *moitié vides*, ne transportant parfois pas plus de passagers que de membres d'équipage.

La situation n'était plus tena*ble. Les compagnies commencè*rent — il était bien tard — à réduire leurs achats ; elles entamèrent surtout une véritable *chasse aux clients nouveaux of*frant pour cela aux touristes, aux jeunes, des tarifs de plus en plus imbattables, de moins en moins *rémunérateurs. Circonstance* aggravante, au même moment — on entrait dans les années 70, — se multipliaient les transporteurs spécialisés sur les charters, jouant eux aussi sur les bas prix, accélérant par cela même l'anarchie économique du secteur.

C'est dans ces circonstances que survient la crise pétrolière accompagnée d'une crise économique plus large. Les compagnies la subissent de plein fouet. Le coût du carburant représente brusquement non plus 10 % mais 25 à 30 % des coûts d'exploitation ; les bilans virent au rouge, et la plupart des sociétés, après avoir gagné beaucoup d'argent, se mettent à en perdre. Voici le moment de l'examen de santé auquel dans tous les pays du monde leurs tuteurs privés ou publics ont convié les transporteurs.

On en tire, bien sûr, des conclusions positives. Banales d'abord : l'avion est devenu un véhicule accepté et souhaité. Il est bien vrai que sur ce plan la percée des Jumbo-jets est irréversible. Ceux-ci ont facilité et parfois créé le tourisme lointain sur les *circuits* traditionnels — des Etats-Unis vers l'Europe, par exemple — ou vers des destinations plus nouvelles: l'Asie, le Pa*cifique. Les habitudes prises dans* ce domaine ne peuvent que s'affirmer et se répandre.

A l'autre bout de la chaîne, le transport aérien *intérieur*, qui alimente et relaie l'international, est, lui aussi, entré dans les mœurs. Les résultats viennent d'être publiés : depuis 1973, les compagnies régionales françaises ont vu leur trafic passagers augmenter régulièrement de 21 % par an. En 1976, leur chiffre d'affaires s'est accru de 20 % par rapport à 1975.

Les progrès du fret aérien sont peut-être plus révélateurs encore des possibilités *ouvertes* à l'aviation commerciale. Même en temps de crise. Le lancement des pro*duits à haute valeur ajoutée chers*, peu pondéreux, les techniques modernes de gestion, qui imposent une rotation accélérée des *stocks*, donnent à l'avion des chances nouvelles dans un domaine où son utilisation paraissait devoir rester très limitée. Paradoxale*ment, les dernières grandes haus*ses du prix des carburants se sont trouvées, dans bien des cas, plus que compensées par l'augmentation des taux d'intérêt imposée par une inflation accélérée. Compte tenu du coût de l'argent qui dort, il devenait intéressant *pour des entreprises* de perdre sur le prix du transport mais de gagner sur sa durée.

Toutes perspectives encoura*geantes, mais* qui ne suffisent pas à calmer les inquiétudes des compagnies. Le trafic augmentera dans l'avenir ; sans doute plus calmement que dans les années 60. Cela ne suffira pas à assainir, dans l'immédiat, la situation financière des compagnies mon*diales qui se trouvent pour la* plupart à la limite de la cessation de paiement. M. Hammarskjold le dit crûment : « *Le résultat d'exploitation des compagnies mondiales prévu pour 1976 est de 450 millions de dollars. Il suffira à peine à payer les intérêts sur les dettes à long terme contractées actuellement et ne permettra aucune contribution aux investissements par autofinancement ou de versement de dividende aux actionnaires.* »

La solution ? Réside-t-elle une nouvelle fois dans un nouveau bond en avant de la technique ? Les promoteurs les plus enthousiastes de Concorde reconnaissent eux-mêmes que le supersonique ne représentera pas dans un proche avenir la troisième relance de l'aviation commerciale qu'ils avaient pu espérer. Il vient trop tôt dans un monde trop dur. Les compagnies ont pour l'instant trop à faire pour essayer de mettre de l'ordre dans leurs comptes et tenter de répondre à ces deux questions simples mais *fondamentales : à quel prix* devons-nous vendre nos places-passagers, dans quel cadre économique et réglementaire devons-*nous travailler ?*

Un autre environnement

Depuis deux décennies, les tarifs aériens calculés en monnaie constante baissent régulièrement de 1 à 3 % par an. Phénomène normal en un sens : les progrès de la technique ont entraîné normalement une amélioration de la productivité. La diminution relative des prix n'a soulevé aucune difficulté particulière tant qu'elle s'est *accompagnée d'une réduction* des coûts d'exploitation et qu'elle s'est tenue dans les limites du raisonnable. La crise est née à partir de *1970* lorsque les compagnies ont vu leurs charges (coût du carburant mais aussi redevances portuaires, frais de gestion et d'amortissement des nouveaux appareils) augmenter dans des proportions plus rapides que prévu : lorsque, surtout, l'exacerbation de la concurrence, le glissement de la clientèle vers les charters, la surcapacité générale des flottes ont obligé les transporteurs à consentir des rabais de plus en plus importants sur des tarifs de moins en moins rémunérateurs. De plus en plus nettement, la tarification a été fondée sur le marché et non plus sur les coûts, avec deux conséquences inverses : le trafic a augmenté, les déficits se sont creusés.

La définition de nouvelles règles de concurrence (entre les compagnies *régulières* et *les compagnies charters*), la remise en ordre de la politique tarifaire, sont aujourd'hui deux préoccupations parallèles pour l'ensemble des responsables du transport aérien international. Fini le temps où chaque compagnie régulière ou charter pouvait espérer faire cavalier seul, tentant la chance d'écraser ou d'être écrasée par ses concurrentes. Les conditions et les *difficultés* d'exploitation de chacune se sont tellement rapprochées qu'elles sont obligées de jouer le jeu de la soli*darité*.

Les compagnies ne peuvent davantage ignorer les contraintes de plus en plus pesantes de leur « environnement » *économique* et réglementaire. Elles ne touchent encore qu'une clientèle réduite (moins de 5 % des Français ont *une fois dans leur vie pris l'avion*), très sensible donc aux variations de la conjoncture économique mondiale.

Les investissements au sol — les aéroports par exemple — exigés par les avions modernes sont de plus en plus lourds et chers ; ils doivent être conçus et financés compte tenu des préoccupations propres à chacun des Etats. Plus précisément, à partir du moment où un grand nombre de compagnies doivent faire appel aux fonds publics pour combler leur déficit, elles peuvent aujourd'hui moins encore qu'hier échapper à la tutelle des Etats, qui les ont toujours considérées comme des porte-drapeaux.

Dans ce domaine aussi on assistera au cours des prochaines années — personne n'en doute — à la fin d'un certain triomphalisme qui a fait le succès du transport aérien mondial et explique ses soucis.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

L'OFFRE ET LA DEMANDE (1)

	COEFFICIENT DE REMPLISSAGE PASSAGERS
	%
1967	57 (—1)
1968	53 (—4)
1969	52 (—1)
1970	52 (0)
1971	51 (—1)
1972	54 (3)
1973	55 (1)
1974	57 (2)
1975	56 (—1)
1976	58 (2)

(1) Evolution par rapport à *l'année précédante des sièges offerts* et des sièges vendus par les compagnies mondiales (source O.A.C.I.).





CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Deux années perdues

DEUX années sont passées depuis que le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, lors du déjeuner de clôture du dernier Salon du Bourget, avait annoncé que la France se lancerait dans la construction d'un nouvel avion de ligne en coopération avec les Etats-Unis ou avec l'Europe. Bien qu'elle ait été improvisée le jour même où la Belgique, se ralliant à un choix commun de trois autres pays européens en faveur de l'avion américain F-16, sonnait le glas de l'intercepteur *Mirage F-1-M-53* proposé par la France, la décision de M. Chirac mobilisait aussitôt l'attention de tous les spécialistes de l'aéronautique. Depuis, la situation n'a guère évolué. Au contraire, nombreux sont ceux qui pensent que deux années viennent d'être perdues.

La France a pris deux années de retard dans les *deux domaines* de la construction civile et de la construction militaire. La mise au point d'un *nouvel avion de ligne* demeure toujours au stade des spéculations, compliquées du fait que le gouvernement hésite à trancher entre plusieurs solutions liées à des intérêts industriels différents sinon contradictoires. Et, dans le *secteur militaire*, l'accent mis sur le Mirage F-1 - M-53 par ses constructeurs, conjugué avec les préférences de l'armée de l'air française pour un puissant biréacteur, dénommé ACF et abandonné depuis, a contribué à retarder la production du Mirage-2000, seul vrai concurrent de l'avion F-16.

Résultat de ces deux années de retard accumulées par le gouvernement et par la construction aéronautique : la France et, avec elle, l'Europe laissent aux industriels américains, en particulier la société Boeing, l'avantage de saturer le marché mondial des compagnies aériennes de leur production déjà existante de moyen-courriers, *et le F-16, de son côté,* menace d'emporter la clientèle étrangère aux dépens de ses rivaux non américains. *D'ici à la* fin de ce siècle, c'est l'ensemble de la construction aéronautique américaine, civile et militaire, qui a toutes les chances d'assurer sa suprématie.

L'écrasante domination américaine

Comment en est-on arrivé à *cette écrasante* domination des industriels américains, pour reprendre l'expression de M. Claude *Abraham*, directeur général de l'Aviation civile, lors d'un récent colloque privé sur la situation de la construction aéronautique française ? Les raisons de quasi-monopole des Etats-Unis, et notamment de Boeing, sont très variées.

La liste serait longue des nombreux espoirs déçus ou non concrétisés de l'industrie européenne, qui a, longtemps, considéré que la perfection de sa technique était un argument de vente *suffisant. A cet égard*, l'exemple de Concorde est un modèle du genre, si l'on se souvient que l'étude du marché du supersonique franco-britannique auprès des compagnies aériennes s'est révélée être, à l'usage, rudimentaire et *superficielle*, à l'inverse de l'ingéniosité déployée par les bureaux d'études techniques dans les deux pays. *Or les qualités* commerciales d'un avion *intéressent* l'exploitant, d'autant plus que ce dernier redoute, *a priori*, d'avoir à utiliser des matériels révolutionnaires.

Mais bien d'autres facteurs expliquent les échecs de l'aéronautique européenne, *essentiellement* dans le domaine civil. A commencer par les coûts de fabrication, qui sont, *désormais*, supérieurs à ceux de la concurrence américaine, parce qu'ils doivent être amortis sur des séries de *production* relativement courtes, que la souplesse et la mobilité de l'emploi ne peuvent se comparer de part et d'autre de l'Atlantique, ou que les entreprises européennes disposent de structures financières trop faibles. Non sans raisons, les dirigeants des sociétés nationales se plaignent de l'exiguïté de leurs capitaux propres, ce qui les contraint à *emprunter* des *sommes* souvent importantes sur le marché financier et, donc, à s'endetter.

A cette *considération* il faut ajouter que l'insuffisance des marchés nationaux — à la différence de la *clientèle* intérieure américaine, qui garantit des débouchés rémunérateurs — n'incite pas les industriels européens à *lancer des investissements sans* l'aide de l'Etat. La France ne représente, à elle seule, que 5,2 % du *transport aérien mondial*, et l'Europe ne totalise que le quart de ce marché mondial, avec seulement cinq pays sur une vingtaine *qui ont choisi de développer* leur industrie aéronautique. La clientèle européenne des compagnies aériennes est devenue une *proie facile pour des constructeurs* américains rendus dynamiques et commercialement agressifs par la *vigueur du marché intérieur* aux Etats-Unis.

La société Boeing illustre bien, à l'heure actuelle, cette redoutable puissance, puisqu'elle accapare, à elle seule, plus de la moitié du marché mondial des pays non communistes. Ses succès tiennent autant à la vitesse d'exécution de ses ingénieurs et de ses ateliers de production, *une fois* la décision prise de lancer un nouveau programme, qu'au fait qu'elle a su occuper toutes *les catégories de marchés* avec des « familles » d'avions adaptées et progressivement modernisées. Une *telle stratégie consiste à s'informer* régulièrement des besoins des compagnies, grâce à un service « *avant vente* » qui est *sans équivalent*, au point que les clients de Boeing ont toutes les chances de lui conserver *longtemps* leur fidélité.

C'est dans ce climat international que l'Europe doit tenter de *conserver ses capacités* technologiques en matière aéronautique. Divisés, sans volonté politique *commune*, les *pays* européens réunissent des moyens financiers et un potentiel industriel insuffisants. A vrai *dire, seules* la France et la Grande-Bretagne, avec, dans une moindre mesure, la République fédérale d'*Allemagne*, cherchent à relever le défi américain.

En jouant la carte de la collaboration avec les Etats-Unis pour la *réalisation du réacteur de* 10 tonnes de poussée et pour la conception d'un nouveau moyen-courrier de *cent cinquante places*, la France a, cependant, indisposé ses partenaires européens. L'idée, au départ, était séduisante de s'allier avec un constructeur *américain pour* mieux s'introduire, avec son appui, sur le marché nord-atlantique. Mais c'était oublier la puissance de ces *industriels* et leur habileté à diviser l'Europe en concluant des accords séparés et bilatéraux de *coopération* avec les différents pays européens.

L'une des conséquences de cette *politique* est que les sociétés européennes tentent, un peu à la débandade, de subsister, face à la *compétition américaine*, autour de quelques programmes civils — comme l'Airbus ou un projet de nouveau moyen-*courrier* encore mal défini — qui connaissent des succès commerciaux étriqués à quelques exceptions près.

Pour sa part, la France, avec cent huit mille employés pour 18 milliards de francs de chiffre *d'affaires en 1976*, est en pleine période de réflexions sur l'avenir de sa construction aéronautique, *comme en témoigne* la *réunion* prochaine d'un conseil interministériel. Depuis peu se fait jour l'idée que *la France*, si ses contacts avec ses partenaires européens devaient être décevants, aurait intérêt à se replier sur le *secteur* militaire et à se contenter de placer, ici ou là, des exemplaires de l'Airbus ou de ses versions *dérivées*.

Un fonds de commerce militaire

Cette thèse repose sur la double constatation suivante. D'une part, l'industrie aéronautique française consacre, selon les années, les *deux-tiers* et *parfois* les trois-quarts de sa production à des fabrications militaires, qui sont, de surcroît, exportées dans de très larges proportions. D'autre part, des sociétés, comme la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) par *exemple*, si elles traversent une crise en raison de la mévente de leurs appareils civils, enregistrent au contraire des profits avec leur production militaire et, notamment, avec les hélicoptères, les *missiles ou les avions*.

La *preuve serait donc apportée* que la France peut espérer maintenir son potentiel industriel ou technologique en *donnant* la préférence à la sauvegarde et au développement de son patrimoine aéronautique militaire. Grâce à *son fonds de commerce militaire*, la construction française continuerait d'exister sur la scène internationale, avec ou sans l'Europe.

De telles considérations demeurent sommaires, voire simplistes. Les succès à l'exportation du Mirage s'expliquent tant par les *performances de cet avion de combat* que par la politique extérieure du gouvernement français, depuis une dizaine d'années, qui a ouvert *les marchés en Amérique latine* ou au Proche-Orient. Ce qu'une politique extérieure a fait, une autre peut le défaire. D'autant que, durant ces dernières années, les Etats-Unis, englués dans la guerre du Vietnam, pour laquelle *les besoins* de l'armée américaine étaient prioritaires, n'ont pas déployé sur les marchés militaires étrangers les efforts qu'ils leur *consacrent aujourd'hui. La France*, mais d'autres pays avec elle, a longtemps bénéficié de la « *baisse de tonus* » américaine.

Depuis, les Etats-Unis ont rattrapé le temps perdu, aussi, dans le *domaine militaire*, et le « *recyclage des petro-dollars* » sert d'alibi à une progression foudroyante de leurs ventes d'armes au Proche-Orient, notamment, en dépit des récentes initiatives de M. Carter pour mieux réglementer ce commerce.

Pendant ce temps, l'industrie aéronautique française continue *d'exister* sur sa lancée en matière militaire. Et cette lancée peut être interrompue si les crédits d'études et de recherches, inclus dans le budget militaire annuel, stagnent, voire régressent en pouvoir d'achat, comme c'est le cas depuis quelque temps. La conception du Mirage-2000, le nouvel avion de combat de l'armée de l'air *française, absorbe tous les crédits*, comme Concorde a épuisé tous les crédits de l'aviation civile depuis plus de dix ans.

Le renouvellement de l'aviation de transport militaire ou celui de l'aviation d'entraînement et la modernisation de l'aviation de *patrouille* maritime, pour ne prendre que ces trois exemples, apparaissent aléatoires dans ces conditions. Pour toutes ces raisons, un repli sur le secteur militaire — s'il était décidé — contribuerait à accroître le déséquilibre de l'aéronautique française et à asseoir son hypothétique prospérité sur les aléas des marchés étrangers.

Un abandon des fabrications civiles serait plus grave encore à long terme, dès lors qu'il consacrerait le règne absolu et définitif de l'industrie américaine dans le monde occidental. Les compagnies aériennes seraient *contraintes de* passer *sous* les fourches caudines des constructeurs américains, laissés seuls maîtres des prix, des délais de livraison et des conditions de vente ou de service après-vente à leur clientèle. Uniques fournisseurs, *les industriels américains* et leurs banquiers auraient tendance à privilégier les compagnies aériennes américaines et, après la lente disparition de la construction aéronautique européenne, ce serait au tour du *transport aérien européen*, avec ses industries annexes, de sombrer dans la tourmente. Au « Buy America » succèderaient inévitablement le « *Fly America* » et, bientôt, la « Pax Americana » dans le ciel occidental.

Quel gouvernement européen peut-il accepter de courir le risque d'une asphyxie progressive et irrémédiable de son économie par la dépossession ou l'aliénation de ses moyens de transport *et* de ses échanges commerciaux ?

JACQUES ISNARD.

Échanges extérieurs : un bilan positif

Voici un bilan des échanges extérieurs de matériels aéronautiques. En comparaison du montant annuel des exportations (livraisons à l'étranger de matériels français), figure le montant annuel des importations aéronautiques (achats des constructeurs français, *acquisitions des compagnies aériennes françaises* ou des forces armées françaises) exprimé en millions de francs courants :

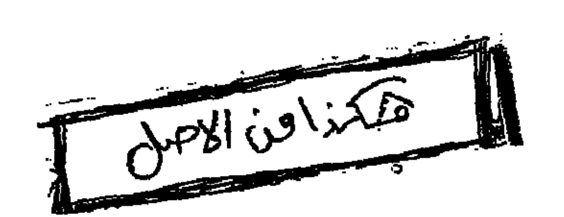
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	Total
Exportations	2 606	3 795	4 818	5 329	7 166	10 400	34 114
Importations	1 367	1 872	2 307	2 578	2 708	2 593	13 425
Excédent	1 239	1 923	2 511	2 751	4 457	7 807	20 688

Le taux de couverture des importations par les exportations est de 254 %, avec une pointe de 401 % en 1976.

Sur cette période de six ans, la répartition par zones économiques des différentes exportations a quelque peu varié d'une année à l'autre : *entre 60,6 % et 67,1 % pour les pays industrialisés (Europe* et Etats-Unis) ; entre 18,9 % et 25,6 % pour les pays de l'OPEP (Proche-Orient) ; entre 8 % et 14,9 % pour les pays en voie de développement (Asie, Afrique et Amérique latine) et entre 0,5 % et 3,9 % pour les pays de l'Est.

(Source : Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales.)





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Actes de théâtre

La mise en scène de la lecture

Le soir du jeudi 26 mai, au théâtre de Gennevilliers, l'actrice Agathe Alexis a donné lecture de deux nouvelles d'Anna Seghers, *Revoir* et *Mise en batterie d'une mitrailleuse dans l'appartement de Mme Kamptschik*.

La responsabilité de ce travail était manifeste. L'auditoire était impliqué dans une réflexion si fertile que cette lecture est l'un des actes de théâtre marquants de cette saison. Il faut en conclure que les équipes sérieuses, celles d'Ivry, de Gennevilliers, d'Aubervilliers, *par exemple, où les troupes* de Mesguich, Fall, Dusseaux, Adrien, devraient, parallèlement aux mises en scène proprement dites, assurer le service public de telles lectures. Elles sont de leur compétence. Personne d'autre ne les fera aussi bien. Si ces lectures ne sont pas données, quelque chose manquera au théâtre.

En effet, il y a dans la « passation » directe d'un texte de haute tenue un « phénomène dramatique » particulier, qui n'a pas lieu si le même texte est l'objet d'une prise en charge collective par une mise en scène « habituelle ». Les élèves de Vitez l'ont montré déjà pendant les démonstrations de fin d'année, en 1975 et 1976, au Conservatoire. Et un film qui sort à présent, *le Camion*, de Marguerite Duras, que tous les acteurs de théâtre ont intérêt à voir, le montre aussi.

Quand Marguerite Duras ne fait que lire la page où elle raconte comment une jeune femme qui n'est pas juive décide d'appeler son enfant « Abraham », et tant d'autres pages remarquables du *Camion*, ou quand Agathe Alexis ne fait que dire à haute voix les pages où Anna Seghers décrit une femme ramassant des pommes de terre dans la zone des combats près de Rostov, la conscience des « spectateurs » est alertée, suscitée, avec une force précise qui a un prix irremplaçable. L'imagination n'est pas *dispersée. Des pertes de détail sont évitées.* Il y a une suite continue de choses à voir, d'images (les images de Marguerite Duras qui lit, d'Agathe Alexis qui raconte), mais le circuit de ces images premières et des images secondes qu'elles *déterminent*, et des *méditations* qu'elles drainent, est plus *fluide*, à la *fois* plus serré et plus ouvert, sans doute plus pertinent. Plus organique. Peut-être que la machine perceptive et réflexive de chaque témoin est mise en branle par un « voltage » qui convient mieux. L'aventure de l'esprit se déploierait vers plus d'horizons, parce que le nerf en serait plus centré. En tout cas, l'équipée singulière de chaque spectateur n'est pas le même avec la « lecture » et avec le film ou la pièce habituels, et il est souhaitable que les théâtres sérieux assument les deux formules.

Il est clair, bien sûr, que la mise en scène d'une « lecture » requiert tout autant de *soins et d'intervention créatrice* que celle d'un spectacle « pluri-dimensionnel ». Notons ici quelques données de la lecture d'Agathe Alexis, car elle a été exemplaire.

D'abord, soit dit en passant, car cela va de soi, il faut un grand et vrai texte, à lire. Les deux nouvelles d'Anna Seghers racontent des faits passionnants. L'art d'Anna Seghers est grand, précis, sincère. La traduction française de Jeanne Stern est très belle.

Mais voyons les conditions de la « mise en scène » de cette lecture, qui était assurée, à Gennevilliers, par Alain-Alexis Barsacq.

Un climat de plein air

Le lieu de la lecture était vaste. Les lointains restaient dans l'ombre, mais il y avait de l'air, on n'étouffait pas. Les quelques dizaines d'auditeurs, assis sur des gra*dins de bois, qui encadraient Agathe Alexis* sur deux axes placés en angles, ne se sentaient pas enfermés. Il y a là quelque chose de difficile à définir, mais qui compte sûrement : ce sentiment presque de plein air, et de veillée, d'ombres mouvantes alentour, d'espace vivant. Dans une pièce trop petite, entre des cloisons là tout contre, la lecture porterait moins, peut-être parce que le monde réel serait plus refusé. L'art des conteurs est millénaire, populaire, et, si le public est proche du lecteur avec pas mal d'air autour, on se retrouve un peu comme sous des arbres, ou dans une grange à claire-voie. Les théâtres auront donc intérêt à ne pas faire ces lectures dans une petite pièce à part, mais dans leur grande salle, en laissant du vide, comme à Gennevilliers.

Le « décor » de la lecture d'Agathe Alexis était peu déterminé, mais très réfléchi. Il y avait quatre ou cinq lieux, distincts, un peu comme des haltes le hasard où l'on s'assied pour boire un verre d'eau, se reposer, *ou* lire, justement. Des livres en tas, quelque part. Une malle ailleurs. Une patère où mettre son manteau. L'indication, plus loin, d'une chambre. Tout cela dans des tons quelconques, comme des objets de tous les jours, mais aussi comme des choses telles qu'elles sont dans la mémoire, simplifiées par la mémoire. Ce n'était pas immatériel, mais cela se rapprochait de la matière de l'esprit, ce n'était pas en divorce avec la substance d'un texte, d'une lecture, d'une méditation sur le texte.

Les différences de niveau (avec une ou deux estrades de peu de hauteur) sont importantes, pour les reliefs et les accidents, les imaginations que l'on peut se faire. La même chose pour la lumière : autour d'Agathe Alexis, la lumière vivait, sans à-coups.

L'essentiel, naturellement, c'est la lecture elle-même, la manière dont l'actrice dit le texte. La distribution des pauses, des repos. Agathe Alexis disait avec une simplicité particulière, qui mariait des moments neutres à des tournants presque naïfs, d'une forte jeunesse. Des bouffées de présence et des bouffées d'oubli. L'important, dans une lecture comme celle-là, est que le savoir-faire, la volonté, de l'acteur, ne se sentent pas. De même, dans *le Camion*, Marguerite Duras lit son texte avec une simplicité extraordinaire, il n'y a aucun effet. Il faut, dans la lecture, que le climat soit très *proche de celui d'un foyer, comme* si la grand-mère raconte quelque chose, ou l'enfant.

En fait, on voit que la lecture demande presque plus de conscience, de rigueur, et de richesses d'esprit, dans le jeu et dans la mise en scène, qu'un spectacle « complet ». Il est *inutile de dire* à *quel point* cette pratique de la lecture accroîtrait le « répertoire ». Il est vraiment souhaitable que, dès la saison prochaine, les acteurs dans leur ensemble s'exercent à ce travail, qui met en jeu tous leurs moyens. Sans de telles lectures, les théâtres n'accomplissent qu'une partie *de leur mission*.

MICHEL COURNOT.

L'INVENTAIRE DE GASSMAN

Vittorio Gassman, « Sept jours aux enchères » : pendant une semaine, l'acteur italien a vécu sous l'immense chapiteau du Teatro Tenda de Rome. Pour jouer, bien sûr, pour « se débarrasser de tout ce répertoire accumulé au cours de trente-quatre ans de carrière théâtrale ». Mais aussi pour recevoir des amis, des écoliers, de jeunes comédiens, bref être là, disponible, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, offert au public.

Cette expérence insolite ouvrait la première revue internationale du théâtre populaire : l'Eté romain. Des spectacles venus de partout vont se relayer pendant trois mois, chacun d'eux tenant l'affiche cinq ou six jours. Le prix d'entrée — environ 9 F — répond au souci de Carlo Maltese, directeur du Teatro Tenda, de s'adresser à un vaste public.

Pour inaugurer son Eté romain, il ne pouvait mieux faire que de se tourner vers celui qui, il y a quinze ans, réinventait, en Italie, le théâtre populaire en promenant son chapiteau de trois mille places sur toute la péninsule. A cette époque, ce fut un véritable scandale. Un échec aussi d'ailleurs, mais la voie était tracée.

Vittorio Gassman s'est ainsi produit sept soirs de suite, seul ou à peu près, deux comédiens lui donnant la réplique et... faisant office de déménageurs. Son récital est, en effet, un récital-inventaire.

La scène déborde d'un bric-à-brac invraisemblable : accessoires de théâtre, objets utiles et inutiles, une vieille armoire à glace, une cuisinière, des coupes, des vases, une machine à écrire, une caisse, des tonnes de papiers, d'archives, des vieux peignoirs, des perruques, des poupées sans bras, des mannequins d'étalage sous bandelettes blanches, des sculptures hyperréalistes — un homme assis, un autre les jambes en l'air, — des tableaux macabres d'hommes-robots. Œuvres signées Gabriele de Stefano. Un amalgame surréaliste de vieilleries rassemblées au cours des années et dont Gassman vient se défaire.

Il y a deux ans déjà, dans son récital de poésie Il Trasloco *(le Déménagement), il avait fait une première tentative d'inventaire. insuffisante, semble-t-il. Le voilà donc de retour sur la scène, qui est pour lui la « plaza de toros » où le public vient toujours dans l'espoir d'assister à la mort du matador.*

Cette fois, il l'a promis, c'est la liquidation totale. Mais personne n'y croit et lui moins encore. Pour cet amant infidèle mais qui revient toujours un adieu définitif au théâtre est impensable. Il a beau prendre ses distances, ironiser sur son propre jeu, démonter le mécanique, expliquer au public, dans les détails, ses effets de scène, lorsqu'il joue, le miracle se reproduit chaque fois.

C'est, pendant trois heures, un mélange inextricable de grands textes : Kafka, Dostoïevski, Beckett, Dumas, Vian, et de petites histoires, de clowneries : des crèmes caramel avalées d'un coup, un verre de vin versé à l'envers dans un grand geste de prestidigitateur. Une interview sur scène. Un saut périlleux. Le champagne distribué à qui prend les verres tendus. Et puis on vend, vraiment, quelques vieux objets aux enchères. On projette des films aussi.

« L'acteur, c'est le véhicule vivant, mystérieux, le maître du théâtre », *explique Gassman dans la petite roulotte qui lui sert de loge et de salon à la fois.* « Le metteur en scène est important, mais l'acteur l'est plus encore. Les critiques, les gens des milieux du théâtre sont en train de le réadmettre. Le public, lui, l'a toujours su. Ici, c'est une fête, une kermesse. C'est une occasion de voir les gens, de parler, de rompre ce mur de solitude et d'incommunicabilité qui caractérise notre époque. Et puis le théâtre a un côté thérapeutique. Si je fais cette expérience qui peut sembler absurde et irrationnelle, c'est que je cherche encore. Pour moi, c'est une façon de m'analyser. De chercher ma guérison, partielle bien sûr. »

Mais la tentative du Teatro Tenda a ses limites. Le public vient surtout le soir, pour le spectacle. Dans la journée, lorsque ce ne sont pas des professionnels, ce sont des enfants qu'amènent des professeurs amoureux du théâtre, ou des étudiants en art dramatique. La rencontre avec ces derniers s'est plutôt mal passée. Les étudiants ont traité Gassman et les professeurs qui l'entouraient de paternalistes et même de fascistes.. Ceux-ci parlaient de talent, de sélection naturelle, de professionnalisme, concepts rejetés par une partie des étudiants au nom d'un théâtre proche des réalités sociales, fait par les « groupes de base ». Dialogue de sourds. Gassmann ne cessait de leur dire : « Vous ne pourrez jamais vous exprimer si vous ne travaillez pas. »

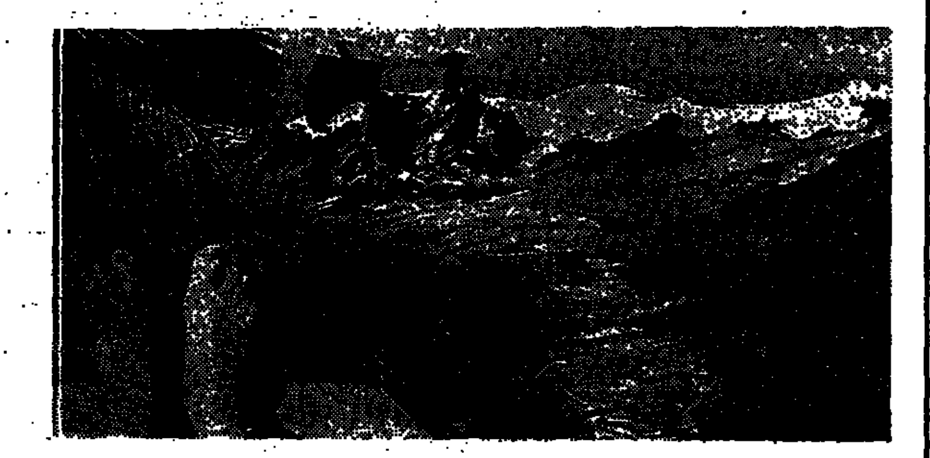
« Au cinéma, j'ai souvent fait la putain », *admet-il.* « Mais l'amour, c'est une histoire réciproque. Alors qu'au théâtre j'avais déjà des rôles importants, au cinéma on ne me proposait que des navets. Le problème au cinéma, c'est qu'on est beaucoup moins libre. Il faut beaucoup d'argent. Alors on dépend d'un tas de gens, du producteur, du metteur en scène, du public, dont les goûts changent. Si on fait un classique, c'est éternel. Et puis, le théâtre, à la limite, on peut le faire sans rien. Il suffit de se placer un mètre plus haut et de dire des choses. » *Et cela, jamais rien n'empêchera Gassman de le faire. Une voyante lui a prédit, l'autre jour, qu'il mourra en scène. Comme les plus grands. Comme Molière, comme Kean.*

VANJA LUKSIC.

LA RÉTROSPECTIVE DES MALASSIS A MONTREUIL

Un pour cinq...

Cinq artistes — *par ordre alphabétique* : Cueco, Fleury, Latil, Parré, Tisserand, — en 1970, ont créé la Coopérative des Malassis, une association d'artistes, productrice d'œuvres collectives. Une entreprise assez exemplaire. Quelle association d'artistes — il en existe tout de même, ou il en a existé — peut se vanter *d'une telle longévité ? Elle* a sept ans, et n'a sans doute pas dit son dernier *mot*. Exemplaire encore, car si coopératives, associations, ou collectifs d'artistes il y a, généralement c'est au niveau de la mise en commun des moyens de diffusion des œuvres (mise en commun d'un local, par exemple). Chez les Malassis, c'est *l'œuvre qui* est pensée à cinq, et réalisée à cinq pour une *seule signature* : les Malassis.



La Coopérative est née de discussions sur la remise en question du rôle et de la fonction de l'artiste dans la société, au sein du Salon de la Jeune Peinture. Elle a une préhistoire : *la Salle rouge pour le Vietnam*, présentée à la Jeune Peinture en 1967 ; puis les *ateliers populaires* de mai 1968 ; et plusieurs peintures collectives comme *l'Histoire du paysan pauvre (1969)*, huit toiles de 2 mètres sur 2 mètres auxquelles ont participé trois des futurs Malassis, Latil, Parré, Tisserand, avec Hans et Rutault, et, *la même année, Qui tue ? ou l'affaire Gabrielle Russier* : entrait Cueco.

La Coopérative des Malassis, qui tient son *nom* du plateau de Bagnolet où se situait le Q.G. du groupe, et non de quelque jeu de mots ! a tout pour être mal assise en fait, dans le milieu artistique. Elle pratique une peinture politique, narrative, événementielle, qui colle à la réalité, se veut *efficace, non folle*, autant de critères qui, dans le « milieu » font partie *de la panoplie de* ce qu'on taxe *généralement* de mauvaise peinture. Pour une entreprise inhabituelle, un discours inhabituel, ne faut-il pas justement revoir un peu ces critères ?

Les « suites » des Malassis pour la plupart sont connues, au moins de réputation. On les a peut-être vues, mais s'en souvient-on ? Elles ont été faites *pour des manifestations* précises, ont été peu montrées en dehors d'elles et même, *quelquefois, n'y ont pas fait long feu* : c'est le cas du *Grand Méchoui ou douze ans d'histoires de France*, une réplique au projet de l'exposition « Douze ans d'art contemporain », mieux connue sous le titre « d'expo-Pompidou » ; accroché au Grand Palais, *le Grand Méchoui* fut décroché par ses auteurs un quart d'heure après l'inauguration de *l'exposition* pour répondre aux interventions de la police venue ce jour-là pour *détourner* les trouble-fête.

Le premier travail de grande envergure des *Malassis datait de l'année précédente : l'Appartemensonge*, une série de panneaux de 2 mètres sur 1,30 mètre définissant la surface et la disposition réelle d'un F3, avec sa salle *commune, sa cuisine*, la chambre *des parents*, celle de l'enfant, la salle de bains et les toilettes. L'extérieur : joliment couvert de papier fleuri ; l'intérieur : une réponse à M. Dassault, qui demandait aux artistes de réaliser des projets de mobilier et d'objets, et de tracer le cadre de vie de la « nouvelle société », de *définir en quelque sorte* le style Ve République. Les Malassis s'en sont donné à cœur joie — il faut dire que l'humour sous-tend chez eux toute mise en accusation. Passons de la salle commune, où trône l'effigie de la famille heureuse *(imitation marbre) au-dessus de la biblio*thèque, à la cuisine tout en gruyère, qui se prolonge en tableau de Vasarely (une des bêtes noires du groupe), et de là dans la chambre des parents : lit-voiture avec ceinture de sécurité et, récupérée en papier peint, l'effigie du Che, et dans celle de l'enfant : un trou dans *le mur — il a préféré prendre le large*. Quant à la salle de bains, elle est envahie par les « crabes de l'immobilier », *remontés* par les tuyauteries — un exemple de la verve et du mode de composition par associations d'idées et d'images, qui fait boule de neige, et exprime picturalement dialogues, discussions du groupe et travail préparatoire à *plusieurs voix* imbriquées jusqu'au projet collectif. *C'est neuf.* Tout *cela on le retrouve, en plus raffiné, dans le Grand Méchoui*, petite histoire de la Ve République à travers quelques faits marquants de 1958 à 1972, à l'ombre de la croix de Lorraine : la guerre d'Algérie, mai 68, les pavés qui s'envolent en fumée, les moutons de la nouvelle société, les « cadeaux-couteaux » de Georges Pompidou, les scandales immobiliers... une histoire en frise, qui n'a pas de fin. A suivre...

Le plus *grand projet* des Malassis est bien sûr celui de Grenoble : propos différent, 2 000 mètres carrés de surface à couvrir sur la façade du centre commercial et culturel d'Echirolles, une commande de la municipalité, qui a provoqué et provoque toujours beaucoup de réactions. *Le Radeau de la Méduse* sert de prétexte à l'histoire en onze panneaux du naufrage de la société de *consommation : l'argent qui coule, l'ensablement* de la culture, les vacances, la côtelette frite, la mer de bouteilles en plastique...

Consécration et fin des Malassis, comme semblerait l'indiquer cette rétrospective ? Réponse des intéressés : elle se trouve à l'exposition *Mythologies quotidiennes*, à l'ARC, où les Malassis présentent « *Cinq peintres romantiques français à l'époque des Malassis, ou les affaires reprennent* ». Cette fois le groupe ironise sur le groupe et les individualités qui *le* constituent, face à l'appareil-musée... Ce qui nous renvoie à Montreuil et aux mini-expositions individuelles *qui accompagnent les peintures collectives.*

Les Malassis, ne l'oublions pas, ne sont Malassis que pour un certain nombre d'œuvres collectives, une par an à peu près, mais de taille. Le reste du temps ils poursuivent leur œuvre individuelle, diversement reconnue. Il était intéressant de pouvoir confronter les deux types de pratiques. Ce qu'on n'a pas manqué de faire à Montreuil, où *les réalisations collectives*, regroupées au centre de l'espace d'exposition, sont entou*rées des œuvres individuelles* que chacun d'eux a choisi de montrer — sur une surface égale, et dont l'emplacement, en toute justice, a été tiré au sort. Ceci pose évidemment le problème du rapport de la pratique individuelle à la pratique collective, et suscite nombre de questions. On peut notamment se demander si la « soupape », c'est le travail collectif ou le travail individuel, et comment chaque œuvre collective a pu être *conçue. C'est en tout cas le fruit d'une entente* cordiale qui ne peut exister aussi que par l'histoire d'une longue amitié, de sérieux atomes crochus, un horizon de préoccupations évidemment identique, une pensée politique sinon une, en tout cas capable de programme commun.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre des expositions de la ville de Montreuil. Jusqu'au 20 juin.



Les Ballets de la Cité

Trois tours et puis...

UNE glace en pied, un piano d'étude dans une pièce haute de plafond ; sous le buste de Marianne se compose une atmosphère à peine démentie par l'étrangeté des lieux : dans l'ancienne mairie de Grand-Quevilly, les Ballets de la Cité travaillent. On construit les décors sous la plaque de marbre des morts de 1914-1918 et des maires décédés et, de l'autre côté, le Théâtre des Deux-Rives répète dans la salle des mariages. Bientôt, la salle polyvalente de mille places sera prête. Le Théâtre des Deux-Rives sera seul à en profiter, peut-être, car les Ballets de la Cité risquent de disparaître. Les subventions, c'est ainsi : quand on les a, tout reste à faire, mais si on ne les a pas, rien n'est possible. La municipalité a accordé de quoi finir la saison commencée, mais la prolongation du travail poursuivi depuis septembre 1975 n'est pas prévue.

L'animation par la danse est peu pratiquée en France, et les Ballets de la Cité sont (étaient ?) une des rares troupes à concilier création et implantation locales. Créés en 1970 sous l'impulsion de Catherine Atlani, qui assure les chorégraphies, les Ballets de la Cité sont constitués en société coopérative ouvrière de production et leur action dans la région rouennaise a commencé avec la création d'une association : l'Association pour une animation culturelle concertée, qui regroupe les Ballets et le Théâtre des Deux-Rives. A l'origine les activités étaient plus ou moins communes, plus ou moins articulées, mais très vite elles sont devenues complètement autonomes. A présent, les subventions reçues par l'Association de différents ministères, de la municipalité et du conseil général sont redistribuées entre les deux troupes. Sept personnes constituent le noyau des Ballets de la Cité. A trois danseurs-animateurs s'ajoutent une sociologue, un technicien et un régisseur chargé de la direction administrative. D'une manière ou d'une autre, chacun est impliqué dans les activités artistiques et pédagogiques.

Pour cette saison, trois créations auront été assurées. Aleta, *d'après le roman d'Andrée Chedid, a été présenté à la Cartoucherie de Vincennes cet hiver et ira au Festival d'Avignon.* Voyage sur le chemin d'un poème *fera partie du Festival d'été de Normandie, enfin,* Et nous danserons toutes les images *a été montré à des centaines d'enfants. En ce qui concerne l'animation, une action continue sur quatre classes primaires a notamment été menée, et des cours hebdomadaires, au premier trimestre, ont été organisés, prolongés ensuite sous forme de stages. Heure par heure, progressivement, aussi rigoureuse que le planning d'un enseignant, l'implantation des Ballets s'est affirmée, s'est rendue d'une évidente utilité. Certains enseignants ou éducateurs sont venus aux ateliers, viennent aux stages, pour trouver quelque chose à réinsérer dans leur vie professionnelle. D'autres considèrent la danse comme un défoulement, ou une détente moins onéreuse que le yoga, ou un moyen d'expression. Beaucoup ont eu à lutter contre la mauvaise image de marque de la danse, la plupart sont venus parce qu'il ne s'agissait pas de danse classique. Quant au travail effectué en milieu scolaire, il est reconnu comme un élément de l'enseignement, le moyen de développer l'assurance des enfants, de leur donner un équilibre physique.*

Catherine *Atlani travaillait auparavant dans la région parisienne et ressentait les frustrations d'un éparpillement inévitable.* « Une implantation régionale, *dit-elle*, c'est la possibilité de définir une politique à long terme, de façonner son travail. Avoir un studio de danse, c'est vivre retiré de la société, tandis qu'ici nous nous mobilisons, nous avons une rigueur technique, mais nous acceptons l'affrontement, la remise en cause de notre pédagogie. Il faut sortir de la danse pure, se réapproprier un pouvoir d'analyse, et le verbe. La danse, c'est encore le tutu, pour les gens. Mais on progresse avec les enfants, avec eux, on peut aller contre le contexte social. »

CLAIRE DEVARRIEUX.

LA QUINZAINE DE CHALON-SUR-SAONE

Entrez dans la danse !

DEVANT la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône est échouée une baleine bleue. Les enfants grimpent sur son dos, se glissent à travers ses fanons ; ils lui parlent. Le 26 mai ils étaient particulièrement nombreux venus en groupes serrés de Chalon, mais aussi de Beaune, de Dijon, du Creusot, d'Autun pour participer à une vaste rencontre des écoles de danse de la région. Leur spectacle-marathon aura été le grand moment d'une quinzaine centrée sur le thème de la danse. Cette tentative originale de la maison de la culture est le début d'échanges à l'échelon régional, qui, s'ils se généralisaient, donneraient son plein sens à la décentralisation artistique.

Il est de bon ton de proclamer que la danse bouge, qu'un jeune public un peu partout s'y intéresse, y voit un moyen privilégié de s'exprimer et de créer. Le concours de chorégraphie de Bagnolet a révélé ce besoin. Depuis trois ou quatre ans, il voit défiler des générations de petits groupes, la plupart du temps non professionnels, en quête d'un public à qui montrer leurs essais, un public qu'ils n'ont pas trouvé chez eux, à Nice ou à Bordeaux. Ces marginaux, on ne les rencontre ni au Festival d'Avignon ni à Nancy. Ils ne sont pris en considération ni à La Rochelle, ni à Grenoble, ni ailleurs, car l'organisation de la danse ne leur accorde aucune place.

Incitation à la création

Rien ne semblait prédisposer Chalon-sur-Saône à ce genre de vocation. C'est une ville moyenne qui ne possède même pas le ferment d'une vie universitaire. Peut-être le directeur de la maison de la culture, Jean-Pierre Fouché, avait-il simplement envie de voir la jeunesse envahir les espaces un peu déserts de son navire. Lorsque, en 1975, une jeune fille décidée, Michèle Lucquet, est venue lui proposer ses services comme animatrice de danse, il ne l'a pas découragée : il l'a laissée prospecter dans les écoles et divers milieux de la ville. Comme il n'y avait pas d'argent pour créer un poste à plein temps, Michèle s'est partagée entre Paris et Chalon, se contentant d'abord d'organiser chaque mois un week-end consacré à la danse, avec des groupes qu'elle invitait pour donner un spectacle, animer des stages, des ateliers.

Le succès a dépassé toutes les attentes. Lorsque la compagnie de Dominique Bagouet est venue cet hiver, ses démonstrations en milieu scolaire ont suscité l'intérêt des institutrices, qui ont demandé à suivre des stages. Les professeurs de danse de la ville, contactés sans aucun ostracisme, ont consenti à sortir de leur isolement et à envisager une participation. La maison de la culture a donné carte blanche à son animatrice pour organiser cette quinzaine « Entrez dans la danse ! ». La municipalité a donné son accord.

Avec un budget de 50 000 nouveaux francs, un programme de manifestations axées sur la danse contemporaine a pu être présenté. Pour le prestige et le plaisir on a fait venir Carolyn Carlson avec Larris Ekson et le contrebassiste Barre Philipps. Une affiche de Carolyn carénant un radiateur de Rolls s'est répandue dans la ville : location à bureau fermé... Pour l'initiation à la danse on a projeté des films comme *Body-Motion-Time*, de Murray Louis, *la Journée d'un danseur* et *le Sacre du printemps*, de Maurice Béjart. Des stages ont été assurés par le Ballet de poche de Grenoble, venu donner son spectacle, ainsi que le nouveau groupe de Quentin Rouillier Moenius. On a fait aussi appel au Grand Rouge, un groupe de musique très populaire dans la région lyonnaise. La préparation du bal du 28 mai par des ateliers folk conduisant à l'apprentissage de la gigue et de la bourrée — danses de participation dont la tradition est soigneusement recueillie — a permis d'élargir sensiblement l'audience.

Mais le temps fort de cette quinzaine reste la rencontre des écoles de danse de la région. Les réunir dans un même spectacle relève de l'exploit lorsqu'on connaît l'individualisme ombrageux des professeurs. Les convaincre de montrer leur travail en public, les amener à s'intéresser aux productions des autres et à accepter les risques d'une confrontation n'était pas une mince affaire : « *Pas question*, précise Jean-Jacques Fouché, *de transformer la maison de la culture en lieu d'accueil pour la présentation de galas de fin d'année. Nous acceptons tout le monde, mais nous avons demandé à chacun une création. Notre objectif c'est d'ouvrir la maison au travail des groupes ; c'est une incitation à la création. Mais il nous a semblé que le meilleur moyen de toucher la population était d'associer les professeurs de danse qui depuis des années mènent sur place un travail en profondeur. La plupart ont joué le jeu.* »

Quelques-uns d'entre eux ont vu là tout bonnement une occasion de publicité (ce n'étaient pas les meilleurs) ; d'autres, pétris de bonnes intentions, n'étaient pas pour autant doués pour la chorégraphie ; mais beaucoup ont fait preuve d'imagination ; on les sentait excités à l'idée de se lancer dans la composition.

Il n'y a pas encore si longtemps, diriger un cours de danse, c'était avant tout inculquer à des jeunes filles l'art de se tenir droites et d'être gracieuses. Aujourd'hui, les écoles se sont multipliées, mais beaucoup d'élèves en attendent autre chose : la possibilité de s'exprimer par la danse. Pour beaucoup de professeurs, quel désarroi ! Face à ces besoins nouveaux l'enseignement ne suit pas. Les rencontres de Chalon en témoignent. Le « tutu » romantique et les pointes restent grands favoris ; pour les parents, c'est la « vraie danse ». La danse moderne, elle, se réduit le plus souvent à la pratique d'un jazz stéréotypé.

N'empêche que cette soirée avait drainé toute une foule au grand théâtre de la Maison de la culture ; on réagissait ferme, et bien après minuit, lorsque les parents eurent emmené leurs chers petits dormir, un noyau passionné de spectateurs est resté là, inamovible, pour applaudir le travail des groupes invités : Le Plateau bascule, de Lyon, bien entraîné, d'une belle qualité gestuelle, et, surtout, la Saga de Manosque, entrevue déjà à Bagnolet, et menée par une chorégraphe très inventive, Marjorie Payot. Son évocation de l'univers carcéral psychiatrique se révéla d'une grande force suggestive. Quant aux transitions, assumées par le groupe parisien Moenius, elles furent d'abord contestées pour leur abstraction : « *Qu'est-ce que cela signifie ?... On ne comprend pas... Encore eux ! Quel désastre !* », et puis, peu à peu, le groupe s'imposa par la précision et la maîtrise de ses gestes.

A deux heures du matin, des projets d'avenir s'esquissaient. A Chalon, on est prêt à continuer, à aller plus loin. Et si à la suite de cette aventure, exemplaire dans sa rareté, d'autres villes arrivaient à se convaincre que la danse, comme le sport ou la musique, est une affaire locale qui mérite d'être encouragée, l'ensemble de ces actions ferait beaucoup plus pour son épanouissement que des initiatives ponctuelles et disparates émanant toutes de Paris.

MARCELLE MICHEL.



Deux soirées à l'Opéra

Les petits rats sur les planches

DEVANT un public, conquis d'avance, de parents et d'amis, les élèves de l'école de danse de l'Opéra ont présenté, les 25 et 26 mai salle Favart, un spectacle chorégraphique où ils affrontaient pour la première fois les feux de la rampe. Cinquante-huit filles et quarante-huit garçons de huit ans à dix-sept ans participaient à la fête, et c'était une curiosité pour nous de reconnaître, sous le maquillage et leurs costumes de scène, ceux et celles dont nous avions suivi les classes en début d'année scolaire dans le dépouillement des studios et sous les combles du palais Garnier (1).

La première partie du programme comprenait les « Jeux d'enfants » de Bizet et un extrait de la « Suite de danses » de Chopin, deux ballets signés Albert Aveline et Léo Staats, entremêlés de danses anciennes et de danses russes, tandis que, dans la deuxième partie, « Elvire », autre charmant ballet d'Aveline sur la musique de Scarlatti, que nous vîmes longtemps inscrit au répertoire de l'Opéra, servait de banc d'essai d'interprétation aux aînés de la première division, laquelle constitue la classe d'engagement dans le ballet.

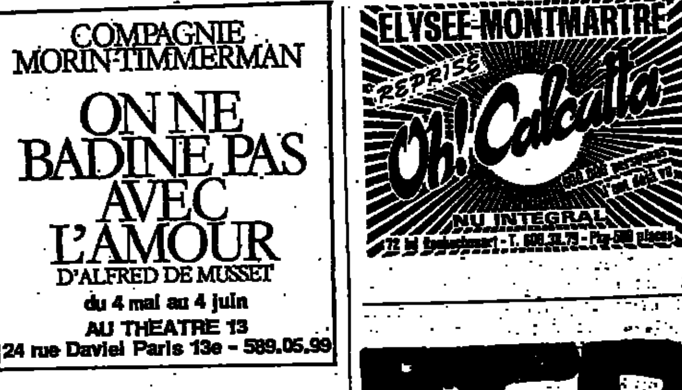
Tout de suite la question : fallait-il, à deux semaines de leurs examens de sortie, mettre en vedette les petits rats quitte à leur monter la tête, préjuger leur rang, voire leur engagement, en les poussant prématurément sur le devant de la scène ? Notre réponse est oui, sans discussion.

Individuellement avaient été distribués dans les rôles de solistes — qu'interprétèrent autrefois les Darsonval, Vaussard, Dynalix, Moreau, Daydé et Serge Peretti — les filles et les garçons qui s'imposaient déjà à nos regards au cours du premier trimestre. Qu'on n'aille donc pas parler de favoritisme. Collectivement, l'épreuve trempait les caractères en formant le carré pour la première fois face au trou noir du public. Ainsi le courage, la présence scénique en même temps que l'esprit de corps et cette émulation sans pitié que connaîtront, au milieu des transports de bonheur et des larmes, les futurs solistes, pouvaient se donner libre cours.

Rien ne fit mieux apparaître où en était l'école de danse de l'Opéra, institution séculaire, que la confrontation du final, réglé sur le « Concerto en ré » de Bach, par Claude Bessy, sa directrice. Chaque division présenta sa « reprise », mit en avant ses champions, le lot étant survolé par Corinne Obadia, l'étoile de demain. L'impression d'ensemble tient en une formule : discipline, mais pas d'unité de style. Or le style naît sur les planches. D'où l'opportunité de cette exhibition.

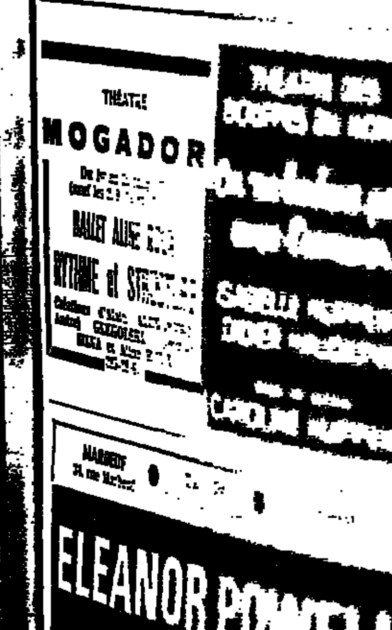
OLIVIER MERLIN.

(1) Voir *le Monde* du 6 janvier : « Deux Semaines avec les rats de l'Opéra ».

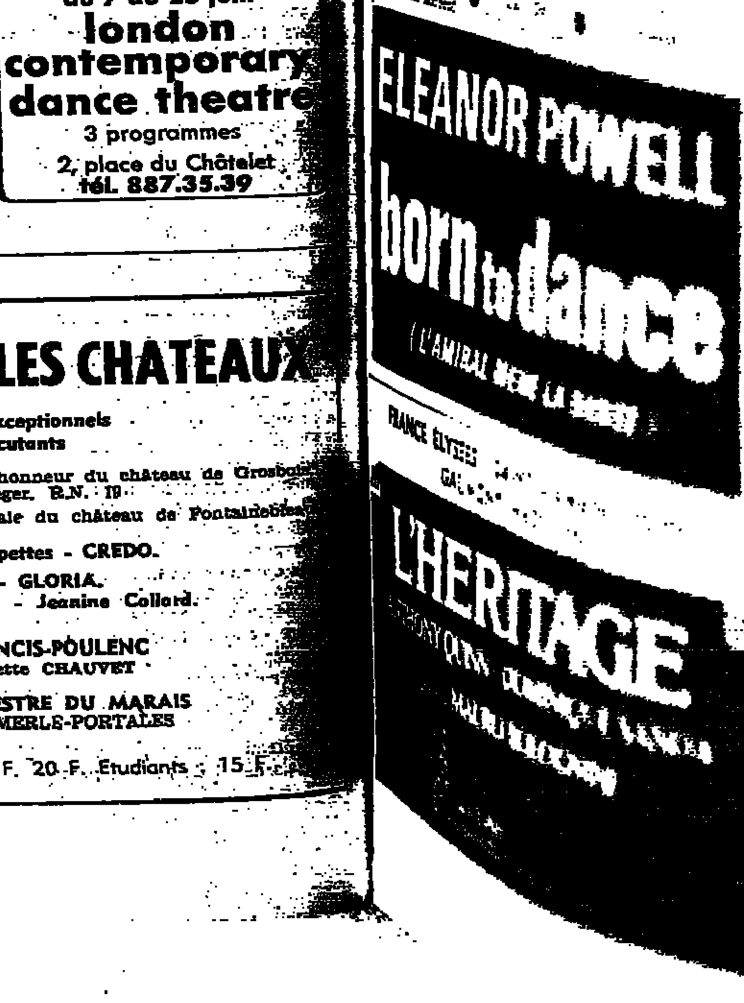


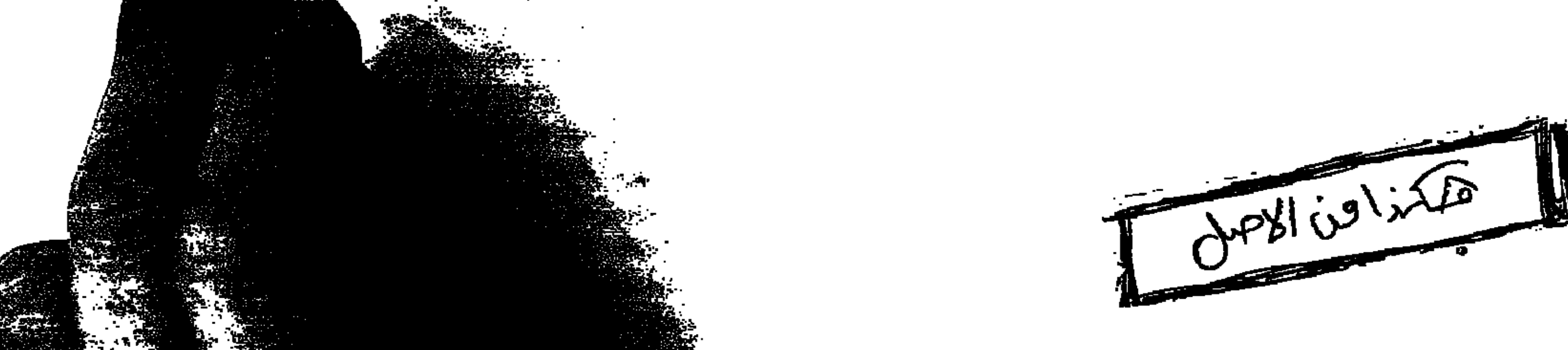














ARTISTE/ARTISAN ? AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Le plus ou le moins d'art

UNE question : *Artiste ? Artisan ? Qui est l'un, qui est l'autre ?* Autrefois les choses étaient plus claires. Il y avait le maître et il y avait le compagnon. A l'un on reconnaissait du génie, à l'autre du savoir-faire. On parlait ici d'« arts libéraux », adonnés à la « recherche du beau » ; là, d'« arts mécaniques », limités à la réalisation. L'esprit qui rêve d'un côté, la main laborieuse de l'autre. L'exposition « Artiste/Artisan ? » du Musée des arts décoratifs, *organisée par son conservateur en chef*, François Mathey, est une interrogation qui bouscule les usages dans les musées. On y voit une centaine d'œuvres présentées anonymement, sans nom d'auteur, sans date, un peu pour « égarer » le visiteur invité pour une fois à voir des œuvres pour ce qu'elles sont. A voir l'art sans la mise en condition de la culture. Bref une cure de démystification salutaire pour le Musée d'art contemporain.

Partout, François Mathey, qui est orfèvre en la matière, a installé l'équivoque. Des sculptures : de celles qui ont un air artistique ou monumental et de celle qui passent pour n'être que des objets utiles ; des peintures de musée et d'autres qui ne sont que des affiches de cinéma pour la rue mais qui rejoignent les « hyperréalistes ». Des poteries, des tapisseries, des bijoux contemporains qui veulent en dire plus. Des dessins industriels des dix-huitième et dix-neuvième siècles encadrés comme des œuvres d'art, tels des Marcel Duchamp sans ironie, mais avec ce plus d'art qui transgresse leur nature mécanicienne. Un bouquet de trois cent cinquante appelants, canards ou volatiles de chasse sculptés dans le bois, peints selon les lois du faux-semblant pour servir de « leurre » aux proies du chasseur. Ils viennent du musée de *Reims*, comme ces coqs de clocher prêtés par le musée comtois de Besançon. Selon la tradition, les coqs aux lignes élégantes étaient taillés dans la tôle par le forgeron du village et les canards sculptés par le sabotier. Ils ont d'ailleurs la forme d'un sabot renversé, non creusé.

La part « inutile » des objets utiles

Tout ici tend à mettre en question les idées reçues sur le plus ou le moins d'art des productions artistiques. Celles qui sont *données pour telles et celles qui le sont* malgré leurs auteurs. Ainsi, les travaux de patience : ce tablier de grand-mère reprisé à satiété, au petit point, par plaques carrées, lavé, délavé et qui, finalement, semble un Klee involontaire. Et ce drap de laine d'une carmélite parfilé inlassablement là où passait le jour, car il fallait le conserver toute une vie. Les reprises, qui, finalement, superposent une texture sur une autre, sont devenues ornementales, et l'ensemble a peut-être pris un *caractère fétichiste intéressant* parce qu'il témoigne d'une existence.

Cette *interrogation sur* le travail artisanal mêlé au travail artistique, que parfois il rejoint, vient à un moment où la création contemporaine se trouve au creux de la vague, peu après que certains peintres (« Support-Surface ») ont « redécouvert » les valeurs artisanales du travail pictural, qu'une avant-garde intellectualisante avait récusées.

Qu'est-ce qui fait aujourd'hui que telle ou telle production artistique passe pour une « œuvre d'art » ? Le plus souvent, le simple fait qu'elle ait été réalisée pour être exposée au musée, lequel s'est considérablement ouvert et libéralisé ces dernières décennies. Si bien que des productions artistiques non faites dans le système du musée, mais qui ont cependant une haute teneur artistique, restent injustement en marge.

L'exposition s'interroge donc sur cette fatalité qui veut que le travail de l'artiste aille au *musée — qu'il soit plus ou moins* porteur d'art — et que celui de l'artisan soit ignoré, sinon méprisé. Elle affirme, preuve à l'appui, que *la création* est partout, qu'un lien poétique lie parfois les arts dits « libéraux », qui ont ce caractère créatif, de droit si l'on peut dire, aux « arts mécaniques » des artisans de profession, souvent artistes innocents, artistes malgré eux.

Les artisans au musée ! Un musée pour l'artisanat !... Il revenait au Musée des arts décoratifs de soulever la question. Aujourd'hui que la production primaire de l'artisanat est rendue sans objet par l'industrialisation de masse, il reste à exploiter sa valeur artistique, la part « inutile » des objets utiles. L'histoire de la production artistique connaît cette mouvance de l'« art *mineur » qui tend* à passer la barrière pour rejoindre l' « art majeur ». Depuis les cathédrales, qui étaient le creuset imaginaire et sacré où l'artiste et l'artisan mêlaient rêve et tour de main, cette « promotion » a toujours suivi les essors économiques : les pays plus riches consomment — et produisent — plus d'art. Aujourd'hui, les artisans veulent faire un bond : passer d'un coup à la phase « quaternaire », à la consommation purement esthétique. Comme les artistes. L'exposition *en présente* le plaidoyer d'autant plus chaleureux qu'il est parfois difficile de décerner où est le plus et le moins d'art : dans ces œuvres populaires fortuites, dans ces productions artisanales ambitieuses, voire dans ces « créations » naturelles que sont les pierres de Michel Cachoux, ou bien dans ces peintures et *sculptures pour musées* ?

Il faut accepter les règles du jeu : on montre le meilleur des « artisans », de profession ou d'occasion, et le moins bon des artistes. Les seconds sont là pour faire valoir les premiers. Mais si la confrontation n'est pas toujours convaincante, l'exposition est une démonstration. Elle s'inscrit dans la ligne de réflexion du conservateur en chef du Musée des arts décoratifs, qui avait, il y a une quinzaine d'années, avec l'exposition « l'Objet », demandé à des artistes de se faire artisans et de créer des objets *utiles, des objets d'artistes*. Plus récemment, avec l'exposition « Equivoque », il avait tenté de démontrer le lien fragile qui lie les œuvres des grands maîtres aux morceaux de bravoure des grands pompiers.

L'équivoque, ici, est que le plus souvent il s'agit moins de cet « artisanat d'art », qui est une sous-production artistique, pas toujours développée, que d'ouvrages populaires où l'art n'est pas vraiment intentionnel.



Les artisans sont les parents pauvres de l'art. L'exposition de François Mathey nous introduit à la définition de ce large *secteur des vingt* mille artisans français sur lesquels le président de la République a demandé de préparer un fichier et une *documentation* afin de *mieux les connaître* et de mieux promouvoir leurs travaux.

La quête d'une caution

Contrairement à certains musées étrangers, le Musée des arts décoratifs n'a pas de collection d'artisanat. Dans les années 20-30, de nombreux objets avaient été acquis par l'Etat. Depuis, pratiquement rien. « *Le jour où la production artisanale contemporaine entrera au musée*, dit François Mathey, *on la regardera avec davantage de respect. Elle aura alors plus de chance d'avoir un marché, un marché d'amateur...* » *La différence est donc également économique*. Comme il le fait pour les œuvres d'art, le musée risque d'apporter sa caution à l'artisanat. Beaucoup d'artistes, tels Braque ou Gonzalez, se présentent comme des artisans. Des artisans dont l'esprit guide la main. Fausse modestie, remarque François Mathey : « *Ils aiment que ce soit eux qui le disent et non les autres...* »

JACQUES MICHEL.

(*) Artiste/Artisan ? Exposition organisée par François Mathey au Musée des arts décoratifs. Introduction par Georges Duby. Jusqu'au 22 août.

CHRISTIE'S A NEW-YORK

Impressions de lumière et d'ombre

EN ouvrant à New-York une salle d'expositions et de ventes publiques dans les salons de l'ancien hôtel Delmonico, la vieille maison anglaise Christie's a voulu montrer qu'elle n'était pas en reste avec sa puissante rivale, Sotheby, depuis longtemps implantée aux Etats-Unis grâce à sa filiale Parke-Bernet.

Moins d'une semaine après une vente d'œuvres impressionnistes et modernes chez Sotheby (le 11 mai), les amateurs se sont donc retrouvés, à quelques rues de là, chez Christie, les 16 et 17 mai, pour la dispersion d'un exceptionnel ensemble de peintures des mêmes époques.

Cet important rassemblement (le chiffre d'affaires global avoisine les 10 millions de dollars) a permis de faire le point sur les forces et les faiblesses d'un marché naguère florissant, aujourd'hui plus sélectif sinon déprimé. Beaucoup de peintures n'atteignent plus les très hauts prix demandés par leurs propriétaires, rendus trop exigeants par la prospérité passée. C'est ainsi que plusieurs œuvres de Cézanne proposées par Christie's, dont une magnifique étude pour les Joueurs de cartes *(50 × 46 centimètres), n'ont pas trouvé acquéreur, personne n'étant disposé à payer les 600 000 dollars de l'estimation. Autre divinité tutélaire de la peinture moderne, Picasso connaît aujourd'hui des prix très inégaux. Tandis qu'une* Femme accroupie *(84 × 49,9) de la période bleue était adjugée 280 000 dollars chez Sotheby, et qu'un exceptionnel* Buste de femme *(77 × 57), peint vers 1901, tenant à la fois de Toulouse-Lautrec et de Van Dongen, atteignait 330 000 dollars chez Christie, d'autres œuvres, plus tardives, n'ont pas été vendues ou l'ont été médiocrement.*

Mais c'est avec l'école impressionniste, autrefois « morceau de résistance » de toute bonne collection bourgeoise, que les résultats les plus surprenants ont été enregistrés. Le grand précurseur Manet a été dédaigné, et certaines peintures de Pissarro ou Sisley se sont révélées difficiles à vendre.

Monet et Renoir paraissent résister, de façon d'ailleurs inégale : du premier, trois toiles ont été adjugées chez Sotheby à des prix élevés : 310 000 dollars pour une Jeune Fille dans un jardin fleuri *(peint vers 1888, 73 × 92), 180 000 dollars pour une* Vue de la Seine à Jenfosse *(59,7 × 81), et 230 000 dollars pour* La Seine à Vetheuil *(66 × 81,7) ; une autre vue du même endroit (85 × 60) obtint 198 000 dollars chez Christie. Quant à Renoir, une fastueuse* Baigneuse allongée *(65 × 155,5) fut adjugée, chez Christie, 660 000 dollars à un homme d'affaires de Philadelphie. Des œuvres beaucoup plus banales du maître obtinrent aussi des prix élevés : chez Christie, 121 000 dollars pour un* Vase de fleurs *(41,5 × 38), 79 200 dollars pour une* Nature morte aux pêches*, de 1895 (40 × 56,5). Chez Sotheby, 80 000 dollars pour un* Compotier de fraises *de 1909 (27,6 × 45,7). Mais, à la même vente, deux charmants petits portraits ne furent pas trouvés d'une facture assez bonne pour justifier leurs ambitieuses estimations (300 000 à 400 000 dollars !) et restèrent donc invendus.*

Il se confirme ainsi que, même pour les plus grands maîtres, des estimations dépassant les 150 000 dollars ne peuvent être données qu'avec prudence. Mais, inversement, les 284 000 dollars payés pour un frémissant pastel de Degas, les Danseuses russes *(48 × 67), chez Christie, ne doivent pas surprendre, pas plus que les 880 000 dollars qu'un collectionneur new-yorkais accepta de payer pour la plus belle œuvre vendue chez Christie (et dans l'ensemble de ces ventes),* la Fin de la journée *(72 × 94), une peinture où Van Gogh transfigure « par le langage de la couleur, les impressions de lumière et d'ombre » d'une gravure de Millet.*

Cette sélectivité accrue du marché conduit les amateurs à s'intéresser à des secteurs jusqu'alors un peu en retrait, ou à des peintres injustement méconnus. Ainsi, chez Sotheby, un superbe bronze de Maillol, l'Eté *(hauteur : 162,5) fut adjugé 140 000 dollars. De même, l'excellente qualité des œuvres de Vuillard qui étaient présentées permit à plusieurs reprises d'égaler ou de dépasser les estimations.*

Chez Christie, une peinture, le Déshabillé *(23,5 × 27,5) obtint 28 600 dollars, un* Déjeuner du matin *(42 × 51), d'une délicate fraîcheur, 82 500 dollars. Autant de surprises dont on ne saurait dire si elles sont simplement dues aux hasards d'une vente, ou si elles sont les premiers signes d'une évolution du goût.*

JEAN-MARIE GUILLAUME.

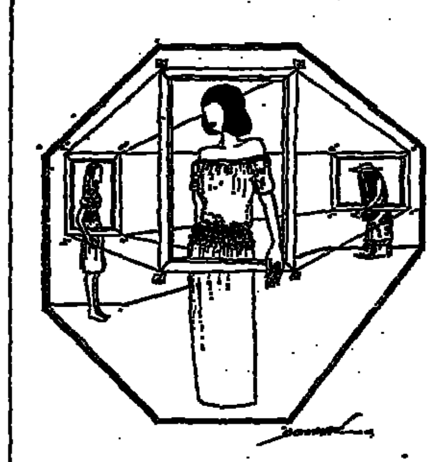
Deux soirées à l'Opéra

Les petits rats sur les planches

[illegible]

OLIVIER MERLIN.

Une sélection



« Trois Femmes » de Robert Altman, vu par Bonnaffé.

Cinéma

TROIS FEMMES
de Robert Altman

Dans le désert californien, un cauchemar, et les rêves de trois femmes, nés d'un rêve de cinéaste. Robert Altman prolonge et amplifie sa réflexion sur les mythes de l'Amérique. Avec Sissy Spacek, Janice Rule et Shelley Duvall, prix d'interprétation au Festival de Cannes.

EN ROUTE POUR LA GLOIRE
de Hal Ashby

Fidèle à ses héros, Hal Ashby raconte la vie de Woody Guthrie, quand il parcourait les Etats-Unis des années 30 en chantant la misère, la révolte et l'espoir des victimes de la crise. Idéalisé, Guthrie entre ainsi dans la légende hollywoodienne sous les traits du très sympathique David Carradine.

LE CAMION
de Marguerite Duras

Il y aurait un camion dans la brume et le froid, et Gérard Depardieu. Une femme, Marguerite Duras, lit à son futur interprète le scénario d'un film à faire, raconte une enfance, la politique, Marx, une œuvre, un enfant Abraham. La magie du texte et du personnage illumine ces images au conditionnel que traverse le camion bleu.

LA DENTELLIÈRE
de Claude Goretta

Pomme et François en vacances se rencontrent à Cabourg, et s'aiment gravement. Mais elle est coiffeuse et lui étudiant. En voulant la comprendre, il l'attire de force vers son milieu, ses valeurs, sa culture, et Pomme s'éloigne.

TOUCHE PAS A MON COPAIN
de Bernard Bouthier

Quatre types d'une trentaine adolescente se laissent vivre au rythme doux de leurs habitudes sous le soleil de Sète. Bouthier les observe avec calme et tendresse, sur le ton d'une banalité apparente.

LE DERNIER BAISER
de Dolorès Grassian

Annie Girardot, avec des allures de Gavroche, conduit dans son taxi une grande bourgeoise, Maria Pacôme. Chacune a ses peines de cœur, et le malheur les rapproche pour un grand voyage cocasse, pour une comédie vivement menée et attachante.

LA QUESTION
d'Henri Alleg

D'après le livre d'Henri Alleg, paru en 1957 et qui dénonçait l'usage de la torture en Algérie, l'arrestation et le calvaire du directeur d'un journal d'Alger séquestré par les parachutistes. A mi-chemin du témoignage et de la fiction, le film de Laurent Heynemann décrit sans emphase et sans complaisance ce que furent les souffrances de cet homme, son extraordinaire courage et finalement sa victoire sur l'humiliation et le mensonge.

LA COMMUNION SOLENNELLE
de René Féret

Cinquante personnages, cent ans d'histoire (et d'histoires), la souche, les branches et les rameaux d'une famille d'ouvriers et de paysans aujourd'hui embourgeoisés, la mémoire de cette famille qui se déroule comme un film — qui est le film.

— ET AUSSI : *L'Homme qui aimait les femmes*, de François Truffaut (un témoignage sur l'amour au vingtième siècle) ; *Adoption*, de Marta Meszaros (un désir déraisonnable de maternité) ; *Ferdinand le radical*, d'Alexander Kluge (une fable politique) ; *Private Road*, de Barney Platts-Mills (vies parallèles dans le Londres de 1970) ; *Emitaï*, de Sembène Ousmane (colonialisme sous Pétain, au Sénégal) ; *Ben et Benedict*, de Paula Delsol (la femme au double visage).

Théâtre

THÉATRE DES NATIONS
à Orsay et chez Cardin

Le Théâtre des Nations se déploie. A l'Espace Cardin, il fait appel à l'Atelier 212 de Belgrade (où il a été reçu l'année dernière), qui présente Miracle à Sargan, *dans la mise en scène de Mira Trailovic, les 3 et 4 juin. Dans la grande salle d'Orsay, se poursuit jusqu'au 4 juin la version japonaise et moderne des* Troyennes. *La Cuadra de Séville lui succède du 6 au 11 juin, avec le spectacle présenté à Nancy. Dans la petite salle, également du 6 au 11 juin, le Théâtre expérimental de Cali, dirigé par Enrique Buenaventura, un habitué du Théâtre des Nations, présente* A la droite de Dieu, l'Accusation *et* le Chant du fantoche lusitanien.

4 LITRES 12 IN CONCERTO
au Palace

Quand on habite Nancy, et qu'on a été élevé au lait polyglotte du Festival. Quand on a appris la passion du théâtre dans le choc des langages et des formes, quand on a le sens du burlesque, on forme un groupe qui joue à faire l'orchestre et qui emporte le public dans un tourbillon de gags et de rires.

LA FORTUNE DE GASPARD
Salle Gémier

Histoire d'un petit paysan qui préférait l'école aux champs. Ascension d'un homme ambitieux et sans cœur qui perd son identité, mais que la piété de sa femme rachète. Le mythe du self made man, *ses illusions, ses pièges. Une critique joyeuse et poétique, un étonnant travail des comédiens avec Raymond Jourdan et Christian Colin.*

TRAVAIL A DOMICILE
au Théâtre Oblique

C'est au Petit TEP qu'a été créée cette pièce très noire de Kroetz, peinture d'un monde marécageux où des êtres privés de la parole, privés de jugement, s'enlisent et se détruisent. La mise en scène intelligente et tendre de Jacques Lassalle, l'interprétation d'Anna Prucnal et d'Alain Olivier leur donnent une aura de charme.

L'HOMME AUX CAMÉLIAS
au La Bruyère

Armand Duval, phtisique, entortille ses douleurs et ses délires dans les oripeaux superbes d'un monde extravagant, peuplé de fantômes étranges et merveilleux. Le monde macabre et fascinant de Saurel et de Spivakoff.

— ET AUSSI : *Etrange pâleur*, aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *Gros-Câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *José* au Théâtre d'Edgard (le foot rend fou) ; *la Nuit de noces de Cendrillon*, au Plateau (les sauvages souvenirs d'enfance de Jean-Bernard Moraly).

Musique

BOULEZ ET L'ÉCOLE DE VIENNE

Pierre Boulez n'a pas fini de payer sa dette à l'égard de l'école de Vienne et partout s'efforce de faire accéder enfin Schoenberg, Berg et Webern à l'éternité. Aussi leur a-t-il réservé trois beaux concerts de « Passage du vingtième siècle », dont il dirigera lui-même les deux derniers : le 6 juin (Centre Pompidou), le 12 (Champs-Elysées), le 16 (Théâtre de la Ville). Une excellente initiation.

NUNES
à l'Itinéraire

Un très remarquable concert à l'Itinéraire, où l'on entendra The Blending Season, *d'Emmanuel Nunes, mis en vedette par le dernier Royan ;* Pendulum Music, *de Steve Reich, le « répétitif » ;* l'Orage d'après Giorgione, *d'Hugues Dufourt, autre musicien reconnu à Royan, et* Flexibilité du temps, *de Vandenbogaerde (Nouveau Carré, le 6).*

JOSEPH SAMSON ET LES NUITS DE BOURGOGNE

Les Nuits de Bourgogne, qui inscrivent de très belles manifestations musicales et théâtrales dans les plus beaux monuments de Dijon et de ses environs (Missa solemnis, *de Beethoven ;* Macbeth, Phèdre, *etc.) en juin et juillet, s'ouvrent par un hommage à Joseph Samson, grand maître de chapelle et compositeur, mort il y a vingt ans, avec* Via crucis *et la* Missa choralis, *de Liszt, et les deux superbes messes* (Sine nomine II *et* Amor a longe) *de Samson (cathédrale Saint-Bénigne, le 4 juin).*

ROSTROPOVITCH EN FRANCE

Apôtre infatigable de la musique, Rostropovitch chevauche actuellement à travers la France, avec le Quatuor Via Nova (donnant notamment l'admirable Quintette de Schubert). Ils seront à Lyon (Bourse du travail) le 2, Cergy-Pontoise (Festival Essec) le 3, Nantes le 4, Saint-Germain-en-Laye le 6, Dijon (Nuits de Bourgogne) le 7 juin.

FESTIVAL DE STRASBOURG

Le doyen des festivals français offre comme chaque année des manifestations de haute qualité débutant par la Missa solemnis, *de Beethoven, par la radio de Leipzig (cathédrale le 3), une soirée-sérénade pour vents (le 4), les* 10ᵉ, 13ᵉ et 17ᵉ Quatuors *de Beethoven par les Juilliard (le 5) et un superbe concert choral par le Sudfunkchor de Stuttgart (le 7).*

MUSIQUE AU FÉMININ

Une séduisante manifestation : exposition de femmes peintres et concert-débat de femmes compositeurs (E. Jacquet de la Guerre, Cl. Schumann, L. Boulanger, E. Lejet, G. Finzi, B. Jolas, T. Scherchen), organisé par le non moins séduisant chef d'orchestre des concerts de Chambéry, Claire Gibault. Des créatrices « à part entière » (Théâtre Charles-Dullin, Chambéry, le 3 juin, à 18 h. 30 et 20 h. 45).

RAYONS LASER ET MUSIQUE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
au Planétarium

Tous les soirs, sauf le dimanche, un spectacle audiovisuel est donné à 21 h. 30 sous la coupole du Planétarium du Palais de la découverte : une rencontre entre les environnements lumineux du groupe « Laser Graphics » et les dernières créations instrumentales et électro-acoustiques de jeunes musiciens français qu'inspirent les espaces sidéraux. Au programme cette semaine : le quartette de Michel Asso. Auparavant, à 19 heures, les rayons de l'équipe Laser Graphics illustrent un enregistrement de la Symphonie héroïque *de Beethoven, dirigée par Furtwängler.*

— ET AUSSI : intégrale Beethoven du Quatuor Juilliard (Champs-Elysées les 1, 2, 7, 8, 9) ; Poulenc, Messiaen, Milhaud, Malec, par le Groupe vocal de France, direct. M. Couraud (Palais des Arts, le 1ᵉʳ juin) ; Festival Ligeti (Centre Pompidou, le 3) ; Mozart par l'English Chamber Orchestra et Pinchas Zukerman (Pleyel, les 2 et 3) ; dernières sonates de Beethoven, par M. Pollini (Champs-Elysées, les 3 et 6) ; *Le Chevalier à la rose* (Opéra de Paris, le 6) ; Orchestre de Paris, dir. Barenboïm, avec V. Ashkenazy (Congrès, les 6 et 7) ; *Euryanthe* de Weber, avec H. Dernesch (Radio-France, le 7) ; Wilhelm Kempff (Pleyel, le 8).

— EN PROVINCE : Festival de musique électronique (Bourges, jusqu'au 5 juin) ; *Vêpres* de Monteverdi (Saint-Denis, le 2, abbatiale Saint-Ouen à Rouen, le 3) ; Mai de Bordeaux (quatre concerts chaque jour) : Musique de la Renaissance, par l'Ensemble Ph. Caillard (Meaux, le 3) ; *Concerto* de Beethoven par L. Kogan, et 7ᵉ *Symphonie* de Bruckner, par l'Orchestre de Nice, dir. A. de Almeida (Nice, les 3-4 juin) ; *La Création* de Haydn, dir. M. Tabachnik (Metz, le 4 ; Bar-le-Duc, le 5) ; *Requiem* de Du Caurroy (Saint-Denis, le 6) ; *La Seine en fête* de Vivaldi (Saint-Germain-en-Laye, le 7).

Expositions

PARIS-NEW-YORK
au Centre Georges-Pompidou

Tout commence en 1913, avec la fameuse exposition de l'Armory, qui révèle le cubisme au public new-yorkais, stimule et marque pour longtemps la vie culturelle américaine. Deuxième grand choc : l'émigration des artistes européens à la veille de la Deuxième Guerre mondiale : New-York devient le centre du monde artistique. L'est-il resté ? Après la guerre, le jeu des échanges et des rapports Paris-New-York se complique, quand un même type d'abstraction — dite gestuelle à New-York et lyrique à Paris — s'installe des deux côtés de l'Atlantique... New-York se serait-elle débarrassée de son Œdipe ? Et Paris, après 1960, commencerait-elle à nourrir un complexe d'infériorité ? C'est l'histoire de ces relations embrouillées et passionnées que doit retracer l'exposition qui s'ouvre aujourd'hui au Centre Georges-Pompidou.

ARTISTE/ARTISAN ?...
— Lire notre article page 23.

... ET LA BRODERIE AU PASSÉ ET AU PRÉSENT
au Musée des arts décoratifs

La broderie sur tissu du Moyen Age à nos jours. Environ quatre cents numéros provenant en majorité des collections du Musée des arts décoratifs, enrichis par la donation Rebe, brodeur des grands couturiers. La broderie liturgique avec ses chasubles, d'ameublement, l'univers blanc de la lingerie de la femme et de l'enfant, le costume depuis la Renaissance... Un panorama spectaculaire.

JARDINS 1760-1820
à l'Hôtel de Sully

Une très séduisante et savante exposition qui raconte comment, au milieu du dix-huitième siècle, la révolution du goût, de la sensibilité et du sentiment social a influencé l'art des jardins. Qui sortent de la rectitude « à la française » et au service de l'architecture, pour les irrégularités « à l'anglaise » et les allées en liberté, où l'on cultive tout, arbres, fleurs, légumes et idées.

PARIS BOUTIQUES D'HIER
aux A.T.P.

L'Angelus et les Glaneuses de Millet dans un frou-frou d'arabesques dorées, planant au-dessus des croissants chauds et des œufs frais du jour. Le décor précieux des boutiques parisiennes quand boulangers, crémiers, bouchers et charcutiers entendaient faire de leur magasin un lieu rivalisant de beauté avec les salons bourgeois. Ou comment la grande peinture, par les soins d'ateliers spécialisés en fixés sous verre, en gravure sur verre, en faïencerie, s'est retrouvée dans la rue. Une exposition qui réunit grands et petits morceaux de ces décors échappés de justesse à la démolition.

HENRY MOORE
à l'Orangerie
et à la Bibliothèque nationale

Huit grandes figures de plein air sur la terrasse des Tuileries, cent dix petites sculptures et presque autant de dessins au musée de l'Orangerie, quelque deux cents planches gravées à la Bibliothèque nationale... Après Florence et Zurich, Paris rend au grand sculpteur anglais un hommage depuis longtemps attendu.

— ET AUSSI : *L'Islam dans les collections nationales* (la plus vaste manifestation d'art islamique jamais organisée en France) et *Dieux et démons de l'Himalaya* (d'étranges images pour la méditation), au Grand Palais ; *Kandinsky*, galerie Karl Flinker (aquarelles et gravures de 1904 à 1944, dont certaines sont inédites).

— EN PROVINCE : *Peintures britanniques* (un choix d'œuvres souvent peu connues, de Gainsbourg à Bacon) et *Magritte* (tableaux de 1926 à 1967, d'un surréaliste belge et son influence dans la peinture d'aujourd'hui), à Bordeaux. *Ben Nicholson*, au musée des Sables-d'Olonne (rétrospective de l'œuvre graphique et peintures de 1925 à 1969). *Richard Hamilton*, au musée de Chambéry (l'œuvre graphique d'un pop'artiste anglais). *Chili, espoir*, à la Maison de la culture de Reims (œuvres d'une cinquantaine d'artistes chiliens en exil de par le monde).

Danse

RUSSILLO
au Palais de Chaillot

Une fresque somptueuse et baroque sur l'éternel combat du Bien et du Mal.

Variétés

SUSANA RINALDI
à l'Olympia

La chanteuse de tangos et de milongas la plus populaire d'Argentine est souvent servie par de beaux textes comme ceux de Negro et Avena (20 h. 45).

THE BOTHY BAND
au Palais des Arts

Série de concerts d'un groupe irlandais qui a un peu pris la succession du Planxty. (Jusqu'au 8 juin, 20 h. 30.)

Rock

ERIC CLAPTON
au Pavillon de Paris

Une musique qui a parfois la pureté des diamants les plus rares et qui est donnée avec simplicité, avec élégance et finesse, avec un style d'une lumineuse fluidité (le 14).

هكذا من الأصل

DEUX COMMUNISTES S'INTERROGENT

Droits et devoirs du créateur

Deux articles relancent au sein même du parti communiste le débat sur la liberté de création. Hubert Gignoux, ancien directeur du Théâtre national de Strasbourg et membre du P.C.F., s'interroge, dans l'avant-dernier numéro de la revue « Théâtre/public », que publie tous les deux mois le Théâtre de Gennevilliers, sur les équivoques de ce concept : « Le créateur, demande-t-il, a-t-il le droit de créer ce qu'il veut, sans autre considération que son désir et ses dons ? » Lucien Marest, responsable des questions culturelles au P.C.F., lui répond dans « Cahiers du communisme » (numéro de mai), revue mensuelle du comité central.

Le « discours quotidien » du P.C., affirme Hubert Gignoux, tend à présenter la liberté de création comme un absolu. N'est-ce pas ouvrir la porte à tous les abus du « don » et de ce qu'on nomme « inspiration » ? N'est-ce pas, en même temps, encourager une prédilection pour les recherches formelles ? N'est-ce pas, surtout, oublier la contrepartie de ce droit : le devoir de responsabilité ?

Il est vrai que l'« autre discours » du P.C., moins pressé par l'action, reconnaît que le créateur, libre en principe, doit obéir aussi à un souci de solidarité avec la société où il travaille. Cependant, Hubert Gignoux n'est pas davantage satisfait par la façon dont est affirmé ce principe : il estime, en effet, que le « pendule culturel » des partis communistes « a oscillé et oscillera encore entre la tentation jdanovienne et le laxisme élitaire ». C'est à ce dilemme qu'il tente, pour sa part, d'échapper.

Fausse alternative, répond Lucien Marest, qui juge vaine cette inquiétude du dogmatisme et inquiétante cette peur des « excès » de la liberté. Il refuse, en particulier, l'accusation de « laxisme élitaire » portée par Hubert Gignoux. La « communication », dit-il, n'est pas un critère de qualité ; les œuvres des créateurs, même si elles ne sont pas comprises immédiatement par le public, agissent à long terme sur sa sensibilité — à condition que se poursuive parallèlement la lutte contre les inégalités sociales.

DANS « THÉÂTRE/PUBLIC »

Hubert Gignoux : entre la fidélité au monde et la fidélité à soi

D'APRES mon information personnelle (et *dans ses limites*), *il me semble que le* P.C.F. tient deux discours sur la liberté de création : un discours quotidien, motivé *par les urgences immédiates de la lutte*, et un discours « à loisir », en quelque sorte, qui, naturellement, est plus réfléchi et plus complet (...).

1) *Le* discours quotidien. C'est celui qui a tendance à présenter la liberté de créa*tion comme un absolu, comme un droit sans* réserves et sans autre justification que sa « spécificité ». Aux libertés fondamentales dues à *tous les hommes s'ajouterait une sur*liberté, automatique *et* imprescriptible, en faveur de la catégorie spécifique des créa*teurs. On pourra m'objecter que j'ai mal com*pris et que ce n'est pas ce qu'on veut dire. J'assure que, pour de nombreux témoins, sympathisants *ou hostiles, ce sens est celui* qui « passe » et qu'il faut y prendre garde. D'autant plus qu'il est rare que ce discours-ci dispose *d'assez de temps pour se référer* explicitement à l'autre (qui le contient, mais le déborde de toutes parts), si ce n'est pour invoquer à la hâte l'alliance rituelle entre les intellectuels et la classe ouvrière.

La tentation du formalisme

Je comprends sans peine que cette prise de position est une arme efficace, autant contre l'oppression culturelle du pouvoir que contre un certain spontanéisme populiste du P.S. Ce qui me gêne, c'est que, bon gré mal gré, cette arme rapide, bien ajustée à ses *objectifs, fait doctrine et qu'alors, regar*dée sous ce jour, je distingue mal sa substance théorique ou plutôt je la trouve som*maire* (...).

Tout d'abord, quel est le contenu exact des mots « liberté » et « création » ? Pour « liberté », j'imagine qu'il ne s'agit pas seulement de la liberté de diffusion des œuvres, c'est-à-dire de la lutte contre toute censure. Ce problème, en effet, s'il est capital, s'il appelle une vigilance constante, s'il est ardu à résoudre en pratique, se conçoit et se formule sans difficulté notable. C'est une affaire de police, au sens noble et au sens vulgaire du mot. L'autocensure complique déjà l'analyse. Mais en deçà, en amont, à la source même des œuvres, au stade de leur conception intime, la liberté se présente, selon moi, sous son aspect le plus riche, le plus urgent à connaître et le plus obscur. Je peux l'évo*quer en ces termes : « Le créateur a-t-il le* droit de créer ce qu'il veut, comme il le veut, sans autre considération que son désir et ses *dons, dans la plus* large autonomie de conscience qu'il puisse atteindre ? » (...)

Je passe sur ce qui arriverait si, accédant au pouvoir culturel avec l'union de la gauche, le P.C.F. mettait véritablement en pratique le « laisser-faire parce que c'est créateur », dont Gisselbrecht parle, sans y souscrire, dans un *article de l'Humanité*. Je plains les responsables qui auraient tout de même, si *modérément que ce soit, à trier les sollici*teurs aux guichets de la Rue de Valois.

Envisageons plutôt un phénomène moins anecdotique et déjà en place. Il s'agit de ce que Gramsci appelle « la prétention classique des groupes d'intellectuels à l'autonomie totale ». D'intellectuels, c'est-à-dire d'artistes, et sans doute à plus forte raison. Comment ne pas voir qu'une définition insuffisante de la *liberté* de création *flatte* ce penchant naturel et que cela n'est pas sans danger ?

Voilà la porte ouverte à tous les usages abusifs du « don » et de ce qu'on nomme « inspiration ». Un flot romantique, foncièrement idéaliste, s'y engouffre, qui charrie pêle-mêle les mots de magie, de sacerdoce, d'indépendance aérienne, d'isolement divin, de démiurge, de somnambule, de médium... (j'emprunte tous ces termes à de grands créateurs qui les rejettent avec violence).

Que les diverses variétés de *narcissisme* profitent du passage est secondaire, encore que par leur *faute* « on n'apprend que sur l'auteur *et on n'apprend rien* sur le monde », comme dit Brecht. Mais, plus gravement, cette tendance générale s'accompagne d'une *prédilection automatique pour les recherches* formelles. Les formes, en effet, résistent au travail créateur, mais elles lui résistent *moins que le matériau, le contenu, le réel* dont elles se proposent d'être la représentation. D'où la tentation inévitable de trouver *et de prouver la liberté de leur côté, plutôt* que de celui des résistances plus concrètes.

Innocente, cette pratique ? Périmée, l'accusation de formalisme ? Je n'en suis pas sûr, car je ne crois inoffensif ni d'encourager, sous le couvert du prestige formel, le manque ou le détournement de contenu, ni de laisser l'originalité des moyens d'expression prendre le pas sur celle du regard, de la saisie du réel, ni de situer l'émulation des créateurs au niveau pour eux le plus malsain *et le plus stérile : celui des procédés, des* « manières » des modes ; celui d'une haute couture de l'art. Toutes conséquences natu*relles du formalisme*.

Je ne le charge pas de tous les péchés de la culture, mais il faut encore lui imputer ce méfait : s'il est vrai que le système capitaliste, après avoir fait naître des saturés et des dépourvus de culture, tend sans cesse *à aggraver ce qui les oppose en les répar*tissant, de gré ou de force, entre une hyperculture et une infraculture, le formalisme n'en *est pas le seul agent, mais c'est trop qu'il* y contribue par ses apprêts et ses masques de fête privée.

Quand il n'y aurait ici (et dans tout ce qui précède) que des soupçons, n'empêchent-ils pas de proclamer sans nuances la liberté *de création, comme les adversaires de l'avor*tement proclament l'intangibilité de la vie ? (...)

2) L'autre discours, moins pressé par l'action quotidienne, se caractérise constamment, sous des formulations diverses, par la mise en rapport dialectique de la liberté de création avec autre chose, avec ce que je peux me contenter d'appeler pour le moment, sans en préciser déjà le contenu : une responsabilité. De très nombreux textes communistes, d'aujourd'hui ou d'hier, en font foi. (...)

Au centre de ces déclarations, un même constat : « Je sens deux hommes en moi », l'un qui penche vers le subjectif, l'instinct, l'intuition, l'autonomie, l'autre qui se veut attentif à la société, au réel, à la perspective idéologique. Entre les deux, un débat, un conflit.

Le « laxisme élitaire »

Voilà enfin, à défaut de toutes les solutions, un énoncé acceptable du problème. Cela allait de soi, semble-t-il, mais, si je n'ai pas affabulé, tout à l'heure, cela va encore mieux en le disant. Pourquoi ne pas le dire et le redire ? C'est l'affaire d'un mot à ajouter : liberté, autonomie *relatives*. Il est vrai qu'à lui seul il remet en mouvement ce que l'on voudrait fixer (...)

Il faut accepter (et regarder en face, et publier) le balancement qui est, si j'ose dire, la structure de notre sujet, l'oscillation entre la fidélité au monde et la fidélité à soi. Les partis communistes eux-mêmes, en donnent *l'exemple, dont le pendule culturel a oscillé* et oscillera encore entre la tentation jdanovienne et le laxisme élitaire. (...)

Ce qui compte, ce qui a un extrême intérêt, c'est de s'interroger sur le rôle que joue la volonté dans le débat intime des créateurs. *Il y a là un point de bifurcation décisif.* Ou bien, en effet, on estime qu'il appartient à la volonté, à elle surtout, de faire à la solidarité, *à la responsabilité, leur juste part* dans la contradiction qui les oppose à la liberté, et, de toute évidence, non seulement on propose un effort irréaliste et impossible, mais on met le doigt dans l'engrenage du dogmatisme (ce dont on accuse volontiers les partisans de l'autonomie relative). Ou bien on juge, à bon escient, que la volonté, bien qu'auxiliaire valable en certains cas, ne peut pas avoir, à elle seule, une fonction déterminante dans cette expérience, et on accepte d'attendre que les équilibres dialectiques se réalisent spontanément, coup par coup, sous l'effet d'impulsions générales, extérieures aux créateurs.

Ainsi posée, l'alternative est trop rigide, mais on n'en voit que mieux l'hypothèse qui permet de la suspendre, de faire que le dilemme ne se présente pas, de mettre la volonté à sa place exacte, à la fois utile et subsidiaire.

J'en propose cette version : si un créateur et un public (couche sociale, classe, peuple...) participent au même imaginaire collectif (conscient ou inconscient), aucun problème *d'échange n'est insoluble* ; des adaptations, parfois difficiles, sont nécessaires, la liberté du créateur peut être *en avance* sur sa responsabilité *(c'est-à-dire qu'il va plus vite que* la compréhension du public), mais, tout le monde progressant, à des rangs inégaux, dans le même champ culturel, avec le même système de signalisation, les *écarts* se rattrapent un jour ou l'autre, ils ne sont que provisoires, et l'on peut dire que la création et la communication s'articulent correctement l'une avec l'autre.

Si, au contraire, il n'y a pas d'imaginaire collectif assez homogène, ou si l'imaginaire du créateur est radicalement autre que celui du public, on retrouve les incertitudes et les contradictions négatives, la notion d'écart devient trouble (écart à côté, écart ailleurs, au lieu d'écart en avant ?), et chacune des parties en cause se replie sur soi, vit en autarcie culturelle ou verse dans un volontarisme impuissant.

DANS « CAHIERS DU COMMUNISME »

Lucien Marest : défaut de liberté, défaut de démocratie

LIBERTE — et liberté de création — *voilà bien un accouplement qui peut* paraître aujourd'hui « aller de soi » et qui pour beaucoup résume à juste titre *une démarche fondamentale des commu*nistes français.

Il en est ainsi parce que le parti communiste, parti révolutionnaire de la classe ouvrière, a toujours recherché et appris avec passion, ce qui ne signifie pas sans erreurs, les conditions d'abord du non-isolement de la classe ouvrière. (...)

*Etant donnée l'ampleur de cette démar*che, je crois que l'on peut répondre à certaines interrogations qui naissent, le *plus souvent, chez ceux qui les formulent,* des difficultés mêmes que connaissent les hommes de culture en France et plus *précisément chez ceux concernés par* le développement de la vie artistique et littéraire.

Ne serions-nous pas pour la liberté d'expression, de création, aujourd'hui, pour mieux rassurer les artistes, quitte à ce que demain nous devenions, au nom des rigueurs de la nécessité nouvelle, partisans d'une limitation de ces libertés ?

N'y aurait-il pas danger à laisser croire que la liberté sans critère de référence n'est rien d'autre qu'un *encouragement* à l'irresponsabilité ? Ce que l'auteur d'un article dans une revue de théâtre iden*tifiait à une sorte de « laisser-faire* parce que c'est créateur », prolongeant son raisonnement par un jugement sur les partis communistes *« dont le pendule culturel a oscillé et oscillera encore entre la tentation jdanovienne et le laxisme élitaire »*. Si l'on veut bien ne pas s'arrêter sur l'aspect éminemment dialectique de la référence au mouvement pendulaire, on conviendra que la question est sérieuse.

C'est peu dire que ce n'est pas seulement tout l'acquis de la réflexion et l'action du parti communiste français qui *répondent à cette inquiétude du dogma*tisme en art, c'est plus et mieux encore *tout* ce qui s'appelle le XXII[e] congrès du P.C.F.

Mais c'est surtout à propos du laxisme élitaire, attribué abusivement, selon moi, aux conséquences des excès de la liberté de création, que la formulation de cet article est inquiétante. Parce que l'histoire accumulée des coups portés à la liberté dans l'art, la culture, ne me semble pas être faite de l'oscillation dont il est question. Ce que l'on constate, c'est un fait têtu, c'est que c'est toujours d'absence et non d'excès de libertés que souffrent essentiellement les hommes de culture. Et comme l'expérience le prouve, lorsqu'il y a ce défaut de liberté dans la « culture », il y a aussi quelque part défaut de démocratie plus profondément dans la société. (...)

Le critère de la communication

Toute l'expérience que nous avons *acquise, et parfois durement, montre* que ce n'est pas en utilisant des raccourcis qu'on peut éliminer les problèmes. Un raccourci qui *fait recette, et pas seule*ment dans les allées du pouvoir, est celui du critère de la communication, nou*veau-né du tribunal de la culture* dite populaire. Le postulat est simple. Ou bien les œuvres, les recherches, le travail des créateurs, de leurs équipes, débouchent sur une communication avec le public, ou bien ce n'est pas le cas et dès lors nous ne devrions pas soutenir la liberté de création « sans nuances ».

Je crois que cette alternative est fausse parce qu'elle s'enferme dans les conditions de crise que nous connaissons aujourd'hui. En effet il faut répondre d'abord à cette première question : qui est responsable du peu de fréquentation des bibliothèques, des théâtres, du cinéma, des salles de concerts ? L'exploitation capitaliste *dans toutes ses consé*quences y compris les plus intimes, ou les recherches excessives, « formelles » *des créateurs et animateurs de culture ?* Le parti communiste n'a pas deux types de réponses à cette question et depuis *longtemps* (...).

Nous, communistes, sommes « payés » pour savoir combien le contenu profond de notre politique n'est pas de communication immédiate, spontanée, surtout lorsqu'elle innove et pousse loin en avant les perspectives de notre peuple. Les effets du travail créateur, sur la sensibilité de publics qui ne cesseront de s'élargir, sont à longue portée. La communication, donc, comme critère de qualité, n'est pas autre chose que le sondage d'écoute à la *télévision* ; c'est la guillotine de la création qui sanctifie les préjugés populaires.

Nous, communistes, c'est parce que nous ne nous satisfaisons pas de la situation actuelle des travailleurs devant la culture que nous sommes des défenseurs acharnés de la liberté de parler, d'écrire, de publier. Toute autre analyse conduit inévitablement à intégrer l'individu aux carcans idéologiques, politiques, esthétiques dominants.

« La tradition est une grande force retardatrice, elle est la force d'inertie de l'histoire... », écrivait Engels. Nous ne connaissons pas de meilleure réponse que celle de la prise en compte de la diversité du pluralisme des démarches, de leurs confrontations. Nous ne rêvons pas d'individus coulés dans un même moule. Cette grisaille idéologique n'est pas la nôtre et le XXII[e] congrès n'a pas mis un point final à cette réflexion, il a commencé à lui ouvrir grand la porte (...).

La grisaille idéologique

Ce que le XXII[e] congrès affirme peut-être plus nettement encore, c'est ce lien nécessaire entre « une culture ouverte à toutes les connaissances, à toutes les recherches, à toutes les créations », et *son enrichissement constant* par les « possibilités données à chaque individu d'épanouir librement les facultés qu'il *porte en lui* ».

Rien à voir donc avec ce prétendu laxisme élitaire qui nous enfermerait dans *une sorte de sanctification* de quelques grands noms de la littérature et de l'art et nous ferait oublier tout ce dont est *faite l'existence concrète de millions* de travailleurs.

Rien à voir non plus avec une sorte *d'indifférence, de* neutralisme du parti communiste à l'égard de ce qui se passe dans la vie artistique et littéraire, et qui n'est pas réductible seulement à ce qu'on appelle les chefs-d'œuvre, car il en faut des recherches, des tentatives, des impasses mêmes pour, au bout du compte, frayer un chemin aux œuvres qui marquent leur temps !

Notre attachement à la liberté de création, de recherche, d'invention est partie intégrante de notre identité.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS - NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

AUTOUR D'ANDRE FRENAUD. — Jusqu'au 6 juin.

LOUIS CANE. Dix peintures récentes. — Jusqu'au 6 juin.

THE ART SHOW, d'Edward Kienholz. — Jusqu'au 31 août.

Centre de création industrielle

LES AVATARS DE MISS LIBERTY. — Jusqu'au 26 juin.

LA GEOGRAPHIE DE LA COULEUR. — Jusqu'au 26 juin.

DESIGN AUX U.S.A. : DESIGN POUR LE PLUS GRAND NOMBRE. — Jusqu'au 26 juin.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - LE CROCRODROME DE ZIG ET PUCE. — Jusqu'au 31 août.

MUSEES

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 29 août. — Œuvre gravé. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 juin.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. Art du bouddhisme lamaïque. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 13 juin.) Jusqu'au 22 août.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

SALON DE LA SOCIETE NATIONALE DES BEAUX-ARTS. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 juin.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

BERNARD POMEY (1928-1958). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 4 juin.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er septembre.

CALLIGRAPHIE ARABE. Œuvres du musée de Damas. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 juin.

LA RENCONTRE SONIA DELAUNAY - TRISTAN TZARA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin.

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin. En complément à l'exposition, des films seront projetés à l'auditorium (renseignements à l'ARC).

LE SERPENT SUSURRAIT... — Exposition-atelier de Catherine Godat. Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (723-61-27). (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juillet.

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 juillet. Les lundis et mercredis, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 août.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 1er octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 8 juillet.

SALON DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 juin.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — UNESCO (salle des actes et jardins), 119, avenue de Suffren (577-16-10). Jusqu'au 19 juin.

CŒUR DES VILLES : Vivre en quartiers anciens. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 juillet.

LA COULEUR DANS LA RUE. — Espace Cardin, avenue Gabriel (266-17-30). Jusqu'au 25 juin.

BILAN DE L'AIDE A LA PREMIERE EXPOSITION. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 6 juin.

EMERIC. — Parc floral de Paris. Pavillon des arts. Esplanade du château de Vincennes.

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par les artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

O. V. DE L. MILOSZ. Ténèbres et lumière. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 26 juin.

PARIS 1945-1975. Elégance et création. — Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusque fin août.

PARIS. BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F (gratuite le 23 juin). Jusqu'au 17 octobre.

LES AUTOMATES DEPUIS NAPOLEON III, de 1865 à nos jours. — Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple (700-35-95). Tous les jours, de 15 h. à 20 h. Merc. et sam., jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juin.

ART POPULAIRE DE LA SUEDE MERIDIONALE, aux XVIIIe et XIXe siècles. — Collections du Musée des A.T.P. « Kulturen » de Lund. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 juillet.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expériences. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

CENTRES CULTURELS

FERNAND LE DUC : Microbiochimies. Peintures récentes. MARIO MEROLA. Reliefs-sculptures. RODOLPHE DUGUAY. Gravures sur bois. Jusqu'au 12 juin. - MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. Jusqu'au 20 septembre. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

MAN RAY. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 30 juin.

ART METRO STOCKHOLM. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

UNE BANQUE, UN ARCHITECTE, VINGT ARTISTES. Photographies de Per Bergström. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juin.

L'ART ARABE D'APRES LES MONUMENTS DU CAIRE. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Paul. Sauf sam. et dim. Du 2 au 10 juin.

SPINOZA. Joie, sagesse, liberté. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

PENSEE ET FORME. Aulis Blomstedt, architecte : études harmoniques. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juin.

LA DINANDERIE. — Maison des métiers d'art français, 23, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 juin.

MANUEL PARRES. Peintures. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57).

EN BANLIEUE

AULNAY-SOUS-BOIS. Le grand voyage de Francisco Goya. — Gymnase du Moulin-Neuf, rue Salvador-Allende (929-12-77). Sauf dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Les 2, 5 et 9 juin, à 14 h., spectacle. Jusqu'au 10 juin.

MONTREUIL. La coopérative des Malassis. — Cueco, Fleury, Latil, Parer, Tisserand). Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

RUEIL - MALMAISON. Mariano Hernandez. — Œuvres récentes. Charles Semser. Sculptures. Galerie Miroirs, 127, avenue Paul-Doumer (967-65-02). Jusqu'au 9 juillet.

GALERIES

UN TEMPS LAPON D'ECRITURES et autres logogrammes. — Galerie C. Dotremont, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 23 juin.

TAPIS ANCIENS DU CAUCASE ET D'ARMENIE. — Galerie Chirvan, 10, rue de Miromesnil (265-89-48). Jusqu'au 30 juin.

LE MOULIN DE LA GALETTE, par les Maîtres de la peinture et de la photo, 1, avenue Junot (606-02-19). Jusqu'au 30 juin.

ABIDINE. Peintures. — Le Scriptorium, 54, rue de Bourgogne (705-00-93). Jusqu'au 8 juillet.

HOMMAGE A MIGUEL ASTURIAS. — Galerie du Bost, 18, rue Pierre-Lescot (233-48-92). Jusqu'au 23 juillet.

BALTHUS. Paysages et natures mortes. — Galerie Henriette Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 8 juillet.

JEAN BERTHOLLE. Œuvres sur papier et objets. — Galerie Documenta, 45, r. Saint-Merri (278-35-99). Jusqu'au 11 juin.

BRAUER. Projets pour « la Flûte enchantée » et aquarelles récentes. — Galerie Octave-Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 10 juin.

MARCEL BROODTHAERS. Livres et éditions. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71).

BRYEN. — Galerie Verbeke, 7, pl. Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 9 juin.

ROMAN CIESLEWICZ. Changement de climat. — Collages. Galerie l'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

COSMOLOGIE JAINA. XVe - XIXe siècle. — Galerie Jaubert, 75, faubourg Saint-Honoré (226-64-70). Jusqu'au 12 juillet.

ERIK DIETMAN. — Galerie Valois, 20, rue Saint-Denis (233-20-86). Jusqu'au 7 juin.

DESSINS DE SCULPTEURS. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 3 juillet.

ESTEVE. Peintures récentes. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juillet.

JUANA FRANCES. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 2 juillet.

FROMANGER. Treize peintures récentes : « Questions ». — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 11 juin.

GRANET. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 25 juin.

RED GROOMS. Œuvres récentes exécutées à Paris. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue d'Amécourt (277-15-12). Jusqu'au 9 juillet.

SYLVAIN HAIRY. Sculptures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 25 juin.

HEINZEN. — Galerie Iris Clert, 3, rue Duphot (260-02-05). Jusqu'au 15 juin.

VERONIQUE JORDAN ROMAN. Dessins, gravures. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 juin.

MICHEL JOURNIAC. L'ossuaire de l'esprit. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 14 juin.

JOUSSEAUME. Sculptures. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 11 juin.

KANDINSKY : quatre-vingt-deux œuvres sur papier de 1902 à 1944. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 2 juillet.

LE BOUL'CH. Peintures récentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 25 juin.

ETIENNE MARTIN. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusque fin juillet.

PAUL ROTTERDAM. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 11 juin.

FABIAN SANCHEZ. Nymphaes. Sculptures nouvelles. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé (033-32-06). Jusque fin juillet.

JAN SAWKA. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 25 juin.

KLAUS SCHULTZE. Sculptures inédites. Brique et céramique. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 18 juin.

STEINBERG. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 8 juillet.

VALTAT. Aquarelles, dessins. — Galerie de Paris, 14, place François-Ier (359-82-20) ; Galerie La Cave, 7, rue Miromesnil (265-40-65). Jusqu'au 1er juillet.

VELICKOVIC. Œuvre graphique récente. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 6 juin. — Peintures récentes. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-St-Honoré (266-82-58). Jusqu'au 10 juin.

ANDY WARHOL. Hammer and sickle. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 9 juillet.

EN PROVINCE

AMIENS. Matthey. — Maison de la culture. Jusqu'au 13 juin. — Coulentianos. Maison de la culture. Jusqu'au 12 juillet.

ARRAS. Cruz-Diez. Couleur-événement. — Centre culturel Noroît (21-30-12). Jusqu'au 15 juillet.

BESANÇON. Le familistère de Guise ou les équivalents de la richesse. — Musée historique. Palais Granvelle. Jusqu'au 27 juin.

BORDEAUX. La peinture britannique, de Gainsborough à Bacon. — Galerie des beaux-arts (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. — Magritte. Bibliothèque municipale, 3, rue Mably. Jusqu'au 16 juillet.

CHAMBERY. Richard Hamilton. — Œuvres graphiques. Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Jusqu'à fin juillet.

COMPIEGNE. Don Quichotte vu par un peintre du XVIIIe siècle : Natoire. — Musée national du château. Jusqu'au 18 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. James Pichette. — Œuvres récentes. Galerie Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 12 juin.

RENNES. Bernard Réquichot. — Rétrospective. Maison de la culture. Jusqu'au 8 juin.

ROUEN. Quilts. Courtepointes américaines. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Ben Nicholson, rétrospective de l'œuvre graphique et des peintures (1925-1969). Ekkehart Rautenstrauch. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16).

SAINT-ETIENNE. Jean-Marie Bertholin et la manière inavouable. — Musée d'art et d'industrie.

SAINT-MARTIN-D'HERES. Exemple champ. roman : l'art contemporain sur le lieu du travail. — Hall d'informations municipales, 33, avenue Ambroise-Croizat (54-09-63). Jusqu'au 11 juin.

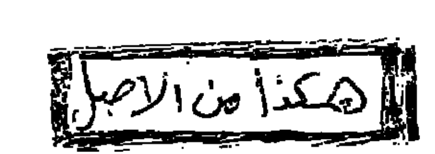
SAINT-MAXIMIN. Claude Lepoitevin. Tapisseries, dessins. — Collège d'échanges contemporains. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-OMER. Saint-Omer et le dix-septième siècle. — Tricentenaire du rattachement de Saint-Omer à la France. Musée de l'hôtel Sandelin. Jusqu'au 12 juin.

STRASBOURG. Les choix d'un amateur d'estampes. — Palais de Rohan. Jusqu'au 17 juillet.

TOULOUSE. Raymond Espinasse. — Galerie Protée, 23, rue Croix-Baragnon (52-70-98). Jusqu'au 30 juin.

TOURS. Art du Mithila. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Jusqu'au 23 juin.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 1er, 2 et 7, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets (III) ; les 4 et 8, à 19 h. 30 : la Flûte enchantée ; le 5, à 18 h. 30 : Ensemble vocal Garnier (folklore français et chœurs d'opéra) ; le 6, à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), le 2, à 20 h. 30 ; Atelier Ligeti ; le 6, à 20 h. 30 : Introduction à Schoenberg, avec le Quintette Barry Tuckwelle. — Le 6, à 21 h. : J. Dupin « Lectures ».

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 1er, à 20 h. 30 ; le 5, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope ; les 4, 5 et 8, à 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences ; les 6 (abon. G) et 7 (abon. H), à 20 h. 30 ; le 8 (abon. class. série mauve), à 14 h. 30 : le Mariage de Figaro.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, les 1er, 2, 3, 4 et 7, à 20 h. 15 : Ballet-Théâtre Joseph Russilio (Requiem). — *Gémier*, le 7, à 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard ; les 1er, 2 et 3 : Action culturelle, cinéma et audio-visuel (226-81-47).

TEP (636-79-09), jusqu'au 8, à 20 h. 30 : Semaine de la critique du Festival de Cannes.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00, (D. soir) L. et Ma.), 20 h. 30 ; sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. L.), Grande salle, à 21 h. ; mat., dim. à 16 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, à 20 h. : Medor, de Vitrac. — Le 6, à 21 h. : La lutherie électronique.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D. L.) : Georghe Zamfir ; jusqu'au 4, à 20 h. 30 : Théâtre du silence ; à partir du 7, à 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.



Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Combien ?, à partir du 7 à 22 h. : Un après-midi d'automne.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat dim à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-18), 21 h. : la Jeune fille Violaine (dernière le 4).

BOUFFES DU NORD (280-18-04) (D.), 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), (D.) I. 19 h. : Solo pour Vanina. — II. 19 h. : la Choucroute du cap Horn.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Moby Dick (à partir du 3). — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-96-36), L. à 21 h. : Yuro.

CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12) (D., L., Mar.) 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.

CENTRE RACCHI (331-98-20), le 1er à 20 h. 30 : Un jour Shakespeare.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45 : mat. dim. à 15 h. : Chers zoiseaux.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE (874-44-30), 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. L.), 21 h. : Francis Lemaire.

ESPACE PIERRE CARDIN (266-17-30). — Théâtre des Nations, les 3 et 4 à 20 h. 30 : Miracle à Sargan (Yougoslavie).

ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 45 : Feydeau Farrelolk. — II. 21 h. : Monique Morelli ; 22 h. 15 : la Maison d'en face.

HEBERTOT (387-23-23) (D., L.), 18 h. 30 : Ph Faure.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias.

MADELEINE (265-07-09), 21 h. : Peau de vache (dernière le 4).

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir madame.

MOUFFETARD (336-02-87) (D. L.), 19 h. 45 : Sémaphore ou l'anneau de Möbius ; 22 h. 15 : le Mont Chauve.

ORSAY (548-38-53), Théâtre des Nations, I. : 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : les Troyennes (Japon) (dernière, le 4 à 20 h. 30) ; les *6* et 7 à 20 h. 30 : Herramientas (Espagne).
— *II.* : *les 6 et 7, à 20 h. 30* : A la droite de Dieu (Colombie).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (273-12-85) (Mer. soir, D.), 20 h. 45, mer. à 15 h. et 19 h. : Un boa sous la cloche.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 14 h. 30 : Folies bourgeoises.

PALACE (770-44-37), les 2, 3, 4, 5, à 23 h. : In Concerto (4 litres 12) ; le 1er à 18 h. 45 : Greta chute libre.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 19 h. 30 : les Dames du jeudi.

SQUARE-FELIX-DESRUELLES (L.), 21 h. : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.

SAINTE-CHAPELLE (520-82-53), les 2, 3, 4, 5, et 7, à 21 h. : Mephiboseth.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (89-38-69), A la Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice. — A la Galerie (D., L.), 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : José.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole : le Grand Vizir.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D.), 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix ; Zut ; la Chamaille.

THEATRE 13 (589-05-09), 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour (dernière, le 4).

THEATRE DES QUATRE-CENTS-COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

THEATRE EN *ROND* (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Ouragan sur le Caine.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

THEATRE DES VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fêfé de Broadway.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), (L.), 20 h. 30 : Travail à domicile.

Les cafés-théâtres

AIRE-LIBRE (322-70-78), V., à 18 h. 30 : Chansons de femmes ; le 4, à 18 h. 30 : Concert sur Rimbaud (poésie).

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : Hommage à Jacques Prévert.

LES BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange Paleur (dern. le 8) ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I. 20 h. 45 : Hommage à Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault. — II. 22 h. 15 (sam. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'escuse ; (D., L.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; (D., L.), 22 h. : Pierre Louki ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Pascal Auberson ; (D., L.), 22 h. : les Jeannes.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 20 h. 30 : la Voix humaine ; (D., L.), 22 h. : Lewis et Alice.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 (S. + 22 h. 30) : le Président.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : B. Doury ; 22 h. 30 : Cami.

LE PLATEAU (504-13-13) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.

TOUT A LA JOIE (734-91-84 (D.), 19 h. : Didier Schmitt ; 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Alors, tu fais l'artiste.

LA VIEILLE-GRILLE (707-60-93) (L.), I 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. : C. Asteier. — II. 21 h. : Math Samba ; 22 h. 15 : Métaicartier ; 23 h. 15 : les Mille et Une nuits.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24), le 3, à 20 h. 45 : Prévert... Prévert.

CERGY-PONTOISE, Essec (030-43-69), le 3 à 20 h. 30 : Gala de l'Essec, avec M. Rostropovitch, quatuor Via Nova, Cl. Luter, V. Sanson.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), mer. et sam., de 14 h. à 19 h. : la Galerie sonore.

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 3, à 20 h. 30 : Dernier Bal.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), les 1er, 2 et 4, à 21 h. : la Machine infernale.

CHAMPEAUX (77), Collégiale Saint-Martin (439-55-60), le 5, à 21 h. : M. Rostropovitch et le quatuor Via Nova (Bach, Mozart, Schubert).

FONTENAY-SOUS-BOIS, Maison pour tous (875-95-21), le 4, à partir de 10 h. : Huit groupes rock.

GIF-SUR-YVETTE, parc du château (907-79-88), le 7, à 21 h. : les Ballets de Bali.

GONESSE, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul (985-00-37), le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe, chœurs Monteverdi, dir. : M. Dubois (Mozart).

HOUDAN, Eglise Saint-Jacques Saint-Christophe (486-60-19), le 4, à 21 h. : les Solistes de Paris, ensemble vocal Ph.-Caillard (Haydn).

MARLY-LE-ROI, Maison Jean-Vilar (958-74-87), le 4, à 20 h. 30 et le 5, à 15 h. : Patchwork.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 1er, 2, 3 et 7, à 21 h. : le Roi Jean.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), à 21 h. : les Farceurs (dernière le 4).

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-70-60), le 4, à 21 h. : Gala de danse.

SAINT-DENIS, basilique, le 2, à 21 h. : Chorale Saint-Caillat, chœur d'enfants de Paris, Collegium instrumental de Paris (Monteverdi). — Eglise luthérienne, le 6, à 21 h. : Ensemble Musica antique (E. de Caurroy).

SEVRES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 3, à 21 h. : Ballets folkloriques yougoslaves.

SUCY-EN-BRIE, Eglise Saint-Martin (902-25-12), le 4, à 21 h. : Ensemble instrumental Cyril Diederich, *chorale M.-A. Charpentier* (B. de Boismortier, Charpentier, Mozart).

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 5, à 14 h. : Eustache Amour.

SARTROUVILLE, Eglise Saint-Martin (962-29-51), le 3, à 21 h. : Raymond Fonsèque ; le 4, à 21 h. : Michel Roques, Dharma Quartet.

VERSAILLES, Fontaine Desnouettes, le 3, à 21 h. 30 : Jussieu ; le 5, à 16 h. : Attendez-moi sous l'orme, peinture sur bois.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 1er, 2, 3, à 21 h., le 5, à 18 h. : la Cantatrice chauve.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 2, à 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : G. Amy. Soliste : E. Krivine (Stravinski, Bartok, Ligeti).

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER, le 2, à 20 h. 30 : Sambahia, Nazare Pereira.

GRAND THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 4, à 21 h. : Los Koyas.

OLYMPIA (742-25-49) L., Mar.), à 21 h. : Susana Rinaldi ; les 2 et 5, à 18 h. ; les 3 *et* 4, à *0* h. *30* ; le 6, à 21 h. : Anacrusa.

PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : *Fernando Marques (à partir du 2).*

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h : Oh Calcutta !

MATHURINS (265-90-00) (D., L.), à 20 h. 30 : Les Guaranis.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), à 20 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : Parisline.

LIDO (359-11-61), à 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido.

FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), à 20 h. 45 : Folie, je t'adore.

MOULIN-ROUGE (606-00-19), à 22 h. 30 : Follement.

Les opérettes

HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Chansons du prince.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

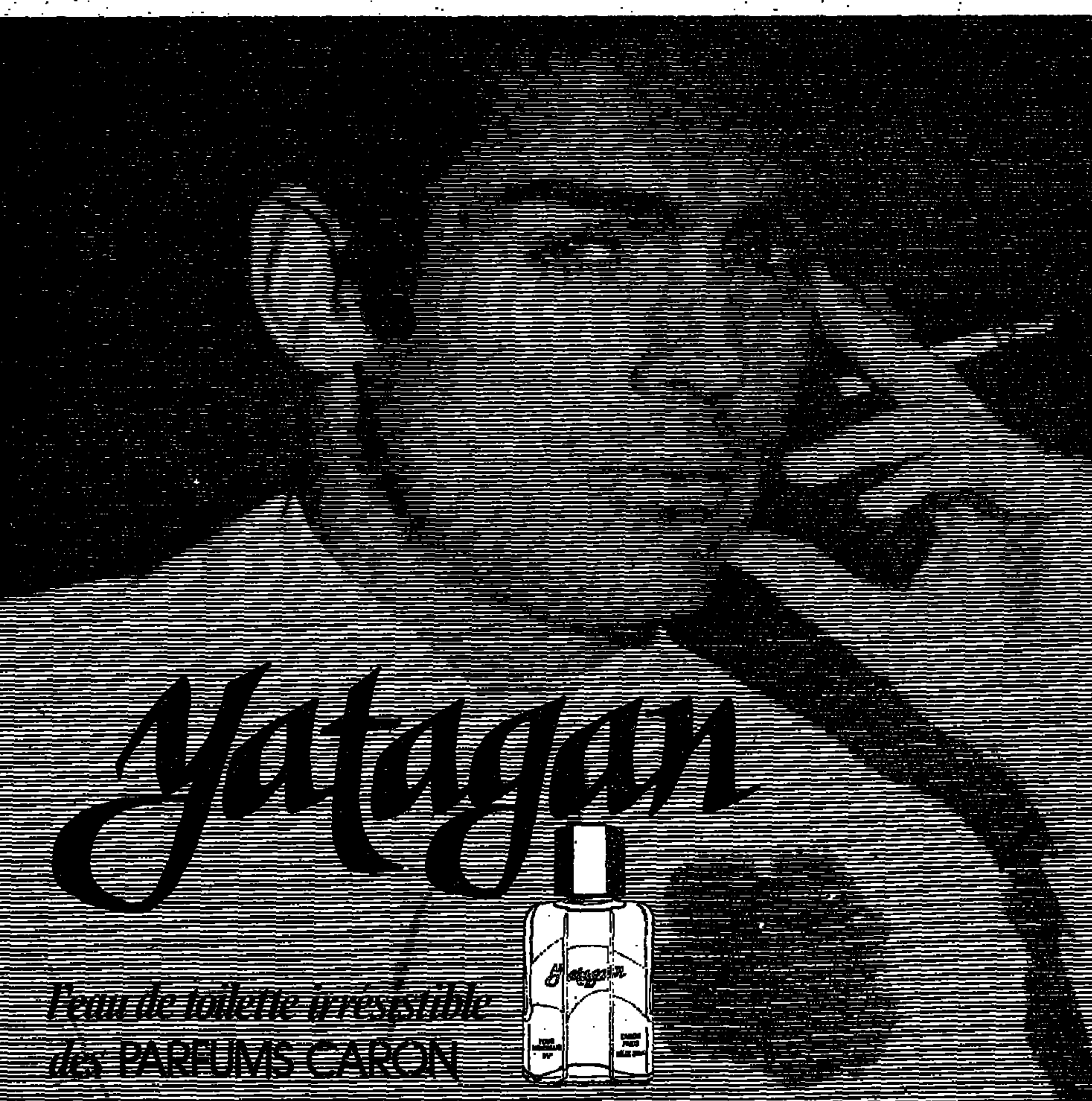
Fêtes

IVRY, les 4 et 5 : Fête de la jeunesse (J.C.F.).













Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

MERCREDI 1er JUIN. — 15 h. : Buffalo Bill, de W.A. Wellman ; 18 h. 30 : courts métrages de P. Kast; 20 h. 30 : Aurais dû faire gaffe, le choc est terrible, de J.-H. Meunier (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : la Morte-saison des amours, de P. Kast.

JEUDI 2. — 15 h. : la Montre brisée ; les Proscrits, de V. Sjostrom ; 18 h. 30 : Drôle de jeu, de J. Kast ; 20 h. 30 : Crueldade Mortal, de L. P. Dos Santos (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Trottoir des allongés, de J.-L. Daniel (en présence de l'auteur).

VENDREDI 3. — 15 h. : Battements de cœur, d'H. Decoin ; 18 h. 30 : le Bel Age, de P. Kast ; 20 h. 30 : Full Circle, de R. Loncraine ; 22 h. 30 : la Femme de sa vie, de M. Antonioni.

SAMEDI 4. — 15 h. : l'Aiglon, de V. Tourjansky ; 18 h. 30 : Féminin pluriel, de V. de Figueiredo (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Europe 51, de R. Rossellini ; 22 h. 30: le Paradis perdu, d'A. Gance. — Petite salle. 19 h. : le Pauvre Amour, de D. W. Griffith.

DIMANCHE 5. — 15 h. : Fanfan la Tulipe, de Christian Jaque ; 18 h. 30 : l'Histoire du pays du Bon Dieu ; le Mulet, de N. Khemir (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, De Mayerling à Sarajevo, de M. Ophüls ; 22 h. 30 : The Rubber Gun, d'A. Moyle et S. Lack.

Petite salle. — 19 h. A travers l'orage.

LUNDI 6. — Relâche.

MARDI 7. — 15 h. : Polikouchka, de Sanine ; le Manteau, de Kozintzev et Trauberg ; 18 h. 30 : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h. 30 : Livret de famille, de Clementi (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : le Procès, d'O. Welles.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.): Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BILITIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Les Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CAMION (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e 357-90-81).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln, 8e, (359-36-14), jusqu'à jeudi : v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f.: Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHATIMENT (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75)
LA DENTELLIERE (Suis.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Berlitz, 2e (742-60-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Panthéon, 5e (033-15-04), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
DYNAMITE GIRLS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) : v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), La Clef, 5e (337-90-90).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée : Ermitage 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat., U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Convention St-Charles, 15e (573-33-00).
L'HERITAGE (It., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi, Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Myrrha, 18e (606-06-26)
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74); Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Bel.), Le Seine, 5e (325-95-99).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Le Racine, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62): v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e 326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SUSPIRIA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), j. jeudi; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramont-Orléans, 14e (580-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; version angl. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VANESSA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 9e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).
VERMISAT (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

QUINZAINE DES REALISATEURS (v.o.) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), voir également au TEP (semaine de la critique) : mercr., les Enfants du placard, Fuera de Aqui ; jeudi, A part ça, chez nous tout va bien, Erasmus Montanus ou la terre est plate : vend., L'histoire m'absoudra, Caddo ; sam., Force de frappe, Chinois, encore un effort pour être révolutionnaire : dim., la Mort de Sébastien Arache et son pauvre enterrement, Prata Palomares ; lundi, 25, les Indiens sont encore loin ; mardi, Max à l'école de l'Ouest, Courts métrages.
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mercr., Pat Garret et Billy le Kid ; jeudi, les Professionnels ; vend., Missouri Breaks ; sam., Règlements de compte à OK Corral ; dim., Jeremiah Johnson ; lundi, Billy le Cave ; mardi, Un nommé Cable Hogue.
COSTA GAVRAS, La Pagode, 7e (705-12-15) : mercr., vend., dim., mardi, Z ; jeudi, sam., lundi, Etat de siège.
M. BROTHERS (v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39) : mercr. à sam., Plumes de cheval ; dim. à mardi, la Pêche au trésor.
PAUL NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : vend., Pour elle, un seul homme ; sam., les Feux de l'été ; dim., la Chatte sur un toit brûlant ; lundi, la Brune brûlante ; mardi, Du haut de la terrasse.
BENI MONTRESOR, Le Seine, 5e (325-95-99) : 18 h. 30, la Messe dorée ; 20 h. 30, Pilgrimage.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : mercr., sam., Spartacus ; jeudi, dim., Andrei Roublev ; vend., Ivan le Terrible ; lundi, l'Obier rouge ; mardi, Solaris.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : merc., Tentacules ; jeudi, Un tueur dans la foule ; vend., Pasqualino ; sam., L'inspecteur ne renonce jamais ; dim., mardi (sauf à 21 h. 30), le Dernier Nabab.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I. 11 h. 50 (sf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. 10 ; Cœur de verre ; 16 h. : Mean Streets ; 18 h. : Cabaret ; 20 h. : Affreux, sales et méchants ; 22 h. : le Désert des Tartares ; J., V., S. à 0 h. 10 . les Diables. — II. 12 h. (sf D.) : Satyricon ; 14 h., S. à 24 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. : J. à 24 h. : Taxi Driver ; 18 h., 20 h. 10 : Cria Cuervos ; 22 h. 15, V. à 24 h. : Aguirre ou la colère de Dieu.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I. 13 h. : Casino Royal ; 15 h. 15 : Vera Cruz (S. + 0 h. 15) ; 18 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 15 : Délivrance ; V. à 0 h. 15 : Docteur Folamour. — II. 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V., S. à 0 h. 15 : Chiens de paille.
JORGE SANJINES (v.o.), 28, rue Dunois, 13e : Mer., 20 h. 30 : Ukamao ; J., 20 h. 30 : le Sang du Condor ; V., 20 h. 30 : l'Ennemi principal.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et à 24 h.
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr) Studio Cujas, 5e (033-89-22) à 12 h. (sf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sauf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) Théâtre de la Plaine, 15e, Mar à 20 h. 30.
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

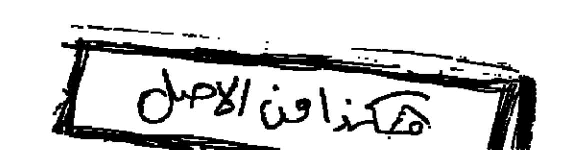
Les films nouveaux

LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, film français de de Bob Swaim : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL, film américain d'A. Mac Laglen (*). V.O. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VIE FANTASTIQUE DE BRUCE LEE, film japonais. V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES IMPITOYABLES, film américain de Frank Kramer. V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
A partir de vendredi.
ELISA VIDA MIA, film espagnol de Carlos Saura. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06).









Cinéma

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) à 20 h., S. et D. à 14 h. et 20 h.
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
LES 12 SALOPARDS (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
THE SERVANT (Angl., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Pont de la rivière Kwaï ; Olympia : Violette et François.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. Conflans (972-60-96) : la Castagne, la Prison du viol, l'Exécuteur.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Un taxi mauve, Dynamite Girls.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Portrait de groupe avec dame, L'homme qui aimait les femmes, les Trois Femmes, Madame Claude, le Dernier Baiser.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Castagne, la Nuit de Saint-Germain-des-Prés, Un taxi mauve.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Vanessa, Suspiria ; Club X et Y (474-94-46) : Madame Claude, le Dernier Baiser.
POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Portrait de groupe avec dame, Carrie, Madame Claude, le Dernier Baiser.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Un taxi mauve, le Fantôme de Barbe-Noire.
VELIZY (946-24-26) : la Castagne, Portrait de groupe avec dame, Madame Claude, le Dernier Baiser.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Communion solennelle ; la Castagne, les Fougères bleues, En route pour la gloire, la Dentellière, le Fantôme de Barbe-Noire. — C 2 L 2 (950-55-55) : Un taxi mauve.

ESSONNE (91)

BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-62) : Un taxi mauve ; la Dentellière ; Girl ; Soudain les monstres ; l'Homme qui aimait les femmes.
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : En route pour la gloire ; le Fantôme de Barbe-Noire ; Un taxi mauve ; la Nuit de Saint-Germain-des-Prés.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Castagne ; Un taxi mauve ; l'Exécuteur.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Dans la nuit de Saint-Germain-des-Prés ; Portrait de groupe avec dame ; Suspiria ; Mme Claude ; le Dernier Baiser ; Carrie.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : la Communion solennelle.
GRIGNY, France (906-49-96) : Cours après moi que je t'attrape ; le Colosse de Rhodes.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4-Perray (016-07-36) : le Ricain ; Violette et François.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72) : Festival Polanski.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Trois Femmes ; la Dentellière ; le Dernier Baiser.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Tentacules ; le Dernier Nabab.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Dix Commandements.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : Un taxi mauve.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Un taxi mauve ; la Vie fantastique de Bruce Lee.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Castagne ; Madame Claude. Studios (749-19-47) : la Communion solennelle ; Tentacules ; la Toubib du régiment.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : le 1er à 21 h. : Animal Crackers.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Omar Gatlato.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Nuit de Saint-Germain-des-Prés ; Jo ; Soudain les monstres ; Un taxi mauve. — Prado : Un enfant dans la foule ; Julie pot de colle.
BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : Carrie ; l'Exécuteur ; la Toubib du régiment.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Suspiria ; la Grande Frime ; le Ricain.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : les Ambassadeurs ; Suspiria ; Madame Claude.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Un taxi mauve ; Liquidez l'inspecteur Mitchell ; le Fantôme de Barbe-Noire.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : le Fantôme de Barbe-Noire ; les Impitoyables ; la Castagne ; Dynamite Girls ; Liquidez l'inspecteur Mitchell ; Un taxi mauve.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Trois Femmes ; l'Homme qui aimait les femmes ; Un taxi mauve ; Transamerica express ; la Dentellière ; Liquidez l'inspecteur Mitchell.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : Violette et François. Mar. soir : les Damnés.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Portrait de groupe avec dame ; les Ambassadeurs ; Madame Claude ; le Dernier Baiser ; On m'appelle Dollars.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Salo ; les Impitoyables ; les Fougères bleues ; la Castagne ; le Fantôme de Barbe-Noire.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Un taxi mauve ; En route pour la gloire ; le Fantôme de Barbe-Noire.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Fantôme de Barbe-Noire.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-90) : Suspiria ; le Dernier Baiser ; Carrie.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : En route pour la gloire ; Un taxi mauve ; la Castagne ; les Impitoyables ; Artel Port (871-01-52) : les Fougères bleues.
ORLY, Paramount (726-21-89) : Un taxi mauve ; la Vie fantastique de Bruce Lee.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Portrait de groupe avec dame ; Trois Femmes ; le Dernier Baiser ; la Dentellière.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) : Liquidez l'inspecteur Mitchell ; Un taxi mauve ; En route pour la gloire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Impitoyables ; la Nuit de Saint-Germain-des-Prés ; la Castagne ; Liquidez l'inspecteur Mitchell ; Soudain les monstres ; l'Exécuteur. — Gamma (981-00-03) : Un taxi mauve ; le Fantôme de Barbe Noire ; les Ambassadeurs ; Carrie.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-36-80) : Un taxi mauve ; Jo ; Trois Femmes.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : 2001 Odyssée de l'espace. — Le Français (417-00-44) : le Dernier Baiser ; Madame Claude ; En route pour la gloire ; la Communion solennelle. A partir du 3 : les Fougères bleues. — Marly (417-00-44) : Portrait de dame avec groupe.
SAINT-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) :
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Carrie ; les Impitoyables ; la Castagne ; Liquidez l'inspecteur Mitchell ; le Fantôme de Barbe Noire.

Danse

EGLISE AMERICAINE, V. à 20 h. 45 : le Partage du sang.
THEATRE MOGADOR (285-28-80), le 2 à 20 h. 30 : les Ballets Aline Roux.
THEATRE PALACE (770-44-37), le 6 à 20 h. 30 : Cie Mœbius.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, Grand Théâtre, à partir du 7, à 21 h. : Matt Mattox.

Concerts

MERCREDI 1er JUIN

PALAIS DES ARTS, 21 h. : Groupe vocal de France (Poulenc, Messiaen, Milhaud, Malec).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Ensemble instrumental et Chœurs Monteverdi, dir. M. Dubois (Haendel).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Laurence Allix (Brahms, Schoenberg, Schumann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : le Quatuor Julliard (Beethoven).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Octuor de Paris, avec Odile Pierre (Gabrielli, Bach, Wagner, Monteverdi...).
CONCIERGERIE, 18 h. 30 : J.-C. Veilhant et G. Robert.
GALERIE NANE STERN, 19 h. 15 : Louise Bouchard (Couperin, Bach, Frescobaldi, Byrd, Rameau, Froberger).
EGLISE DE LA TRINITE, 20 h. 45 : Quintette à cordes de Hambourg (Mozart, Telemann, Haydn, Dittersdorf...).

JEUDI 2

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h. 45, Consort Orpheus (Vivaldi).
THEATRE MOGADOR, 20 h. 30 : Quatuor Français, avec Lilly Laskine (Debussy, Caplet, Ravel).
PLEYEL, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et soliste : Pinchas Zuckermann (Mozart).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : voir Eglise de la Trinité le 1er juin.
EGLISE ST-PHILIPPE-DU-ROULE, 20 h. 45 : G. Moutier, Ensemble vocal de la Tour, Chorale du Lycée de Rambouillet (Chopin, Mendelssohn, Schumann, Brahms).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 15 : John Whitelaw (Couperin, Bach...).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 1er juin.
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Musique classique et folklorique de l'Inde.
LE PLATEAU, 18 h. 30 : Concert de musique ancienne.

VENDREDI 3 JUIN

LE PLATEAU, 18 h. 30 : voir le 2.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Maurizio Pollini (Beethoven).
PLEYEL, 20 h. 30 : voir le 2.
RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Emmanuel Krivine, et le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : G. Amy (Ligeti, Bartok, Stravinsky).
EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 20 h. 45 : Ensemble vocal des Hauts-de-Seine (Bach, Cimarosa).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 15 : William Christie.

SAMEDI 4 JUIN

GALERIE NANE STERN, 19 h. 15 : John Whitelaw (Bach, Byrd).
CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 30 : Ensemble Ars Antiqua (musique de la Renaissance).
RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. : Récital instruments orientaux.

DIMANCHE 5 JUIN

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 30 : Pierre Bouchard (Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : Pierre Cochereau (L. Vierne).

LUNDI 6 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 3.
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboim. Soliste : V. Ashkenazy (Prokofiev, Berlioz).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : André Bernard, J.-D. Douillard, C. Mergny (Telemann), New Chamber Orchestra, dir. : C. Ricard (Mozart).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Torelli, Vivaldi).

MARDI 7 JUIN

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Camerata de Paris (musique allemande, italienne et française des XVIIe et XVIIIe siècles).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Raphael Arroyo (Granados, Albeniz).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 6.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 1er.

Les festivals

ROYAUMONT, abbaye, le 4 à 20 h. 45 : B. et R. Pasquier, O. Greif, F. Lodeon (Brahms, Tchaikovski) ; à 18 h. 30 : Music Lovers, de K. Russel.

Gala

THEATRE RECAMIER (548-63-81), le 2 à 20 h. 30 : soirée au profit de Amnesty International.
MUTUALITE, le 2 à 19 h. : Argentine résiste (Cuarteto Cedron, Paco Ibanez, Los Matus, G. Moustaki, Los Indianos, Quilapayun).

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — A nous les petites Anglaises : Club (52-24-17) ; Amarcord : Concorde (91-77-86) ; A nous les petites Anglaises : Club (52-24-17) ; Bilitis : Marivaux (48-43-14) ; Carrie : Marivaux ; la Communion solennelle : Ariel (44-31-17) ; le Dernier Baiser : Gaumont (44-13-38) ; Dersou Ouzala : Concorde ; le Fantôme de Barbe Noire : Ariel ; la Grande Explosion : Ariel ; L'homme qui aimait les femmes : Ariel ; Madame Claude : Gaumont ; Orange Mécanique : Ariel ; On m'appelle Dollars : Ariel ; Parole d'homme : Français (52-69-47) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Concorde ; Sebastiane : Concorde ; Suspiria : Français ; les Valseuses : Français ; L'une chante, l'autre pas : Marivaux ; la Victoire en chantant : Gaumont.

GRENOBLE. — Comme sur des roulettes : Grand-Place (09-67-10) ; la Communion solennelle : Stendhal (96-34-14) ; Danger planétaire : Eden (44-06-72), Grand-Place ; le Dernier Baiser : Gaumont (44-16-45) ; le Fantôme de Barbe-Noire : Grand-Place ; L'homme qui aimait les femmes : Grand-Place ; 1900 (1re et 2e parties) : Paris (44-05-27) ; Madame Claude : Gaumont ; On m'appelle Dollars : Royal (96-33-33) ; Portrait de groupe avec dame : Gaumont ; la Question : Gaumont ; le Retour de la panthère rose : Gaumont ; Suspiria : Ariel (44-22-16) ; Tentacules : Grand-Place ; le Voyage des damnés : Stendhal.

LILLE. — Autant en emporte le vent : Ariel (54-68-35) ; Comme sur des roulettes : Pathé (57-32-71) ; la Communion solennelle : Ariel ; Danger planétaire : Cinéac (55-02-01) ; le Dernier Baiser : Pathé ; Dis bonjour à la dame : Ariel ; le Fantôme de Barbe-Noire : Concorde (57-22-05) ; Festival Sergio Leone : Ritz (55-23-57) ; la Fin du monde : Splendid (56-46-16) ; L'homme qui aimait les femmes : Ariel ; L'inspecteur ne renonce jamais : Concorde ; l'Invasion des araignées géantes : Métropole (55-22-58) ; Madame Claude : Pathé ; Salo : Ariel ; Suspiria : Ariel ; Une fille pour le diable : Métropole ; Woodstock : Métropole.

LYON. — Animal Crackers : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; Aguirre ou la colère de Dieu : Fourmi (60-84-89) ; les Ambassadeurs : C.N.P. Lyon ; American Graffiti : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; Behindert : Le Cinéma (39-09-72) ; Carrie : Pathé (42-61-03) ; le Chien andalou : Le Cinéma ; Cocorico, M. Poulet : Familia (72-88-91) ; la Communion solennelle : U.G.C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; le Dernier Nabab : Pathé ; le Dernier Baiser : Pathé, Comœdia (58-58-98) ; Dersou Ouzala : Duo (37-05-55) ; Des journées entières dans les arbres : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; En route pour la gloire : Paramount (42-01-53), U.G.C. Part-Dieu ; l'Enigme de Kaspar Hauser : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; Fais-moi très mal mais couvre-moi de baisers : Fourmi ; le Fantôme de Barbe-Noire : U.G.C. Part-Dieu, Cinéjournal (37-88-92) ; la Griffe et la Dent : Tivoli (37-33-25) ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; les Hommes du président : C.N.P. Caluire ; Jour de fête : Chanteclair (28-13-65) ; L'homme qui aimait les femmes : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Jonas : C.N.P. Grolée ; Jazz à Newport : Familia ; Julie pot de colle : U.G.C. Concorde ; Los Olvidados : Le Cinéma ; Lâche-moi les baskets : Pathé ; Mme Claude : Comœdia, Tivoli ; My Fair Lady : Comœdia ; On m'appelle Dollars : U.G.C. Scala (42-15-41) ; Pain et chocolat : U.G.C. Concorde ; Portrait de groupe avec dame : Royal (37-31-49) ; Pascual Duarte : C.N.P. Lyon ; la Petite Fille au bout du chemin : C.N.P. Villeurbanne ; la Prison du viol : U.G.C. Scala ; la Question : Ambiance (28-14-84) ; Rocky : Gémeaux ; Rosemary's Baby : Fourmi ; les Sorciers de la guerre : Bellecourt (37-09-95) : Suspiria : U.G.C. Scala ; Tentacules : U.G.C. Scala ; la Toubib du régiment : Ritz (52-17-67) ; Tommy : U.G.C. Scala ; les Vingt et une Heures de Munich : Pathé ; Vanessa : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; les Vacances de M. Hulot : Paramount ; U.G.C. Part-Dieu ; la Victoire en chantant : Tivoli ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Fourmi ; Welcome to Los Angeles : C.N.P. Lyon ; Zardoz : Fourmi.

MARSEILLE. — Ames perdues : Chambord (77-15-24) ; Ben et Benedict : Breteuil (37-75-89), Capitole (48-27-84) ; Carrie : Pathé (48-14-45), César (37-12-80) ; la Castagne : Hollywood (33-74-93), Capitole ; Cousin, cousine : Pagnol (49-34-79) ; le Dernier Baiser : Rex (33-82-57), Pathé ; le Dernier Tango à Paris : Pathé ; En route pour la gloire : Odéon (48-35-16), K7 (48-42-79), Majestic (33-38-32) ; le Fantôme de Barbe-Noire : K7, Hollywood ; Histoire d'aimer : César ; l'Héritage : Chambord ; L'homme qui aimait les femmes : Ariel (33-11-65) ; Jonathan Livingstone le goéland ; Breteuil : Julie pot de colle : Ariel ; Love Story : Capitole ; Madame Claude : Pathé, Rex ; Obsession : Chambord ; l'Ombre des châteaux : Paris (33-15-59) ; Orange mécanique : Breteuil ; Pain et Chocolat : César ; Picnic à Hanging Rock : Paris ; le Piège : Capitole ; Portrait de groupe avec dame : Pagnol, Rex ; Phantom of the Paradise : Pathé ; le Pont de la rivière Kwaï : Capitole ; la Question : Pathé, Paris ; Sébastiane : Festival Vieux Port (90-28-77) ; Soudain les monstres : K7 ; Suspiria : Hollywood ; la Toubib du régiment : K7 ; Vanessa : Capitole, Ariel ; Virginité : Odéon.

NANCY. — Le Bataillon en folie : Rio (52-80-95) ; Charlot : Rio ; la Communion solennelle : Rio ; le Dernier Baiser : Pathé (24-54-31) ; Dynamite Girls : Paramount (24-53-37) ; En route pour la gloire : Paramount ; le Fantôme de Barbe-Noire : Rio ; la Marche triomphale : Gaumont (24-56-83) ; Madame Claude : Gaumont ; On m'appelle Dollars : Rio ; Portrait de groupe avec dames : Gaumont ; la Question : Gaumont.

NANTES. — Le Camion : Katorza (71-85-02) ; Charlot, le gentleman vagabond : Apollo (71-03-58) ; la Communion solennelle : Katorza ; le Fantôme de Barbe-Noire : Apollo ; le Diable dans la boite : Olympia (71-60-23) ; l'Héritage : Colisée (71-79-03) ; L'homme qui aimait les femmes : Appolo ; Jo : Katorza ; Julie pot de colle : Appolo ; Nuits d'or : Appolo ; la Question : Racine (71-32-19) ; L'une chante, l'autre pas : Colisée ; Une femme, un jour : Katorza ; les Vacances de monsieur Hulot ; Racine : Violette et François : Colisée.

NICE. — La Castagne : Rialto (88-08-41), Variétés (87-74-97) ; Cœur de verre : Méliès (55-37-27) ; la Dentellière : Concorde (88-39-88) ; le Dernier Baiser : Gaumont (88-39-88) ; Dersou Ouzala : Méliès ; le Fantôme de Barbe-Noire : Escurial (88-10-12) ; Je demande la parole : Rio (85-86-95) ; Jonathan Livingstone le Goéland : Rio ; Mort à Venise : Mercury (55-22-31) ; Providence : Méliès ; la Revanche d'un homme nommé cheval : Forum (88-55-80) ; Rocky : Concorde ; Un taxi mauve : Balzac (85-18-34), Paramount (87-71-60).

RENNES. — La Communion solennelle : Club (30-86-20) ; la Dentellière : Paris (30-25-55) ; le Dernier Baiser : Ariel (79-00-56) ; Des journées entières dans les arbres : Boite à films (30-52-40) ; Dis bonjour à la dame : Ariel ; les Extra-Terrestres : Boite à films ; l'Homme qui aimait les femmes : Club ; Madame Claude : Ariel ; Obsession : Bretagne (30-56-33).

STRASBOURG. — Ames perdues : Capitole (32-13-32) ; Easy Rider : Alpha (1 et 2) ; le Fantome de Barbe-Noire : Capitole ; L'homme qui aimait les femmes : Capitole ; le Jour le plus long : Capitole ; Mean Streets : Alpha (le 7) ; Portrait de groupe avec dame : Capitole ; Vanessa : Capitole.

TOULON. — Ben et Benedict : Ariel (93-52-22) ; Carrie : Gaumont (92-00-17) ; la Castagne : Ariel ; le Dernier Baiser : Gaumont ; En route pour la gloire : Royal (92-32-55) ; le Fantôme de Barbe-Noire : Raimu (92-21-42) ; Madame Claude : Gaumont ; la Prison du viol : Royal le Piège : Ariel ; Suspiria : Raimu ; Taxi Driver : Ariel ; la Toubib du régiment : Strasbourg (92-20-30) ; les Valseuses : Royal ; Vanessa : Ariel.

TOULOUSE. — Adieu ma jolie : Nouveautés (62-58-63) ; Autant en emporte le vent : Américains (61-21-94) ; le Bataillon en folie : Nouveautés ; Carrie : Gaumont 21-49-58) ; Cousin-Cousine : Nouveautés ; le Couple-Témoin : A.B.C. (21-57-55) ; la Communion solennelle : Américains ; le Dernier Baiser : Nouveautés ; Face à Face : A.B.C. ; le Fantôme de Barbe-Noire : Variétés (21-78-71) ; l'Homme qui aimait les femmes : Variétés ; l'Inspecteur ne renonce jamais : Ariel (08-07-14) ; Julie Pot de Colle : Ariel ; Mme Claude : Gaumont ; l'Ombre des châteaux : Rio (21-22-11) ; On m'appelle Dollars : Variétés ; Portrait de groupe avec Dame : Gaumont ; la Question : Gaumont ; la Roulette chinoise : A.B.C. ; Silence, on tourne : Trianon (62-87-84) ; Soudain les monstres : Trianon ; Suspiria : Nouveautés ; Transamerica Express : Ariel ; L'une chante, l'autre pas : Gaumont ; Virginité : Trianon ; Vanessa : Variétés.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Cochon de payant

Pour attirer le chaland c'est par la droite qu'il faut le faire pénétrer dans un grand magasin. Inutile de prévoir une porte à gauche, il ne la pousserait pas. Très important aussi ce qu'on appelle les « têtes de gondole », les marchandises en promotion offertes dès l'abord à l'attention de la ménagère plus facilement soumise alors — son porte-monnaie est encore plein — à une « impulsion d'achat ». L'expression n'est-elle pas jolie ? Gare au chariot vide. Il risque de le rester longtemps. Dès qu'il commence à se remplir, en revanche, cela peut aller très vite. Attention enfin à la couleur des sols et à la musique d'ambiance : la vente peut varier de 30 à 40 % en fonction de la teinte du plafond.

*C'était le sujet d'*Aujourd'hui madame*, mardi 31 mai, sur Antenne 2 : comment disposer les pâtes, les petits pois, la sauce tomate et l'eau de Javel. A quel endroit, quelle hauteur, pour être sûr qu'ils partiront. Sur ce chapitre, au fond, on n'a guère fait de progrès depuis Zola. Relisez* Au bonheur des dames*, la conquête de la mère par l'enfant, les ballons distribués en prime, les soldes, les rendus, le battage de ce qu'on nommait la réclame, tout y est. Et cette façon de déconcerter la cliente, d'exaspérer ses convoitises en modifiant sans cesse l'emplacement des rayons. Freud n'a pas ajouté grand-chose, apparemment, à notre connaissance des désirs, des ressorts secrets, des motivations profondes incitant presque malgré soi à la dépense.*

Nous, on croyait en toute bonne foi que le marketing avait été inventé pour cela. On avait lu Vance Packard et l'on imaginait des « laboratoires » spécialisés dans l'analyse de notre comportement. Grosse erreur, expliquait, craie en main, M. Chetochine, orfèvre en la matière. Le marketing, c'est une science ou, si vous préférez, un ensemble de techniques permettant à l'entreprise de déterminer puis d'atteindre un certain nombre d'objectifs en fonction de paramètres bien précis : concurrence, produits, prix, vente, distribution, publicité — c'était très savant — et, bien sûr, marché. Sans que l'on puisse, que l'on veuille privilégier celui sur qui repose pourtant, en dernier ressort, le résultat de l'opération : le cochon de payant. Du reste, consommateur, ça ne veut rien dire, paraît-il. Il convient de préciser, de distinguer l'acheteur, le subisseur et le prescripteur !

Il y avait là un représentant de la revue Que choisir ? *Il en bégayait d'indignation. Comment distinguer en effet l'emprise du produit, le produit malsain, dangereux, de mauvaise qualité... et la garantie calculée pour ne couvrir que la période où l'objet ne risque pas de se détraquer et... L'autre l'interrompait. Il s'agit de savoir de quoi l'on parle et en quels termes. Affectifs ou scientifiques ? Soyons sérieux. On ne le lui faisait pas dire.*

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu policier : l'inspecteur mène l'enquête. (Le sadique des autoroutes).

22 h., Littéraire : Pleine page, de B. Sipriot.

Sur le thème de l'archéologie. Avec P.-M. Duval (« les Celtes »), M. Poniatowski (« Talleyrand aux Etats-Unis). Ch. de Rivoyre (« le Voyage à l'envers »), J. Anglade (« le Tour du doigt »), D. Desanti (« Personne ne se ressemble »), R. Topor, J. Benoist-Méchin (« Cléopâtre »).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 32, série : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Question de temps : l'argent, par A. Cancès.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 (spécial fête des mères) : « Entre toutes les femmes », de M. Cazeneuve. Avec P. Audret, B. Tiphaine, O. Patin, E. Frisdal. (Rediffusion.)

La vie d'une femme simple dans une petite ville de province. Premier épisode.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... In memoriam Jacques Monod ; 22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par H. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre national et chœurs de Radio-France, direction N. Bonavolonta : « Manon Lescaut », drame lyrique en quatre actes (Puccini), avec N. Shade, L. Marinescu, H. Theyard ; 23 h., Musiques réservées : « Messe » de Palestrina ; 0 h. 5, Michel Smith ; 1 h., Musiques célibataires, par D. Levaillant... instruments imaginaires et farfelus ou les nouveaux barbares : musiques acoustiques.

JEUDI 2 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef.

20 h. 30, Téléfilm : Danger pour une beauté noire, de G. Kirgo et W. Graham. Avec T. Graves, Ch. Love, H. Guardino.

21 h. 40, Magazine : L'événement, d'H. Marque, Ch. Bernadac et J. Besançon.

Un reportage sur l'Italie : « Cantata appassionata », de J.-C. Eberlé.

22 h. 40, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h., FILM : LE PAYS D'OU JE VIENS, de M. Carné.

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés. (L'affaire Vilquier), de J. Krier. Avec A. Reybaz, H. Gignoux, J. Verdier, H. Coutet.

Des faits troublants ou des faits de circonstance ? Vilquier était-il l'auteur des différents crimes qu'on lui a imputés ?

22 h. 30, Emission de l'I.N.A. : « Carrara », de Ch. Paureilhe.

Le portrait d'un vieux « marginal » dans la réalité quotidienne, parfois humaine et parfois grimaçante, d'un petit village de l'Oise

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM. (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle : Aspects du cinéma italien. UNE BONNE PLANQUE, d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F. Rey, J.-L. Gallardo, G. Maffioli, T. Aumont.

Une religieuse nommée supérieure d'un hôpital dans une ville d'Italie du Nord affronte un « convalescent » installé à demeure et que ses options et ses amitiés de gauche rendent indélogeable. Le choc de deux caractères, un échange d'affection et d'idéalisme entre deux êtres moralement purs. Un film méconnu qu'il faut redécouvrir.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La passion selon P.P.P. », de René Kalisky, réalisation J.-P. Colas ;

Récit à plusieurs voix sur la mort de Pasolini.

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de la tradition et du voyage : instruments à bourdon ; 22 h., Ensemble intercontemporain, dir. M. Gilen (Dallapiccola, Denisov, K. Huber, V. Rihm) ; 0 h. 5, Action musicale électronique ; 0 h. 30, Musiques célibataires : la revanche des Pygmées ; Les rêves des machines ; la Torture blanche

LA VIDEO-TRANSMISSION N'ENFREINT PAS LE MONOPOLE

● En réponse à une question écrite relative aux « assises juridiques » de l'expérience de vidéo-transmission menée par la Société française de production en Auvergne (*le Monde* daté 3-4 avril), M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, a obtenu du premier ministre l'assurance qu'il s'agissait d'une tentative conforme aux dérogations de monopole prévues par l'article 3 de la loi du 3 juillet 1972. Selon les services de M. Barre, *« cette opération revêt un caractère expérimental et fera l'objet (...) d'un rapport qui devra analyser ses différents aspects sur les plans technique, économique et sociologique »*. M. Caillavet s'est également vu répondre que, *« réalisée conjointement par une administration, un établissement public et une société à capitaux publics, l'expérience de vidéo-transmission en Auvergne doit être, au contraire, considérée comme destinée à éclairer les pouvoirs publics sur la réglementation qui serait la plus appropriée à de nouveaux modes de communication, dans le cadre des dérogations au monopole prévues par la loi »*.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 1er JUIN

— *Le Mouvement des radicaux de gauche* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h 40.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, et *Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, parlent des jeunes et du travail manuel au cours du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 2 JUIN

— *M. Erik d'Ornhjelm*, président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, répond aux questions de Jean-Pierre Talon sur « L'avenir à court terme de l'industrie automobile », sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *La C.F.T.* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h 40.

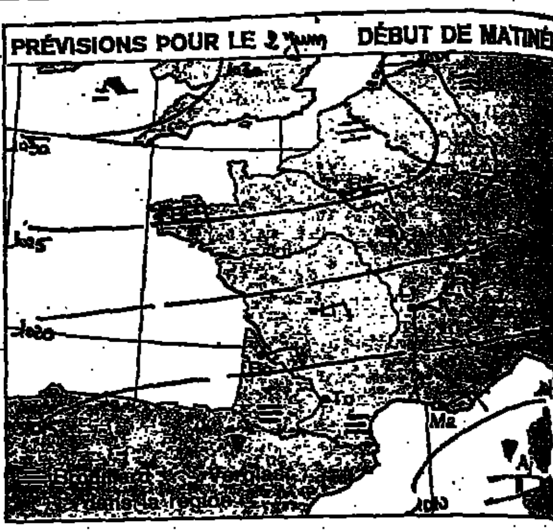
— *Le P.S.* a la parole sur TF 1, à 19 h 45.

— Le *Chili* est au centre du journal d'Antenne 2, à 20 heures, avec un reportage de Jacques Abouchar comprenant des interviews de syndicalistes militants, de femmes de disparus, d'un chrétien-démocrate, de prêtres et de Mgr Ourton, évêque de Santiago.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er juin à 0 heure et le jeudi 2 juin à 24 heures :

La plus grande partie de la France demeurera sous l'influence de l'anticyclone situé sur les îles Britanniques. Contournant cet anticyclone, des masses d'air un peu plus humide atteindront toutefois nos régions du Nord et du Nord-Est.

Jeudi 2 juin, sur les régions méridionales, le ciel sera variable, passagèrement très nuageux avec des ondées éparses le matin, des orages parfois violents l'après-midi et le soir. On notera encore quelques brouillards matinaux sur l'Aquitaine et le Bas-Languedoc.

Ailleurs, le temps demeurera assez ensoleillé, mais relativement frais, surtout le matin. Des nuages passagers deviendront toutefois un peu plus nombreux, en particulier près de la Manche et dans le Nord, puis *dans le Nord-Est, où quelques* faibles averses sont possibles. Sur ces régions, les vents s'orienteront au secteur nord ; ailleurs, ils continueront de souffler du secteur est.

En général, les températures subiront peu de changement.

Mercredi 1er juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,1 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mai ; le *second*, le minimum de la nuit du 31 mai au 1er juin) : Ajaccio, 22 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 21 et 7 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 18 et 4 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 1? et 9 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 4 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 14 et 3 ; Bonn, 18 et 1 ; Bruxelles, 1? et 5 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 20 et 1? ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 15 et ? ; Madrid, 20 et 9 ; Moscou, 15 et 12 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 12 et 7 ; Téhéran, ? et 14.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 30, 31 mai et 1er juin 1977 :

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif à la communication à la Banque de France des créances de cotisations de Sécurité sociale.

Santé

● *Le centre de vaccinations d'Air France*, agréé par l'Organisation de la santé et le ministère de la santé, sera, à compter du 4 juin prochain, ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h. 45 à 16 h. 30, sans interruption, et le samedi de 8 h. 45 à 12 h., et de 14 h. à 16 h. 30. Les personnes se rendant dans les pays où une vaccination est exigée, et ne pouvant se libérer la semaine, pourront ainsi se faire vacciner le samedi.

Documentation

● *Le Centre documentation recherche* organise, de fin juin à mi-septembre, sur toute la France, des stages de formation concernant la théologie, l'exégèse, la catéchèse, les sciences humaines et la foi, etc.

★ Renseignements : C.D.R., 108 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 222-07-48, 15 F.

P.T.T.

● *Télex avec les îles Maldives et le Samoa occidental.* — Une liaison télex est ouverte avec les îles Maldives. *Depuis le 1er juin*, une autre liaison permet aux abonnés français de joindre leurs correspondants du Samoa occidental. Dans les deux cas, le numéro d'appel est le 000 000

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

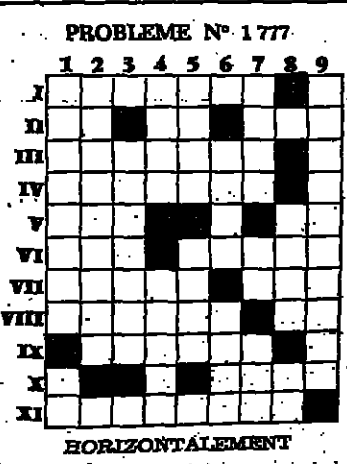
MM. Dominique Leca, ancien inspecteur des finances, et Aimé Merle d'Aubigné, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Pierre Calvet, ancien inspecteur général des finances ; Maurice Guilhamat, secrétaire général d'une association d'anciens combattants ; Mlle Germaine Ladet, inspecteur général à l'inspection générale de l'aviation civile (E.R.) ; Mme Jacqueline Mallet, administrateur de la Croix-Rouge ; M. Jean-René Morin, ancien maire d'Algérie ; Mme Elvire Popesco, épouse Foy, directrice de théâtre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 777



HORIZONTALEMENT

I. Vocation de tout entrepreneur. — II. Lettres d'amour ; Fut une des premières à porter *du box-calf* ; Orientaliste allemand (inversé). — III. Courte et rapide. — IV. Manquent de jugeote. — V. Implique un certain nivellement ; Se font remarquer. — VI. *Toujours un peu* défait quand on l'abandonne ; Articulés. — VII. Limon ; Lieu d'un antique concours de beauté. — VIII. Epines ; Symbole chimique. — *IX. Arrêts facultatifs.* — X. Traduisaient une ample satisfaction d'ordre gastronomique. — XI. On peut compter sur elle pour faire le point.

VERTICALEMENT

1. Entre dans la composition de la tourbe ; Aven médiéval. — 2. Plus elles sont sensibles, plus elles se laissent facilement impressionner. — 3. Savent allier la retenue à l'expansion. — 4. Localisée ; *Transpirais.* — 5. Se remarque quand tout est bien achevé ; Déesse. — 6. Procure des noix et des fraises en toutes saisons ; N'est donc pas superflu. — 7. Bordent certains pâtés ; Mesure ; Peu reluisant. — 8. *Chantait ce qu'il avait à dire* ; Pronom. — 9. La solitude ne les rendait pas malheureux.

Solution du problème n° 1 776

Horizontalement

I. Carrefour. — II. Aliéniste. — III. P.T.T. ; Le. — IV. Oô ; NB ; Eve. — V. Poe ; El. — VI. Amoureuse. — VII. Garagiste. — VIII. Tien. — IX. Rets (cf. « le Lion et le Rat ») ; Age. — X. Peu ; Amer. — XI. Harmonise.

Verticalement

1. Capotage ; Ph. — 2. Alto ; Ma ; Réa. — 3. Rit ; Porteur. — 4. Ré ; Nouait. — 5. En ; Berges. — 6. *Fil* ; Ein ; An. — 7. Osée ; Us ; Ami ! — 8. Ut ; Vestiges. — 9. Révélée ; Ere.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

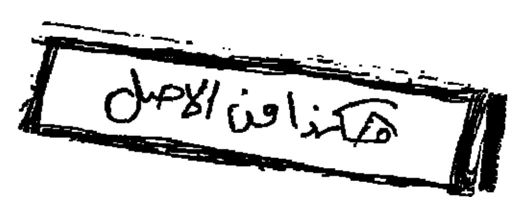
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

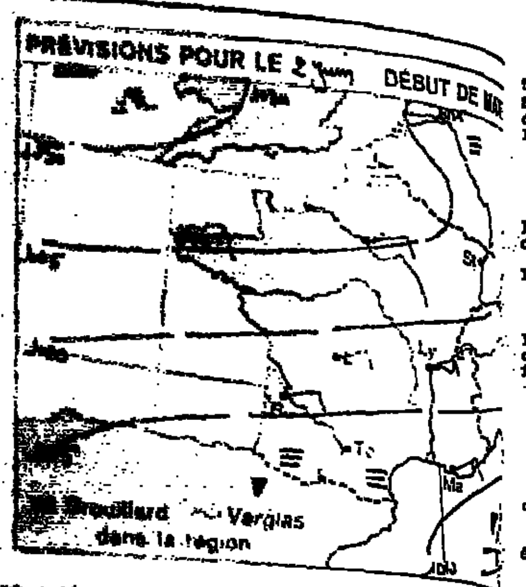
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie.*





CARNET



Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale tunisienne, M. Hédi Mabrouk, ambassadeur de Tunisie en France, a offert une réception le mardi 31 mai 1977 au Pavillon d'Armenonville.

Naissances

— M. et Mme Gérard Millet sont heureux de faire part de la naissance de leur fille.

Céline,

le 23 mai 1977.
L'Orme-Gras, 91640 Vaugrigneuse.

— Eric Katlama et Bénédicte, née Duché, sont heureux de faire part de la naissance, le 12 mai, de leur fille,

Hélène.

Décès

René DOMMANGE

On nous prie d'annoncer le décès de

M. René DOMMANGE,
ancien député de Paris,
éditeur de musique (Durand et Cie),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

muni des sacrements de l'Eglise, survenu le 27 mai 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Avon-Fontainebleau.

De la part de :
Mme René Dommange,
M. et Mme Jean-Michel Rossignol,
M. Dominique Rossignol,
M. et Mme François Rossignol,
M. et Mme Marcel Dommange,
M. et Mme Jean Dommange,
M. et Mme Jean Kaufmann,
M. Guy Kaufmann,
Mlle Diane Kaufmann,
son épouse, ses parents et alliés.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 2 juin 1977, à 14 heures,* en l'église de la Madeleine, Paris (8e).
Château de Bel-Ebat,
77210 Avon-Fontainebleau.

[M. René Dommange était né le 18 décembre 1888 à Paris. Avocat à la cour d'appel de Paris et secrétaire de la conférence, il remet sa démission du barreau en 1920 pour diriger une maison spécialisée dans l'édition de la musique. Vice-président du Cercle de la librairie, président du bureau international de l'édition mécanique et de la section musique du congrès international des éditeurs, il entre dans la vie politique aux élections générales législatives du 8 mai 1932.

Candidat indépendant dans la deuxième circonscription du septième arrondissement de Paris, il fut élu député le 8 mai, au scrutin de ballottage, par 3 781 voix contre 3 658 à M. de Kerillis.

Au Palais-Bourbon, inscrit au groupe des indépendants, il est membre de la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934. Il se signale par son acharnement à dénoncer les liens qui ont existé entre certains milieux politiques et l'escroc Stavisky. Réélu en avril 1936, M. Dommange avait voté, le 10 juillet 1940, à Vichy, les pleins pouvoirs constituants au maréchal Pétain. En 1941, l'« Etat français » le nomme conseiller municipal de Paris. Il siégera dans cette assemblée jusqu'à la Libération, et s'abstiendra ensuite de toute activité politique.]

— *Le personnel des Editions musicales Durand et Cie a la tristesse de faire part du décès de*

M. René DOMMANGE,
ancien député de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

muni des sacrements de l'église, survenu le 27 mai 1977 à Avon-Fontainebleau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 juin 1977 à 14 heures, en l'église de la Madeleine, Paris (8e).
4, place de la Madeleine,
75008 Paris.

— Mme Jean Burnot, son épouse,
Carine, François, Cécile et Nicole Burnot, ses enfants,
M. et Mme Edouard Burnot, ses parents,
M. et Mme Pierre Burnot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Burnot et leurs enfants,
M. et Mme Jean Jesson et leurs enfants,
ses frères, sœurs, neveux,
M. et Mme Henri Motte, ses beaux-parents,
Mlle Marcelle Motte,
M. et Mme Robert Motte et leurs enfants,
Sœur *Suzanne, fille de Marie Auxiliatrice,*
M. et Mme Diego Mazzarello,
M. Henri Motte,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Brugniau et tous les autres membres de la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean BURNOT,
sous-préfet de Rochefort,

pieusement décédé à Rochefort le 29 mai, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 1er juin en l'église Saint-Louis de Rochefort, où le deuil se réunira à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu le jeudi 2 juin, à 10 heures, au cimetière de Sainte-Maxime (Var).

— M. et Mme Georges Callebat et leurs *enfants,*
Le docteur et Mme Georges Sicart et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Pauly et leurs enfants,
M. et Mme Louis Callebat et leurs enfants,
ont *la douleur de faire* part du décès de

M. Augustin CALLEBAT,
architecte honoraire,

leur père, beau-père, grand-père, le 27 mai 1977.

Les obsèques ont eu lieu en la paroisse de l'Immaculée Conception, à Toulouse, le 30 mai 1977

— Mgr l'évêque d'Orléans,
L'Ecole Sainte-Croix-Saint-Euverte,
L'Association Cigales et Grillons,
font part du décès accidentel de

M. l'abbé Pierre CHANUDET,

survenu le 28 mai 1977.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi *1er juin en la cathédrale* Sainte-Croix d'Orléans.

— *Mme Simone Collinet,*
M. et Mme Marc Sator,
M. et Mme Michel Neiman,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel COLLINET,
professeur agrégé,

survenu après une longue *maladie le* 27 mai 1977, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Michel Collinet est né le 11 février 1904 à *Lorient*. Agrégé de l'Université, il fut, au sein de la C.G.T.U., membre de la tendance de l'« école émancipée ». Il milite ensuite à la C.G.T., puis à F.O. dès sa création. Inscrit au parti socialiste, il fait partie de la Gauche révolutionnaire, et, lorsqu'elle est exclue du parti socialiste, en 1936, il participe, au côté de Marceau Pivert, à la création du P.S.O.P. (parti socialiste ouvrier et paysan).

Résistant, il appartint au groupe Ceux de la Résistance (C.D.L.R.) et fut, après la Libération, rédacteur en chef de l'hebdomadaire de ce groupe, « Volontés du C.D.L.R. ».

Il est l'auteur de deux ouvrages : « l'Ouvrier français, essai sur la condition ouvrière (1900-1950) » et « Esprit du syndicalisme ».]

— M. le docteur Jean Gauthier, *vétérinaire, ancien lauréat de l'Académie des sciences* et sous-directeur honoraire de l'Institut Pasteur (Dordogne),
Mme Jean Gauthier, son épouse, et leurs enfants,
Sœur Gauthier, dominicaine,
Mlle Marie-Germaine-Renée Gauthier, infirmière D.E. (Paris-Nantes 1953),
M. le docteur Yves Gauthier,
Mme Yves Gauthier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Thomas (et Bruno), chef d'équipe dans le bâtiment, Nantes,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu, le 2 mai 1977, de

Mme veuve Georges GAUTHIER,
née Suzanne Bornier (Côte-d'Or),
épouse du
docteur GAUTHIER (Haute-Saône),
médecin major Ct 1914 (Marne),
chirurgien à l'hôpital Marie-Feuillet,
retourné à Dieu le 5 mai 1941.
Union de prières pour son fils aîné,
Marcel,
médecin,

lieutenant, tué à Sully-sur-Loire le 16 juin 1940, retrouvé le 1er avril 1941.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.
Gauthier, 53, r. J.-J.-Rousseau,
21000 Dijon.

— Mme Philippe Guinard, née Myriam Soumagnac,
Mlle Marie-Cécile Guinard,
Mme Jacques Guinard,
Le capitaine et Mme Jean-Yves Guinard et leurs enfants,
Mlle Andrée Soufflet,
Les familles Guinard, Escourrou, Soumagnac, Jourdin et Mongrolle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe GUINARD,
réalisateur à Radio-France,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, parent et allié, survenu subitement le 29 mai 1977, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le *jeudi 2 juin,* à 9 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 216, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie 92400.

L'inhumation aura lieu le même jour dans la sépulture familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
192, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

— Andrée et Julien Ginsburger,
Sylvie et Guy Sabbah et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvain HAGENTHAL,
née Lucie Kahn,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu à Nancy, dans l'intimité.
37, cours d'Herbouville,
69004 Lyon.

— Nous apprenons le décès de notre confrère

Luc IONESCO,

dont les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 18 mai, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

[Né à Paris en 1934, Luc Ionesco suit d'abord les cours de Marcel L'Herbier, à l'Institut des hautes études cinématographiques. Il fait son service militaire en Algérie, au Service cinéma des armées (S.C.A.) et au journal « Le Bled ». De 1952 à 1962, il est reporter photographe au groupe « Réalités - Connaissance des arts - Entreprise ». De 1963 à 1966, il est photographe à l'Ecole française d'Extrême-Orient, participe à la restauration du Bayon à Angkor et effectue de nombreux reportages en Afrique, aux Etats-Unis, en Extrême-Orient, dans l'océan Pacifique. Depuis 1970, il se consacrait à la publicité et à l'édition.]

— Mme André Mallet, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MALLET,

survenu le 19 mai en son domicile, 37, boulevard Garibaldi, Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 23 mai dans l'intimité à Montmorillon (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Toute la famille Meadel,
son épouse, Jeanne,
Sa fille et son fils, Claudine et Michel,
Ses petits-enfants, Laurent et Vincent,
Ses frères, Marcel et Aimé,
Et leur famille,
Sa sœur Zoé et son mari,
Tous ses parents, tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MEADEL.

L'inhumation aura lieu le vendredi 3 juin, vers 14 h. 20, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.
54-56, rue de la Folie-Regnault,
75011 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

William M. NEWMAN,

survenue à Bellingham (Washington, U.S.A.), le 29 avril.

[Médiéviste américain, M. V. Newman étudia avec beaucoup de finesse l'histoire de France. Elève de Marc Bloch, il publia en 1937 sa thèse consacrée au « Domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1180) », accompagnée de « Catalogue des actes de Robert II, roi de France ». En 1971, paraissait « les Seigneurs de Nesle en Picardie (XIIe-XIIIe siècles) Leurs chartes et leur histoire » : travail d'érudition dans lequel *la prosopographie est mise à l'honneur.*]

— Limoges.
Mme Léon Plainemaison, son épouse,
M. et Mme Gaston Estager,
M. et Mme Maurice Plainemaison,
M. et Mme *François Plainemaison,*
Ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon PLAINEMAISON,
directeur honoraire
de la Banque de France,

rappelé à Dieu le 30 mai 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu à Limoges *le mercredi* 1er juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph.

Cet avis tient lieu de faire-part.
132, avenue Emile-Labussière,
87100 Limoges.

— Mme Antoni Posmowski, née Pierrette Berlijn,
Mlle Teresa Posmowska,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoni POSMOWSKI,

leur époux et oncle, survenu le 27 mai 1977 à Paris.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont eu lieu le 31 mai dans l'intimité.
156, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— M. et Mme Georges Préau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Risbourg et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Lauverjat et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Largenton et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Cojocaru et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PRÉAU,
ingénieur des Arts et Manufactures,
croix de guerre 1939-1945,

leur père et grand-père, survenu le 29 mai 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 juin, à 10 h. 30, en *l'église réformée de l'Oratoire* du Louvre, 1, rue de l'Oratoire, Paris-1er.

— *Nous apprenons le décès de*
M. Paul ROUBAUD,
ancien conseiller général
des Bouches-du-Rhône,
survenu à Aix-en-Provence.

[Né le 8 août 1887, Paul Roubaud, imprimeur, avait édité des œuvres de Jean-Louis Vaudoyer et « l'Histoire universelle » en dix tomes du baron Pierre de Coubertin. Il avait fondé, en 1925, l'hebdomadaire « l'Avenir provençal », puis il avait pris en charge, après la seconde guerre mondiale, un autre hebdomadaire, « le Courrier d'Aix ».

Elu en 1934 conseiller général avec l'étiquette du parti démocrate populaire après avoir été conseiller d'arrondissement, Paul Roubaud avait occupé les fonctions de maire du Tholonet de 1953 à 1971.

Il était l'un des derniers Aixois à avoir connu Paul Cézanne.]

— On annonce le décès de
Mme Lucien VEIL,
née Jeanne Bloch,
agrégée des lettres,
survenu à Nice, le 27 mai 1977.

L'inhumation a eu lieu à Fontainebleau dans l'intimité.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Albert Douine, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Veil et leurs enfants.
21, rue de la Forêt, 84000 Avignon.
29, rue des Boulets, 75011 Paris.

Remerciements

— Mme Pierre Abelin,
Ses enfants et sa famille,
extrêmement touchés des témoignages de sympathie reçus lors du *décès de*

M. Pierre ABELIN,

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Pierre ABELIN,

à *Paris,* en l'église Sainte-Clotilde, rue Saint-Dominique (7e), le jeudi 2 juin, à 9 heures.

— Hydrequent.
Mme Bertrand Hénaux-Collette,
M. et Mme Henri Hénaux-Filliette,
M. et Mme Henri Collette-Evrard,
Mme Joseph Filliette,
Mme Augustin Evrard,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, et des prières qui ont été dites pour le repos de l'âme de

M. Bertrand HÉNAUX,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et à leur espérance.

Messes anniversaires

— Ce jeudi 2 juin, à 19 heures, en la chapelle du Bon-Conseil, 6, rue A.-de-Lapparent, Paris (7e), une *messe sera célébrée pour*

Adolphe de GAILLANDE,
inspecteur général du travail,

membre de l'Association Ad Lucem, en ce vingtième anniversaire de sa mort, en y associant le souvenir de

Jelette de GAILLANDE,

son épouse.

Tous ceux qui sont restés fidèles à leur mémoire peuvent s'y retrouver.

De la part de
Marie-Jo et Michel Frugier,
Chantal et Yves Macé,
Marie-Paule et Maurice Martocq,
Et *tous leurs enfants.*

Communications diverses

— L'Association d'entraide honneurs héréditaires de la Légion d'honneur (A.H.H.), qui réunit les *familles comptant trois générations* consécutives en ligne masculine dans la Légion d'honneur et les Dotataires de l'Empire, a tenu son assemblée générale annuelle à Paris, le 11 mai 1977.

Secrétariat : 18, rue Fourie,
87000 Limoges.

Visites et conférences

JEUDI 2 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 28, avenue du Président-Roosevelt à Clamart, Mme Chapuis : « Clamart : une folie Directoire rénovée ».

15 h., entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Garnier-Ahlberg : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., métro Bir-Hakeim, Mme Legregeois : « Paris 2000 ».

15 h., grille esplanade, côté Seine, Mme Magnani : « Les Invalides ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse de Paris »

15 h., musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch : « L'art de la tapisserie au quinzième et au seizième siècle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., façade de Saint-Séverin : « De Saint-Séverin à la place Maubert » (Mme Hager).

15 h., façade de l'église : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

14 h. 45, statue de Louis XIV : « L'affaire du collier à Versailles » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Java », projections (F. M. V. J. Voyages).

20 h. 45, 147, avenue de Malakoff, M. Pierre de Villemarest : « Politique internationale de 1945 à 1977 ; La recherche d'un ordre nouveau mondial, les origines des contestations à l'Ouest et à l'Est » (Nouvelle Acropole).

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

20 h. 30, université Paris-XII, Créteil : « Le secret des Rose-Croix », entrée gratuite.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

S. 1. - Estampes ancien. Tableaux.
S. 4. - Faïenc. Porcel. 16e au 19e. Obj. art. Sièges et meub. 17e au 19e. Tapisseries.
S. 6. - Autogr. Coll. Alfred Dupont.
S. 11. - Tablx anc. Instr. mus. Tapis.
S. 17. - Bronzes. Lustr. Mob. rust.

VENTES

S. 2. - Curiosités.
S. 12. - Extrême-Orient.





EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE EXPOSITION AU PALAIS DE CHAILLOT

Soigner le cœur des villes

Les quartiers anciens sont à l'honneur. Une exposition sur le « Cœur des villes » est organisée à Paris par le ministère de la culture et de l'environnement au Musée des monuments français, au palais de Chaillot (1). En inaugurant cette exposition, qui fait le point des études lancées depuis quelques années et de la politique nouvelle à l'égard des centres historiques, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a indiqué qu'il continuerait « sur la lancée » de ses prédécesseurs.

Autrefois délaissés ou carrément rasés, pour faire place à de grands ensembles en pleine ville, les quartiers anciens connaissent un regain de faveur. Au-delà de la mode, une véritable politique de « revitalisation » est mise au point.

L'exposition du palais de Chaillot en illustre les principes : limiter les destructions et maintenir les habitants du quartier tout en modernisant les logements ; maintenir les commerces quotidiens et restaurer les boutiques, comme à Vannes, Montferrand ou Le Puy ; « contenir » l'automobile ; favoriser les transports en commun et faciliter la promenade, comme à Besançon ; maintenir les équipements publics en réutilisant des bâtiments anciens désaffectés ; mettre en valeur les lieux publics, rues et places, et rendre à la ville son agrément pour l'œil. Quant à la construction neuve, elle a aussi sa place, discrète et limitée, dans les quartiers anciens.

Les organisateurs ont eu bien du mal à dénicher quelques exemples français de réussites et ceux qu'ils présentent n'emportent pas tous l'adhésion : ainsi, cet hôtel proche du palais des Papes à Avignon ou la façade de verre d'un immeuble de la rue de Rennes sont-ils plus contestables que tel ensemble de maisons à Strasbourg. Cet échantillon peu convaincant risque de renforcer une croyance déjà très répandue : hors du pastiche, point de salut !

La loi Malraux

Cette nouvelle philosophie de l'aménagement des quartiers anciens semble faire aujourd'hui l'unanimité. Il y a quinze ans, il avait fallu une loi — la fameuse loi Malraux du 4 août 1962 — pour protéger les centres anciens en les assimilant à de vastes et complexes monuments historiques. On avait imaginé une procédure lourde et des mesures d'exception pour écarter du chemin des bulldozers hôtels particuliers et simples maisons qui formaient des ensembles urbains riches et méconnus.

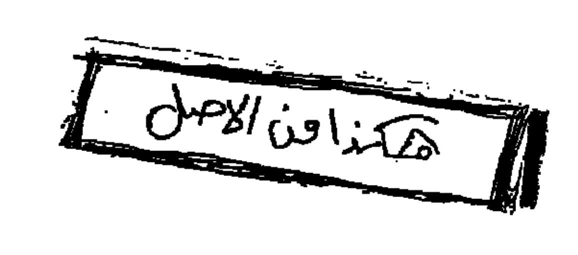
Soixante secteurs sauvegardés ont été créés. Quatre d'entre eux seulement ont des plans de sauvegarde définitivement approuvés : Chartres, Saumur, Le Mans et Rouen. Mais une dizaine sont applicables ou presque, et la commission nationale des secteurs sauvegardés a inscrit une bonne « charrette » à son programme de l'année. Tandis que la récente loi sur l'urbanisme assouplit cette procédure trop rigide, d'autres procédures prennent la relève. La politique des « cent villes » lancée en octobre 1974 par M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, a permis d'inscrire à l'inventaire des sites les centres anciens (soixante-dix études architecturales sont en cours). On prépare des plans d'occupation des sols (POS) plus détaillés et raffinés dans les villes qui le méritent. L'extension du permis de démolir va permettre à l'administration d'exercer un contrôle réel du patrimoine bâti. D'autre part, la politique des villes moyennes a permis de sensibiliser, au travers d'actions concrètes parfois mineures, élus et fonctionnaires à la qualité du cadre de vie. Enfin, la création du Fonds d'aménagement urbain en permettant une meilleure coordination des politiques menées par les différentes administrations devrait favoriser un aménagement plus intelligent des cœurs des villes, où les aspects urbains, architecturaux et sociaux seraient tous pris en compte.

Les architectes et les animateurs des associations de quartier comme Civitas Nostra (le Monde du 31 mai) ne sont plus seuls à vanter les charmes et les mérites des « cœurs de ville ». Reste à ne pas étouffer des lieux précieux et fragiles par un engouement plus destructeur que l'indifférence.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Du 1er juin au 14 juillet, tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 19 h. 30. Musée des monuments français, palais de Chaillot, 16e.





EQUIPEMENT

TRANSPORTS

CONCORDE A NEW-YORK ?

Le gouvernement fédérul intervient dans le procès du supersonique

Le délai que vient d'accorder la cour d'appel de New-York au gouvernement fédéral pour présenter ses observations sur l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport modifie les projets d'Air France et de British Airways. Ces deux compagnies envisageaient d'exploiter l'avion supersonique sur New-York à compter du 20 juin prochain, après avoir effectué des vols de reconnaissance à partir du 31 mai. Ce n'est donc pas avant le début du mois de juillet, dans la meilleure des hypothèses, que l'appareil franco-britannique pourra se poser sur les bords de l'Hudson.

Quelle sera, en définitive, la décision de la cour d'appel ? S'appuiera-t-elle sur le témoignage du gouvernement fédéral pour lever l'interdiction d'accès de Concorde à Kennedy Airport ? Nul ne s'aventure à répondre à ces questions, tant les déconvenues et les surprises ont été nombreuses dans le passé.

Toutefois, certains observateurs jugent comme un signe positif la publication par l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.), d'un rapport sur le bruit des avions. Il y est notamment indiqué qu'un quart des appareils — notamment les Boeing 707 — fréquentant les aéroports new-yorkais dépassent les normes de bruit réglementaires. Ce qui, a contrario, signifie que Concorde, en matière de bruit, est en bonne compagnie.

De notre correspondant

New-York. — Le destin new-yorkais de Concorde, qui devait être tranché le mercredi 1er juin par la cour d'appel, a connu le 31 mai un nouveau rebondissement. Le gouvernement fédéral a demandé, en effet, un délai à la cour d'appel pour lui présenter le témoignage qu'elle lui avait demandé concernant deux points de droit constitutionnel : la suprématie de l'autorité fédérale sur l'autorité des Etats et les effets juridiques des traités internationaux.

On croit savoir que des consultations portant sur ces deux questions — dans la mesure où elles se rapportent à Concorde — ont eu lieu au plus haut niveau du gouvernement fédéral. Le président Carter, les ministres des affaires étrangères, de la justice et des transports, se pencheraient actuellement sur cette affaire. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral s'était bien gardé de plaider sa propre cause dans le procès qui oppose Air France et Bristish Airways au Port de New-York. Ce sont les deux compagnies européennes qui défendaient — dans leur propre intérêt, bien entendu — une cause que normalement le gouvernement fédéral aurait dû plaider lui-même.

La cour d'appel, en demandant au gouvernement fédéral de manifester son avis dans cette affaire, l'oblige à prendre parti. Le choix est délicat, compte tenu des impératifs de la politique étrangère, d'une part, de l'équilibre que la Constitution a établi entre le « fédéralisme » et le « localisme », sur le plan juridique, d'autre part.

Les éclaircissements que le gouvernement fédéral doit apporter à la cour d'appel de New-York créeront à n'en pas douter des précédents de première grandeur qui pourront être invoqués pendant longtemps et à propos d'un grand nombre de questions. On comprend que M. Carter et ses ministres s'entourent des plus grandes précautions avant de s'engager sur ce terrain miné. Des experts examinent à la loupe les traités aériens bilatéraux entre les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni pour essayer de déterminer quelles obligations en découlent pour le gouvernement américain.

Comme on le voit, le procès prend soudain une orientation différente de celle qu'il avait jusqu'alors suivie. La cour d'appel qui devait faire connaître sa décision le mercredi 1er juin à 14 heures, renverra certainement son verdict une nouvelle fois. Le témoignage du gouvernement fédéral doit lui être soumis le lundi 6 juin. Ce qui veut dire que la cour d'appel ne tranchera pas avant la *mi-juin*.

LOUIS WIZNITZER.

● *Une deuxième liaison entre Paris et Djakarta.* — UTA ouvrira le 13 juin une deuxième liaison hebdomadaire Paris-Djakarta en DC-10 avec escale à Bahrein et Singapour. Les vols aller auront lieu tous les mardis et samedis avec retour tous les lundis et mercredis.

UTA crée en même temps, sur son réseau Pacifique, une liaison directe Djakarta-Papeete et un deuxième vol Djakarta-Nouméa.

UTA enregistre une augmentation de 30 % sur son trafic passagers entre Paris et Djakarta. Des négociations sont en cours entre UTA et la compagnie indonésienne Garuda afin d'offrir de nouveaux tarifs promotionnels entre la France et l'Indonésie.

PÊCHE

● *Rencontre franco-britannique.* — Deux délégations des administrations françaises et britanniques se sont rencontrées le 31 mai, à *Londres*, pour essayer d'éviter que ne se reproduisent les incidents, comme l'arraisonnement récent d'un chalutier breton par un patrouilleur britannique. Il a été décidé, notamment, d'améliorer les liaisons téléphoniques entre les bateaux français et britanniques. — *(Corresp.)*

Ile-de-France

ULTIME BATAILLE DE TRENTE-SIX ASSOCIATIONS CONTRE LA RADIALE VERCINGÉTORIX

« Nous voulons gagner au « forcing ». Nous avons engagé une course de vitesse avec les entreprises qui commencent à construire le viaduc dans la partie sud. Il faut arrêter la radiale. »

Les représentants de trente-six associations demandant l'abandon du projet de voie express porte de Vanves-Montparnasse (la « radiale Vercingétorix ») ont dénoncé au cours d'une conférence de presse les nuisances que provoquerait cette voie express. Des centaines de logements bordant le quart non enterré de la voie entre la Petite Ceinture et la rue Ridder seraient exposés au bruit.

Lettre ouverte à M. Chirac le 3 mai, envoi de délégations à l'Hôtel de Ville, lettre ouverte à Mme Jacqueline Nebout, maire adjoint chargée des problèmes de l'environnement : le « collectif » des associations veut obtenir du maire de Paris qu'il inscrive à l'ordre du jour de la prochaine *session du Conseil de Paris* un débat avec vote sur le projet de la radiale.

Les associations attendent beaucoup de l'action sur le terrain : fête de la radiale les 11 et 12 juin, un festival du quatorzième arrondissement, création d'un mensuel, *14e Village*. La traditionnelle « manif à vélo » annuelle des Amis de la Terre s'achèvera sur le chantier de la radiale...

● *S.O.S. Paris : sauvons tous les marchés.* — S.O.S. Paris vient d'écrire au maire de la capitale. Cette association se félicite de la décision prise par M. Jacques Chirac de préserver le carreau du Temple et souhaite, comme plusieurs groupes écologistes du centre de Paris, être associée au projet de restauration.

S.O.S. Paris ajoute : *« La sauvegarde du carreau du Temple et celle du marché Secrétan ne doivent pas cacher les graves menaces qui pèsent sur les autres marchés parisiens. Nous avons toujours déclaré que les marchés de Paris posent un problème d'ensemble qui doit être examiné avant que les travaux ne soient engagés au coup par coup. »* L'association demande donc que *« cette question soit inscrite d'urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris ».*

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

• Le gouvernement organise la consultation sur le rapport Guichard
• De nouvelles procédures régionales sont étudiées pour la sauvegarde de l'emploi

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, devait faire, ce mercredi 1er juin, devant le conseil des ministres, une communication sur le développement des responsabilités des collectivités locales. Il s'agit de savoir quelles suites seront données au rapport de la commission *présidée par M. Olivier Guichard. Ce rapport* a provoqué chez la plupart des élus locaux des craintes et des inquiétudes. Conformément à l'engagement pris à plusieurs reprises par le président de la République, une consultation nationale doit être organisée, notamment auprès des maires. Ce sont les orientations générales de cette consultation, les questions posées, le calendrier, les destinataires et les procédures qui doivent être mises au point par le conseil des ministres.

Pour sa part, M. Marcel Lucotte, sénateur *(parti républicain) et maire d'Autun*, a rendu publiques, le mardi 31 mai, plusieurs suggestions — qui feront l'objet d'une proposition de loi — permettant aux collectivités locales et aux régions d'intervenir directement dans les affaires de *l'emploi*.

Si le gouvernement retient les propositions que vient de rendre publiques M. Lucotte, président du conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP) *à propos du rôle des collectivités* locales pour l'emploi, de vieilles habitudes administratives auront vécu et la *régionalisation* retrouvera, peut-être, un second souffle.

Depuis plus de dix ans, en effet, la doctrine officielle rappelée vertement l'été dernier par une circulaire du ministère de l'intérieur est, sommairement celle-ci : *« Les collectivités locales peuvent s'occuper de l'environnement économique, des zones industrielles, des infrastructures, de l'accueil, de la promotion. Mais pas question qu'elles interviennent directement dans la gestion des firmes, dans la création ou la sauvegarde des emplois, dans la politique financière. Ces domaines sont réservés aux intérêts privés, aux entreprises nationales et à l'Etat ».* Autrement dit, au nom de l'unité nationale et de plusieurs siècles de jacobinisme, entretenus au premier chef par les ministères de l'intérieur et des finances, les élus locaux, départementaux et régionaux dont la légitimité et le renouvellement du mandat dépendent pourtant, essentiellement de *la manière dont ils* résolvent les problèmes de l'emploi, se trouvent dépourvus, juridiquement, de moyens d'agir sur les activités économiques et les investissements.

Situation paradoxale dont les effets sont apparus de plus en plus inacceptables au moment où la crise frappe indistinctement toutes les régions, et presque toutes les villes, et où le président de la République, *affirme qu'il convient* de conférer davantage de responsabilités, de *devoirs* et de pouvoirs aux collectivités décentralisées.

Les exemples sont nombreux, dans les derniers mois, où l'incompréhension entre les entreprises, l'Etat et les élus ont provoqué des drames de l'emploi : dans la Lorraine sidérurgique *ou dans le Valenciennois, dans* les ports de pêche de Cornouaille, dans certaines vallées textiles vosgiennes, dans la réparation navale marseillaise dans telle petite localité d'Auvergne dont le maire apprend brutalement, en même temps que ses concitoyens, la mise en liquidation de l'usine locale.

« Préserver l'esprit d'entreprise »

C'est parce que les élus ne peuvent être ni sourds ni aveugles devant la montée du chômage, c'est aussi parce que la complexité de la civilisation administrative rend plus nécessaire les médiateurs et les intercesseurs que M. Marcel Lucotte a *pris cette initiative.*

Aussi est-il suggéré que les collectivités interviennent en renfort — jamais en substitution — des financements privés. *« Le mariage des interventions publiques et privées doit se faire dans la clarté,* explique M. Lucotte, *et il ne s'agit pas pour nous de recréer des ateliers municipaux. Nous entendons préserver l'esprit d'entreprise et le risque d'échouer. »*

Des « butoirs » seraient créés. Ainsi un rapport maximum serait respecté *entre* la taille de l'entreprise et *la taille de la collectivité. Une* ville de cinq mille habitants pourrait aider une entreprise de dix salariés ou une ville de cinq cent mille habitants une firme de mille employés. De même faudrait-il fixer un « dosage » maximum entre la part des *fonds publics* et des financements privés (80 % au minimum) dans les *opérations d'aides aux entreprises.*

Quant à la région que M. Lucotte considère, contrairement à ce que dit la loi de 1972, comme une collectivité locale, elle pourrait créer un Fonds régional d'intervention économique et une *« cellule de diagnostic »* groupant, par exemple, les élus, les chambres de commerce, les sociétés de *développement* régional. Chaque opération d'intervention donnerait lieu à l'établissement simultané d'un contrat financier et d'un cahier des charges.

Que retiendra-t-on de cette large panoplie de propositions ?

Le gouvernement est divisé sur l'ouverture régionale qu'il convient de décider. Mais la « pression » des maires et des populations se fait de plus en plus vive, et les pouvoirs *publics sont conscients que les difficultés* momentanées ou structurelles de l'emploi, à Roubaix ou en Lozère, ne peuvent être résolues selon les mêmes critères ou les mêmes procédures Rue de Rivoli ou à Matignon.

A l'Elysée, cependant, les établissements publics régionaux ont *la mauvaise cote. Alors, si l'Etat* laisse les régions riches ou les villes *importantes mener une politique* indépendante, qu'adviendra-t-il *des régions* les plus déshéritées ? Et s'il ne remplit plus sa fonction d'arbitrage et de *« répartiteur de la moindre croissance »*, quel crédit les Français les plus démunis pourront-*ils encore lui accorder ?*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Rhône-Alpes

A Lyon

La décentralisation bancaire est encore insuffisante

estime *M. Fourcade*

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est la première — *et sans doute la dernière — tour* construite à Lyon que M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a inaugurée le mardi 31 mai à Lyon. A propos de l'opération de rénovation urbaine de la Part-Dieu, qui couvre 28 hectares, M. Fourcade a clairement indiqué qu'elle était le *« couronnement d'une politique »*, mais aussi son *« achèvement »*.

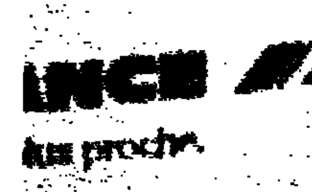
« Désormais, a affirmé le ministre, *nous devons avoir comme première orientation fondamentale le respect du cadre de vie existant et le maintien des habitants sur les lieux. »* (...) *« La réanimation des centres villes doit désormais proscrire ces traumatismes urbains irréparables. »* Le ministre a indiqué qu'il avait conseillé au maire de Lyon, *M. Francisque Collomb*, d'engager les opérations d'urbanisme Saxe-Paul-Bert et Martinière-Tolozan dans l'esprit de la nouvelle politique du gouvernement.

La tour du Crédit lyonnais (1), qui comporte dans sa partie supérieure un hôtel de deux cent quarante-cinq chambres de la chaîne Frantel (il ouvrira en octobre 1977) avec un restaurant panoramique, déverse d'un seul coup 40 000 mètres carrés de bureaux *sur un marché localement* saturé *(le Monde du 1er juin)*. M. Fourcade a toutefois estimé que leur réalisation était *« une contribution exemplaire à la création des capacités d'accueil sur le territoire »*. Dressant le bilan de la décentralisation bancaire et financière engagée depuis deux ans en faveur de Lyon, le ministre a insisté pour que cette politique soit résolument poursuivie. Si, en matière de commerce extérieur, les premières mesures sont plutôt satisfaisantes, trop d'établissements bancaires privés n'ont pas apporté de modification dans leurs structures et ne disposent pas réellement de représentation régionale, a dit en substance M. Fourcade. Sur soixante-deux établissements représentés, deux seulement disposent d'une réelle autonomie. La décentralisation financière ne passe pas seulement par les concours bancaires, car *« il faut aussi que le problème-clé des fonds propres puisse trouver une solution sur place »*.

BERNARD ÉLIE.

(1) *Le financement de l'opération,* d'un montant total de 240 millions de francs, a été réalisé par trois partenaires : le Crédit lyonnais, la compagnie La Hénin et la Compagnie financière de Suez, ainsi que le groupe Balkany-Solal.

● *Mont-Blanc : dix millions de véhicules.* — Le dix millionième véhicule a franchi le 26 mai le tunnel du Mont-Blanc, reliant la France à l'Italie et qui a été ouvert à la circulation le 19 juillet 1965.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,90
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Une société réalisant des usines et installations clés en main dans le monde entier recherche pour une très importante opération au

MOYEN-ORIENT

(Construction d'un complexe industriel)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Assisté d'une équipe europeenne il devra assurer l'organisation administrative d'un chantier de plusieurs milliards de francs et gérer l'ensemble des moyens logistiques nécessaire à la construction (gestion du personnel, comptabilité, secrétariat, assurances et juridique, approvisionnements locaux,...)

Ce poste sera confié à un gestionnaire très confirmé de 40 ans minimum justifiant d'une solide expérience de direction administrative complète de préférence Outre-Mer ou sur de grands chantiers.

ANGLAIS IMPERATIF.

Séjour de 3 ans avec retours en Europe et toutes garanties propres aux expatriés (logement avec famille, avantages financiers,...)

Merci d'adresser votre candidature sous référence 322 à notre Conseil



algoe — *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.*

COFAP

SOCIETE INGENIEURS-CONSEILS INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEURS
préférence Grandes Ecoles

pour études grand projet
ASSAINISSEMENT URBAIN à l'Etranger

Postes à pourvoir :

1) DIRECTEUR DES ÉTUDES
- 15 ans expérience études assainissement urbain ;
- capacité diriger équipe importante (20 expatriés et 60 locaux) et assurer relations avec client.

2) ADJ. DIRECT. DES ÉTUDES
- 10 ans expérience études assainissement urbain.

3) INGÉNIEUR PRINCIPAL
- 5 à 10 ans expérience études assainissement urbain ;
- capacité diriger section de 5 ingénieurs.

Pour les 3 postes :
- anglais indispensable ;
- séjour de 2 ans sur place ;
- grande autonomie, les études étant menées entièrement sur place.

Adresser C.V. détaillé et prétentions en indiquant poste souhaité à n° 1.027.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

---

approvisionnements
afrique anglophone

Société internationale de Travaux Publics, nous recherchons pour notre filiale du Nigeria trois spécialistes achats.

Nous leur confierons *la responsabilité de l'approvisionnement* de nos chantiers de travaux routiers dispersés dans l'ensemble du pays.

Ils auront également à superviser les actions destinées à faciliter *la vie quotidienne* du personnel expatrié (accueil, acheminement, entretien des logements, parc autos et chauffeurs, etc...).

Les achats sont effectués pour partie localement et, pour partie, hors du Nigeria nécessitant en ce cas une bonne pratique des transitaires, des opérations douanières,...

Une équipe d'acheteurs nigerians est déjà en place, il conviendra de l'animer, la développer, la contrôler.

Ces postes sont à pourvoir rapidement à Lagos et à Kano. Les consultants de SIRCA traiteront votre candidature confidentiellement et vous donneront toutes les informations nécessaires sur notre société, les postes et les avantages *offerts. Ecrivez leur sous référence* 77108 M en précisant votre expérience de la fonction achat et votre degré de pratique de l'anglais.




Sirca
33, rue Galilée 75116 Paris

---

directeurs de filiales
bâtiment second œuvre

MOYEN ORIENT

Notre groupe (3500 personnes, C. A. 1,8 milliard de francs) a orienté depuis quelques années son activité second-œuvre (climatisation, plomberie, électricité) vers l'étranger et notamment vers les pays du Moyen Orient.

Notre réussite et nos projets de développement nous amènent à rechercher des DIRECTEURS DE FILIALES.

Nous voulons confier à chacun de ces hommes la responsabilité complète de toutes les affaires que nous traitons dans un pays déterminé :
- *recherche et négociations commerciales,*
- *gestion administrative et financière,*
- *supervision de toute l'activité technique... ce qui implique, bien sûr, des contacts à tous les niveaux.*

Pour réussir dans ces postes, outre une formation d'Ingénieur et une maîtrise parfaite de l'anglais, il faut non seulement posséder une solide expérience du chantier bâtiment mais aussi avoir fait ses preuves dans la la gestion et la direction de contrats importants au Moyen Orient.

Certains de ces postes sont à pourvoir très rapidement.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 20.48-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

ENTREPRISE
RAZEL Frères
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

capable d'animer et de diriger les Services administratifs et comptables.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation DECS ou équivalente et disposant d'une bonne expérience dans le domaine des TRAVAUX PUBLICS.
La rémunération est intéressante et assortie de nombreux avantages et garanties.

Ecrire avec CV détaillé à Entreprise RAZEL Frères, Christ-de-Saclay, B.P. 109 91403 ORSAY Cédex.

Important Groupe
recherche pour
PROCHE-ORIENT

DÉPANNEURS
T.V. COULEURS

5 ans d'expérience minimum, mise au point et maintenance.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Résidence à prévoir :
1 an à RYAD
(Arabie Saoudite)

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 1722 à Organisation et Publicité, 2 rue Marengo, 75001 Paris, q. tr.

Pour une mission de Consultant d'environ 2 mois dans un pays étranger anglophone, un bureau

d'INGÉNIEURS CONSEILS
recherche libre rapidement

UN PÉDOLOGUE

ayant acquis quelques années d'expérience professionnelle et possédant bien la langue anglaise. Les candidats intéressés sont invités à prendre sans retard un premier contact en écrivant sous référence 860/102
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Importante Société
Constructions Métalliques
recherche

Un Responsable Commercial
pour le Moyen-Orient

Résidence RIYAD (Arabie Saoudite).

Très bonne connaissance de la langue anglaise *et si possible arabe.*

Le poste comporte les aspects suivants :
- *suivi et négociations des projets ;*
- accords de groupement d'entreprises ;
- supervision des agents et représentants ;
- bonnes connaissances biens d'équipement et grands travaux.

Adr. C.V. et photo à n° 15.027, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Importante Entreprise de Travaux Publics Routiers
recherche pour

LE MOYEN-ORIENT

● UN INGÉNIEUR MATÉRIEL

Il aura une *expérience de plusieurs années dans* le suivi tant technique qu'administratif d'un parc d'engins de T.P.

● UN INGÉNIEUR TOPOGRAPHE

Celui-ci aura acquis une certaine expérience sur d'importants chantiers routiers.

Envoyer (photo) C.V., rémunération souhaitée sous référence 4.488 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MONTAGE

Fortement implantée hors de France
recherche pour le

NIGERIA

JEUNE INGÉNIEUR DE CHANTIER

(expérience 2 à 3 ans minimum exigée).

Sous l'autorité directe du directeur de projet et en liaison avec les services du siège, aura la responsabilité de la préparation, exécution et gestion d'importants travaux de construction de réservoirs, au Nigéria.

FORMATION :
Arts et Métiers, INSA, etc.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 2.684 B à BLEU Publicité, *17, rue Lebel,* 94300 VINCENNES, qui transmettra.

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE

École d'Enseignement Technique

BAGDAD - IRAK

L'Ecole d'Enseignement Technique qui est en pleine expansion, recrute des candidats pour des postes d'enseignement dans les matières mentionnées ci-dessous. La langue d'enseignement demandée est l'anglais.

1. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.
2. PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE.
3. PSYCHOLOGIE EDUCATIVE.
4. METHODOLOGIE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE.
5. *HISTOIRE DE LA TECHNOLOGIE.*
6. TECHNOLOGIE AUDIO-VISUELLE.
7. ANGLAIS TECHNIQUE.
8. GENIE ECONOMIQUE.
9. METHODES D'ENSEIGNEMENT.

Les postulants doivent être titulaires d'un Ph. D *ou d'un M.Sc.*
Pour des informations complémentaires, veuillez contacter :

Dr M.M.A. JUMAH
Président de l'Ecole d'Enseignement Technique,
Université de Technologie
BAGDAD - IRAK

Etablissement public français recherche

COOPÉRANTS

pour assurer enseignement Ecole nationale des sciences géodésiques d'Arzew, ALGERIE.

Les coopérants sont recrutés *sous* contrat de deux ans renouvelable de coopération technique française. Logement assuré.
Pour occuper divers postes, les qualifications suivantes sont requises :

Ingénieur géomètre diplômé ou expert DPLG
Ingénieur *Photogrammètre* diplômé
Dessinateurs-cartographes, spécialité couche à tracer
Dessinateur-géomètre
Professeur mathématiques niveau minimal maîtrise/DEA
Professeur physique niveau *minimal* maîtrise/DEA

Envoyer candidature avec C.V. et prétentions à N° 7030 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e, qui transmettra

---

Société Ingénierie Paris
recherche
pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
spécialisé dans les techniques de
PONTS PRÉCONTRAINTS *et MÉTALLIQUES*

Diplômé d'une grande école cet ingénieur *peut faire état d'une* large *expérience* professionnelle dans le domaine des travaux publics acquise pour partie à l'étranger. Une bonne connaissance *de la langue anglaise* est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (CV + dernier salaire annuel) sous réf. 758/11
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

CENTRE D'ÉTUDES
recherche pour

LE MAROC et la COTE-D'IVOIRE

DES INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

Ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines du contrôle et de l'ordonnancement *de chantiers importants* de construction de routes ou de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil.

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS Cédex 15.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'Institut Universitaire
de Hautes Études Internationales
Genève, Suisse
met au concours le poste de

DIRECTEUR

L'I.U.H.E.I. est un centre d'enseignement et de recherche consacré à l'étude scientifique des relations internationales contemporaines. Les études et les travaux se font en français et en anglais.

Le Directeur est responsable de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. Membre du corps enseignant, il participe à l'enseignement et à la recherche. Il doit pouvoir travailler en français et en anglais. Une bonne connaissance de l'allemand est souhaitable.

Les candidats sont priés d'adresser, jusqu'au 24 juin 1977, leur dossier comportant un curriculum vitae et la liste de leurs publications à : M. le Professeur O. Long c/o GATT, villa « Le Bocage », Palais des Nations, CH-1211 Genève 10.

Die TECHNISCHE UNIVERSITAT BERLIN
Körperschaft des öffentlichen Rechts

Im *Fachbereich 1* — Kommunikations- und Geschichtswissenschaften — ist die Stelle eines ORDENTLICHEN PROFESSORS (BesGr AH 6) für Geschichte der Exakten Wissenschaften und der Technik zu besetzen.
Kennziffer : 1- 850
Aufgabengebiet : Forschung und Lehre im o.a. Fachgebiet. Lehre auch im Rahmen der Lehrerausbildung, Kooperation mit Wissenschafts- und Techniktheoretikern.

Anforderungen : Erfüllung der Berufungsvoraussetzungen gem. § 13a HSchLG (Merkblatt wird auf Wunsch zugesandt), einschlägige Forschungs- und Lehrerfahrung, Vertrautheit mit einer naturwissenschaftlichen oder technischen Disziplin.
Bewerbungsfrist : 4 Wochen nach Veröffentlichung.

Schwerbehinderte werden bei gleicher Qualifikation bevorzugt. Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte unter *Angabe der Kennziffer* mit den üblichen Unterlagen an den PRASIDENTEN DER TECHNISCHEN UNIVERSITAET BERLIN - *II A* 13 - 1 Berlin 12, Strasse des 17. Juni 135.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
réalisant un très important complexe industriel au

MOYEN-ORIENT

Ingénieur Grande École confirmé
pour lui confier la

DIRECTION GÉNÉRALE SUR SITE

d'un chantier de plusieurs milliards de francs occupant 4.000 personnes.
Assisté d'une équipe d'une quarantaine d'ingénieurs et techniciens dont il assure l'animation et la supervision il prendra en charge :
- *La direction opérationnelle de la construction du complexe depuis le Génie Civil jusqu'à la mise en exploitation.*
- *La responsabilité de la gestion administrative et budgétaire des chantiers.*
- *Les relations sur le site avec le client et la supervision des différents sous-traitants.*

Le poste ne peut convenir qu'à un ingénieur très expérimenté (10 ans minimum) dans la conduite de grands chantiers industriels Outre-Mer et dans la gestion générale sur site.

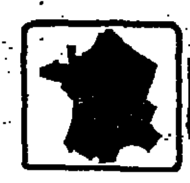
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Les appointements et avantages sont en rapport avec les responsabilités élevées attachées à ce poste.

Pour un premier contact les ingénieurs intéressés doivent adresser leur candidature sous référence 313 à notre Conseil.

algoe — *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY. Tél. (78) 33.14.30*

COFAP



emplois régionaux emplois régionaux

Grande École de Gestion
située en Province
recherche SON

responsable des études
de formation supérieure Grande École

En étroite collaboration avec le Directeur, il aura pour mission :
- l'établissement et la mise en œuvre des programmes, la coordination des enseignements,
- l'animation de tout le corps professoral,
- le suivi des études et les contacts avec les élèves,
- les réflexions sur l'enseignement de la gestion, en liaison avec les entreprises et les autres grandes Écoles de Gestion.

Cette fonction nécessite une expérience d'un poste à responsabilité en entreprise, le goût pour *la recherche pédagogique et la faculté* de communiquer avec un public étudiant.

Nous proposons :
un rapport à durée déterminée et une rémunération en rapport avec les compétences.

Écrire avec CV détaillé et prétentions à Solange MONTEIL, sous ref. 3515LM, à
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.
Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

POMA 2000 GRENOBLE

SYSTÈMES NOUVEAUX TRANSPORTS URBAINS

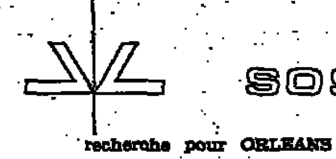
FILIALE DE POMAGALSKI ET CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

FORMATION GRANDES ÉCOLES
Quelques années d'expérience industrie.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à :
109 - 2000 - 11, r. René-Camphin, 38600 FONTAINE.



SOSI

recherche pour ORLEANS

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Ayant la pratique réelle de
SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES.
Sa fonction comportera la CONCEPTION D'UN *SYSTEME SPECIFIQUE.*
Ecrire (curriculum vitae et prétentions) à S.O.S.I.,
Société de Services Informatiques,
8, rue Juliette-Dodu - 75010 Paris.

S.E.V. MARCHAL

RECHERCHE
Pour l'une de ses Usines située à BLOIS (effectif environ 1.400 personnes)

CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL

Formation en gestion du personnel et en législation du travail.

Capable :
- De prendre rapidement en charge :
  - le recrutement du personnel ;
  - l'administration et l'organisation de la paye ;
  - le suivi des actions de formation.
- D'assurer les relations quotidiennes avec les délégués du personnel.
- D'assister le responsable administratif aux réunions de D.P. et de C.E.

Situation intéressante et d'avenir pour jeune candidat ayant eu jusqu'ici une expérience de ces problèmes en tant qu'adjoint.
Si vous répondez à ces critères, écrivez en envoyant C.V. références et prétentions au : CAPIC
18, rue Volney 75002 PARIS s/réf. 77061.

BORDAS

développe ses réseaux et recherche

4 DIRECTEURS (TRICES) RÉGIONAUX (ALES)

Normandie-Picardie/Touraine
Alsace-Lorraine/Franche-Comté

Ce sont des professionnels de la vente directe ayant l'expérience du recrutement, de la formation et de l'animation. Ils auront à diriger, avec *leurs* chefs de secteur, plusieurs équipes de représentants. Résidence sur lieu d'activités nécessaire.

Adr. lettre man., C.V. et photo à Joël MAFFLARD, S.G.E.D., 17, rue Rémy-Dumoncel, 75014 PARIS.
Les candidatures seront traitées avec discrétion.
Il sera répondu à toutes les lettres.

Une Importante Société de BIENS INDUSTRIELS (6 usines) un des leaders de sa profession, recherche, dans le cadre de son développement commercial ;

responsable études commerciales
80.000 +

Ce collaborateur devra créer un service Etudes, afin d'aider la Direction *Commerciale à élaborer une politique dynamique et homogène entre* ses différentes usines. Il sera responsable des Etudes de Marché et de leur exploitation, des actions de promotion et des méthodes de *commercialisation, de l'analyse des résultats de vente. A un jeune* ESSEC ou équivalent ayant l'expérience de la fonction en milieu industriel (recherches quantitatives et qualitatives) , nous offrons de larges possibilités d'avenir au sein de notre groupe.
Le poste est à pourvoir au siège dans une importante ville de FRANCHE COMTE.
Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rem. adressée ss réf. B/2203/B à Mlle Ardouin.

spérar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

TRES IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour son usine
REGION BORDELAISE
fabriquant
produits métallurgiques destinés à grande consommation

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Ce poste conviendrait à ingénieur débutant diplômé A.M., I.N.S.A. ou similaire. Connaiss. langue anglaise appréciée.

De très réelles possibilités d'évolution à court terme.

Adr. C.V. manuscrit détaillé à
B.E.O. (réf. 6.874), 3 rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Organisme région Nord
recrute

CADRE

EXPERIMENTE, ayant pratique promotion immobilière, pour assurer coordination, animation *et synthèse des fonctions commerciales*, techniques et financières des programmes d'accession à la propriété. Rémunération de l'ordre de 70.000 F. — Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo sous *référ. 3.645*, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIETE FRANÇAISE
(Secteur CONTROLE/SECURITE)
recherche
pour faire face à son développement son

chef du service "pollution-nuisances"

qui aura pour mission de développer une activité de Service dans le domaine de la POLLUTION (air-eau...) et *des* NUISANCES, en dirigeant une équipe de 4 à 5 techniciens spécialistes de ces problèmes.

INGENIEUR, de formation Chimie, Génie Chimique ou équivalent, il aura 33 ans minimum, une expérience de recherche et d'études dans le domaine de la pollution et un intérêt certain pour une activité *à dominante* COMMERCIALE.
Le poste est à pourvoir dans une grande ville du Centre Ouest
Adressez votre C.V. détaillé s/réf. 3673 (+ prétentions et photo) qui sera étudié confidentiellement par Mme BORDES.

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS :

CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE de MORLAIX
accueil deux nouveaux équipiers

CHEF DU SERVICE TOURISME
réf. 286

(HOMME ou FEMME - 30 ans minimum) - (formation supérieure - anglais maîtrisé - allemand)
Expérience indispensable de la conception et de la mise en œuvre de produits touristiques - mais, également animateur avisé et attentif à poursuivre et augmenter les actions de *promotion du tourisme sur la circonscription.*

CHARGE DE MISSION D'ETUDES
réf. 287

auprès du *Secrétaire Général* (minimum 25 ans - formation supérieure type sciences éco.-école de Presse... - début d'expérience).
Cette personne devra :
- recueillir l'ensemble des informations à l'intérieur et à l'extérieur pour constituer et actualiser en permanence une *Banque de données* permettant de mettre en place les instruments de décision économique
- composer et rédiger les dossiers de synthèse, dossiers de presse...

Pour ces deux postes une solide motivation pour le développement régional s'impose.

Adr. CV man. dét. et explicatif + photo et rémunération *actuelle au*
CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES
5 av. du Lycée, 29210 MORLAY
Réponse à tous.

CCI MORLAIX

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE NORMAND

recherche

pour ses activités de surveillance de constructions chaudronnées et soudées sur chantier (région ROUEN).

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

INSA ou équivalent
Situation d'avenir pour candidat actif et dynamique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
M. le Directeur Général, APAVE Normande,
Boîte Postale 3047 - 76041 ROUEN CEDEX.

AMIENS
IMPORTANT TISSAGE
Offre situation intéressante et d'avenir à :

CHEF DES VENTES

Formation : E.S.C. ou équivalente
âge préférentiel : 28 ans

DEVRA :
- participer à l'élaboration de la politique ociale.
- Stimuler et seconder son équipe de représentants.
- Développer, élargir la clientèle.

Ce poste convient à un élément dynamique, imaginatif et ambitieux.

Adr. lettre man., C.V. très complet à CAMPBELL, B.P. 57, 75834 PARIS CEDEX 17, ss la réf. 942/M.

BANQUE RÉGIONALE

recherche

ADJOINT (E) au DIRECTEUR du PERSONNEL

Il (ou elle) sera chargé (e) du recrutement et de la mise en *place de travaux d'ergonomie et devra* prendre peu à peu en charge l'intégralité de la fonction.
FORMATION - Licence ou maîtrise de psychologie.
Une première expérience serait appréciée.

Lieu de travail et résidence : **ARRAS**

Ecrire n° 7.065 « le Monde » Publ.,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ALPES

IMPORTANTE BANQUE REGIONALE
implantée sur place commerciale, en pleine expansion dans région touristique recherche pour seconder Directeur administratif proche de la retraite

ADJOINT
38 ans minimum

Ce poste ne peut convenir qu'à CADRE possédant solide expérience de l'administration *d'une banque.*

Nous exigeons une réelle compétence *dans comptabilité* bancaire (établissement du bilan, compte d'exploitation) et fiscalité.
La connaissance des services portefeuille, virements, correspondants est indispensable.
Une expérience dans *l'organisation et l'animation* sera très appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus à
B.E.O. (réf. 6.881), 3, rue de *Téhéran*, 75008 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE DE RIGUEUR.

IMPORTANTE STE ORLEANS rech. Chef de section clients. 30 ans min. *Min. 5 ans pratique* Comptabilité Clients. Libre rapidement. Téléphon. pour RV au 16 (38) 88-53-53.

Le Centre social quartier Europe
19, av. Robert-Schuman
02100 Saint-Quentin

recherche ANIMATEUR pour assister responsable actuel animation. *Expérience professionnelle* CAPASE souhaitée.
Envoyer curriculum vitae et indiquer prétentions.

VILLE DE ROUEN
rech. pour Laboratoire
BACTERIOLOGISTE
Renseign. et cand. avec C.V. à Direction Personnel Mairie de ROUEN, av. le 4-6-77.

---

offres d'emploi offres d'emploi

Groupe Poliet

ingénieur grande école HEC, ESSEC, ESCP

Vous aimez les chiffres..., les réunir, les analyser. Mais vous avez besoin de sentir que ce travail, parfois ingrat, est utile. Plus même, *qu'il prépare des décisions vitales pour l'entreprise.*

Vous appréciez également d'avoir des contacts à tous niveaux où vos *qualités* de personnalité peuvent s'exprimer.

La Direction contrôle de gestion de la branche distribution du *Groupe Poliet est prête à vous intégrer. Vous apprendrez* beaucoup auprès d'elle : recueillir les données, mettre en place les procédures qui assurent leur fiabilité, intervenir sur des problèmes techniques précis. Ceci auprès de plus d'une trentaine de filiales spécialisées dans la distribution de matériaux pour le bâtiment.

Que votre première expérience professionnelle soit de type commercial (et vous aspirez à plus de rigueur) ou de type financier (et vous aspirez à plus de contact) les consultants de SIRCA étudieront votre candidature avant le 15 Juin. Ecrivez Ecrivez leur sous référence 77102M



Sirca
33, rue Galilée 75116 Paris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MOYENNE IMPORTANCE
(150 PERSONNES)
recherche pour son siège parisien

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

H.E.C. - SUP. de CO. - D.E.C.S.
ou expérience professionnelle équivalente

Rattaché directement au Directeur Général

Responsable des services suivants :
— comptabilité, comptes clients, recouvrement, informatique, administration des ventes, stocks et trafic, personnel.

Il dirige 50 collaborateurs.

Le poste requiert :
— un sens concret de l'analyse ;
— une *expérience professionnelle* d'au moins 5 années dans les techniques financières ;
— une aptitude à diriger plusieurs services, à coordonner leurs activités et à motiver les collaborateurs ;
— anglais courant ;
— âge 32 ans environ.

Rémunération motivante - Disponibilité immédiate.

Envoyer curriculum vitae, photo et rémunération actuelle sous référ. 15.018, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

TELE INFORMATIQUE... TELE INFORMATIQUE...

L'importance de nos contrats, le niveau des négociations, la technicité de nos produits

SYSTEMES ORGANISES AUTOUR DE CALCULATEURS

la souplesse de notre équipe de vente, l'autonomie de nos commerciaux et la puissance de notre société.

De tout cela nous parlerons avec l'

INGENIEUR COMMERCIAL

qui pense que pour ce type de vente il est nécessaire:
- *de posséder un diplôme d'Ingénieur et une Expérience réussie dans la vente de systèmes*
- *d'être actif, responsable, ambitieux et disponible pour de fréquents déplacements.*

Sa rémunération sera composée d'un fixe élevé et d'un intéressement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 963 COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr*

Developpement de la Communication Sociale

A l'intérieur d'un Groupe traitant de tous les problèmes de Communication, notre équipe (30 personnes), s'intéresse à un domaine particulier : la publicité de recrutement.

Nous utilisons à cet effet l'ensemble des techniques publicitaires : nous nous appuyons sur nos propres services-marketing, documentation, conception, studio de création et de fabrication, - et par ailleurs, bénéficions de l'appui technique du Groupe.

Nous sommes ainsi devenus la première agence française dans notre spécialité et nous souhaitons étendre notre action.

Nous recherchons un Collaborateur qui prendra en charge ce développement.
Son rôle ne sera pas de gérer les clients existants, mais bien de gagner à notre concept et à nos méthodes d'autres utilisateurs.
Cette tâche lui serait facilitée par une sensibilisation à la fonction Personnel, acquise de préférence dans une Direction des Relations Sociales d'une grande Société.
Elle suppose par ailleurs un sens de la communication et tout particulièrement des contacts à très haut niveau et des relations publiques.

Le candidat retenu sera directement rattaché au P.D.G.
Il bénéficiera d'une rémunération motivante, assortie d'un intéressement aux résultats.

Les dossiers de candidature - *sous* référence 35111 à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Jeune femme avez-vous déjà pensé

- que vous ressembliez plus à la pression sociale qui s'exerce sur vous qu'à vous-même
- que les pesanteurs sociologiques vous *entraînent davantage que vos tendances* personnelles
- que vous croyez à votre autonomie ou à votre anti-conformisme dans vos conversations privées
- mais que vous vous conformez aux tabous et aux préjugés quand il s'agit pour vous *de choisir une orientation professionnelle.*

C'est faux ?

Alors PROUVEZ-LE *en nous rencontrant* puis en nous rejoignant sans attendre NOUS *qui* REUSSISSONS A CUMULER :

Puissance - Moyens - Formation - Plan de carrière et Sécurité - Produits - Fortes rémunérations

Mais aussi

Anti-conformisme - Liberté - *Autonomie* - Responsabilité - Esprit d'équipe poussé jusqu'à l'instinct tribal - ENFIN LE RIRE sans qui la vie n'est qu'un simulacre.

Pour faire quoi ? Comment ? Pour aller où ?

Vous voyez bien ! Voici que renaît dans vos questions la pusillanimité des structures mentales fonctionnarisées...

Nous vous donnerons cependant les réponses avec une grande rigueur intellectuelle et un souci constant du détail à la condition que

vous ayiez 21 ans au moins et une bonne formation générale

1re lettre manuscrite à A.B. PUBLICITÉ, réf. MA 666 13, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

EXPANSION-EXPANSION

SI VOUS SAVEZ RIRE — du vrai rire, celui qui traduit la joie de vivre qui vous habite, même lorsque vous êtes confronté aux pires difficultés d'ordre familial ou professionnel

SI VOUS ETES CAPABLE — de subordonner la qualité de votre situation *matérielle et sociale* à celle de vos résultats

SI VOUS VOULEZ — vous intégrer dans une jeune équipe de commerciaux où tout est à imaginer, concevoir et créer.

VOTRE AVENIR NOUS CONCERNE parce que nous avons besoin de vous et nous pouvons beaucoup pour vous

NOUS SOMMES PRÊTS A LE DÉMONTRER *aux postulants, âgés de 23 ans minimum, ayant un goût prononcé pour les relations humaines agrémenté d'une bonne formation générale, qui nous adresseront leur candidature.*

Début du stage : 13 juin 77
Vacances Août assurées

3me lettre manuscrite à A.B. PUBLICITÉ, réf. GO 667 13, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

EXPANSION-EXPANSION

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE

Groupe Industriel comprenant 36 Etablissements en France
Recherche

2 CHEFS DU PERSONNEL EXPERIMENTES

Pour 2 Etablissements :
UN EN REGION PARISIENNE
L'AUTRE DANS UNE VILLE IMPORTANTE DE PROVINCE
Regroupant chacun : Production, Etudes, Commercial et Administration et comportant environ 500 personnes

Mettez l'accent sur vos compétences et vos points forts plutôt que sur la définition des fonctions tenues dans la lettre de candidature que vous adresserez avec C.V. et photo à :

SCHLUMBERGER
MESURE ET REGULATION EUROPE
Direction du Personnel
12, Place des Etats-Unis
92120 MONTROUGE

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE ET EN EXPANSION CONTINUE

recherche

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

capable de diriger une unité de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités *de commandement, de gestion,* de relations extérieures.

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure, ayant une expérience professionnelle impliquant animation d'effectifs importants et gestion.

Poste ville province.

Ecrire sous référence ND 431 CM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - ACTIVITÉS INTERNATIONALES BIENS D'ÉQUIPEMENT - PARIS

recherche

RESPONSABLE D'AFFAIRES

HAUT NIVEAU

H.E.C. - E.S.S.E.C. OU GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

ayant :

- minimum 5 ans d'expérience réussie dans la vente de biens d'équipement en France ou à l'exportation (connaissance des industries chimiques, pétrolières ou nucléaires appréciée) ;
- des qualités de commerçant, le goût de la vente, une bonne maîtrise des problèmes de contrats et de financement ;
- la connaissance parfaite d'au moins une langue étrangère.

En collaboration avec des équipes de techniciens et de gestionnaires, il sera chargé de rechercher et de négocier des affaires importantes.

Ecrire sous référence NZ 508 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS C.A. 400 MILLIONS DE FRANCS RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

CADRE RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Capable :

- d'animer une équipe qui centralise les comptabilités analytiques des différents départements et usines ;
- d'assister le contrôleur de gestion dans *l'exploitation des résultats.*

Ce poste peut convenir à un candidat, niveau D.E.C.S., ayant une solide expérience en comptabilité analytique et témoignant de qualités de contact et de rigueur.

SITUATION INTÉRESSANTE ET STABLE.

Ecrire sous référence MY 507 AM.

GROUPE DE DIMENSION EUROPÉENNE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE - RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Il devra le seconder dans des domaines variés et prendre en charge plus particulièrement :

- le juridique et *l'administratif ;*
- le personnel ;
- l'organisation.

Ce poste conviendrait à candidat :

- H.E.C., E.S.S.E.C., SC. PO ou équivalent ;
- disposant 5 ans environ d'expérience au sein direction administrative au secrétariat général.

POSTE ÉVOLUTIF ET INTÉRESSANT POUR *JEUNE CADRE DÉSIREUX ASSUMER RESPON*SABILITÉS ET NOMBREUSES RELATIONS SOCIALES.

RÉSIDENCE VILLE 140 KM PARIS.

Ecrire sous *référence DN 409 CM.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONSTRUCTIONS BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS ET INGÉNIERIE D'USINES COMPLÈTES - RATTACHÉ A PUISSANT GROUPE

recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE GRANDS CHANTIERS

Capable de diriger la réalisation d'unités importantes en France ou à l'étranger (préparations, montages, essais, liaisons *avec clients et sous-traitants*).

POSTE TRÈS INTÉRESSANT POUR UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE DÉSIREUX D'AVOIR DES RESPONSABILITÉS AUTONOMES A *L'ÉCHELON INTERNATIONAL ET* AYANT

- de solides connaissances en électromécanique ;
- au moins 3 ans d'expérience en montage d'usines, entretien ou travaux neufs ;
- de solides qualités de dynamisme, d'initiative, de mobilité ;
- la connaissance d'au moins une langue étrangère (anglais, allemand ou espagnol).

Ecrire sous référence VG 513 AM.

SOCIÉTÉ DE SERVICES SECTEUR TRANSPORTS D'IMPORTANCE NATIONALE (6.000 PERSONNES) RECHERCHE POUR PARIS

INGÉNIEUR DE PROJET

Formation E.C.P., E.C.L., A.M. ou équivalent, ayant 2 à 4 ans d'expérience bureau d'études si possible en automobile (poids lourds) ou carrosserie pour tenir un poste de concepteur et de réalisateur demandant une imagination active et une forte personnalité.

Nombreuses relations avec Paris et la province pour *l'élaboration et la réalisation,* dans une équipe multinationale d'un projet à long terme.

Ecrire sous référence JY 495 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

SOCIETE INDUSTRIELLE

de moyenne importance
filiale d'un groupe financier
proche banlieue NORD de PARIS

recherche

INSPECTEUR DES VENTES

responsable de l'exportation pour le Moyen et l'Extrême-Orient,
assistant du Directeur commercial

Une réussite dans ce poste *suppose* une expérience de quelques années comme technico-commercial chez un fabricant de matières plastiques, transformateur ou constructeur de machines extrudeuses. Il s'agit d'un véritable travail d'ingénieur-conseil pour des applications sur mesure en clientèle.

Une formation école de commerce ou d'ingénieur est souhaitée.

La connaissance courante de la langue anglaise est nécessaire.

Rémunération proposée : 80-100.000 F. Position cadre.

Adresser C.V. détaillé manuscrit sous référ. 11.40, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LE DEPARTEMENT INTERNATIONAL

d'un établissement financier national recherche

SPÉCIALISTE CRÉDIT DOCUMENTAIRE

pour :

— superviser l'exécution des opérations de crédits documentaires ;
— conseiller les agences et clientèle de province.

Expérience 3 à 5 ans même domaine. Décentralisation banlieue OUEST, fin 78.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 1.030, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL et de PREVOYANCE

recrute d'urgence

COMPTABLE CONFIRME(E)

Formation en comptabilité générale avec BP de préférence, plusieurs années d'expérience indispensables.
Lieu de travail : Paris 13ème.

Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2
Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF — Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à :
FNMF
Service des Relations Sociales
10, rue Desaix — *75730 PARIS*
Cedex 15.

ASSISTANT RÉVISEURS

Libéré des obligations militaires.
Agé de 23 ans minimum.
Titulaire du D.E.C.S., B.P., B.T.S. ou niveau.

Préférence sera donnée à candidat connaissant l'espagnol.

Expérience pratique minimum : 1 à 2 ans souhaités dans un poste de comptabilité, Gestion ou Finances.

Ses fonctions nécessiteront des déplacements d'environ 50 % de temps, d'une durée d'une ou trois semaines chacun, en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. à : C.G.P. B 21 - 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

INGENIEUR TECHNICO-CIAL EXPORT

ELECTROTECHNIQUE — PARIS

Société commerciale en expansion, nous avons décidé que l'exportation deviendrait rapidement une part très importante de notre développement. Et nous créons un club de PME françaises dont *nous serons* l'exportateur, dans le domaine des produits et composants électroniques et électrotechniques. Nous recherchons un homme de terrain dynamique pour prendre en main la première étape : vers les pays de l'Est,

C'est un ingénieur, ou niveau équivalent, spécialisé en électricité et possédant parfaitement l'*anglais* (une 2e langue allemand ou russe, serait appréciée). Il a au minimum une expérience confirmée dans la vente de produits industriels.

La rémunération de départ, fonction du niveau professionnel atteint, est de toute façon susceptible d'intéresser un candidat de valeur.

Ecrire s/réf. 874 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Pour ÉLECTROMÉCANIQUE INTERNATIONALE

Esprit P.M.E. 400 personnes
en PROGRESSION CONTINUE EXPORTATRICE

CHEF DE PRODUITS CONNECTEURS

Le poste comporte la responsabilité complète du développement d'une nouvelle ligne de produits modernes, c'est-à-dire étude du marché, conception, lancement des outillages, démarrage des productions.
Un service commercial actif et techniquement compétent soutiendra la phase prospection.

IL FAUT :

— être Technicien Supérieur (indispensable) ou Ingénieur Mécanicien ;
— connaître la petite découpe grande série, y compris la conception des outillages sur presses modernes (expérience exigée) ;
— avoir le goût de créer ;
— être imaginatif et méthodique ;
— avoir de l'ambition.

Le poste peut déboucher ultérieurem. sur la Direction Technique du Département ainsi développé. Nous assurerons la formation.

Env. C.V. et prét., sous numéro 15.006, à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages d'annonces classées.

Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Dans votre recherche utilisez immédiatement et concurremment tous les moyens existants et appropriés à votre stratégie :

— Organismes publics d'information, d'orientation et de placement;
— Associations d'anciens élèves et services de *placement des écoles ;*
— Services de placement des associations professionnelles ;
— Services de placement des chambres syndicales ;
— Candidatures spontanées.
— Associations d'anciens élèves et services de placement des écoles.

Les associations centralisent les offres d'emploi dans un fichier à l'intention de leurs membres.

Certaines d'entre elles mettent à leur disposition des moyens plus importants : *dactylographie du curriculum vitae*, orientation professionnelle, session en groupe pour élaborer une stratégie de recherche d'emploi, etc.

— Services de placement des associations professionnelles.

Les associations professionnelles ont souvent créé des services d'entraide qui recueillent les offres de la profession et les publient à l'intention de leurs membres chercheurs d'emploi.

— *Services* de placement des chambres syndicales.

Ils publient souvent *des bulletins de petites* annonces de demandes d'emploi à l'intention de leurs adhérents.

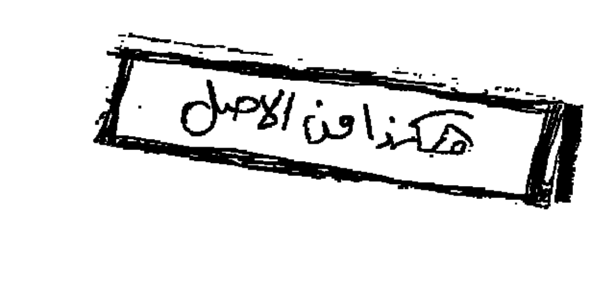
— Organismes privés d'orientation.

Les *conseils que ces cabinets offrent,* en général pour des honoraires non négligeables, doivent être accueillis avec réserve.

— Candidatures spontanées.

Les entreprises reçoivent davantage de candidatures spontanées dans la conjoncture actuelle ; aussi est-il souhaitable de sélectionner les entreprises dans les secteurs en expansion ou appelés à se développer. Même dans ce cas, *sachez que le rendement est très limité et* les réponses peuvent être longues à venir.

Dans votre lettre de candidature, indiquez les éléments particuliers de votre vie professionnelle qui *reçoivent votre envol* et *peuvent* intéresser l'entreprise : connaissance de son organisation, ses produits, sa technologie, telle étude spécifique que vous avez conduite, etc.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL et de PREVOYANCE
recrute d'urgence

ANALYSTES PROGRAMMEURS

NIVEAU I.U.T.
2 années d'expérience indispensables
Lieu de travail : Paris 13ème

Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2 - Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF
Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à : FNMF Service des Relations Sociales 10, rue Desaix — 75730 PARIS Cedex 15.

CONTROLE DE GESTION

Dans notre technique de pointe, l'ingénierie et la construction d'ensembles industriels importants se concrétisent par des *études et des réalisations d'équipements lourds aux longs* cycles de fabrication. Les méthodes et moyens de contrôle de gestion (par projet, programme, centre d'activité), que nous mettons à la disposition des opérationnels, doivent être rapidement développés.

Notre Direction du contrôle de gestion et nos directeurs de division recherchent 3 cadres.

- Deux seront chargé de suivre la réalisation d'ensembles de projets et des programmes d'activité connexes.
- Le troisième suivra la gestion d'un ensemble de centres d'activités de la société concernant en particulier les frais généraux du siège social et des centres auxiliaires (*informatique, reprographie,...*).

Ces trois postes exigent, une formation supérieure complétée par une expérience de la fonction acquise en milieu industriel, ainsi qu'une bonne connaissance des différents rouages de l'entreprise. Une accoutumance aux relations de travail, *qu'implique une position fonctionnelle*, est également souhaitable.

Envoyer c.v. manuscrit et niveau de rémunération souhaitée s/réf. M/48 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son département fabriquant des

PRODUITS INDUSTRIELS DE BASE

DESTINES A UNE CLIENTELE DE TRANSFORMATEURS
C.A. du département : 350 millions
Plusieurs unités de production
Leader de sa branche en France (35 % du marché)

DIRECTEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

35 ans minimum. — FORMATION SUPERIEURE H.E.C., SUP. de CO., E.S.S.E.C., I.N.S.E.A.D., — — PARLANT COURAMMENT ANGLAIS et si possible Allemand — et possédant impérativement une solide expérience commerciale dans une clientèle industrielle.

Il s'agit d'un poste complet comportant de larges responsabilités : animation d'un réseau France et Export — stratégie commerciale à court et long terme — suivi du marketing — coopération étroite avec les usines — représentation de la société auprès des organismes internationaux de la profession.

Résidence Paris. Voyages fréquents de courte durée. Large ouverture possible de rémunération.

Ecrire avec C.V., photo et prét., sous référ. 2.274 à :
CORT
65, avenue Kléber
Paris (16e)
Discrétion assurée.

GROUPE IMMOBILIER
PARIS
recherche pour ses Bureaux du VAL D'OISE

UN GERANT

STATUT CADRE

Il sera chargé de la gestion technique et financière d'un ensemble de 3000 logements et de la maintenance de ce patrimoine.

Son sens des initiatives et des contacts sera appliqué en particulier aux relations avec les locataires et les gardiens.

Ce poste conviendrait à un diplômé ICH, B.P., administrateur de biens, complété par quelques années d'expérience.

Permis de conduire exigé.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 14682 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

MATIERES PLASTIQUES — FF 80/100.000 + VOITURE

COLORANTS PEINTURES
leader mondial dans sa spécialité (colorants dispersants). Société américaine réputée développe de nouveaux marchés et crée le poste

MARKETING ENGINEER

l'au moins 28 ans et parlant bien anglais, le candidat retenu sera de formation INGENIEUR CHIMISTE ou équivalent, complétée de 3-5 ans de la promotion et de la vente de produits techniques si possible dans l'industrie des plastiques. Les qualités personnelles de contact humain, sens du marché et autonomie primeront sur les connaissances techniques. Formation prévue en G.-B. Perspectives très intéressantes pour un cadre dynamique et aimant les responsabilités.

Ecrire avec curriculum vitae sous référence ME/RB à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 PARIS.

offres d'emploi

etap

LIMAGRAIN

Un des leaders mondiaux de la production et de la vente de semences de maïs a été à l'origine de la construction et du développement d'un puissant groupe agro-industriel

DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE CETTE EXPANSION LIMAGRAIN OFFRE SITUATION DE PREMIER PLAN A

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE ET EXPORT

Homme de terrain, ayant une expérience approfondie de la commercialisation de produits techniques (connaissances agricoles non indispensables).
Il sera chargé :
- *de l'élaboration de la politique commerciale*, de LIMAGRAIN FRANCE et EXPORTATION et de collaborer à son harmonisation avec celle du groupe ;
- de gérer et développer un chiffre d'affaires de 200 millions de francs (responsabilités des marges et budgets) ;
- d'animer pour la France une équipe étoffée (études de marché, administration commerciale, ventes et assistance technique) et de négocier personnellement les grands marchés à l'exportation.

Bonnes connaissances de l'anglais, autres langues appréciées.

Ecrire sous référence LX 506 AM.

D.M.S.

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SIDÉRURGIE ET DE LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DE L'ACIER RECHERCHE POUR PARIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Ce poste peut convenir à un candidat E.C.P., MINES ou formation supérieure équivalente, ayant 3 à 5 ans d'expérience de préférence en métallurgie ou construction mécanique, capable, après solide formation dans les bureaux d'études et les services techniques, d'assurer une responsabilité de ventes en France et à l'étranger.

INTÉRÊT MARQUÉ POUR LA TECHNIQUE ET SOLIDES QUALITÉS COMMERCIALES INDISPENSABLES.

Connaissance de l'anglais impérative, deuxième langue étrangère appréciée.

Ecrire sous référence TF 512 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SA BRANCHE - EN EXPANSION CONTINUE RECHERCHE POUR UN ENSEMBLE DE FILIALES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste conviendrait à un cadre, formation supérieure, ayant déjà assumé à un niveau de direction générale, des responsabilités opérationnelles impliquant : animation de personnels, gestion, plan à long terme, relations extérieures...

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Rémunération : **170.000 F**

Ecrire sous référence XH 427 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR PARIS-LA DÉFENSE

CADRE COMPTABLE

TITULAIRE DU D.E.C.S.

DÉPENDANT DE LA DIRECTION COMPTABLE

Il sera chargé de missions diverses touchant les différents aspects : comptabilité générale, analytique, fiscalité...

Ce poste intéresse un candidat de 5 à 10 ans d'expérience, ayant acquis dans une société industrielle une bonne polyvalence de compétences.

Situation stable et permettant une évolution de carrière dans société pratiquant des méhodes modernes de gestion.

Ordre de grandeur de rémunération : **90.000 F**

Ecrire sous référence PB 589 CM.

TRÈS PUISSANT GROUPE FRANÇAIS 5.000 PERSONNES - FORT DÉVELOPPEMENT RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES GRANDE VILLE BRETAGNE

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ce poste peut convenir à un ingénieur E.C.P., MINES, A.M. ou équivalent, ayant une solide expérience professionnelle impliquant la direction d'un personnel nombreux et témoignant de réelles qualités d'organisateur, capable d'animer un effectif de 700 personnes environ.

FORMATION AUX TECHNIQUES PROPRES DE LA SOCIÉTÉ ASSURÉE AU SEIN DU GROUPE

Ecrire sous référence OH 321 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée
etap

jeune analyste financier

Société d'ingénierie et de constructions d'importants ensembles industriels, recherche un jeune cadre de formation ESC - DECS ou IAE...
Intégré au Département Financier basé à Paris, il établira des résultats prévisionnels et participera à des études financières variées.
Ce poste constitue une bonne opportunité de carrière, dans une entreprise en pleine expansion, pour un candidat souhaitant acquérir de solides compétences dans la gestion financière de projets de longue durée.

Si vous êtes intéressé, envoyez c.v. manuscrit et niveau de rémunération souhaitée s/réf. 8747 à AXIAL Publ., 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmet.

L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

recherche, pour faire face à l'expansion de ses cartes touristiques

un

CHEF DE PRODUIT

qui aura pour tâche de mettre en œuvre la politique commerciale « Cartes Touristiques » dans tous ses aspects : plan de marketing, planning production et stocks.

Diplômes : ISA, INSEAD ou HEC, ESSEC, ESC.
Profil :
- *Deux ans d'expérience dans une fonction* similaire dans le secteur de l'édition de préférence :
- Sens des responsabilités et du contact humain.

Rémunération : environ 80.000 F.

C.V. et photo à adresser à l'Institut Géographique National, Service du Personnel non titulaire, 140, rue de Grenelle, 75700 PARIS.

logiciel informatique

Ingénieur grande école (Télécom, Supelec, Grenoble,...), vous exercez des responsabilités techniques dans le domaine du soft-ware, du logiciel informatique, et vous aimez celà.

Mais avec les années (vous avez au moins 32 ans), vous appréclerlez d'exercer des activités plus globales, n'excluant pas *toutefois l'aspect technique*, vous amenant à avoir plus de contacts extérieurs.

Un groupe indépendant d'assistance auprès des administrations et entreprises, au plan du soft, vous propose de prendre la Direction de sa Division Systèmes.

Cette division a, dans un secteur en progression constante, des contrats difficiles exécutés par des informaticiens d'excellent niveau. Il vous restera à gérer, animer, développer.

Votre rémunération annuelle sera de l'ordre de 200 000 francs à laquelle s'ajoutera une voiture de fonction.

Le cabinet de recrutement SIRCA a été chargé de réunir les candidatures, en toute discrétion. Ecrivez à ses consultants *sous référence 77107 M* en précisant le nom des sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre identité soit dévoilée.



offres d'emploi

Société Française de Parfums et Cosmétiques de grand prestige, recherche :

Directrice Département Beauté

chargée de participer à l'élaboration des produits, au recrutement, à la formation, l'animation et le contrôle des conseillères et démonstratrices du réseau de distribution en France et à l'étranger.

Expérience, excellente présentation, autorité et rayonnement exigés.

Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Capable de s'intégrer à équipe internationale.

Écrire avec C.V. détaillé à N.C.K. qui transmettra, 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.
A l'attention de Mlle DETRY.

ORGANISATION DES VENTES — F 140 000

EQUIPEMENT PETROLIER - la filiale d'un très important groupe international spécialisée dans l'assistance aux sociétés de prospection et d'exploitation pétrolières recherche un Responsable Commercial pour son département fabrication. Basé à 80% du temps à Melun et rattaché au Directeur du Département ce cadre aura pour mission d'assurer les ventes du matériel électromécanique et électronique destiné aux chantiers à travers le monde.

Il organisera son service afin de répondre rapidement et précisement aux besoins des utilisateurs et devra garantir une liaison étroite entre les chantiers et la fabrication. Il supervisera les devis techniques, l'administration des ventes et les expéditions. *Il travaillera en étroite collaboration* avec les ingénieurs représentant localement la société et développera lui-même les ventes de certains équipements auprès des pays sans représentation locale.

Le poste convient à un Ingénieur de 35 ans minimum ayant déjà travaillé dans le milieu pétrolier et négocié avec des sociétés d'engineering ou des firmes étrangères importantes. La pratique courante de l'anglais et *une expérience internationale* sont indispensables.

Ecrire s/réf. 7001 à JN CRETE
T. Montparnasse, 33, av du Maine
75755 Paris Cedex 15

UTA UNION de TRANSPORTS AERIENS

offre au sein de sa division comptable plusieurs postes de

TECHNICIENS COMPTABLES

pour assurer différentes missions au Siège ou Outre Mer (Afrique - Extrême Orient - Pacifique).

Promotion liée à la mobilité des candidats.

Ecrire lettre *manuscrite avec C.V., photo* et prétentions à UTA - D.A.S.J. - A.D.M. - Sélection embauche B.P. 7 - 93350 Aéroport BOURGET.

GROUPE FRANKEL

Est parisien LAGNY, recherche

un CADRE ADMINISTRATIF

Chargé des méthodes générales et des procédures

IL AURA A :
- Etudier les circuits administratifs actuels avec les hiérarchiques concernés et les améliorer ;
- Rédiger les notes de procédure interne, en conséquence :
  - refondre ce qui existe en un ensemble homogène facilement accessible,
  - faire respecter ces procédures et les maintenir à jour.

Ce poste doit déboucher à terme sur celui d'

AUDIT INTERNE

La préférence sera donnée à un candidat de formation technique ayant un goût prononcé pour les questions administratives et disposant des facilités pour les résoudre, et qui aura par ailleurs une expérience similaire en :

MILIEU INDUSTRIEL

Adresser C.V. man., photo, prét. à M. BOUSSAC, Service du Personnel - 1, rue du Chariot-d'Or. 77400 LAGNY.

IMPORTANT GROUPE de SOCIETE d'ETUDES
recherche

UN JURISTE CONFIRME

Très bonne formation en Droit Privé
Maitrise minimum - *Doctorat apprécié*
5 ans d'expérience dans poste à responsabilités, *comportant le traitement* des problèmes de Droit sur les Sociétés, Fiscaux et Contentieux.
Adresser CV et prétentions sous réf 4486 à : LTP 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

offres d'emploi

OPERATIONS MANAGER

Europe F. 120 000

Un jeune groupe américain en expansion, spécialisé dans la fabrication et commercialisation d'accessoires pour camions souhaite développer ses activités en Europe et crée le poste d'Operations Manager.

Basé à Paris et dépendant du siège aux États-Unis il sera le responsable et le représentant des intérêts de la société en Europe et veillera à la bonne marche des opérations actuelles : relations étroites avec les distributeurs et les fabricants, suivi des marchés européens. Il sera l'artisan du développement à long terme de la société en Europe.

Ce poste stimulant s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum et ayant une formation technique (niveau ingénieur ou équivalent). Il aura acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'industrie des véhicules utilitaires dans un poste de gestionnaire et de négociateur. La bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. détaillé sous réf. M 7002 à G.-C. FULCONIS, Tour Montparnasse, 33, av. du Maine 75755 Paris cedex 15 - Discrétion absolue

---

Banque Privée de Dépôts recherche pour ses agences de Paris et Province

EXPLOITANTS
Classes V et VI

Mission :
- suivre l'évolution des besoins des particuliers,
- définir et mener des actions de prospection,
- gérer la clientèle existante.

Ce poste implique une formation supérieure, un tempérament commercial, une expérience bancaire de 2 à 3 ans ainsi qu'une bonne connaissance des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles titres.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1480, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

CADRE COMPTABLE

(Formation supérieure + D.E.C.S.)

Importante Société holding (chiffre d'affaires consolidé 4,5 milliards de francs) recherche pour SA DIRECTION FINANCIERE un jeune Cadre comptable, âgé de 30 ans environ. Le candidat possédera, outre une formation supérieure, un DECS complet ou l'équivalent.
Il aura déjà acquis une solide pratique de la comptabilité. Par ailleurs, une expérience plus complète de la gestion d'entreprise serait appréciée.

SON ROLE SERA :
- *d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales ;*
- *d'assister ces Sociétés au niveau de l'organisation comptable, voir administrative, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets ;*
- *d'effectuer des études financières en vue d'acquisition ou de rapprochement de Sociétés*

Ce poste est à pourvoir à Paris.
La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et en particulier de la variété et de la solidité de l'expérience.
Elle sera comprise dans la fourchette de 75.000 à 90.000 F par an.

Adresser curr. vitae détaillé et prétent. à nº 9.941,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL A ÉTABLISSEMENTS MULTIPLES
secteur tertiaire
recherche pour les YVELINES (78)

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

dépendant hiérarchiquement du Directeur du Personnel, le titulaire du poste sera un praticien confirmé du droit social, des régimes de retraite et de prévoyance.
Le candidat aura tenu un poste similaire et saura se faire apprécier par sa méthode, sa rigueur, sa sociabilité et son sens pratique.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prét., nº 15.020, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

PAVALMA SERVICES
Concessionnaire
MERCEDES POIDS LOURDS
recherche

VENDEURS V.N.
POUR REGION PARISIENNE

53, rue Barbès - 94200 IVRY
677.81-01 demander M. FIELDER

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Liée à un Groupe Multinational réputé
offre à un jeune cadre un poste dans sa cellule

AUDIT INTERNE
(AUDIT OPÉRATIONNEL)

Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, sera de formation supérieure, financière ou comptable, complétée par une expérience de 3 à 4 ans acquise au sein d'un cabinet international ou d'une entreprise anglo-saxonne.

Capable de mener des investigations complexes, il acquerra une parfaite connaissance des méthodes du Groupe et s'ouvrira d'excellentes perspectives au sein de la Société.

La rémunération envisagée est attrayante.

Nos conseillers vous garantissent une totale discrétion en leur envoyant sous réf. AI/RB, votre C.V. détaillé à TAS - 77, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Trente collaborateurs, une équipe efficace et réaliste
Chiffre d'affaires : 1 million en 1972, 30 millions en 1977.
Rentabilité : l'un des meilleurs niveaux pour notre profession.
Nous avons su attirer et passionner le grand public.

NOUS CROYONS AU VENT DU SUCCES

Nous recherchons notre

DIRECTEUR DES VENTES

L'HOMME :
- *jeune (32 ans environ) et disponible, aimant l'action sur le terrain, les déplacements, la vie publique ;*
- *débrouillard, résistant à l'agression, sachant donner l'impulsion, n'hésitant pas à monter aux barricades, fier de ses victoires ;*
- *ayant l'expérience de la vente de produits de grande consommation et la formation lui permettant d'être un bon gestionnaire des ventes.*

SA MISSION :
- *diriger les équipes de vente (plusieurs dizaines de représentants) ;*
- *développer les contacts directs avec la clientèle et ouvrir de nouveaux marchés ;*
- *suivre et contrôler l'évolution des ventes et des stocks ;*
- *concevoir les axes de développement et de structuration du réseau de vente, dans le cadre de l'expansion.*

SON SALAIRE :
Dans un premier temps, pour faire ses preuves :
10.000 F par mois.

Si votre talent vous permet de vous engager face à la responsabilité que nous proposons, adressez-vous à nos conseils, que nous avons chargés de cette recherche :

G.C.G. - Département Conseil de Direction
15, rue de Rémusat, 75016 PARIS

en envoyant votre curriculum vitae avec photo et une lettre manuscrite précisant vos motivations et votre salaire actuel.
(Aucun dossier ne sera communiqué sans l'accord du candidat.)

ÉTUDE II
SCHEMAS ELECTRONIQUES IMPLANTATION C.I.

PROJETEURS I/II
MECANIQUE ET TOLERIE
Sérieuses références exigées
BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, Paris-16e. Mo EXELMANS.
Tél. : 743-14-40.

IMPORTANTE STÉ
recherche

I. A. T. 2
METALLURGIE
Tél. : 030-02-99

SOCIETE LINGERIE
en pleine expansion
recherche

CHEF COMPTABLE
- Formation Ecole supérieure de commerce B.T.S. ou équivalent.
- Expérience professionnelle minimum exigée 5 ans.
- Age minimum requis 28 ans.
- Lieu de travail Paris. (place d'Italie).

Adresser C.V. manuscrit et Prétentions :
S.A. BARBARA
17, rue Vergniaud, 75013 PARIS.

ÉDITIONS HATIER
recherche
UN

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
pour la vente aux libraires et grossistes en librairie de l'ensemble de ses productions de littérature générale et para-classique.
Formation Sup. de Co ou équivalent. Excellent vendeur. Age souhaité 30 ans minimum.
Expérience de vente 3 ans minimum. Rémunération fixe X 13 + commission, tous frais remboursés, voiture fournie par la société. POSITION CADRE.
Secteurs : Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Essonne, Orne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à Librairie Hatier, Direction du personnel, 59, bd Raspail, 75278 PARIS. Cédex 06.

G. E. T. I.
60 VERNEUIL-EN-HALATTE
recherche de suite
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
déb., niv. minimum maîtr. orientation scientif., conn. FORTRAN
2 PROG. DIPLOMES I.U.T., conn. COBOL indispens., FORTRAN souhaitée, orient. gestion. Dég. O.M. Adress. C.V. et prét. G.E.T.I. B.P. Nº 15
60104 CREIL CEDEX

Importante société
Z.I. ROSNY-SOUS-BOIS
recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE GAP II
assistant du chef de service.
Très expérimenté.
Conn. télétraitement souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit et prét. nº 44516 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SOCIETE BOURJOIS
recherche pour son laboratoire cosmétiques

UN CHIMISTE
Niveau D.U.T. ou B.T.S.
Pour formulations, analyses et contrôles.

Env. C.V., photo et prét. à S.A. BOURJOIS, 40, rue Delizy, 93501 PANTIN Cedex.

Sté dynamique 50 km Nord Paris rech. pour compléter son équipe de responsables

CADRE
formation technique de base mécanique, ayant le sens de l'organisation et des responsabilités, habitué à diriger important personnel pour poste
CHEF DE FABRICATION.

Env. C.V. manuscr., photo et prét. Nº 15.344 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SERVICE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR
niveau D.U.T., B.T.S., C.N.A.M. ou équivalent,
Intéressé par les problèmes de circulation.
LIEU DE TRAVAIL : Maisons-Alfort.
Adress. C.V. détaillé et prét. à SREIF/DESRET, Bur. du personnel, Arr. Circulation et Environnement, 68, r. de Vincennes 94700 MAISONS-ALFORT.

I.N.R.S.
Prévention des Accidents du travail, recherche

INGÉNIEUR
BAT - T.P.
Diplômé E.T.P.

De préférence ayant :
- Bonnes conn. des principaux procédés de constructions et du matériel de chantiers.
- Expér. confirmée de la conduite des travx et si poss. du bureau des méthodes.

Ce poste peut convenir à un ingénieur (diplômé d'Etat), âgé de 35 ans minim., possédant goût et compétence à rédiger. Intéressé par la prévention des accidents du travail dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Adress. C.V. et prét. avec photo à M. Saugier - I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, 75680 Paris Cedex 14 s/réf. 876.

Dans le cadre de ses activités systèmes mini-ordinateurs et micro-processeurs
IMPORTANTE SOCIETE
recherche des

INFORMATICIENS
attirés par les applications d'automatisation industrielle, de mini gestion, de télécommunications.

Une formation supérieure, Ecole d'ingénieur de préférence, est indispensable.

Une expérience de conception et/ou de réalisation sur mini-ordinateurs et microprocesseurs 8080 ou 6800 sera très appréciée.

Certains postes nécessitent une expérience hardware.

Adress. C.V., prétentions et
I.C.A. PETITES ANNONCES
3 RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

CADRE TECHNICO-CCIAL
- Excellent vendeur 5 ans exp.
- Habitué contacts haut niveau.
- Diplômé Chimiste ou Généraliste ou équivalent.
- Très bon Anglais parlé-écrit.
- Résidence région parisienne.
- Spécialités chimiques et minérales s'adressant diverses industries.
- Libre immédiatement.

C.V. lettre manuscrite et photo
ADRISS
B.P. 83, 92233 Gennevilliers Cédex. Tél. : 793-55-69.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE - PARIS
recherche

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION
pour gestion et animation commerciale programmes de construction Paris, banlieue et province.

Ce poste exige une solide expérience immobilière, le sens de l'efficacité commerciale, l'aptitude à diriger une équipe.
Nous offrons salaire + primes + avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous référ. 6.645 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 Paris. Cédex 09, qui transmettra.

LABORATOIRES ANALYSES MEDICALES PARIS
recherche pour

DIRECTION
HOMME
possédant 3 C.E.S. MIN.
Disponible rapidement.
Ecr en joignant C.V. détaillé, à nº 2.798 B. Publ. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Société gros ELECTRO-MÉNAGER
recherche pour Région parisienne

INSPECTEURS COMMERCIAUX
Capables de traiter aux niveaux les plus élevés.
Nous offrons : une rémunération importante, fixe + primes, frais de route, indemnités journalières.
Nous demandons : niveau Etudes Supérieures, grande disponibilité, dynamisme et esprit d'initiative.
Age minimum 25 ans.

Envoyer C.V., photo sous référence 1720 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

POUR RENFORCER SON DEPARTEMENT
TRANSPORTS
une importante société de groupage et de distribution PARIS, cherche

DEUX JEUNES AGENTS DE TRAFIC
plus particulièrement chargés d'assurer les relations avec les transporteurs et les clients.

Ces postes conviennent à de jeunes hommes (22 ans au moins) disponibles et appréciant le travail en équipe, désireux de progresser dans une grande entreprise.

Une première expérience du métier est souhaitée mais pas indispensable.

Adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétent., nº 15.107, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Mouvement rural de jeunesse chrétienne (120.000 journées de formation) recherche

ADMINISTRATEUR
25 ans min. 65.000 F.
Bonne connaissance vie associative exigée. Env. C.V., photo, à M. le Président, 42, rue La Bruyère, 75009 PARIS

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQ.
recherche

UN INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Pour prospection nouvelle clientèle et suivi propositions et clientèle existante.
Ayant trois ans d'expérience en Informatique industrielle.
Age minimum 26 ans.
Bonne connaissance de la langue anglaise nécessaire.
Déplacements fréquents mais de courtes durées à prévoir.

DES INGÉNIEURS
débutants et
ANALYSTES PROGRAMM.

Pour applications de gestion sur mini-calculateurs.
Une expérience minimum d'un an sur matériels SEMS (SOLAR, T 1600) et DEC serait appréciée.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétentions en précisant poste choisi s/réf. NANCE (ment. /envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS

Sté expertise comptable cherche
1. EXPERTS-COMPTABLES stagiaires 1re ou 2e année ;
2. ASSISTANTS, débutants ou confirmés niveau D.E.C.S.
Ecr. av. C.V. et prétentions : SODIP, 50, r. de la Justice, 20e.

Jean Patou Parfums recherche pour son usine de Levallois étudiantes pour emploi de conditionnement, juillet et août. Se présenter Direction Relations humaines, 7, rue Saint-Florentin, Paris-8e.

Commune 2.700 habitants, banlieue Ouest, recherche pour animation Foyer rural, 800 adhérents, plus de 25 activités, animateur formé ayant expérience dans poste similaire, adresser C.V. : M. LEROUX, B.P. 2 78760, JOUARS-PONTCHARTRAIN.

Filiale Immobilière Groupe financier important rech. pour Paris - Ile-de-France
AGENTS COMMERCIAUX
Introduits, % important.
Pour rendez-vous : 766-82-74

Etablissement industriel public PARIS
recherche
pour entrée immédiate un :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT
Fonctions :
- Etude des moyens de production et des procédés de fabrication ;
- Conseils et assistance techniques ;
- Préparation des investissem. et développement des techniques nouvelles ;
- Liaisons avec les organismes spécialisés.

Expér. professionnelle d'environ 5 a., si possible dans l'industrie du papier ou des arts graphiq. (services recherches appliquées, développement ou études).

Ces activités requièrent des facilités de contact et une large ouverture d'esprit, favorisant l'adaptation à des domaines variés.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétent. ss nº 7.067 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Fabr. Produits de Beauté Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE COSMÉTOLOGUE
30 ans minim. pour le poste de Responsable du développement et de la fabrication de produits de soins et de maquillage.
Un minim. de 3 ans d'expérience à un poste similaire dans l'industrie cosmétique ou pharmaceutique est indispensab.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions au Laborat. JEANNE GATINEAU 27, rue Salvador-Allende 95870 BEZONS

IMPORTANT ETABLISSEMENT ENSEIGNEM. SECONDAIRE GARÇONS
CONTRAT ASSOCIATION
dispose d'un poste d'

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES
- Temps complet
- Rentrée septembre

Env. C.V. et photocopies diplômes à :
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann
75008 PARIS - Ss réf. 66.143

Laboratoire analyses médicales Paris recherche pour
POSTE DE DIRECTION

PHARMACIEN
titulaire 3 C.E.S. minimum, disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détaillé sous nº 3.294 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

La filiale d'une société américaine recherche pour son service informatique équipé de :
- Un terminal lourd fonctionnant en RJE.
- Un écran « on line » reliés à 2 ordinateurs IBM 370/158 installés en Californie :

UN CHEF DE SERVICE
ayant au moins 1 an d'expérience à ce poste et 3 ans d'expérience en analyse/programmation d'applications de gestion, connaissant GAP II JCL/OS et si possible COBOL, et possédant en outre de bonnes notions d'anglais

UN PUPITREUR
justifiant d'au moins 1 an d'expérience, connaissant JCL/OS, ayant si possible notions GAP II. Bonnes connaissances d'anglais indispensables.
Restaurant d'entreprise.
Horaire variable 5 jrs sur 8 h.

Adresser C.V. man., photo et prét. à Mme NICOT Beckman, 52-54, chemin des Bourdons, 93220 GAGNY.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande Banlieue Nord de Paris recherche :

pour participer à l'étude et à la réalisation de programmes de calcul de DYNAMIQUE des STRUCTURES

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Ayant quelques années d'expérience dans un centre de calcul industriel.

Adr. C.V., photo et prét. à Nº 13.895 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Le Centre de Culture Populaire de SAINT-NAZAIRE (Assoc. de douze comités d'entrepr.) rech.

1 ANIMATEUR (TRICE)
socio-culturel pour un poste permanent. Connaissance du milieu exigé (D.U.T., CAPASE, entrée en cycle CAPASE). Demande motivée avec C.V. à envoyer avant le 18 juin 1977 à Centre de Culture Populaire, 24, r. Cdt-Gaté, 44600 St-Nazaire.

Sté en pleine expansion ch. 3 VENDEURS
Dynamiq. Belle situat. 5.000 F +
Ecr. HAVAS Toulon 54935.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son siège social
(Mº PONT-DE-LEVALLOIS)

B.T. OU B.T.S. OU D.U.T.
ELECTROTECHNIQUE
ELECTRONIQUE
AUTOMATISME
pour études contrôle commande de centrales de production d'énergie électrique.

Débutant ou 1 à 2 ans expérience.
Langue anglaise souhaitable.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 15038 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Laboratoire Analyses Médicales PARIS
recherche pour

DIRECTION
HOMME
posséd. 3 C.E.S. MIN.
Disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détail. à nº 2.797 B, BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui tr.

UN NOUVEAU DÉPARTEMENT CHEZ RANK XEROX

LA TÉLÉCOPIE
LE TRAITEMENT DE TEXTE

DEUX PRODUITS

LE TÉLÉCOPIEUR 400
LA FAMEUSE MARGUERITE (X.800)

Vous avez un an d'expérience dans la vente (diplômé ou non).

Env. votre C.V. s/réf. T 98 à : Infraplan Carrières 185, rue de Bercy 75012 Paris qui traitera les candidatures.

RANK XEROX

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
recrute

Pour ses services parisiens et régionaux

des Cadres Techniques

titulaires du D.U.T. option électronique, du B.T.S. électronicien ou d'un diplôme équivalent.
Les épreuves de sélection auront lieu dans le courant du mois de septembre 1977.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser un curriculum vitae à :
TELEDIFFUSION DE FRANCE
Division du Personnel
21-27, rue Barbès, 92120 MONTROUGE.

SOCIETE DE COMMERCIALISATION sous forme G.I.E. C.A. 260 millions
recherche pour Paris

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL
180.000 F/an

Le candidat, minimum 40 ans, de formation supérieure, devra posséder une solide expérience dans le domaine commercial et gestion, avoir le sens de l'organisation, le goût des contacts humains et du travail en équipe, posséder des qualités affirmées d'animateur. La connaissance du secteur T.P. serait appréciée.

Ecrire avec curr. vitae + photo, nº T 074.297 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Demandons

PSYCHOLOGUES CLINICIENS
de formation psychanalytique pour RECHERCHES PSYCHO-SOCIOLOGIQUES sur l'espace habité

Activité éventuellement compatible avec un investissement complémentaire d'enseignement ou de thérapie. Niveau minimal exigé :
Doctorat 3e cycle de psychologie.
Formation complémentaire souhaitée : sociologie, ethnographie, économie politique, urbanisme.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à nº T. 074.364 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société secteur semi-public quartier ALMA
recherche

CADRE ADMINISTRATIF
attaché à la direction générale pour être chargé de la gestion administrative courante :
- 5 ans d'expérience minimum ;
- bonne rédaction ;
- ordre ;
- méthode ;
- habitude des contacts avec l'administration ;
- rémunération suivant expérience et qualifications de 4.200 à 5.000 × 13.

Envoyer curr. vitae et photo à : Mlle Mangerel, 41 bis, avenue Bosquet, PARIS (7e).

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
proche BANLIEUE SUD
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niveau MAITRISE d'INFORMATIQUE

pour l'intégrer à une équipe de développement de SOFTWARE de base sur mini-ordinateurs.

Adresser C.V. man. à nº 14.870 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
Secteur mesures et contrôles des grandeurs mécaniques cherche dans le cadre de son développement EUROPEEN

directeur commercial
- Ayant une expérience probante de 3 ans minimum dans la fonction et dans un domaine d'activité tel que - Process - Machines outils - Instrumentation.
- Le candidat doit associer
  - la maîtrise des hommes
  - la connaissance technique (formation ingénieur souhaitée)
  - l'efficacité commerciale
- La langue anglaise est exigée.

Adresser votre C.V. sous réf. 3671 à M. A. BORDES qui traitera confidentiellement votre dossier.

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

secrétaires

Société de Production, liée à un Groupe International, spécialisée dans la conception et la réalisation de programmes audiovisuels de formation et d'information, recherche,

une secrétaire assistante de production

pour assurer le secrétariat du service commercial et de la régie de production. Outre plusieurs années de pratique des milieux professionnels de la photo, du cinéma et de la vidéo, la candidate devra avoir une expérience confirmée de la sténo-dactylo.

Adresser lettre manuscrite et c.v. s/réf. 8745 à Axial Publ., 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Sté d'Assurances rech. une Secrétaire Sténodactylo Libre le 1-7-1977. Ecrire : S.A.M.T.A. 10, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS Téléphone : 742-86-64

SECRETAIRE DACTYLO CONFIRMEE EXPERIENCE

TOURISME AG. VOYAGE APPRECIEE 500 F x 13. Se prés. jeudi juin à 16 h. SYTOUR, 20, r. Petits-Champs, 2e ét. Paris-2e

...mpte sté de transport et de ...ansit recherche de toute org. ...our son siège social à Bobigny

UNE SECRÉTAIRE CCIALE Confirmée bilingue anglais lu et parlé.

STÉNOS (anglaise) souhaitée, personne dynamique pour service ventes fret aérien, fournir C.V., prétentions et photo sous réf. 019 à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Société d'organisation internat. et de réalisations artistiques, quartier Montparnasse, cherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO Anglais écrit et parlé. Salaire 3.500 x 12. Ecr. avec C.V. à ARTHEMA, ..., rue Campagne-Prem. 75014.

Secrétaire de direction

GROUPE MULTINATIONAL (proche banlieue Sud) recherche pour DIRECTION JURIDIQUE

Secrétaire Assistante

...ant une formation technique ...apacité en droit ou niveau ...uivalent) et une expérience ... plusieurs années dans un ...rvice juridique d'entreprise. ...ases d'anglais nécess. ainsi ...e techniques de secrétariat. ...ge souhaité 30 ans minimum. ...oste intéressant comportant de ...éelles perspectives de carrière. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et salaire souhaité, sous référence 12.320 M, HAVAS CONTACT, 56, bd Haussmann, PARIS (8e).

Sténo-dactylo

KELLY GIRL

Travail temporaire, recherche DACTYLOS-STENOS SECRETAIRES-TELEXISTES SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS pour mission longue durée. Se prés. à l'une de nos agences 87, bd Haussmann, Paris (8e), 83, bd Vinc.-Auriol, Paris (13e), Tour Maine Montparnasse (14e), 130, route de la Reine, Boulogne.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL ET DE PREVOYANCE recrute d'urgence pour son service FORMATION PERMANENTE

STÉNODACTYLOS confirmées

Se présenter F.N.M.F., Service des relations sociales, 10, rue Desaix, PARIS (15e).

représent. offre

Import. Sté de meubles en Vendée rech. pr son mobilier contemporain un collaborat. exclusif pour la représenter sur la partie Est de la France (selon une ligne LILLE-PERPIGNAN). Ce futur collaborat. devra avoir de bonnes connaiss. ds le meuble contemporain, être déjà bien introduit auprès des négociants de ce style et être en mesure de suivre et d'accroître une client. déjà existante. Les candidatures détail. accomp. d'une photo réc. seront reçues sous no 21.955 à H. A. P., B. P. 143, 85006 LA ROCHE-SUR-YON.

capitaux ou proposit. com.

Cherchons Commanditaires pour production et exploitation d'appareils LIBRE-SERVICE. Gros rapport. Débouché tous pays. Brevet rentabilité exceptionnelle. Ecrire sous référence 5.554, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Recherche capitaux pour extension activité en cours. Notre téléphone : 371-59-43 DIFFUSION EXPRESS

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND 204 COUPE 1969. Bon état. Prix Argus. Tél. : 531-43-84, après 19 heures.

8 à 11 C.V.

CX 2000 Super. Bleu océan. 4.500 km. Oct. 76. 32.000 F. Tél. bur. 630-21-12, poste 9206. Dom. : 657-28-88.

504 cabriolet 71-74 garantie crédit. 331-81-72

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma DS 21 injection Pallas (année 71), très bon état, intérieur cuir. Prix 6.500 F. T. après 20 h. au 820-80-26.

+ de 16 C.V.

A vendre, état exceptionnel, Formula 400, radio stéréo, air condition, pn. neufs. Px 25.000 F. Tél. : 626-61-81.

Vends RANGE-ROVER neuve, 0 km, dispon. de ste, ttes options BOL. 64-05 ou COM. 13-98.

OLDSMOBILE 72 1re main, 30.000 km, d'origine. Crédit. 707-17-40.

divers

Flat 162 76 .... avec 400 F
Flat 12 75 3 ptes .. avec 500 F
Innocenti Cooper 75 avec 500 F
104 GL 75 radio ....avec 500 F
R4 Export 75 .... avec 500 F
R12 TS break 75 .. avec 750 F
TX cuir aut. 76 .. avec 1.000 F
Break Lada 75 .... avec 400 F
204 GL 74 .... avec 500 F
GARANTIE - 707-17-40.

BMW

1502 - 316 - 320 - 520 525 - 528 - 2.8 L - 30 L 76 et 77 peu roulé. Garantie Auto. Paris XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

BARAL S.A.

JAGUAR

CONCESSIONNAIRE 49, bd de la République, 92-LA GARENNE

Véhicules de reprise REVISES ET GARANTIS

Bentley Silver Shadow T, 1970.
XJ6 4, 2L B.A. gris métall, 1976.
XJ6 4, 2L B.A. marron, 1975.
XJ6 4, 2L B.A. 65.000 k, marr., 74.
XJ12 climatiseur marron, 1974.
XJ6 4, 2L B.M. beige, 1972.

LAND ROVER station wagon, 76 ROVER 2200 TC 34.000 km, 75. MINI SPECIALE, 1976. PEUGEOT 304S cabriolet HT, 73

Tél. 781-06-62 et 781-94-98.



box parking

Près PARC MONTSOURIS 3 boxes, 1er sous-sol, bon placement. 589-49-34.

motos

Vends B.S.A. A65 FS, 5.000 km, ref. 76, 7.000 F. 257-64-56 ap. 19 h.

demandes d'emploi

J.F. licenciée anglais +Centre d'études supérieur du tourisme, connaiss. allem., notions russe, cherche emploi secteurs

TOURISME ou CULTUREL REL PUBL. Paris province

Ecr. Mlle BILLABERT, 17, bd de la Chapelle, 75010 PARIS.

SECRÉTAIRE

34 ans, excellente sténodactylo et correspondancière, active, bonne présentation, conscience, sens responsabilité, recherche situation STABLE et évolutive. Ecr. no T 074 420 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE COMPTAB. ADMIN.

42 a. Niveau DECS. Expérience profession. Contrôle de gestion. Ch. place stable. Libre rapid. Ecr. no 1 057, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE DIPLOMÉ E.S.C. et Cambridge University bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS cherche emploi

CADRE DÉBUTANT Hélène de Boursetty. 4, rue A.-Petit, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Secrétaire traductrice français/angl., compétente, dévouée, mi-temps ou partiel : 543-52-70 mat.

DESSINATEUR PROJETEUR CREATEUR AMEUBLEMENT 15 ans d'expér. Tél. : 283-18-35.

LE DIRECTEUR GENERAL *que vous recherchez...*

- a 47 ans ; formation supérieure et Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place *néanmoins les relations humaines* en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon *le plus élevé, il possède également* une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux, les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur Général Adjoint d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 230 millions de francs, il désire assumer la responsabilité totale d'une entreprise de dimension moyenne, à Paris ou en province.

Ecrire à No 14841 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RÉGION SUD-OUEST

Jeune Homme 27 ans. — EXAMEN PROBATOIRE D.E.C.S. - B.S.E.C. 8 ANS EXPÉRIENCE

RECHERCHE POSTE ENCADREMENT ADMINISTRATIF OU COMPTABLE

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Ecrire sous le no 6.501 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

PLASTIQUES

Directeur Technique, 40 a., très dynamique

Spécialiste de l'extrusion et des formulations des P.V.C., possédant une grande expérience du technico-commercial, désirerait diriger une société dans le Sud-Est, ou créer une unité de production ou un cabinet d'études et conseils.

Ecrire no 6.500 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE

Importante carrière commerciale en TUNISIE recherche

MISSION ou REPRÉSENTATION en AFRIQUE FRANCOPHONE

Ecrire no 14.410 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS CEDEX 01, qui transmettra

OUTRE-MER

- 35 ans - Formation Ingénieur + préparation aux affaires.
- Gestionnaire complet formé à toutes les fonctions de l'entreprise (production, gestion administrative et financière, contrôle budgétaire, prévisions, animation commerciale, contacts aux plus hauts niveaux..)
- Dirige avec succès depuis 10 ans en Afrique des entreprises industrielles et commerciales - C.A. 50 millions FF
- Réussite dans le lancement et l'exploitation d'entreprises nouvelles comme dans le redressement d'entreprises en difficulté.
- Cherche direction ou poste de responsable dans société dynamique permettant exercer esprit d'entreprise, actuellement paralysé par structure employeur actuel.
- En France jusqu'à fin juin pour rencontre
- Ecrire HAVAS LYON 3900.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ECONOMISTE. — 30 ans. Licencié Sciences Eco. option : économétrie. 3 ans d'expérience professionnelle : analyses prévisionnelles dans secteurs énergétique et artisanal.
RECHERCHE : poste chargé d'études ou similaire. Paris Région Parisienne (section B)

Jne Femme. PSYCHOLOGUE : formation pluri-disciplinaire à dominante « psychosociale » 7 ans d'expérience, bonnes notions d'anglais
ETUDIE . toutes propositions (section F).

CADRE. — Service du personnel 40 ans. Licence en droit + I.A.E. Mettrait au service d'une grande entreprise son expérience de 11 ans de la gestion administrative et des relations humaines (recrutement, étude de fonction, relation syndicats).
RECHERCHE poste d'adjointe à responsabilités des relations humaines, région parisienne (section G)

S.E.C.J.F. — 15 ans d'expérience Secrétaire assistante de direction, habitude de gestion de dossiers domaine administratif et économique.
RECHERCHE : poste assistante dans organisme, si possible en rapport avec tourisme édition (section F)

s'adresser à : ANPE

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INFORMATICIEN

de passage en Europe

- *Cherche poste de Direction ou d'attaché de Direction, région Lyonnaise.*
- Offre 10 ans d'expérience Europe et Amérique du Nord. Organisation informatique, base de données système temps réel, informatique distribuée.

Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous les 8, 9 ou 10 juin 1977 : Mme VIBERT, 65, route de Frontenex, 1207 GENEVE (Suisse). Tél. 022/21-91-11 ou 36-00-81 après 18 h.

CHEF DE FABRICATION ET DE PUBLICITÉ

GRAPHISTE

36 ans, références de premier ordre TS ESTIENNE (4 + 5 ans) Expér. de l'animat. de groupe + stage CEST : responsable de formation, édition, publicité recherche place stable, annonceur ou agence.

Ecrire no 6.439, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

37 ans - Doctorat scient. - I.A.E.

- 9 ans d'informatique dont 5 au niveau direction. Petits systèmes transactionnels et grands systèmes : bases de données, télétraitement, fabrication assistée ;
- Grande expérience de l'entreprise (13 ans) : gestion administrative et comptable, gestion de la production petites et moyennes séries ;
- Animateur, organisateur, homme de terrain ;
- Bilingue anglais
- Etudie toutes propositions sur région Paris, type de matériel indifférent.

Ecrire no 7.038 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

EXPERT COMPTABLE

diplômé, 7 ans pratique comptabilité gestion droit fiscal et social, recherche emploi temps partiel, auprès Direction générale ou financière P.M.E. Paris et région parisienne. Très bon contact humain, dynamique et efficace. Ecr. T. 14.411 M, Régie-Presse, 75 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 30 a., clerc huiss. justice, 10 a droit, 6 a. dactylo ch. situation région Versailles ou quart. Montparnasse : 280-34-31.

Secrétaire direct. cciale expér., efficace pouvant prendre en ch. suivi des aff. ds PME ch. poste conf. Lib. rap 532-88-39 ap. 19 h Ecr. no 7 054, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 33 ans, M.B.A. I.N.S.A.D exp 6 ans direction et gestion commerciale, finance Déplacement France, étranger, possible. Tél : 380-23-57, heures bureaux.

SECRET COMPTABLE 40 ANS expér comptabilité copropriété gérance, ch. place stable, région CREIL ou COMPIEGNE, libre 20 juin. Mme BOJE, 2, route de Compiègne, 60700 SAINT-MARTIN LONGUEAU.

Quelle entreprise moyenne qui, pour résoudre les divers problèmes que lui pose un développement rapide, doit compléter son équipe de direction, offrirait une collaboration à homme 40 ans, spécialiste questions d'organisations, prévisions, contrôle budg Ecr no 6 490, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR A.M., 44 ans, très actif, bil. franç., angl., espagn., spécial dans circuits imprimés électromécanique, trait de surface, cherche situation direction commerciale ou technique. Ecr. no 6.489, « le Monde » Pub.

Anglaise 21 ans, étudiante de lang. (français-ital.), rech. empl. juillet/août. Etud. ttes proposit. Ecr. Mlle COOK, Girton-College, Cambridge (Angleterre)

FORMATEUR *Ingénieur et psychologue, 41 a.* Expér. industrie et animation stages relat. humaines, 6 ans, rech. poste plein temps ou part. Ecr. no 1.059, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

M. 55 ans ayant géré SARL dur. 14 a. ch. situation. T 280-34-31

INGÉNIEUR ENSI

Mécanique, docteur en écologie, expér., libéré O.M. fin juillet, rech. 1er emploi France/étrang. Ecr. no 73.973 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DESSINAT. ARCHITECTURE 15 ans d'expér., PROJETEUR, COMPOSITEUR, 2e ECHELON, DECORATEUR : PERSPECTIVE (noir et coul.) 903-22-42.

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION

Niveau baccalauréat 18 ans minimum Test et entretien préalables. Prochaine session : 4 JUILLET 1977 Durée : 19 semaines *Travaux pratiques sur ordinateurs* Control Data et IBM.

Renseignements et inscription : INSTITUT PRIVE CONTROL DATA 46, rue Albert, 75013 Paris Téléphone : 583-46-72

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- *La graphologie et ses pièges.*
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- *Réussir entretiens, interviews.*
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6 sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

traductions

Demande

GERMANISTE DIPL. UNIVERSITE FERAIT TRADUCTIONS. Ecr. no 1.032, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Antiquités

...vendre coffre rare (région Charente), fin 18e siècle, en bois fruitier, très belle ferrure. Prix : 3 000 F (très belle pièce). Téléph. : 957-67-83 après 19 h.

Part. vend à p. beau vaisselier rustique, ancien, parfait état. TEL. : 551-37-93.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquettes et tentures. ... : TRU. 00-75 et 293-53-23.

ARTISAN accepte travaux peinture appts, bureaux. Tarifs intéress. T. 893-02-01.

Bateaux

Part. vd Vedette habitable GALAXIE ROCCA 8 m, 4 couch. Volvo 130 CV, total. équip., 3 C ... et le matériel électron. Etat neuf, 180 000 F. T. : 996-33-37.

Cours

Préparation intensive, épreuves français baccalauréat, français-latin, année scolaire, vacances par professeur agrégé. Tél. : 700-81-49 et 903-30-83.

ANGLAIS par angl. Examens ...aires, vacances. 293-37-81, mat.

SESSIONS INTENSIVES D'AMERICAIN NON-STOP (6 jours) juin et juillet à "American Center, 261, bd Raspail, Paris-14e. Inscriptions immédiates. TEL. : 633-67-28.

COMPTABILITE APTITUDE
...n bachelier, l'aptitude vous ...nne l'équivalent du bacc. pour ...s études sup. de comptabilité. ...xamen sept. Stage intensif de préparation en juin ou juillet. ...urnée de révision en septemb. ...E.C.S. compt. D.E.C.S. jurid. Stages d'approfondissement en juillet et septembre. ...cole privée. E.P.E.C., 74, rue ... Temple, Paris-3e, 272-06-78.

CENTRE KLEBER : 704-53-59. FORMULES POUR ELEVES EN **DIFFICULTÉ SCOLAIRE**

CENTRE KLEBER **LEÇONS DE PIANO** TOUS NIVEAUX, TOUS AGES. TEL. : 704-53-59.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, r. St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Hôte payant

Pour étudiant iranien, 24 ans, ch. à Paris famille acceptant hôte payant demi-pension, soit immédiat., soit à partir de sept., durée séjour 1 an. Tél. ou écr. Sylvie Messinger, 17, r. Jacob, Paris-6e. Tél. : 329-06-20 (H. B.).

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location-vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison, 10, r. de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 - 522-21-74.

Part. vd piano droit RIPPEN. Excellent état. 657-22-63.

Vd beau GAVEAU droit, refait neuf. 6.000 F. Tél. 585-01-16, soir.

Moquette

GROS RABAIS sur 10 000 m2 moquette, très grand choix. Téléph. : 757-19-19.

Offres de particuliers

BEAUX SIEGES LOUIS-XVI laqués blanc XIX S., canapé, 2 fauteuils marquise, 6 chaises velours uni, clous touchent. Tél. : 222-70-33.

Péniche

A vendre PENICHE AMENAG. habitable, mot. fr. bon état de marche. 160.000 F. Tél. : 707-20-88 - 329-43-22.

Rencontres

Messieurs, prenez le temps de rencontrer des personnes intéressantes à nos réunions amicales : dîners, soirées dans. Contact, accueil. 747-13-67.

Tableaux

Ach. tableaux peinture suédoise SVEN JOHNSON, STELLAN MORNER, AXEL OLSON, ERIK OLSON, ESAIAS THOREN, WALDEMAR LORENTZON, etc. Tél. le matin : 288-65-64.

Troisième Age

CHATEAU DE CHAILLE 79500 MELLE

Maison de repos 3e et 4e âge. Reçoit invalides, grabataires, aveugles. Chambres particulières, chambres pour couples. Ascenseur, soins, régimes, infirmière D.E. Serv. de nuit assuré. Téléphone : 16 (49) 27-00-34

Tentures

— Directement d'usine — Toiles murales, 1re qualité. Molleton en grande largeur. échantillon gratuit. TEL. : 644-58-27.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Pour colonies ou plusieurs familles, 2 bât. tout équipés Site forêt. Proxim. ST-CLAUDE Loisirs. Ecr. ROSCIO A., 39200 LA RIXOUSE. Tél. : 1

4e ANNECY loue appt. meublé ds villa. Juin, juil., août., sept Tél. (50) 46-12-57.

Près DIEPPE, 200 m mer, loue juillet, août, grande villa 10 pces 2 s. de bains. Confort. 337-61-04, soir. 824-95-19, bureau

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER 83120 SAINTE-MAXIME. TEL (94) 96-05-90.

LE PONEY en Normandie stages équestres, 15 jours cet été pour enfants de 6 à 14 ans. Château du BOUILLON, 50210 Cerisy-la-Salle. T. 16-33-46-90-11.

ESPAGNE pr Laredo-Santander (Atlantique) Loue appt pr 4-5 pers., cft. Bord gde pl. Juill. 1 500 ; août 1 600 ; évent. juin 800 F. Tél. : 589-28-75 à p. 18 h.

LES CHATEAUX DE LA LOIRE av. promenade en AVION 4 pl., hébergement ds domaine chât., piscine, les 11 et 12-6, 285 F. AVIV, 125, bd Bessières, 17e TEL. : 228-42-09

A louer 55 km Sud Paris. Maison de camp., juillet et août, jardin clos, 1 800 F par mois. TEL. : 270-14-08.

Yachting

Part. vend Coronet 24 cabin. 2X170 CV Volvo, place à Bandol. Prix : 60 000 F, crédit possible. Ecr. Jean-Paul COLAPINTO, La Grognarde, bât. C6, 13011 La Pomme ou Téléph. : 91-42-92-77.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

VIIIe - PL. DE L'EUROPE
Dans immeuble pierre de taille AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 4e étage, asc. - Soleil - Balcon
GD 7 P. très bon plan, 240 m2 environ, 2 bains, 1 s. d'eau, 2 wc, tt cft JOLIMENT RENOVE POSS. PROFESSION LIBER.
PRIX 1.200.000 F
Vis. jeudi-vendredi, 14 à 18 h : **2**, rue de LENINGRAD (Tél. 292-29-92)

AV. DAUMESNIL, pr. bois. Tr. bel im. Gd 4 p. tt cft. 103 m2. 545.000 F **346-11-76** Crédit 70 %.

PASSY Gd living + chbre
Poutres. Cuis. et s. bns équip. GD CARACT. URGT. 325-75-42.

VILLIERS Imm. moderne Dernier étage
Terrasse plein ciel - Soleil
Appt 3 P. 65 m2 et appt 4 P. 70 m2 pouvant être réunis. Tél. Parkings. - Prix avantageux. Heures bureau : 387-21-00 ou le soir : 267-31-13

BD PEREIRE - Bel immeuble Splendide
4 P. Entrée, cuisine, s. bains, w.-c. Balcon. Chbre de service. 400.000 F. - 254-71-96.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

17e Part. vend STUDIO tt cft. ensoleillement except., calme, téléph., terrasse, cave. Prix 150.000 F. Tél. (90) 98-32-80

SENTIER - Vue s/sq. Immense dble living + gde chbre, tt cft, CHEMINEE, POUTRES XVIIe. Vu urgence prix exceptionnel **526-00-35**

12e DAUMESNIL Petit imm. CALME
2 P. DUPLEX de caractère, poutres, cheminée. 4, R. DE LA BRECHE-aux-LOUPS - 343-66-29.

Voie privée - secteur protégé
Part. vend ATELIER ARTISTE, 2 ch., cuis., s. de b., chff. centr., 65 m2 env., 2 caves : 300.000 F. S/pl., jeudi 2, mardi 3, 11-18 h., 31, r. Emile-Desvaux, Paris-19e.

Mº PARMENTIER
Luxueux stud. et 2 p., nf, cuis. équipée, dressing aménagé, tél., cave et park. en s.-sol. S/place, 17, R. MORAND, de 14 à 18 h., ou téléphonez à VIP : 567-54-56.

XIe PART. A PART.
Immeuble p. de taille ravalé, appt refait neuf, 65 m2. Entrée, 3 pièces + cuis. entièrem. éq., W.-C., s. de bns, chauff. central individuel, 13 m2 balcon. Vue dégagée s/arbres, 5e ét., Tél. Pr R.-V. et vis. 805-18-04 (après 14 h. ou sam./dim. Ag. s'abst.).

9e 5/6 p., 2 bains tout confort., asc., 150 m2, soleil, verdure. ALGRAIN, Tél. : 285-00-59/09-54.

PHILIPPE-AUGUSTE
dans immeuble ancien rénové. GRAND 2 PIECES (50 M2) tout confort, 160 000 F, avec 20 000 F comptant + crédit. PROPRIETAIRE : 345-86-41.

GAMBETTA
Immeuble récent de standing. GRAND 2 PIECES tout confort, 8e et dern. étage AVEC TERRASSE. Tél., 280 000 F, avec 35 000 F comptant + crédit. PROPRIETAIRE : 345-86-41.

PHILIPPE-AUGUSTE
IDEAL PLACEMENT
dans immeuble restauré STUDIOS tout confort 75 000 F. Gros crédit possible avec 10 000 F comptant. Location assurée. Gros rapport. PPRIETAIRE : 345-55-10, p. 25.

SAINT-FARGEAU
Immeuble récent de standing. GRAND 3 PIECES tout cft + balcon + parking. VUE IMPRENABLE, 7e étage. Très ensoleillé, 270 000 F, avec 30 000 F compt. + créd. pptaire. TEL. : 345-55-10, p. 25.

CHAMPS-ELYSEES (même)
Par pptaire Reste 3 TRES BEAUX STUDIOS tt cft, TEL., ét. élevé. Hres bur. : 734-99-75.

AVENUE NIEL. Grand standg, superbe réception + 4 chbres, professions libérales. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

BD LANNES. Immeuble récent, living double + 3 chambres, 2 sanit., vue s/verdure. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

AV. VICTOR-HUGO, 9/10 PCES 500 m2, park., décorat. raffin., 1re catégorie, profess. lib., division possible. — ETO. 19-55.

PORTE DAUPHINE
plusieurs beaux 6/7 Pièces, 240 m2, asc., bel imm. P. de T., propriétaire direct., visite sur place, jeudi, vendredi, 14 h. 30 à 18 heures, 16, RUE SPONTINI. Téléphone : 704-84-85.

PICPUS - COURTELINE. Imm. récent, entr., sél., salon, 1 chb., cuis., wc, s. de b., chf. cal, asc., soleil, calme, 262.000 F. 346-83-85.

PORT-ROYAL SUR SQUARE
3 P. Tt cft. Asc. Soleil. Calme. Px intéressant. 325-60-80.

VAVIN - Neuf - Gd standing
80 m2 environ + TERRASSE 95 m2 sur jardin. — 538-52-52.

BOUCICAUT Bel immeuble pierre de taille
4 P. Tout conft - 395.000 F 579-75-80

ST-GERMAIN - CARDINAL-LEMOINE
91 m2. 4e ét. Charme. Calme. Parfaitement aménagé. - Pour tous renseignements : 326-97-23.

Champ-de-Mars, lumineux 7 P. 150 m², balcon-terrasse, calme. Plein soleil. 277-63-37.

PRES AV. SAXE, 5 P., 150 m, 4e asc., tt cft., chbre de serv. Px. 6.000 F le m². 285-00-59.

RUE DE SAVOIE
dans Hôtel XVIIe S., volumes en duplex 220 m², calme, jdin luxueux, parking. Prix élevé.
RUE DE TOURNON
dans Hôtel XVIIIe S. Appt. « Gd siècle », 250 m², boiseries, parkg. BURON. 742-02-44.

MONTPARNASSE. Beau studio 180.000 F. 10, r. Armand-Moisant. Mercredi, jeudi 15 h. 30 à 19 h.

15e, LA MOTTE-PICQUET studio cuis. équip., salle d'eau, cave, chauf. par immeuble, tél. 109.000 F. Tél. 878-68-08, soir.

SEDILLOT 80 M2
Séj. + 2 ch., luxueuse cuis., bains. Impeccable. 567-22-88.

PLACE JUSSIEU
STUDIO kitchenette, douche, wc. 589-49-34.

UNIQUE
FACE PANTHEON
Splendide 7-8 P., exceptionnel 210 M2. Prix élevé justifié. Exclusivité. Prometic. 325-15-89.

DUFOUR-SEVRES 115 M2
SEJ., S. A MANGER, 2/3 CH., CLAIR. ODE. 42-70. ET. ELEVE

XVe, 6e ét. sans asc., 3 P., entrée, cuis., bains, chauf. cent. Tél. + cave 230.000 F. 326-23-91.

Spécial placement Luxembourg. Atelier d'artiste 65 m² + sous-sol aménageable, occupé 72 ans. Renseignements : 227-71-44.

ST-MICHEL (sur bd), pptaire vd très beau 3 P. tt cft., ref. neuf, 90 m², imm. stdg., chauf. imm., 3e ét. asc. Tél. 033-78-52.

ST-MICHEL. Pptaire vd 2 P. cuis., wc., s. de bns. 227-19-75.

6e, studio cuisinette, salle de bains, wc., débarras, tél., chauff. imm. 325-32-71.

14e très beau 5 P. récent, balc., verdure, 6e ét., asc. Park. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

GD BALC. JDIN DES PLANTES 140M2, DBLE SEJ. + 4 P., ASC. ET. ELEV., CALME. ODE. 95-10

BEAUBOURG
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
« les FONTAINES de VENISE »
STUDIOS, 2 - 3 et 4 P.
en construct. Livraison fin 1977 et 2e trimestre 1978.
PIERRE BATON
704-55-55

Mº MALESHERBES. Bel imm. Splendide 4 pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., balc., chbre service. 390.000 F. Me voir ce jour, 14 à 18 h : 19, BOUL. PEREIRE - 17e

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
Poutres appar., vide-ord., asc. STUDIOS - 2 P. DUPLEX A partir de 130.000 F. Tous les jours, 13 à 19 h (sauf dimanche) Tél matin 770-73-77.

AV. MONTAIGNE
Propriét vd LIVING + 2 CH., balcon, soleil, tout confort. Tél., heures bureau . 734-99-75.

PRÈS AV. FOCH
5e étage, grands balcons, dans bel immeuble P. de T., ravalé, gd confort, gd salon, S. à M., 3 chbres, 2 bains, linger., 2 ch. service av conft. CAR. 05-13.

VICTOR-HUGO
6e et 7e étage, splend. duplex, liv. + chbre 55 m2 + 70 m2 terrasse, box. - Tél. 567-22-88.

17e, Rue Déodat-de-Severac, bel immeub. ravalé, séjour + 2 chbres cuis., S. de B., gde entrée, téléphone, chauffage. Téléphone : 325-36-52.

4 Pièces (sur parc privé), idéal pr enfants, standing, 320.000 F. Téléphone : 636-16-27.

RUE DE LA
POMPE
2 et 4 PIÈCES
GRAND STANDING
BALCONS TERRASSES
VUE JARDIN - SOLEIL
Chambres service. Parkings.
C.P.I.I 766-52-90 Poste 283

NIEL 5 PIECES, 180 m2 Imm. de classe excellent état. 2 bains, cuisine équipée. - 525-56-84.

33, RUE SAINT-AMBROISE
Splend. 4 P., réc., de 98 m2, sur jard Vis., jeudi, 13-19 h., escalier D, 2e ét. Rens. 343-13-10.

AVENUE LEDRU-ROLLIN
Part. vd 4 Pces, cuis. s. de b., 1er ét., 330.000 F. - 996-33-37.

PRES BOIS DE VINCENNES
proche R.E.R., plein soleil, beau 4 P., tt cft, balc., park., s.-sol, parf. état, 362.000 F. 344-71-97.

17e, ds HOTEL PARTICULIER, atelier d'artiste en duplex de 85 m2, tt cft, caract. exception., soleil, verdure. Tél. : 567-72-11.

BD MONTMORENCY
4/5 P., 100 m2, 5e ét., imm. réc. 620.000 F. Téléphone : 567-22-88.

MAGENTA-REPUBLIQUE
Imm. P de T., 4e étage, asc., 100 m2, confort, impeccable. Exceptionnel : 400.000 F. Visites tous les jours, 14-18 h., 29, BD MAGENTA. 206-15-30 - 205-40-76.

MARAIS. FACE HOTEL SALE 10, RUE DE THORIGNY, studio, kitchen., bains. S/place, Jeudi 2, de 13 à 16 heures. PASTEYER : 266-35-84.

VILLA SAID (AVEN. FOCH) EN DUPLEX, 160 m2 environ DBLE RECEPT., 3 CHBRES, 2 bns. REF NEUF. - 723-71-88.

Square MONCEY, 5 P., 5e ét., balcon, calme et confort, 165 m2. - Propriétaire 874-38-45.

Pl. Vosges, propr. vd studio, tt cft, asc., chff. centr., v.-o., état nf. 8, r. PAS-MULE, 11 à 19 h.

MARAIS - BASTILLE
Luxe, immeuble pierre, studio à 4 Pièces, terrasses. Loyer S.A. : 277-97-26.

BUTTES-CHAUMONT
2/3 P., tt cft, vue. - 331-81-11.

MARAIS. - A rénover, 50 m2 : 185.000 F ; 40 m2 : 105.000 F. Téléphone : 329-58-54.

17e FACE SQUARE
Immeuble de stdg, gds studios, tt conft, livraisons immédiate. 34, RUE EMILE-LEVEL, de 13 à 19 h. ou Tél. 627-78-84.

Paris Rive gauche

BELLE MAISON PART.
Grande réception. 8 PIECES, 300 m2 + jardin, caractère. Ref neuf. PROPR. DAN. 19-10.

13e, Mº Gobelins, séj. + 2 chbr., cuis., s d'eau, wc, 2e ét. Prix 155.000 F. Téléphone : 325-32-71.

SAINT-PLACIDE, r. de Rennes Bel imm. stand., ét. élevé, 5 p., 2 bains, calme, soleil, service, urgent. « TAC » : 329-33-30.

PASTEUR dans très bel imm. ancien avec ascens., 2 et 3 P. à moins de 5.000 F le m². PROMOTIC. 325-11-68.

RASPAIL-MONTPARNASSE
DUPLEX SEJ. + CH. 45 m² ORIGINAL. ASC. ODE. 42-70. TERRASSE PANORAMIQUE.

RUE DE BOURGOGNE
75 M2 495.000 F
2-3 PCES CFT. 577-96-85.

14e - STUDIO
Imm. neuf Tél. : 700-64-70.

INVALIDES
dans imm. récent, luxueux 3 P., balc., parfait état, parking, Etude Delcasse — 720-56-11.

7e arrdt - SUR QUAI
TRES BEL IMMEUBLE
XVIIIe SIÈCLE
RESTE A VENDRE
3e étage et 4e étage
2 APPARTEMENTS
135 m2 CHACUN
POSSIBILITÉ DUPLEX
EMPLACEMENT et VUE EXC.
Visite jeudi 2 juin de 11 à 18 h. 1, rue de Beaune.

CAMBRONNE
Dans bel imm. pierre de taille. 2 APPTS, Liv. + 2 Chbres, Bains, Cuis. Chff cent. Soleil. 3e et 5e étage. MERCREDI, JEUDI 14 - 17 h. 35, RUE DU LAOS.

6e ST-ANDRE-DES-ARTS
Dans ravissant imm. 17e Gd 3 pièces, charme, calme. Ce jour, 13-17 h : 7, rue Suger, 3e étage. 757-13-96 - 704-23-62.

VANEAU
Dans petit immeuble récemment restauré. SUR COUR-JARDIN
STUDIO TRES CALME cuisinette, salle de bains avec w.-c., chauffage centr. et eau chaude par l'imm.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement **RESTAURE**
2-3 P. 72 m2 environ, dont séjour de 30 m2 env. avec cheminée, entrée, chambre, cuis., bains et toilettes, dressing-room, penderie, chauffage centr et eau chaude individuels, 3e étage, asc. Livré entièrement terminé. Renseign. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

PANTHEON Bel imm. 2 pièces, entr., cuis., s. bns, wc, rue calme, ensoleillé. S/pl. mercredi-jeudi, 15 à 19 heures : 11, rue Laromiguière

18, RUE SAINT-SIMON
Pptaire vend dans bel immeuble en rénovation, 7 P., entrée, s. de bains, cuis. 156 m², asc. Sur place merc. 1er et jeudi 2 juin de 14 h. à 18 h.

CŒUR MONTPARNASSE
2 P. cuis., s. d'eau, calme, soleil. 165.000 F. - 322-22-47.

6e - SAINT-GERMAIN
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS.
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

LUXEMBOURG
PPTAIRES VENDENT directem. PLUSIEURS STUDIOS ET 2 P. Cuis., bains, w.-c. Sur place MERCREDI, JEUDI 14 à 18 h., 7, RUE ROYER-COLLARD.

LE MARQUIS
19-21, r. Cambronne, Paris-15e.
2 P., (49 m²) : 331.000 F.
4 P. (101 m² + loggias) 651.000 F
Appt. modèle sur place 783-64-32 tous les jours de 14 à 19 h. 30 ou sur R.-Vs : Tél. : 766-25-32.

99, RUE DE SÈVRES
ds imm. gd luxe, studio et 3 P. nf., cuis. équip., dressing aménagé, TV, tél., Hi-Fi, volets roulants électriques. S. pl. de 14 à 18 h. ou Tél. VIP 567-54-56.

QUAI D'ORSAY
VUE SUR SEINE
Somptueux 500 m² divisible. 766-01-69.

F.-FAURE CLASSIQUE 120 m2 Tt cft. Etage élevé. Ascens. Etat rare. ODE. 73-37.

ÉCOLE MILITAIRE
Magnifique 6 P., cuis., bains, toilette, 140 m2, 2 chbres serv., 5e étage, asc., très ensoleillé. Sur place, jeudi, de 14 à 18 h., 2, SQUARE ROBIAC.

ILE SAINT-LOUIS
Original gd 2 P., lambrissées, poutraison, cheminée cusine, bs, soleil, charme rustique. Téléphone : DAN. 22-63.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.**
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RUEIL bord de Seine R.E.R. Verdure, cadre exceptionnel. Séj. + 2 ch., gd luxe 1973, part. Prix : 300 000 F. Tél. : 977-28-38.

BOULOGNE. 4 p. 66 m², tt cft, Tél., parkg, 260 000 F. 825-62-70.

BOULOGNE (près du métro). Récent living + 1 chambre tout confort, calme, verdure. MARTIN Dr droit : 742-99-09

NEUILLY 124, bd M.-Barrès
250 m2 Calme - Sur jardin Magnifique réception + 2 ou 3 chambres. - Box. Jeudi, de 14 hres à 17 hres.

PARLY 2 TYPE 2 - 2/3 PCES Etat exceptionnel Calme. Loggia vitrée. 2 park. 276.000 F. — 460-14-53.

VINCENNES Imm. 1965
Propriétaire vend DUPLEX 5e et 6e ét. 130 m2. Liv. 4 chbr. Bains + s. d'eau, w.-c., cuisine aménagée. Balcon + terrasses 100 m2. 650.000 F. Tél. 254-39-91. Sur place samedi 9 h. - 18 h. : 5, av. PAUL-DEROULEDE.

NEUILLY PL. WINSTON-CHURCHILL
Luxueux 6/7 p. Moderne, 200 m2. R.-de-c. Jardin 130 m2. Garage. MICHEL & REYL. - 265-90-05.

NEUILLY Imm. gd luxe S/jdins 88 m2
Et. élevé. S/32 m2 TERRASSE. Plain-pied. Séjour. 2 chbr. 2 gar. ZANNETTACCI - 727-21-27

VINCENNES Prox. mairie
4 P. Parfait état. Tt cft. Clair. Tél. : 355-24-05

VERSAILLES Av. de SAINT-CLOUD
Grand appt 270 m2, 2 entrées. tout confort. Bon état. - SUD. Px 998.000 F. - Tél. 951-61-03.

NEUILLY-SABLONS
Dans bel imm. pierre de taille 5e ét. asc., appt. 4 P., 103 m² à rénover + gde chbre serv. Px. 650.000 F, créd. 80 %. Voir pptaire jeudi, vend. 14 h. 30-19 h. 6, rue BELLANGER.

FONTENAY-LE-FLEURY
25' Montparnasse, 4-5 P. résid. stand. Beau JARDIN, cheminée loggia vitrée. 350.000. 460-31-22.

NEUILLY. 35, AV. STE-FOY, vaste 4 P., 2 bs, 130 m², terrasse s/verdure, possib. serv. Park. Jeudi 14 h. à 17 h. ou 500-47-03

VAUCRESSON, dans résidence av. parc et tennis, appt. 80 m² + 10 m² loggia, séj., 2-3 chbres, cave, calme. Tél. Exposit. SUD URGENT. 350.000 F à débattre J.M.B. 970-79-79.

VILLE-D'AVRAY. Appt. gd stdg 160 m², à 2 pas du parc de St-Cloud, séj. av. cheminée 48 m² + loggia, sans vis-à-vis. Vue exceptionnelle, cuis. équipée, 3 chbres, 2 bains, 3 wc., box 2 voit., cave. Près gare, commerces, écoles. Prix 850.000 F J.M.B. 970-79-79.

BEAU 4/5 P., 125 M2, 4e étage tt cft. dans imm. pierre de T. récent, bien situé, 2 s. de bains, 2 wc, gde cave, garage. S.N.C.M., 13, r. André-Bollier, 94-St-Maur. Tél. : 283-61-74.

NEUILLY - SAINT-JAMES
Bateau, habitation amarré, 5 P., 130 m2, tél., tt cft, impec., jard. privé 300 m2, 470.000 F. 627-45-71.

Province

CAGNES-SUR-MER
Part. vd 2/3 P., 4e ét., vue mer et montagne, kitchenette amén., balcon, gar. 310.000 F, ou meublé 340.000 F. Tél. : 996-33-37 ou sur place : (93) 83-76-57.

CANNES. Part. vd appt. 3 P., terrasse, parkg., standg., calme, vue centrale quartier résid. 350.000 F. Tél. : 912-19-35 ou (15) 93-39-46-70.

appartements occupés

PORTE DAUPHINE
APPT. occupé beau 5 P., 125 m², bel imm. P. de T. Jeudi, vendredi 14 h. 30-18 h. 16, RUE SPONTINI. 704-84-85.

12e Prox. BOIS VINCENNES APPTS 2 P. OCCUPES par personnes âgées. Px moyen 1.800 F le m2. Pptaire, 325-28-28.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 2 à 3 P., Paris, prêt. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Ach directement COMPTANT, URGENT, STUDIO, PARIS,, av. ou sans travaux, préférence pr. FACULTE. — Tél. : 873-20-67.

Particulier achète comptant : 3-4 Pièces, jardin, Neuilly, 16e, 17e. - 260-66-96, heures bureau.

Urgent, l'Agence LAGRANGE, fondée en 1876. Tél. : 265-53-94, recherche pour sa clientèle province, étrangère, appartements, Paris, Neuilly, Boulogne.

Jean FEUILLADE, 54, avenue de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

locations non meublées Offre

Paris

14e, 55, r. Beaunier, 2 p. tt cft ds hôtel partic. 1.200 et 1.500 F. Vendredi, 11 à 17 h - 337-69-59

Appt ccial 77 m2, dern. ét. Asc. Tt cft. Vue Tuileries. 1.000 F pr m. Repr. just. 260-81-20, apr. 6 h.

MIRABEAU XVe - Dble living + 2 chbres, 100 m2, garage. 2.750 F net. - 224-95-27.

15e près Hôpital Boucicaut Urgent. Gd studio ex-2 p., tt confort, ascens., tél. 1.200 F + charges. Tél. 577-31-70.

Région parisienne

Boulogne, 66, r. Pierre-Grenier 5 p., imm. neuf, 1.900 F + ch. Jeudi 11, à 17 h, 3e ét. 337-69-59

BOURG-LA-REINE
Idéal profess. médicale, maison 10 pièces, caves, jardin, boxe, parkg. 3 500 F mens. 661-09-59.

PUTEAUX
Résidence BELLERIVE
Cuis. équipée, tél., parking
2 P. 46 m2 environ A partir 1.190 + ch.
3 P. 70 m2 environ A partir 1.890 + ch.
4 P. 96 m2 environ A partir 2.430 + ch.
5 P. 110 m2 environ A partir 2.650 + ch.
VISITE SUR PLACE
Mardi, jeudi, samedi de 13 h à 17 h 30, bât. D, 7e ét. Accès : 34, quai National - Puteaux
ou sur RENDEZ-VOUS
JOHN ARTHUR ET **TIFFEN**
766-04-66 174, boul. Haussmann

locations non meublées Demande

Paris

Collaboratrice du journal rech. Appt 3/4 pces, 1er, 2e, 8e, 9e arrdts, tt cft + tél. 1.600 F max. Agence s'abstenir. Ecr. Cousin, 26, rue Boussingault, 75013 Paris ou tél. au 580-43-49, apr. 19 h 30.

COLLABORATEUR JOURNAL cherche à louer
3/4 PIÈCES PARIS
tout confort, Téléphone. Ds les 1er, 2e, 9e ou 17e arrdts. Ecr. nº 6 503, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZ. ou MOIS, studios et appartements. TEL. : 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mº Opéra. Seuls frais 380 F - 742-78-93.

immeubles

18e - Pour INVESTISSEUR
Dans bel immeuble, STUDIOS et 2 PIECES, rue calme. Soleil. 870.000 F. Rapport 10 %. Le propriétaire : 531-85-56

PARMENTIER - Imm. rénové 500 m2 loi 1948, rapport 35.000 F, 700 m2 - COMMERCIAUX : Rapport : 118.000 F Exceptionnel 1.750.000 F Tél. 206-15-30

hôtels-partic.

URGENT - Achète ou loue pour Ambassades, hôtels partic. et Appts grand standing. 229-32-31 - 229-48-20

TROCADÉRO
Hôtel particulier 500 m2 habitables. Parfait état. 567-22-88

constructions neuves

IL EST NÉCESSAIRE DE
PRÉSERVER, RENTABILISER, REVALORISER VOTRE CAPITAL
A COURBEVOIE ENTRE LA DÉFENSE ET NEUILLY
A 7 MINUTES DE LA PORTE MAILLOT
PRÊTS A HABITER DANS CET IMMEUBLE DE CLASSE
ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS DE 40 M2
(à partir de 209.000 F - Parking sous-sol inclus)
Informations : au siège, heures de bureau : 225.16.17 / 359.34.78
ou P. DOUX : 3, avenue de la Grande Armée, PARIS - Tél. : 500.16.62
Visite sur place : SAMEDI de 10 heures à 19 heures
143, boulevard Saint-Denis, COURBEVOIE

DU 4e ÉTAGE,
ON DOMINE LES TOITS DE PARIS.
Vos proches voisins ne vous bouchent pas le ciel. Redécouvrez-le.
Résidence Deparcieux.
31-33, rue Deparcieux - 14e
Du studio au 3 pièces.
Bureau de vente sur place.
Tél. 567.28.29. SIIF 292.22.11.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
Studios/2 P. et 5/6 P. Jardin. Appt témoin, s/pl. après-midi.
P. DOUX - 500-16-62

échanges

Pptaire échanger. Studio 40 m2, calme, rez-de-chaussée, rue de Tournon contre appt en étage, même quartier ou limitrophe nécessitant travaux. Ecr. nº 6.497, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COPENHAGUE ; appt 6 pces, centre contre mis. 3 p., Paris, dant sept. 77, juin 78. Rens. : 283-81-29

bureaux

VOS BUREAUX A 16' DE SAINT-LAZARE
A DES CONDITIONS TRES COMPETITIVES DE 163 A 9.700 M2 EN LOCATION
SARI
720 14 15

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F/mois. APEPAL - 228-56-50

GRANDS BOULEVARDS
Somptueux bureaux à louer 43, rue de l'Echiquier 2 et 3 étag., ensemble ou sépar. S/place, 15 à 18 h, auj. et dem.

GEORGE V
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neuf - 723-65-18

224-08-80
domiciliation, courrier, secrétariat, permanence, téléph., télex.

TELEX
SECRETARIAT TEL. 228-56-50.

AV KLEBER BUREAUX à louer
360 m2 - 784-40-40.

OPÉRA - BD DES ITALIENS
Imm. du Palais Berlitz
Métros : Opéra, Chaussée-d'Antin, 4-Septembre, Richelieu-Drouot, Saint-Lazare.
A louer : bureaux bien entretenus, excellent état, 5e et 6e étage, 10 lignes téléphon.
3 LOTS SURFACES :
1) 150 m2 (5e étage)
2) 107 m2 (6e étage)
3) 106 m2 (6e étage)
Ces 3 lots peuvent être :
— soit cédés séparément ;
— soit regroupés partiellement ou en totalité à la convenance de l'acquéreur
Renseignements :
OLIBOL
19, rue de la Michodière (2e) Tél. : 742-45-49, Mme Villeroy.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriét. loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. 563-17-27.

4 à 20 BURX. Tous quartiers. Locat. sans pas-de-porte AG MAILLOT 293-45-55

Boutiques

ILE-SAINT-LOUIS - Boutique d'angle aménagée, 90 m2. Bail : 3/6/9 à céder - 329-58-54

ST-GERMAIN-EN-LAYE
2e RER, Centre ville. Murs de boutique. Placement 1er ordre. Loyer : 18.000 F. Prix 140.000 F. F.P.I. - 976-07-06.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'IIP 252-80-45 - 834-09-24

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES
EN VENTE DE
FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE
FONDEE EN 1913
RECOMMANDE AUX
ACHETEURS ET VENDEURS
DANS TOUTES TRANSACTIONS COMMERCIALES DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES de s'adresser à
SES MEMBRES
qui disposent D'UNE SELECTION D'AFFAIRES permettant à la clientèle de comparer et faire UN CHOIX SUR. Ils sont de plus affiliés.
A LA CAISSE DE GARANTIE
DE LA FNAIM
et présentent de ce fait toutes garanties professionnelles et un maximum d'assurances pour connaître
UN SPECIALISTE
Ecrire ou tél. au siège social
129, rue Fg-St-Honoré **723-32-53**

RESTAURANT dans PARIS
Affaire importante de renommée internationale très saine
A CEDER pour RAISON SANTE
Participation en partenaire. Possib. dans l'immédiat, discrétion assurée. Ecrire : Marvan, 122, bd Haussmann-8e, qui tr.

Vends Agence immobilière bord mer. Ecr. nº 7.057, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

A SAISIR - URGENT
Part. vend excellente affaire Brasserie-Restaur. Bordeaux pouvant être dévelop. Bénéf. 50 Unités. Px vente 350 Unit. Créd. Ecrire G 5.252 Havas Bordeaux

locaux commerciaux

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
Près Périphérique
pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes téléph., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions.
Sur place ce jour et demain, de 10 heures à 18 heures, 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT
TEL : 603-91-38 et 969-68-67

Maisons-Alfort. Local mixte av. murs, 6 p. + 3 burx, tt conft, tél., jard., gar., atel. 650.000 F. Ecr. nº 2.746, DECQ, 10, square du Var, Paris (20e), ou 893-02-01.

ANNECY - CENTRE
Vends ancien garage 500 m², hauteur 4 - 6 m. Aménagement possib. série boutiques, except. alimentaire (supermarché voisin), à proxim. imm. parkings. Delachenal S.A., M. Boilard, 16 (50) 51-42-36 ou 51-42-27.

PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES
Cause retraite p. à p. loc. ccial ts comm., bail 9 a. boutiq., arr.-boutiq., gar., cave. Vis. sur pl. sauf sam. JEANNE LE ROY, 33, rue Washington, 75008 Paris

propriétés

Banlieue SUD près CORBEIL
Dans parc résidentiel BELLE DEMEURE 9 P., 4 bns TERRASSE. JARD. AMENAGE 550.000 F - 727-84-24.

Recherchons : Propriétés, Châteaux, Terrains, Fermes.
GUIDES D'OR - 605-07-5[illegible]

COTE VAROISE
Face presqu'île de GIENS
PIEDS DANS L'EAU
Belle propriété meublée, plain pied, 9 pces, 5 bains, construit autour patio, 6.500 m2 jardin descendant dans la mer. Permis ponton privé. Calme absolu. Vaste terrasse. Vue imprenable. Maison gardien indépend. 2 pièces, bains. Prix : 1.700.000 F
AGENCE TOULONNAISE
5, rue Anatole-France. TOULON
Téléphone : (94) 92-76-43

BANDOL (Var)
Mas provençal et bergerie, terrains boisés 7.800 m2. ALGRAIN - 285-00-59

HAUTE-PROVENCE (04)
Ancien MAS à restaurer, ter 2.200 m², eau, él. Vue panoramique. Qualité du site. Prix 150.000 F — Ecrire VOLLMER, Dauphin 04300 Forcalquier. (92) 78-58-3[illegible]

VERSAILLES, 5 KM. Belle demeure sur 3.600 m² de parc 400 m² habit., s. à mang. 50 m² mezzanine 30 m², salon 50 m² 5 chambres, 2 salles de bains 2 salles d'eau, grande terrasse piscine 60 m², solarium, vue sur vallée en site classé. Prix demandé 2.200.000 F. Visite sur rend.-vous IMMOBILIERE NORMANDE, 42, avenue J.-Jaurès 78390 Bois-d'Arcy, tél. 045-29-09

PARTICULIER VEND YONNE
MAISON STYLE ISOLEE
120 km. Paris, 10 km. péage Courtenay, 6 pces, poutres, cheminées, grange, écurie, garage, dépend., s. de bns, chauf. centr. Parc 12.000 m². Prix 400.000 F. Poss. 1 ha verger, 50 a terres attenant. Téléph. 920-41-94.

Ppté VAR, 32 ha pinède, vue imprenable. 432.000 F. — L. C., 51, rue H.-Barbusse-5e. 329-33-33.

BAZOCHES-S/GUYONNE (78)
Pptaire vd maison ancienne restaurée, poutr., belles cheminées, dble salon, sal. à m., 6 chbres, 2 bns + garage et mais. gard. Cour intér. et jardin 3.300 m². Vue, 1.300.000 F. Tél. 486-04-79.

65 KM. PARIS-OUEST
LA ROCHE-GUYON
PROPRIETE 195 M2
6 pièces, 4 bains.
JARD. 6.732 M2. VUE PANOR.
PRIX TOTAL 480.000 F.
073-36-93 - 073-97-27.

A vendre maison dans village privé de Castellaras (10 km. Cannes), 4 ch., 4 s. de bns, séj. air conditionné, 2 terrasses, 2 jardins. Vue sur campagne et sur mer. Club avec piscine, tennis, hôtellerie, tous services. Prix demandé 1.100.000 F. Ecr. nº T 074-322 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

G R I M A U D, grande VILLA living, cuisine, 7 chambres, 4 sal. de bains, solarium, piscine, garages, 2.800 m² jardin, vue mer rade Saint-Tropez. Prix 850.000 F. — IMMORES, (93) 39-81-11 ou (1) 066-45-49.

Loue Ré propriété été, bail an. VIAUD, 17630 LA FLOTTE.

REG. BOURG-ACHARD (Eure) 135 km PARIS P. AUTOROUTE Partic. vend à partic. grande CHAUMIERE DE CARACTERE à aménager, 160 m² au sol, 5 pces, CHEMINEES, POUTRES, VASTE GRENIER CARRELE, BELLE CHARPENTE, JOLIE GRANGE TRANSFORMABLE, terrain 8.800 m² planté pommiers 300.000 F. BOCQUET, Epreville-en-Roumois, 27310 Bourg-Achard. Tél. (32) 56-26-40, lundi, mercr.

VAUCRESSON PLATEAU
Mais. ancienne, 220 m2 habitab., séj. 44 m2, cuis., 4 ch., 2 bains, s/sol total. Atelier séparé dans jardin 900 m2. Prix 1.155.000 F. J.M.B. - 970-79-79

Part. vend **ORSAY** 91 Résident. prox. Gare
MAISON 19e siècle 8 p. princ., 2 s. de bains, 2 w.-c., garage, terrain entier. clos 1.245 m2. Tél. le soir : 928-62-07

PRÈS GRASSE
Très belle propriété 1 ha 1/2. Mas 1780, très bon état, piscine, maison gardien, très beau sous-bois, parc fleuri avec nombreux arbres essences variées. Calme absolu. Vue superbe. Ecrire M. PETIT, « les Pommes de Pins », LES ASPRES, 06130 GRASSE.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
17 kilomètres Paris, coteau orée forêt, PROPRIETE Louis-Philippe, grande classe, 7 chbres, récept. 80 m², pavillon gardiens, piscine, parc 3.600 m². Prix 950.000 F. Agence PERSE, 43, av. de la Gare à ST-LEU. Téléph. 960-55-50.

L'immobilier

domaines domaines

IRLANDE DU SUD
MISE AUX ENCHÈRES LE MARDI 5 JUILLET DU MANOIR DE TINNEHINCH, ENNISKERRY, CO. WICKLOW AVEC ENVIRON 25,3 ha.

Délicieuse petite propriété historique à 21 km de Dublin. Elle renferme une vallée boisée limitée et traversée par la rivière Dargle (pêche à la truite) d'un côté, avec 20,2 ha de terres arables et de pâturages de très haute qualité, le reste étant composé de bois protecteur. Les restes du manoir original datant du XVIII[e] siècle comprennent maintenant un jardin original et tout à fait remarquable planté de nombreux arbres et buissons à fleurs. La propriété comprend également un petit logement sur écurie avec garage et annexes normales.

Nous pouvons déclarer sans contradiction qu'il s'agit d'une des plus jolies et des plus rares propriétés d'Irlande, ainsi décrite dans de nombreux livres décrivant les manoirs et propriétés de ce pays.

Plaquette illustrée disponible auprès de JACKSON-STOPS AND McCABE, DAWSON STREET, DUBLIN 2. Télex 30378 - Tél. : (01) 771177.

...NTRE - Dom. élevage libre ...s. Agrément, rapport. Etang. ...Château 13[e] s. 9 pièces. Prix : 1.200.000 F. Intermédi. s'abstenir. ...n° 1.055, « le Monde » Pub., ...des Italiens, 75427 Paris-9[e]

...hasse-pêche

...e, 150 km Paris, étang 3 ha pet. construct. (86) 63-01-94

chalets

A vendre en Alsace, vallée de Munster, très beau CHALET neuf dur et bois, proximité télé-ski, terrain 1.800 m², situation ensoleillée, belle vue, chauffage électrique, 4 pièces, cuis., salle de bains, cave, garage. Prix 370.000 F. Entreprise Chalets BUHL 23 Grand-Rue, 68140 MUNSTER

villas villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés **PARIS et 120 KM AUTOUR**
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

CHATOU - R.E.R. - VILLA bien construite, récept., 3 ch., bureau, tt cft, mazout, garage, beau jardin boisé de 1.000 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

15 min. VERSAILLES. Superbe constr. en pierre de Vigny, sur 1.000 m2. Hall d'entr. et escalier en marb. Sél. 40 m2 av. terras. Cuisine, wc, à l'étage 3 belles chbres, s. de bns, s/sol complet avec 1 ch. de service, chauff. centr. maz., dépendances anc. bureaux (60 m2). Près gare et commerces. Affaire rare pour connaisseurs. Px dem. 680.000 F. 045-29-09

25' MONTPARNASSE Près Versailles, beau pavillon de plain-pied 145 m2. Cheminée. Double garage. Sous-sol. 850 m2 clos. 610.000 F - 468-31-22.

Près lycée **ENGHIEN** Belle villa Quartier exception. Séjour en L, cheminée + 4 ch., tt cft. Jardin 600 m2. Px 870.000. T. 989-31-74.

MARNES-LA-COQUETTE Villa 1968 style MODERNE Décoration raffinée. Surface habitable 345 m2. Jardin 600 m2. Pav. séparé près gare, commerces, bel environnement. Prix : 1.520.000 F - J.M.B. 970-79-79

Dans station balnéaire, port de plaisance, casino, vends villa grd standing, sur terrain boisé, calme, rez-de-chaussée de plain-pied sur jardin, sél. 80 m2, poutres, cheminée, fumoir, 2 chbres, 2 s. de bns, cuis. aménag., wc. Etage : gde mezzanine, 3 ch., 2 sal. de bns, grenier, garage, chambre service, wc, salle de bns, exceptionnel. Px 930.000 F. T. (67) 56-54-60, 34-La Gde-Motte

ANTONY, près lycée. Agréable maison récente, salon, salle à manger, vaste atelier d'artiste, 4 chbres. Gar. Tout confort. Weatheralls - 225-79-00

25 km PARIS OUEST - Sur 2.000 m2 maison anc. de caractère, salon, s.à manger, 6 chambres, bel atelier d'artiste. Tél. : 963-28-02.

LE PECQ, CALME PAVILLON, séjour + 2 chbres, cuisine, bains, tout confort. Jardinet. PRIX 215.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

terrains

VAR 30 km MER près DRAGUIGNAN Vue splend. B. TERR. A BATIR 5.000 m2, eau, él. Prix 55.000 F avec 25.000 F cpt - 265-50-30.

TERRAIN BOISE VIABILISE Eau, électricité, 2.500 m², 15 km. de Montargis. Perm. de constr. 50.000 F, 656-04-28, apr. 20 h. ou écr. n° 6.502, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[e].

VINCENNES, proximité mairie, A VENDRE TERRAIN 1.144 M2. Téléph. 233-57-59, le matin.

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m², clos, électr., eau, avec bungalow 2 pièces à Viarmes (95), près de Chantilly. 844-94-97.

LAC DU BOURDON (Yonne) 1 h. 30 de Paris Chasse - Pêche - Voile. Particul. vd terr à bâtir, eau ville, élect. Téléph. 25 F le mètre carré. Téléphoner à 16-76-96-61-73.

NEUILLY-SUR-MARNE (93) Limitrophe Villemomble, prox. bus, lyc., R.E.R., gare S.N.C.F. Sortie A 3 à 10 kms Pte de Bagnolet, particulier vd TERRAIN 1.296 m2, fac. 28 m. en 1 ou 2 lots - Téléph. : 927-08-78.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

maisons de campagne

ANGLET (Pyr.-Atlant.). Maison 4 p. tt cft, dt 3 ch. + terrasse à l'étage + loc. commerc. attenant, 150.000 F. Ecr. Ardillier, 1, bd W.-Churchill, 37-TOURS.

Loin de tout, Dordogne, maison (pierre) restaurée : 250.000 F. Ecr. n° 7.045, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[e].

maisons de repos

Château de BREAU, par MORMANT, 77720, proxim. FONTAINEBLEAU-MELUN. Etablissem. de repos nouvelles normes, gd confort, chbres individ. ou doubles, salon, T.V., parc, promenades dans un cadre exceptionnel de verdure, calme, cuisine soignée, tous régimes, soins et traitements valides, invalides, alités permanents. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. T 438-72-61

pavillons

SAINT-MAUR
LA VARENNE, près transports Pavill. pl-pied, gd séjour, chbre, cuis. spac., s. d'eau, wc, chff. cl, gar., jardin clos. Prix 230.000 F. **ACS** 133 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25 et 51-00.

fermettes

SAINT-HERMINE (85) R.N. NANTES - LA ROCHELLE Tr. BELLE GRANGE 400 m2 sur 4.500 m2 terrain. Eau. Electr. Tél. : 660-67-40 - 700-91-85

Dans PARC du MORVAN, charmante fermette caract. s/1,50 ha. Bel. chem., tr. bel. poutres, 3 p. meublées, tt cft. Chff. central. Tél. Gdes dépend., vue splend. Impr. 550 m alt. à l'orée bois. Lac 4 km, chasse, pêche. 320.000. Ecr. n° 1.049, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9[e]

ANCIENNE FERME restaurée, prox. GOUVIEUX, s/ 1.600 m2, vue forêt, s. à mang., salon, cheminée, 3 chbres, cuis., 2 bains, 2 wc, s. de jeux 65 m2, 2 granges amén., cave voûtée. Prix 530.000 av. 106.000 F cpt. **ACB** 771, r. Paris, Chapelle-en-Serval (15-4) 454-60-42.

châteaux

A VENDRE, 60 km Sud Toulouse CHATEAU + 25 ha bois + 5 ha. prairies. Px 1.500.000 F. Ag. Rhéa. 81120 Réalmont

viagers

7[e] - Très rare 100 m2 tt conft, balc, service, 4[e] asc., verdure, soleil. 2 têtes 75-78 ans. Cpt 285.000 F, rente 3.660 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

EAUBONNE Occupé, solide pavill. excell. état, sél. + 2 ch., bains, tt cft, gar. Jardin 480 m2. 65.000 F cpt + 1.000 F mens. 73 a. T. 989-31-74.

villégiatures

ROYAN, Juil., août, VILLA grd standg, 4 ch., salon, sél. Jdin. Gar. Tél. (56) 42-41-07 Bordeaux.

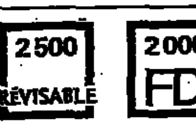
VALLOIRE (Savoie) Juin - Juillet - Août 3 pces, cuis., s. de bns, ds imm. moderne, plein soleil. Panorama, Village et montagne. Tél. après 20 h au 776-73-66

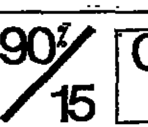
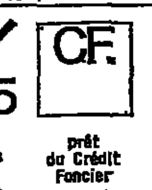
La Baule (L.-A.), villa 150 m mer, sél., 3 ch., gar., conft : juin 2.000 F, août 4.750, sept. 2.000, août et sept. 6.500 F. M. Coutant, 3, bd du Massacre, 44800, St-Herblain, (40) 76-27-97. (sauf W.-E.)

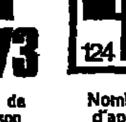
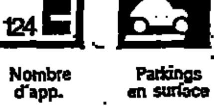
Nombr. locat. Vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1,50 F.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.










12	2500 RÉVISABLE	2000 FD	90 % / 15	CF.	1973	124			M		RER	
N° Arr.	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts cumulés et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.	Parkings en surface	Garages en sous-sol ou box	Métro	Autobus	R.E.R. Station	Autoroute ou périphérique

18 19 17 9 10 8 2 3 20 1 4 11 16 7 6 5 12 15 14 13

12 — 5.750 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 64 — M GARE DE LYON

BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 immeubles de Classe proposant des apparts (4 et 5 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appart. témoin ts les jrs de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8[e]) **723-72-00**

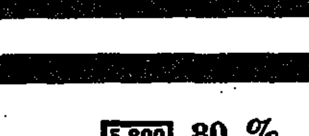
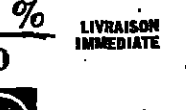
12 — 6.150 FD — 80 % / 20 — 1977 — 29 — M
RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS — **LA MAISON DU G. SCIC,** 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15[e]), tél. 567-55-66.

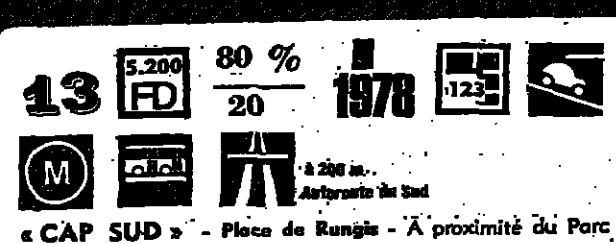
12 — 5.000 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 38 — 29 — M GARE DE LYON REUILLY-DIDEROT
21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17[e] Tél. 755-82-10

12 — 5.900 FD — 80 % / 20 — 1979 — 104 — 62 46 29 — M GENERAL MICHEL BIZOT PORTE DOREE PORTE CHARENTON
LES JARDINS DE WATTIGNIES - 5, 6, 8 impasse Wattignies à 500 m du Bois de Vincennes au calme d'une voie privée, 3 immeubles av. Jardins. Nombreux produits investisseurs, Prix de Lancement Bureau de vente s/place de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8[e]) **723-72-00**

13 — 5.800 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 125 — 21 57 62 67 P.C. — M CITE-UNIVERSITAIRE





KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8[e]) **723-72-00**

13 — 5.200 FD — 80 % / 20 — 1978 — 123 — M — à 200 m. Autoroute du Sud

« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS — **LA MAISON DU G. SCIC,** 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15[e]), tél. 567-55-66.

15 — 7.000 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 212 — 42 62 70 — M CHARLES-MICHEL
PANORAMA - 60, Rue Emériau, sur le front de Seine, nouveau quartier de Paris, des appartements raffinés. Renseignements 21-25, quai André-Citroën, 75015 Paris. Tél. 577-94-77, ouvert ts les jrs de 10 h 30 à 19 h. et dimanche de 14 h à 19 h.
JOHN ARTHUR & TIFFEN

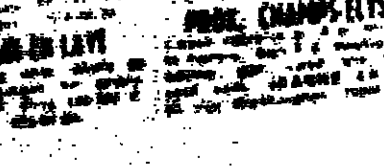
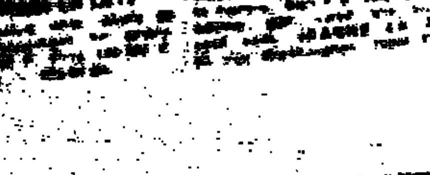
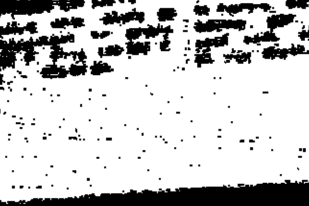
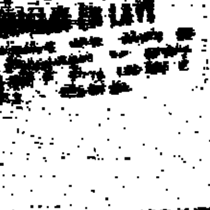
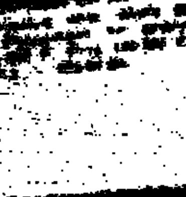
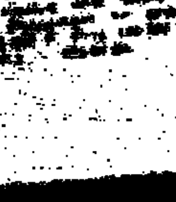
15 — 5940 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 62 — 62 48 89 et P.C. — M CONVENTION PLAISANCE
VOUILLÉ-PLAISANCE - 3[e] tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8[e]) **723-72-00**

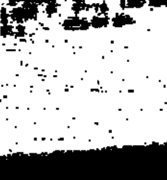
19 — 4.690 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 156 — M LAUMIÈRE
LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8[e]) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier » est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :


Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2[e] - Tél.: 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.













LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA TROISIÈME JOURNÉE DE LA CONFÉRENCE DE L'AVENUE KLÉBER

Les pays en développement pourraient accepter de continuer le dialogue Nord-Sud sous une forme simplifiée

C'est dans la soirée de ce mercredi 1er juin que le sort de la *conférence* Nord-Sud devait être scellé. En principe tout au moins. On ne pouvait exclure en effet qu'en raison de l'intensité des négociations poursuivies depuis mardi après-midi par les ministres des deux groupes *(les Huit industrialisés et* les Dix-Neuf en développement) pour tenter de régler les principaux problèmes *qui les* opposent, celles-ci ne se transforment en *véritable* marathon susceptible de se prolonger très tard dans la nuit. A l'exa[…] de la septième assemblée spéciale [...] Nations unies sur un « nouvel ordre [...] *nomique* international », qui s'est [...] minée en septembre 1975 à 6 heures [...] matin.

Mardi soir déjà les négociations se sont poursuivies tard dans la nuit, après le dîner offert au quai d'Orsay par M. de Guiringaud à tous les ministres participant au *dialogue Nord-Sud.* Les groupes ministériels de travail avaient été constitués mardi matin par les deux coprésidents de la conférence, après que les « Huit » ont accepté de réduire de quatre à trois le nombre des groupes qu'ils proposaient, l'énergie et les questions financières (habituellement liées au développement) étant traitées ensemble *pour signifier qu'aucun* accord sur le pétrole ne pourrait intervenir isolément.

Les négociations en groupes ont commencé, mardi à 15 h. 30, sous la présidence des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite pour les questions énergétiques et financières, de la C.E.E. et de l'Indonésie pour les matières premières, et de l'Algérie et de la Suède *pour le développement.* Parmi les pays en développement, les pays pétroliers sont particulièrement bien représentés au sein de ces groupes. Quant à la C.E.E., elle est le seul membre, parmi les pays en développement, les pays aux trois groupes de travail. M. Claude Cheysson, de la Com*mission des Communautés* européennes, la représente dans celui de l'énergie et des questions financières, M. Owen, président du conseil des ministres de la C.E.E., préside clui des matières premières, et M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, la *représente dans le groupe chargé* du développement.

Avant de se mettre au travail au sein de leurs différents groupes, les ministres avaient entendu en séance plénière, par la voix du coprésident vénézuélien, *M. Guerrero,* la réponse du tiers-monde aux déclarations et propositions *faites la veille par les huit* pays industrialisés, (*le Monde* du 1er juin). « *Nous pensons,* déclara-t-il en substance, *que la structure du système économique actuel nécessite des changements profonds réclamant une volonté politique* ». Or, ce que nous avons entendu est « *en-deçà de nos espérances* ». Certes, les pays industrialisés ont parlé d'un ordre économique plus juste, mais dans les domaines fondamentaux pour les pays en développement — protection du pouvoir d'achat, des recettes d'exportation de leurs matières premières, accès aux marchés et à la technologie, code de conduite des sociétés transnationales — *nous n'avons* rien entendu de positif. En ce qui concerne *l'accroissement* de l'aide publique, a-t-il poursuivi, nous aimerions que les promesses soient précisées et chiffrées. Nous voudrions aussi que les propositions intéressantes de certains pays industrialisés, par exemple dans le domaine de l'endettement, soient prises en compte par les autres. *M. Guerrero* a toutefois conclu que les Dix-Neuf étaient *à Paris dans* un esprit de coopération et qu'ils attendaient des résultats concrets des négociations.

Il apparaît, dès lors, qu'une rupture est exclue en *clôture* de *la conférence sur la coopération* économique internationale. Les pays en développement ne veulent pas de confrontation avec les pays industrialisés. Ils savent parfaitement que, pour de multiples raisons économiques et sociales, ils ne sont pas en mesure de la supporter.

L'ambition des pays en développement se borne actuellement, au sein des groupes de travail, d'une part à résister à la pression des pays industrialisés relative à la constitution d'un organisme de consultation pour les *questions* de l'énergie (voir ci-contre l'article de Bruno Dethomas), *d'autre part à obtenir* quelques satisfactions sur les onze questions dont ils ont dressé la liste dans leur déclaration du 5 mai dernier et qui sont réparties entre les trois groupes de travail, à savoir : programme intégré des matières premières et établissement d'un fonds commun ; énergie ; protection du pouvoir d'achat des recettes d'exportation des pays *en développement* ; endettement ; transfert de ressources ; accès aux marchés ; *infrastructure,* particulièrement en Afrique ; industrialisation ; alimentation ; transfert de technologie ; problèmes connexes financiers et monétaires.

Sur tous ces points, les pays en développement réclament un progrès et s'efforcent de faire monter les enchères. Ce n'est que si les pays industrialisés font un effort suffisant — comme ils viennent déjà de le faire pour l'infrastructure en Afrique et l'aide à *l'agriculture* du tiers-monde (accord sur un taux [...] croissance annuelle de 4 [...] ce qui pourrait coûter 8,3 milli[...] de dollars par an) — qu'eux-mêmes leur accorderaient la satisfaction de pouvoir dire que [...] conférence Nord-Sud a été [...] succès.

Les pays en développement so[...] même prêts, si les concessio[...] des pays industrialisés étaie[...] aujourd'hui substantielles, à ac[...]cepter le maintien de certa[...] liens — à définir — avec [...] cadre actuel de la conféren[...] sur la coopération économiq[...] internationale. Alors, en effet, [...] pourraient se tourner vers [...] groupe des « 77 » (en fait [...] *114* pays en développement mem[...]bres de l'ONU) — dont ils dé[...]pendent et dont la majorité ma[...]nifeste à l'égard du dialog[...] Nord-Sud beaucoup de scepticism[...] et quelque jalousie, pour l'ame[...]ner à accepter que les « 19 » continuent le « *dialogue Nord-Sud* » selon une nouvelle for[...]mule plus simple et plus lég[...] que l'actuelle. C'est ce qu'ils sou[...]haitent en réalité autant qu[...] les autres pays industrialisés.

JEAN SCHWŒBEL.

LES TROIS GROUPES DE TRAVAIL

A la suite de contacts entre les deux coprésidents de la conférence, les trois groupes de travail ministériels ont été composés mardi matin de la façon suivante :

• GROUPE DE L'ÉNERGIE ET DES FINANCES. — Les Etats-Unis, le Japon, l'Espagne, la C.E.E. et la Suisse représenteront les pays industrialisés ; le Brésil, l'Inde, la Jamaïque, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Venezuela et l'Iran, le groupe des Dix-Neuf. Ce groupe évoquera la protection du pouvoir d'achat des recettes d'exportation, les procédures du Fonds monétaire international, la sécurité de l'approvisionnement en énergie *et les prix*, enfin la poursuite du dialogue sur cette question.

• GROUPE DES MATIERES PREMIERES. — La Communauté européenne et l'Australie représenteront les Huit ; l'Indonésie, la Zambie, le Zaïre, la Yougoslavie, le Nigéria, le Mexique, le Pérou et l'Argentine, les Dix-Neuf. Ce groupe évoquera les points suivants : le Fonds commun de garantie des matières premières, le Stabex (système garantissant les recettes d'exportations des pays en développement), l'accès de ces derniers aux marchés des pays développés et la sécurité de l'approvisionnement.

• GROUPE CONSACRE AU DEVELOPPEMENT. — La Suède, le Canada et la Communauté européenne représenteront les Huit ; le Pakistan, l'Egypte, le Cameroun et l'Algérie, les Dix-Neuf. Ce groupe sera compétent pour discuter du volume de l'aide publique au développement, des procédures relatives à l'endettement des pays en développement, de l'industrialisation *et de l'agriculture.*

Au sein des trois groupes, seuls les ministres et les représentants de la Commission de la C.E.E. peuvent prendre la parole.

Les Dix-Neuf hésitent à accepter la création d'un organisme de consultation sur l'énergie

A l'approche de son terme la conférence sur la coopération économique internationale retrouve en partie ses projets initiaux. N'est-elle pas née, immédiatement après la crise du pétrole de 1973, de la conscience qu'ont eue quelques pays producteurs et consommateurs de l'absence d'un forum approprié où discuter des problèmes énergétiques ? Il avait fallu la volonté de certains pays du tiers-monde — et d'abord de l'Algérie — pour que le problème de l'énergie ne fût pas dissociée des autres phénomènes du développement traités dans le « dialogue Nord-Sud ».

Aujourd'hui les pays industrialisés se préoccupent grandement des prix du pétrole et de leur sécurité d'approvisionnement de ce produit. « *Je pense à tous les pays qui manquent de ressources (énergétiques) et qui ont vu altérer ces dernières années leur activité économique, à la suite des hausses abruptes et fréquentes du prix du pétrole* », soulignait le 30 mai le ministre espagnol des affaires étrangères. *M. Cyrus Vance* rappelait de son côté que « *la prospérité de l'économie mondiale dépend de la stabilité des prix dans ce domaine, ainsi que de la régularité des approvisionnements. C'est également,* ajoutait le secrétaire d'Etat, *un élément indispensable de l'équité du système économique mondial* ».

L'énergie est, en fait, le seul domaine du dialogue Nord-Sud où les pays riches soient demandeurs. C'est donc la *meilleure arme* des *pays en* développement pour obtenir des *concessions. Est-ce cela qui a justifié* mardi la requête — acceptée — des *Dix-Neuf de grouper en une seule* commission les problèmes énergétiques et les problèmes financiers ?

Cette commission — coprésidée par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite et dans laquelle siègent les ministres japonais, suédois, suisse, un représentant de la C.E.E., ainsi que les représentants de l'Inde, du Brésil, de la Jamaïque, de *l'Irak, du* Venezuela et de l'Iran — est en tout *cas parvenue, selon M. Cheysson,* qui y représente la C.E.E., à un accord sur la base du rapport des hauts fonctionnaires dès *l'après-midi* de mardi. Ce document de trente-cinq pages fait une analyse pessimiste de la situation énergétique mondiale et insiste sur la nécessaire transition vers une énergie renouvelable, laissant au pétrole et au *gaz leur rôle* noble de matière première. Pour ce faire il est indispensable *d'accroître* les mesures d'économie (conserva*tion), de développer toutes sortes* d'énergie, de promouvoir la coopération internationale en matière d'exploration, notamment dans les pays en voie de développement importateurs de pétrole et de préparer un transfert technologique en matière d'énergie. A cet effet serait *créé* un institut international de l'énergie ayant *pour* tâche le *développement* de stratégies énergétiques concrètes, *la formation de* personnels techniques, la promotion de l'exploration dans les pays du tiers-monde non encore producteurs et l'adaptation des technologies existantes et le développement d'énergies nouvelles.

Le texte prévoit aussi un accroissement du rôle de la Banque mondiale, *dont le capital* pourrait être augmenté pour financer l'aide dans ce secteur économique. Enfin, il est fait allusion aux éléments qui entrent en considération dans la détermina*tion du prix du pétrole (parmi* lesquels les coûts des énergies alternatives et l'importance, pour les pays pétroliers, du pouvoir d'achat des exportations) ainsi qu'à la nouvelle répartition des activités de raffinage et de pétrochimie.

Cet accord, dont la conclusion définitive est liée au succès de la conférence, constitue un minimum. Les pays industrialisés sont en effet désireux de perpétuer le dialogue Nord-Sud par un groupe consultatif qui réunirait pays producteurs et *pays consommateurs (riches ou pauvres),* qui pourrait être ouvert aux organismes spécialisés type *OPEP* ou A.I.E. Cette nécessité d'un lieu de discussion avait d'ailleurs été soulignée par M. Waldheim : « *Il semble,* avait dit le secrétaire général de l'ONU, *que notre système institutionnel soit en défaut à l'égard de ce problème. Il faudrait le compléter par une institution qui puisse contribuer à la création d'un « ordre énergétique mondial » et qui soit pour cela dotée de certaines fonctions essentielles.* »

Si M. Cheysson affirmait mardi soir qu'un accord était intervenu sur les consultations continues, le fait de *reconnaître qu'il n'y avait de consensus ni sur le lieu, ni sur la maniè[re]* ni même sur les sujets qui sera[ient] *traités marquait les limites d'un* [...] accord. D'autant que, peu aupara[vant], M. Perez Guerrero avait d[é]claré : « *Nous ne voulons pas d'u[ne] simple conférence énergétique* [»,] ajoutant : « *Pour poursuivre les d[is]cussions, nous avons les Natio[ns] unies.* » Les pays producteurs [ne] tiennent pas à amoindrir l'arme d[u] prix à cause d'un organisme, mê[me] consultatif. La commission énerg[ie-]finance se penche aussi sur de[s] séries de propositions. Celle d[es] pays producteurs de « brut » (Egypte, *Iran, Irak et Venezue[la]*) quant au maintien du pouvoir d'ach[at] *de leurs exportations de pétrol[e].* Celle de pays du tiers-monde importateurs de pétrole (Inde, Brés[il,] Cameroun, Jamaïque et Zaïre), dé[si]reux d'obtenir, notamment du F.M.[I.] une aide financière de 4,6 milliar[ds] de dollars en cinq ans, pour financ[er] *les importations énergétiques d[es]* pays déshérités, de 350 millions d[e] dollars par an *pendant trois ans* po[ur] la prospection et de 5,75 milliards [de] dollars en cinq ans de la part de l[a] BIRD pour le financement de grand[s] projets en matière d'énergie.

Le problème posé aux pays riche[s] est de savoir s'ils feront des conces*sions au cas où ils n'obtiendraie[nt]* pas satisfaction sur la seule reve[n]dication qu'ils présentent à Paris : la création d'un organisme de dis[]cussion des problèmes énergétiques.

BRUNO DETHOMAS.

En Grande-Bretagne

La communauté israélite dénonce la passivité gouvernementale face au boycottage arabe

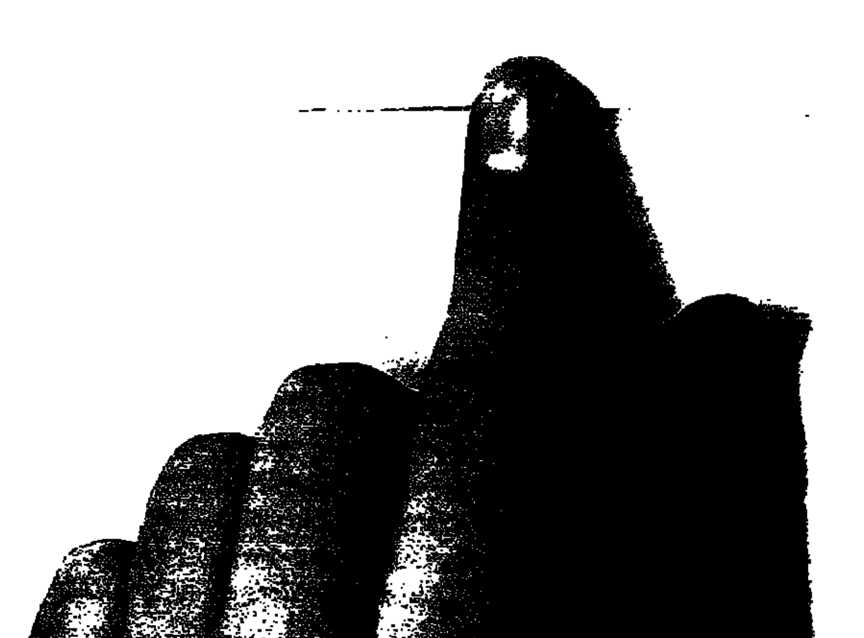
De notre correspondant

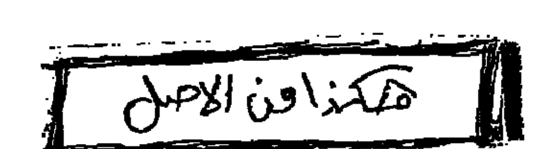
Londres. — Les organisations de la *communauté israélite* en Grande-Bretagne sont en train d'intensifier leur campagne contre la passivité et même la « complicité » avec laquelle le gouvernement travailliste réagit, selon elles, au boycottage arabe. Dans un mémorandum adressé au premier ministre, lord Fisher président du *conseil des représentants* juifs de Grande-Bretagne, *M. Mooman,* député travailliste, qui est à la tête de la Fédération sioniste de Grande-Bretagne, et M. Worms, président honoraire de B'nai B'rith, viennent de proposer à M. Callaghan une série de mesures visant à combattre le « chantage » des Etats arabes sur les entreprises industrielles *et commerciales* qui maintiennent des liens avec Israël.

Ils soulignent que les Etats-Unis préparent des mesures législatives pour mettre fin aux tentatives arabes de boycottage. De même, le Canada a fait savoir à ses *exportateurs* qu'ils *seront* privés de *toute* assistance officielle s'[ils] cèdent aux pressions arabe[s]. Enfin, plusieurs pays de [la] Communauté européenne aura[ient] pris des mesures contre toute dis[]crimination ethnique ou religie[use] dans le domaine du commerce.

Lord Fischer a été reçu par [le] premier ministre, sans obten[ir] toutefois la moindre assuran[ce] *que le gouvernement envisage* [des] mesures législatives en vue [de] s'opposer au boycottage arabe. Cela n'empêche qu'une pressi[on] en ce sens s'exerce au Parlemen[t].

Les adversaires du boycotta[ge] arabe reprochent tout spécia[le]ment au Foreign Office de vi[ser] les « *certificats d'origine* » deman*dés par certains pays désire[ux]* de s'assurer que les marchandis[es] *exportées* par la Grande-Bretag[ne] ne comportent aucune origi[ne] israélienne. Il est également [de]mandé au gouvernement britan[]nique de s'opposer au boycotta[ge] des sociétés qui ont des inve[s]tissements en Israël ou d'aut[res] liens avec l'Etat hébreu. — J. [...]





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ET LES DIFFICULTÉS DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

France et tiers-monde : préparer l'avenir

par JEAN-PAUL GARDINIER (*)

LES problèmes posés par le tiers-monde sont mal perçus par l'opinion publique française.

Ils sont, selon les cas, inutilement dramatisés, déformés ou bien encore négligés, sinon même ignorés.

L'opinion est trop souvent balancée entre les analyses idéologiques du sous-développement et la tentation égoïste du repli hexagonal. Elle se trouve sollicitée contradictoirement par deux attitudes : ou bien certains français se sentent gênés, voire même coupables d'appartenir à la communauté humaine des « nantis », ou bien d'autres tirent prétexte d'une supériorité matérielle et technique momentanée pour persévérer dans un européocentrisme démodé.

D'autre part, l'attitude des pays en voie de *développement*, lorsqu'elle s'exprime solidairement et sans nuance, notamment du haut des *tribunes « onusiennes », excite cette* incompréhension. Elle se fait provocatrice sous la pression d'analyses *pseudo-scientifiques.*

Ces prises de position excessives, véritable matraquage idéologique, bloquent *le dialogue. Elles* paralysent toute action.

L'ignorance et l'indifférence des uns, l'arrogance et la démagogie des autres, si elles correspondaient à des attitudes politiques, conduiraient à l'impasse. Heureusement, la raison l'emporte souvent sur la passion.

Beaucoup d'hommes politiques, du tiers-monde comme des pays industrialisés, ont bien conscience que *« notre époque exige un effort gigantesque d'adaptation »,* qui doit se traduire par une attitude de compréhension. *S'agissant de la France,* ils savent que la construction d'une « société libérale à la française » ne peut faire l'impasse d'une politique française tiers-monde claire et audacieuse.

***

Aussi, au moment où la France et l'Europe recherchent à travers le dialogue Nord-Sud, la convention de Lomé et le dernier « sommet » africain de Dakar des solutions équi*tables et constructives aux problèmes* posés par leurs relations avec le tiers-monde, il paraît important de *situer le débat, qui concerne plus* d'un demi-milliard d'êtres humains, en termes de constatation historique *et de réflexion politique.*

1) Les problèmes posés par le tiers-monde dans ses rapports avec les pays développés ne constituent pas un accident de l'histoire. Ils sont la suite d'une évolution qui remonte aux origines de l'humanité. Ils sont nés de la rencontre de *civilisations de nature et d'efficience* technologiques inégales.

Il convient donc, si l'on veut leur *trouver des solutions rapides et justes,* de les aborder avec sérénité et de débarrasser leur étude de *toute passion idéologique ou de* complexe de supériorité, comme de culpabilité.

2) Il serait aberrant de miser tout l'avenir du monde sur son seul progrès *matériel.*

Les problèmes économiques — pour importants qu'ils soient — ne *doivent pas être le tout de nos pré*occupations. C'est pourquoi le nouvel ordre mondial ne peut pas être seulement économique. Il doit aussi être humaniste et politique.

3) Les *problèmes* auxquels *nous* sommes confrontés aujourd'hui ont pris des dimensions planétaires. La *rencontre des civilisations à laquelle* nous assistons a pris une valeur universelle. Alors que les précédentes rencontres s'opéraient lentement et avaient le temps d'être assimilées et digérées au cours de plusieurs millénaires, le nouveau et gigantesque rendez-vous historique d'aujourd'hui concerne tous les hommes et au même moment.

4) Cette longue marche de l'humanité, qui tend à une « *civilisation* de l'universel », ne doit pas sacrifier l'homme à l'humanité. Nous devons construire une civilisation *unie, mais non uniforme. Les hom*mes d'aujourd'hui ont d'autant plus *« droit à la différence »* qu'ils se *sentent appartenir à un monde qui* s'universalise. Ils perçoivent, plus ou moins consciemment, la menace *que leur interdépendance croissante* fait peser sur leur « sens de l'identité ».

5) Contrairement au propos fameux tenu par Paul Valéry il y a cinquante ans, les civilisations ne meurent pas. Ce sont les hégémonies dominatrices qui s'écroulent. Diffuser sa substance auprès d'autres ne signifie pas décliner. En s'universalisant, la civilisation technicienne, produit de la révolution industrielle, cesse de s'exprimer en terme de puissance.

C'est pourquoi la fin de l'hégémonie *politique* et *militaire* de l'Europe ne signifie pas la décadence de la civilisation technicienne.

Au contraire, elle porte en elle-même l'espoir des peuples du tiers-monde.

6) Le développement ne saurait être le fruit d'une planification mondiale intégrée et théorique. Si une concertation et une coordination des efforts apparaissent à l'évidence *indispensables, il n'en demeure pas* moins qu'on ne saurait confier à quelques cerveaux, les plus doués soient-*ils, même assistés de puissants ordi*nateurs, la mission de construire ce monde plus équitable et plus heureux en *lequel tous les hommes* espèrent.

Il ne saurait non plus être produit par un libéralisme anarchique et désordonné, qui, permettant aux plus puissants d'écraser les plus faibles, créerait des situations conflictuelles qui retarderaient le développement mondial et nuiraient à terme, aux *plus riches comme aux plus pauvres.*

Par contre, il serait préjudiciable de priver l'humanité de ces innom*brables forces que constituent* l'imagination, le goût de l'effort individuel, l'espérance de la réussite.

Il convient donc d'être plus pragmatique qu'idéologue.

L'expérience de cent cinquante ans de révolution industrielle a bien démontré que la liberté d'entreprendre, pour autant qu'elle soit encouragée, protégée, guidée, coordonnée, constitue le meilleur moteur du développement

7) Depuis cent cinquante ans, la rencontre des civilisations à l'échelle planétaire a multiplié les contacts *entre les hommes.*

Les détenteurs des nouvelles techniques, sans cesse *perfectionnées depuis le début de la révolution* industrielle, se sont propagés à travers *les* civilisations traditionnelles *dont ils troublèrent l'équilibre techno*logique et socio-culturel.

Pouvait-il en être autrement ?

***

Ce premier contact fut celui de la colonisation des peuples de civilisation traditionnelle par des peuples de civilisation technicienne. Pendant cette période, qui dura moins d'un siècle, l'Europe dirigeait.

La deuxième étape, après que les peuples colonisés — inspirés et aidés par les pays colonisateurs — eurent *pris* conscience de leur authenticité politique, fut celle de la coopération, à la fin de laquelle *nous nous trouvons actuellement.*

Pendant cette période, qui débuta il y a *environ* vingt ans, les pays *industrialisés concédaient leur aide* et leur assistance aux pays en développement.

Une troisième étape est en *train* de *s'amorcer* actuellement : celle du codéveloppement. Les rapports entre les partenaires deviennent négociés.

En effet, alors que nos structures, comme nos mentalités quittent à peine l'étape de la colonisation pour s'adapter peu à peu à celle de la coopération, les faits aujourd'hui nous commandent de franchir la *nouvelle étape, celle du codévelop*pement dans laquelle tout est à imaginer et à innover.

***

Ces réflexions permettent d'expliquer les hésitations et les incompréhensions qui, trop souvent, paralysent ceux qui, en France, en Europe, comme dans les pays du tiers-monde, recherchent encore *dans l'arsenal* classique de la coopération, voire de la colonisation, les solutions aux problèmes posés par *cette rencontre sans précédent* des civilisations.

(*) Président du club Tiers-Monde perspectives et réalités.

UNE RÉUNION A OTTAWA

Cinquante milliards de francs pour sauver les pays du Sahel

Ottawa (A.F.P., A.P.). — Du 30 mai au 1er juin, les membres du Club des amis du Sahel, réunis à Ottawa (Canada), étudient les moyens d'empêcher le désert de grignoter la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, la Haute-Volta et les îles du Cap-Vert — tous pays situés sur la bordure méridionale du Sahara. Le Club des amis du Sahel rassemble la plupart des pays occidentaux, les organisations internationales, les agences spécialisées de l'ONU, ainsi que quelques Etats producteurs de pétrole.

D'ici à l'an 2000, on prévoit qu'il faudra dépenser 50 milliards de francs pour épargner à ces huit pays une catastrophe sem*blable à celle de 1973. La stra*tégie mise au point depuis l'année dernière a pour objectif principal de donner à cette région du monde un taux de développement tel qu'elle puisse se suffire à elle-même en produits alimentaires d'ici la fin du siècle. Cela implique de doubler la production actuelle de céréales, de quintu*pler celle de riz, d'introduire* la culture du blé, de reboiser et de réaliser de grands travaux d'irrigation à partir des eaux des fleuves Sénégal, Niger et Chari. Mais d'aussi vastes projets supposent aussi une coordination étroite entre les pays du Sahel.

Le représentant de l'O.C.D.E. a rappelé que l'aide aux pays sahéliens avait été de 4 280 millions de francs en 1976, contre 2 190 millions en 1973.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé aux membres du Club des amis du Sahel *que son* pays avait décidé d'annuler les dettes (264 millions de dollars, soit 1 320 millions de francs) contractées envers le Canada par certains pays (1), qui sont parmi les plus pauvres du monde. Cette remise des dettes sera considérée comme faisant partie de la contribution de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) que le Canada est prêt à verser à un fonds international d'aide aux pays en voie de développement, contribution annoncée par le représentant du Canada à la conférence Nord-Sud. M. Trudeau a également précisé que, dans l'avenir, son pays aiderait les vingt-huit pays considérés par les Nations unies comme les plus pauvres du monde par des dons, et non plus par des prêts.

● *Deux Transall français* acheminent depuis six jours des secours (essentiellement de la farine et du blé) vers les régions de Bardai et Faya, dans le nord du Tchad, où sévit la sécheresse. Le centre de Zouar, lui aussi situé dans le nord du Tchad, va bientôt recevoir des secours analogues. Les transports aériens vont se poursuivre pendant une dizaine de jours. Au total, 350 tonnes de nourriture et plus de *1 tonne de médicaments* seront acheminés par ce pont aérien. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) Les douze pays endettés envers le Canada sont les suivants : Botswana, Malawi, Tanzanie, Ouganda, Bénin, Mali, Niger, Haute-Volta, Afghanistan, Bangladesh, Laos et Népal.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA REVANCHE DU JAPON

II. — CONDAMNÉ AU DÉVELOPPEMENT

De notre envoyée spéciale VÉRONIQUE MAURUS

Michel Boyer (« le Monde » du 1er juin) a montré le Japon comme une puissance qui a su prendre sa revanche de la défaite en saisissant judicieusement les opportunités du marché mondial. L'appareil de production — les hommes comme les machines — a été mobilisé au service d'un impératif expansionniste. L'industrie automobile en constitue un exemple.

Nagaya. — « *Nous vous recevons pour dissiper un malentendu : lorsque vous rentrerez en France vous pourrez expliquer ce qui se passe* », déclare, en guise d'accueil, le responsable des relations publiques de Toyota. Justement non, car, noyé sous les effusions de l'hospitalité nippone, saturé d'audio-visuels, encombré de brochures et de documents, l'invité n'arrive jamais à se défaire d'une impression de malaise. Promené du stade Toyota à la coopérative Toyota, sans oublier le centre d'études, le port privé, le syndicat, le mémorial, etc., étourdi par une avalanche de chiffres en forme de records et par l'apologie insistante du « bon esprit » de l'ouvrier nippon, il perd le souffle et ne parvient pas à se laisser convaincre. La machine est trop parfaite. Il balance entre la sensation désagréable d'être berné et celle — pire encore — de n'y rien comprendre, enfermé qu'il est dans les limites d'un esprit occidental. L'industrie nippone, et, en particulier, le secteur automobile — l'un de ses plus beaux fleurons — lui apparaît comme un monstre. Un monstre incompréhensible, mais d'une efficacité redoutable.

Il n'a fallu qu'une quinzaine d'années aux constructeurs nippons pour se hisser aux premiers rangs mondiaux et rafler tous les records : production, ventes (les deux voitures les plus vendues dans le monde sont japonaises), exportation, productivité — un ouvrier nippon produit en moyenne 32 véhicules par an contre 12,5 pour son homologue français. L'insolente vitalité des firmes japonaises agace. Elle inquiète aussi les constructeurs européens, menacés désormais sur leur propre territoire par des modèles peut-être moins performants, mais d'une qualité tout à fait honnête et vendus sur place à des prix équivalant aux leurs, ce qui, compte tenu des frais de transport, de douane et de distribution, reflète un écart de prix de revient de 25 à 30 % en faveur des Japonais.

Du « *comment font-ils ?* » au « *ils en font trop* », le pas est vite franchi. Les savantes manœuvres déployées depuis un an par les firmes européennes afin de se prémunir contre cette concurrence jugée déloyale, ne laissent pas d'alarmer les firmes nippones, qui pour les désamorcer multiplient contacts et invitations dans la meilleure tradition d'une campagne bien orchestrée. L'objectif : montrer que l'industrie automobile japonaise est une industrie « *comme les autres* », juste un peu plus performante, et que son succès n'est dû qu'à une bonne organisation commerciale, à des choix judicieux, à des efforts d'investissements importants et aux qualités exceptionnelles de sa main-d'œuvre.

C'est vrai pour une large part. Il suffit de visiter le Wharf Center, le port privé de Toyota, pour saisir à quel point l'organisation commerciale est efficace et étudiée dans ses moindres détails. A 30 kilomètres des usines, au cœur d'un invraisemblable fouillis de cheminées et de maisonnettes en bois aux murs sales, coupés de jardinets, où des cerisiers rabougris rappellent seuls le Japon des estampes, des milliers de voitures alignées attendent le départ. Le port est vide aujourd'hui. Sous la lumière triste d'un soleil brouillé, les quais déserts paraissent disproportionnés. Ils accueillent pourtant chaque mois trente-cinq navires dans lesquels sont chargées en un temps record (six heures et quatre équipes de treize personnes pour deux mille quatre-vingts véhicules) quelque soixante mille voitures. Les dix-sept bateaux spécialement affrétés par Toyota les acheminent dans cent cinquante pays à un coût défiant toute concurrence : 1 400 francs par véhicule du Japon à la France, 300 dollars (1 500 francs) en moyenne pour les Etats-Unis. Et un pourcentage de véhicules endommagés qui ne dépasse pas 5 %.

Ce n'est qu'un exemple de la redoutable efficacité commerciale nippone. L'importance accordée par les constructeurs japonais au marketing trouve sa meilleure expression dans la conception des modèles et des gammes. « Calqués » sur les véhicules les plus prisés sur les marchés visés, ils sont conformes non seulement aux normes et aux réglementations du pays, mais aussi à son climat et surtout aux goûts de ses consommateurs. Un exemple : après avoir, dans un premier temps, « attaqué » en Europe, selon la tactique de l'encerclement progressif, dite « de l'escargot », les pays non producteurs (plus la Grande-Bretagne) avec une gamme « jumelle » de celle d'Opel, Toyota prépare la deuxième étape de son offensive (en France et en R.F.A.) en s'apprêtant à sortir des modèles de « conception européenne », dont les premiers échantillons — aperçus dans l'usine — évoquent irrésistiblement des formes connues (Peugeot 104, Volkswagen Golf, etc.). L'adaptation parfaite de la production au marché, organisée par une société commerciale (Toyota Motors Sales) distincte, qui dicte et oriente l'activité de la société principale (Toyota Motors Corporation), uniquement chargée de la production, est sans doute l'un des principaux facteurs de succès du constructeur japonais.

Reste le prix de revient, inférieur en moyenne de 20 à 30 % à ceux de ses concurrents. Là aussi de nombreux éléments entrent en jeu : au premier chef, le prix de l'acier, fourni à un niveau inférieur de 30 % environ au niveau européen, ainsi que l'importance des investissements (en moyenne 10 % du chiffre d'affaires depuis dix ans), qui ont permis aux firmes automobiles d'atteindre un degré d'automatisation remarquable — mais pas vraiment exceptionnel — et de limiter au minimum le nombre de ses ouvriers. Productivité fait loi. Les ateliers de Toyota n'ont *a priori* rien de particulièrement attrayant. Les machines sont sales, bruyantes, entassées, pauvrement éclairées, mais les automates sont si nombreux et astucieusement disposés que l'ensemble a l'air de tourner tout seul sans intervention humaine.

A cet égard, l'un des meilleurs exemples est sans doute l'usine de moteurs Toyota, de Kamigo, qui, avec seulement quatre mille deux cents salariés en deux équipes, « crache » neuf mille moteurs par jour.

L'une des causes essentielles de la compétitivité japonaise — l'une des plus incompréhensibles aussi pour l'observateur occidental — reste cependant l'extraordinaire « *qualité* » de la main-d'œuvre. Dextérité, habileté (les « pertes » et les défauts sont exceptionnellement faibles), assiduité (le taux d'absentéisme dépasse rarement 5 %), plus un niveau d'instruction quasiment équivalent à celui du baccalauréat, rien apparemment ne manque à cet ouvrier modèle qui, dit-il (1), ne fait pas grève, car « *ce n'est pas raisonnable, l'employeur perdrait de l'argent !* » Les patrons japonais ne manquent pas une occasion de louer ce « bon esprit », encouragé par le niveau élevé des salaires (supérieurs de 20 % au niveau français), les nombreuses « réalisations sociales » (stade, foyers, coopératives, télégrammes de félicitations aux jeunes mariés, etc.) et l'encadrement vigilant d'un syndicat « maison », dont les cotisations sont prélevées directement sur les salaires, l'inscription étant obligatoire...

Ceux qui paient

Voilà l'image que veulent projeter les Japonais. Pas de « miracle », pas de dumping, les secrets de l'industrie automobile nippone seraient somme toute bien simples et ses méthodes inattaquables d'un point de vue strictement industriel. Mais est-ce bien tout ? Derrière la façade triomphante l'arrière-boutique est moins rose car derrière « *ceux qui gagnent* » il y a « *ceux qui paient* », et ils sont nombreux. Au premier rang, les sous-traitants, comme on l'a vu dans l'article précédent. Toyota, qui achète à l'extérieur les deux tiers des éléments nécessaires à la fabrication d'une automobile, n'emploie officiellement que 282 sous-traitants, mais, ceux-ci font appel à leur tour à une foule de petites entreprises (dont certaines quasi artisanales). De proche en proche Toyota utiliserait ainsi les services de au moins 25 000 firmes, employant au total quelques 200 000 travailleurs, au lieu des 43 500 indiqués par le chiffre des effectifs. D'autre part, chez ces petits sous-traitants, le niveau des salaires, on le sait, est loin d'atteindre celui des grandes firmes et la garantie d'emploi, pilier de la politique sociale des grands groupes, n'a ici aucun sens. La plupart de ces petites firmes emploient des retraités des grandes, auxquels leurs maigres ressources — le système français de retraite n'existe pas au Japon — ne permettent pas de survivre sans travailler : c'est ce qu'on nomme au Japon la « deuxième vie », celle des salariés de plus de cinquante-cinq ans.

Quant à l'exceptionnelle qualité de la main-d'œuvre nippone, et à la solidité du consensus social, tant vantés, on peut s'interroger. Un journaliste japonais s'est rendu à la source et a publié un livre (2) décrivant, de l'intérieur, une situation qui n'a rien d'idyllique. Ecoutons le parler : « *Le respect de l'homme, voici l'esprit Toyota ! C'est d'une impudence extrême quand on y a travaillé. Et tous mes copains au visage maladif, tous ces saisonniers qui se sont succédé, où sont-ils ? Et Yamamoto ou Kudô en train de tourner en cavalant entre les vieilles machines, dans le froid, le vacarme et la poussière, et les soupirs poussés lors du travail à la chaîne.* »

Témoignage saisissant, ce livre remet en cause un certain nombre d'idées reçues. La productivité ? Elle est, selon lui, largement « encouragée » par le fait que si les objectifs de production journaliers fixés à chaque équipe ne sont pas atteints, celle-ci est astreinte à des heures supplémentaires quasiment inévitables. « *Si l'on fait une maladresse, la chaîne s'arrête. Mais si la chaîne s'arrête, les heures de travail vont s'allonger et il y aura des heures supplémentaires. C'est ainsi que uniquement pour ne pas être en retard, pour ne pas causer d'ennuis aux copains, on est amené à s'y mettre de toutes ses forces* », explique M. Kamata Satoshi, qui dénonce par ailleurs la passivité des ouvriers « *forcés à l'automatisme* », conditionnés, « robotisés ». Isolés par des mutations continuelles, ils demeurent silencieux faute de « *relais* » permettant la contestation. Le syndicat ? Voilà ce qu'en dit un de ses camarades : « *Le syndicat qui vit grâce à notre argent est vendu aux patrons. Qu'est-ce qu'on peut attendre d'un syndicat où les responsables sont tous des chefs d'atelier ou des contremaîtres ? Ils changent chaque année, mais il n'y en a pas un seul qui veut laisser sa place. Et nous, quand on dit quelque chose, ils nous répondent de la fermer, car il faut coopérer qu'ils disent : si la production n'augmente pas, les salaires n'augmenteront pas non plus.* »

L'auteur ose même mettre en question la célèbre stabilité des travailleurs au sein de l'entreprise. « *A combien s'élève le nombre d'ouvriers qui sont entrés chez Toyota, et qui, désespérés, ont donné leur compte ? (...) On arrive au chiffre d'environ sept mille ouvriers par an qui, déçus, quittent Toyota* », dit-il, étayant ces chiffres par « *la liste du mérite par années d'ancienneté affichée sur le tableau.* » « *Cinq cent cinquante et un ouvriers atteignent plus de quinze ans d'ancienneté, je pense que c'est peu pour les quarante mille ouvriers de l'entreprise* », conclut-il.

L'assiduité, la productivité et la souplesse, les trois règles d'or du système social japonais, ne seraient-elles que le résultat d'un système habile et d'une oppression, et non celui d'une « mentalité » japonaise particulière ? On s'interroge d'autant plus que la faiblesse de l'absentéisme, par exemple, s'explique largement par le fait qu'un bon tiers du salaire est payé en primes ou « bonus », lesquels chutent largement en cas de retard ou d'absence, même en cas de maladie...

En tout cas, le résultat est là : bien que les salaires soient au moins égaux, le coût total de la main-d'œuvre japonaise demeure très inférieur à celui de la main-d'œuvre européenne. Ce pour deux raisons : d'une part, le temps de travail est plus long de 20 % environ (compte tenu de l'absentéisme des congés-maladie et des jours fériés moins importants) et, d'autre part, les « charges sociales » très limitées. Selon une étude du Département américain du travail, dans le secteur automobile, les salaires japonais (exprimés en dollars) sont supérieurs de 19,2 % aux salaires horaires français, mais le coût supplémentaire de la politique sociale (charges sociales, dépenses de comité d'entreprise, etc.) n'atteint au Japon que 13,5 % de ces salaires (contre 67,7 % en France), si bien qu'au total, le coût de la main-d'œuvre (exprimé en dollars) est au Japon inférieur de 19,5 %.

Croître ou périr

Comment achever le portrait de ce « miracle japonais », sans citer l'importance du rôle joué par l'imbrication étroite des milieux industriels, bancaires, commerciaux, et gouvernementaux ? Elle est concrétisée par les réunions rituelles (chaque mercredi après-midi) des principaux responsables au cours desquelles se « fait » toute la politique industrielle nippone. Dans le cas de l'automobile, cette « cohésion » au plus haut niveau a largement contribué à l'édification d'une industrie solide, grâce à l'injection répétée de capitaux considérables — récemment, quelque 100 milliards de yens auraient ainsi été prêtés pour sauver Toyo Kogio (Mazda) — et au maintien, pendant quinze ans, d'un protectionnisme efficace. En réservant aux firmes nippones un marché captif de cent quinze millions de consommateurs, il leur a permis d'établir leur production sur des bases assez larges pour réaliser des économies d'échelle considérables.

Reste que ce système si performant, tellement cohérent, qu'il s'effondre dès qu'on en retire une pièce, est condamné au développement... sous peine de mort. Toyota ne peut se permettre de licencier ou de bloquer les salaires sans risquer de briser son sacro-saint « équilibre social ». Mais elle est par ailleurs contrainte d'accroître la productivité de ses usines pour demeurer compétitive. Elle n'a donc d'autre solution que d'augmenter sans cesse le volume de sa production et, pour la vendre, d'attaquer le marché européen où elle peut encore gagner des points alors qu'il lui est difficile d'aller plus loin aux Etats-Unis, dangereux de trop s'appuyer sur le Moyen-Orient ou le tiers-monde, et impossible de pousser encore un marché japonais proche de la saturation.

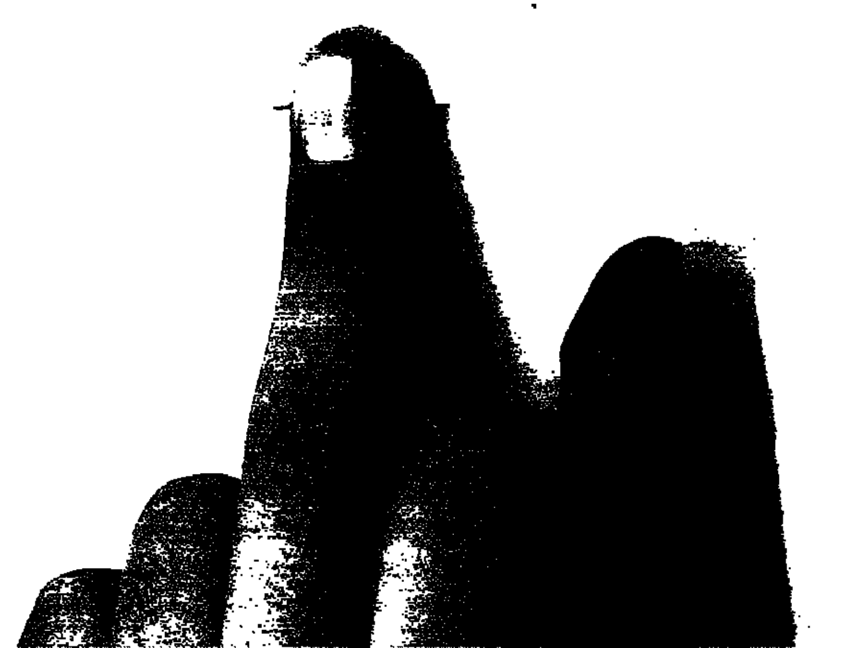
Croître ou périr, l'industrie automobile nippone n'a pas grand choix. C'est pourquoi elle s'est préoccupée plus que toute autre de l'évolution à moyen et à long terme du produit et a massivement investi dans la recherche anti-pollution. Passée maîtresse dans ce domaine, elle commence à vendre des brevets tant en Europe qu'aux Etats-Unis, amorçant ainsi un « second âge » prometteur — et d'autant plus inquiétant pour ses rivales.

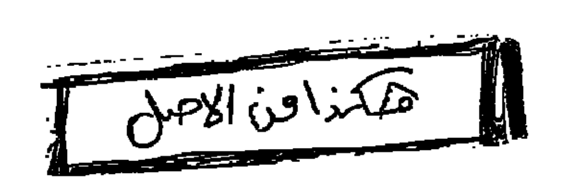
Prochain article :

UNE IRRÉSISTIBLE PERCÉE TECHNOLOGIQUE

(1) Nous citons un ouvrier sorti « au hasard » d'une chaîne et offert en pâture aux questions des journalistes français par la direction de Toyota.

(2) *Toyota : l'usine du désespoir*, de Kamata Satoshi, écrivain et journaliste. Il s'est fait engager pendant six mois chez Toyota comme ouvrier saisonnier en 1972. Son livre, qui relate cette expérience, est paru en 1973 au Japon, où dix-huit mille exemplaires ont été vendus. Il vient d'être traduit et publié en France aux Editions ouvrières.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

MICHELIN VICTIME DU WATERGATE

Les tribunaux américains viennent de rejeter la requête déposée par Mᵉ Paul Windels, conseil aux Etats-Unis de la société Michelin, qui voulait avoir accès au dossier préparatoire à la décision prise au début de 1973 par les autorités américaines de frapper d'une surtaxe de 6,5 % les importations de pneus à carcasse radiale fabriqués par la filiale canadienne de la firme française Michelin avait à l'époque contesté le bien-fondé de cette décision, et introduit un recours dont la procédure est toujours en cours.

Pour motiver leur refus, les autorités américaines compétentes ont fait valoir que les pièces dont la communication était demandée avaient été versées au dossier de l'affaire du Watergate. Certains observateurs estiment qu'un lien pourrait exister entre l'application des droits de douane spéciaux frappant les importations aux Etats-Unis de pneus Michelin et les subsides versés par les grands fabricants américains de pneumatiques à l'ex-président Nixon pour soutenir sa réélection à la présidence en 1972. Les dirigeants de la firme de Clermont-Ferrand ont en tout cas décidé de maintenir leur demande de communication, précisant que les pièces de dossiers dont ils demandaient la consultation se rapportaient strictement à l'affaire concernant la société.

● *Le tribunal de commerce de Lyon a accordé à la société Manufrance* le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites. Il a désigné deux curateurs : Mᵉ Jean-Daniel Bethenot et Mᵉ Bruno Sapin. Ceux-ci disposent d'un délai de trois mois pour proposer au tribunal un plan de restructuration et de redressement de la société, qui emploie trois mille huit cent cinquante personnes, dont deux mille quatre cents à Saint-Etienne (Loire).

LA SITUATION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE ET LES CAUSES DES HAUSSES DES PRIX

Un rapport de l'inspection des finances explique comment la distribution des fruits et des légumes stimule l'inflation

Les circuits de distribution des fruits et légumes frais « *sont un véritable bouillon de culture des comportements spéculatifs et un véritable terreau pour l'inflation* ». C'est ainsi que M. Bertrand Eveno, inspecteur des finances — qui avait, en décembre 1975, rédigé avec M. Simon Nora un rapport sur l'amélioration de l'habitat ancien, commence la « note de synthèse », remise au ministre de l'économie et des finances, sur « *l'examen du fonctionnement des circuits de distribution de certains produits agricoles et alimentaires frais* ».

Ce rapport, qui vient après bien d'autres sur le même sujet, s'attache moins à constater la valse des étiquettes qu'à en analyser les raisons. « *Il faut se garder de l'image complaisante répandue par certaines instances professionnelles. A les entendre, les contraintes du métier empêcheraient absolument de prévoir et de gérer rationnellement le secteur et même de pouvoir bien analyser les faits après coup. L'art du métier ne serait que le flair du professionnel et navigation à vue* », remarque M. Eveno. Tel n'est pas son avis, même si la nature des fruits et légumes — fragiles, difficiles à manier, transporter et conditionner, périssables — explique que leur distribution n'ait pas encore pu être industrialisée.

M. Eveno constate que les circuits traditionnels — cinq ou six intermédiaires entre le producteur et le consommateur — ou courts sont en fait « *extrêmement enchevêtrés* ». Il précise que « *le passage des circuits traditionnels aux circuits courts se fait à certains égards avec des coûts accrus* », car le commerce intégré est gros consommateur de conditionnements. *M. Eveno estime donc qu'il n'y a pas actuellement de « circuits abusifs ou parasitaires ».*

Rungis : un comble

Toutefois, il consacre une note particulière au marché d'intérêt national de Rungis, qui est, à son avis, « *un lieu de contre-productivité organisée, engendré par une sorte de loi Royer de fait* ». Rungis fonctionne « *d'une façon économiquement peu rationnelle* », car la situation a été bloquée en raison de « *la convergence des intérêts qu'une évolution économique rapide met en cause* ». M. Eveno constate que le nombre des grossistes (trois cent cinquante) y est trop important pour le nombre des clients (quatre mille), que les opérateurs ont une « *surface* » trop petite pour permettre des économies d'échelle, que les transactions s'opèrent dans le secret.

« *Les prix ne font l'objet d'aucune publicité et les dispositifs destinés depuis 1969 à l'affichage des cours restent inemployés. Le secret demeure la règle qu'aucun opérateur n'enfreint. De même il n'a jamais été possible d'imposer l'enregistrement systématique des quantités à l'entrée et à la sortie du marché.* » Une telle situation « *n'est certes pas défavorable à tous :* [elle garantit] *la pérennité des six sociétés de manutention qui ont obtenu le monopole des quais de déchargement de la gare S.N.C.F. et disposent de la sorte d'une activité garantie tarifée à 6 centimes le kilo* ».

L'émiettement des surfaces de vente, le périmètre de protection de Rungis, les règles de transmission des fonds de commerce, les préoccupations financières de la société gérant le marché, la SEMMARIS, font au total que Rungis est « *une déception* » car le marché est « *loin d'avoir approché le niveau de performance économique qu'on est en droit d'attendre d'un outil si moderne et aussi coûteux pour la nation* ».

Spécificité des produits et organisation archaïque des marchés sont aggravés par une série de « *comportements inflationnistes* ». M. Eveno en relève quatre :

● *L'instabilité « chronique »* des approvisionnements incite les opérateurs à « *tirer un coup de fusil* » lorsqu'ils sont en position avantageuse, puis « *à se défendre en anticipant sur les évolutions futures ou en se garantissant contre les risques encourus* ». Cela donne dans l'ensemble « *de multiples coups de pouce individuels qui infléchissent dans un sens inflationniste* » ;

● *La rémunération en pourcentage « oriente à la hausse ».* — *Le système de réglementation des marges avec des coefficients multiplicateurs « amplifie les variations de prix à la production ».* M. Eveno ajoute : « *Les marges en pourcentage sont tendanciellement inflationnistes dès lors que les prix à la production s'inscrivent en moyenne période en hausse.* »

● *Les commerçants* atténuent les hausses, mais ils ne répercutent pas intégralement les baisses (effet de cliquet) ;

● *Les magasins à grande surface* ont « *des rayons de produits frais* [qui] *tendraient à devenir des rayons de prestige destinés à rehausser la bonne image de l'ensemble du point de vente. Il est assez décourageant de constater que le commerce moderne, celui qui avait la possibilité de casser les prix, adopte une stratégie commerciale inverse* ».

Deux séries de propositions

Avant de formuler des propositions pour enrayer cette tendance au dérapage continu des prix, M. Eveno relève les contradictions entre le souci de « *relever le revenu des agriculteurs* » et celui de « *modérer les prix à la consommation* », la volonté de « *maintenir des circuits traditionnels* » et celle de « *lutter contre les « sans-factures » et les fraudes à la T.V.A.* », la préférence pour les « *circuits courts* » et le désir de « *freiner la tendance à la sophistication du produit et de son emballage* ». Favorable à un renforcement de l'organisation économique des producteurs — comité économique, marché au cadran, groupement des producteurs, station d'emballage et d'expédition, — M. Eveno formule deux séries de propositions :

● *Pour renforcer la concurrence*, il envisage de maintenir et de développer les marchés forains, qui pratiquent souvent de meilleurs prix que le commerce concentré. Il souhaite que soient renforcés les services d'*information des marchés et que l'« opération vacances »* réalisée en 1976 — chaque semaine les cours moyens de certains fruits à la consommation étaient diffusés — soit renouvelée. Enfin, il demande une amélioration de la productivité à Rungis, *en ramenant le* périmètre de protection aux seules communes limitrophes du marché, en redistribuant les surfaces entre les grossistes, en restructurant la profession grâce à un fonds professionnel de péréquation, en redéfinissant les pouvoirs de la SEMMARIS.

● *Pour agir sur les causes des hausses*, il préconise un dispositif « anti-flambées » applicable aux marges de détail ; autrement dit ces marges seraient fixées en valeur absolue au-delà d'un certain *niveau de prix*. Il *propose* une réglementation des marges *moyennes* du commerce de gros avec un contrôle accentué du service des prix et de la concurrence. Il envisage « *à terme un régime de marges spéciales pour le commerce intégré, afin de veiller à une répartition non inflationniste des surplus de productivité qu'il dégage* ». Il souhaite que la vente des fruits à la pièce soit développée, que les femmes qui *ont un emploi disposent d'un* temps libre pour faire leurs achats. Il évoque enfin une suppression éventuelle de la T.V.A. sur les fruits et légumes.

LES P.M.E. : des projets aberrants.

La Confédération générale des P.M.E. vient de publier un communiqué dans lequel elle déclare avoir pris connaissance « avec stupéfaction des rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisagerait, à la suite du dépôt d'un rapport émanant d'un inspecteur des finances, de recourir à de nouvelles mesures autoritaires en vue de limiter (...) le niveau des marges commerciales, voire de procéder à un blocage pur et simple des prix ».

« Il est particulièrement s'arrant, écrit la Confédération, que, sous couvert de freiner des augmentations qui, en réalité, ne sont dues qu'à de mauvaises conditions climatiques intervenant elles-mêmes après une *période de gel économique*, on veuille remettre en cause les fondements mêmes des circuits de distribution qui, tout au long des dernières années, ont pourtant apporté la preuve de leur souplesse et de leur efficacité. (...) Ne serait-il pas plus simple de laisser jouer la libre concurrence dans l'intérêt du consommateur ? »

AU PREMIER TRIMESTRE DE 1977

Net ralentissement de la hausse des salaires horaires (2,3 %)

Nouvelle baisse des effectifs salariés qui sont inférieurs de près de 4 % à ceux d'avant la crise

Les résultats de l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur *l'activité et les conditions* d'emploi de la main-d'œuvre au 1ᵉʳ avril 1977 confirme le très fort ralentissement de la hausse des salaires horaires des ouvriers au cours du premier *trimestre*. L'indice des taux de salaires horaires n'a *finalement augmenté que de* 2,3 % et non de 2,5 % comme nous l'avions indiqué sur la foi de premiers résultats partiels (*le Monde* du 19 mai). Compte tenu de la hausse de l'indice officiel des prix durant cette période *(1,9 %), l'augmentation du pouvoir* d'achat horaire a été de *0,4 %*.

Cette très légère hausse intervenue malgré le blocage du pouvoir d'achat décidé par le plan Barre s'explique notamment, *indique le ministère du travail*, par « *les réajustements et régularisations salariales intervenus suite aux engagements contractuels antérieurs au plan du 22 septembre 1976* ». En fait, les employeurs ont, dans l'ensemble, appliqué strictement les consignes gouvernementales et patronales, *comme en témoigne* la forte décélération des hausses de salaires au premier trimestre 1977 par rapport à l'année précédente ; l'augmentation avait été de 4 % au premier trimestre 1976, puis 4 %, 3,4 % et 2,9 % au cours des trimestres suivants. Il faut remonter à 1969 pour trouver une augmentation *inférieure* à 2,3 % au cours d'un premier trimestre. En un an, d'avril 1976 à avril 1977, le taux de salaire horaire a augmenté de 13,1 % (3,4 % en pouvoir d'achat).

Si la durée hebdomadaire du travail est, en gros, restée stable au cours des trois premiers mois *de cette année* (41,5 heures pour l'ensemble des salariés, comme *en décembre 1976*), sur un an, on enregistre une baisse de 0,4 heure. De ce fait, la hausse des gains réels des ouvriers n'aurait été en moyenne, selon le ministère du travail, que de 11 % au cours des douze derniers mois, soit une hausse du pouvoir d'achat de 1,4 % seulement.

Autre signe qui confirme la mollesse de la conjoncture économique, l'indice brut des effectifs salariés de l'industrie et du commerce qui après dix-huit mois de baisse avait recommencé à augmenter au début de l'an dernier (+ 0,1 % au premier trimestre 1976, + 0,9 % au deuxième trimestre) *est* à nouveau en baisse : — 0,1 % au troisième trimestre 1976, — 0,4 % au quatrième trimestre, — 0,3 % au premier trimestre 1977. Les effets sur l'emploi de la reprise de l'an dernier sont effacés, les effectifs salariés se retrouvant au même niveau qu'au 1ᵉʳ avril de l'an dernier. Ils *sont inférieurs de près de 4 %* à ce qu'ils étaient à la veille de la crise de 1974.

Ces constatations ne pouvaient qu'inciter le conseil des ministres du 1ᵉʳ juin, consacré notamment à l'emploi, à accélérer l'application *des mesures prévues par* le « plan Barre bis » pour favoriser l'embauche des jeunes. Le premier ministre a réaffirmé, mardi 31 mai, devant le Conseil économique et social que l'emploi ne pourrait être amélioré par un accroissement global de la demande mais qu'il devait faire l'objet d'actions spécifiques. M. Barre a déclaré qu'il n'entendait pas changer sa politique qui vise à « *équilibrer le pouvoir d'achat* ». Il fera ce qu'il pourra faire, a-t-il ajouté, pour améliorer certains bas revenus en fin d'année *compte tenu des* résultats obtenus.

LES CHEFS D'ENTREPRISE PRÉVOIENT UNE LÉGÈRE BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE révèle l'INSEE

« *Dans l'ensemble de l'industrie, la production excède la demande. Les stocks de produits finis s'alourdissent et apparaissent trop élevés* », indique l'INSEE au vu de son enquête menée chaque mois auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprises (enquête réalisée début mai).

« *Depuis deux mois, les carnets de commandes se sont dégarnis et sont à présent jugés nettement inférieurs à la normale* », écrit encore l'INSEE. Seul point favorable de l'enquête : « *Le jugement des chefs d'entreprise sur la demande étrangère confirme le redressement déjà constaté* » dans les enquêtes précédentes. Cependant existent de larges capacités de production inutilisées.

« *Depuis l'automne*, conclut l'INSEE, *les prévisions des industriels sont variables, correspondant tantôt à une faible augmentation, tantôt à une faible diminution de la production. En mai, les prévisions correspondent plutôt, pour les tout prochains mois, à une diminution de leur production.* »

En matière de prix, les perspectives des chefs d'entreprises correspondent à des hausses plus fortes, mais qui, selon l'INSEE, « *restent cependant modérées* ».

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PRINCIPE DU REMBOURSEMENT DE LA T.V.A. AUX EXPORTATIONS MENACÉ PAR LE PROTECTIONNISME AMÉRICAIN

La Commission de la C.E.E. redoute un conflit commercial majeur avec les États-Unis

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Communauté prendra* des mesures de représailles si les Etats-Unis *imposent* des droits compensateurs sur les exportations *des Neuf ayant bénéficié, à la sortie* de la C.E.E., d'une ristourne de la T.V.A. *En outre, la mise en œuvre* par Washington de telles restrictions commerciales, *jugées d'autant plus* graves qu'elles vont à l'encontre de *pratiques couramment admises dans* les échanges internationaux, risquerait *fort de porter un coup fatal à la* poursuite des négociations bilatérales engagées à *Genève dans le cadre* du GATT « Tokyo round ».

Telle est la position prise par la Commission de Bruxelles dans une communication qu'elle s'apprête à transmettre aux gouvernements membres. *Le collège européen constate* avec inquiétude que des tribunaux américains, épousant *la querelle des* milieux les plus protectionnistes, *sont en* train — *cas par cas* — d'élaborer une jurisprudence visant à neutraliser, *par l'application de droits* compensateurs, le remboursement des *impôts indirects dont bénéficient* les exportateurs de pays tiers. Le ton ferme, voire *quelque peu dramatique*, de la note rédigée par la Commission — « *A partir de maintenant la Communauté doit se préparer au pire...* » *y lit-on notamment — révèle* l'importance de l'enjeu. En effet, si, *contrairement à ce qui s'est passé* depuis la guerre, les remboursements *d'impôts indirects sont dorénavant* assimilés par les Américains à des subventions, c'est *la quasi-totalité des* ventes européennes aux Etats-Unis *qui se trouveront menacées, et cela* de manière assez choquante, quelques *semaines à peine après que les* principaux chefs de gouvernement occidentaux, dont le *président Carter*, ont répété, à Londres, leur confiance dans les vertus du libre-échange.

Une jurisprudence contraire aux règles du GATT

Un tribunal douanier américain a rendu récemment un arrêt condamnant, comme contraire à la législation américaine et susceptible par conséquent d'entraîner l'application de droits compensateurs, le remboursement d'un impôt indirect à un exportateur japonais (affaire Zenith). Ce *même* tribunal est actuellement saisi d'une plainte émanant de U.S. Steel Corporation contre

De notre correspondant

le remboursement de la T.V.A. dont *bénéficient les producteurs d'acier* de la C.E.E. Il est vraisemblable que le verdict du tribunal sera le même que dans l'affaire japonaise. En outre, le risque est grand, estime la Commission, que ces décisions soient confirmées en appel, y compris par la Cour suprême des Etats-Unis.

Si, comme on le redoute à Bruxelles, le litige concernant l'acier évolue ainsi, l'administration américain du Trésor va se voir enjointe par le pouvoir judiciaire d'appliquer des droits compensateurs sur des exportations communautaires d'une valeur d'environ 1 milliard de dollars. Mais, souligne la Commission, l'affaire n'en restera pas là. En effet, c'est l'ensemble des exportations de la C.E.E. qui risquent de se trouver affectés car d'autres *lobbies* ne manqueront pas de faire référence aux décisions des tribunaux pour réclamer à leur tour des mesures protectionnistes.

Personne ne conteste que la jurisprudence qui est en train de voir le jour outre-Atlantique est contraire aux règles du GATT, mais les tribunaux américains écartent cet argument en faisant valoir que le GATT est un accord de commerce et qu'en cas de conflit avec une loi votée par le Congrès c'est celle-ci qui prévaut.

Comment la Communauté doit-elle agir pour faire triompher son point de vue dans ce qui risque de devenir un conflit majeur ? Il est vrai, note la Commission, que le gouvernement américain, le président Carter en tête, a clairement désapprouvé l'idée d'appliquer des droits compensateurs pour neutraliser le remboursement d'impôts indirects effectué au profit d'exportateurs de pays partenaires des Etats-Unis. Mais il est tout aussi exact que si le gouver*nement est battu sur le plan juridic*tionnel il devra rechercher des *formules* de compromis avec le Congrès. Selon la Commission, il convient de *clairement indiquer* que la Communauté n'est nullement *disposée à faire les frais de telles tractations* internes et en particulier que *le système communautaire de T.V.A.* ne peut d'aucune manière être négo*cié. C'est aux Etats-Unis eux-mêmes* de résoudre les incompatibilités pouvant *surgir* entre leur *réglementation* interne et leurs obligations internationales.

Si une telle remise en ordre implique une action législative de longue durée, la Communauté devra insister auprès des autorités américaines pour qu'elles fassent usage de tous les moyens de procédure à leur disposition afin d'ajourner l'application des décisions prises par les tribunaux. La Commission croit encore que l'administration américaine fera le nécessaire pour écarter le danger mais, annonce tout de même que dans le cas où la menace sur les exportations communautaires se préciserait, elle sera prête à proposer sans délai des contre-mesures aux Etats membres. La Commission s'efforcera alors, pour éviter une escalade de représailles, d'adapter sa riposte à l'attaque déclenchée.

Dans un premier temps, les contre-mesures communautaires pourraient être appliquées aux exportations américaines bénéficiant du dispositif d'aide à l'exportation (connu sous le nom de D.I.S.C.) lequel a déjà été condamné par le GATT.

Dans l'immédiat, ajoute la Commission, il convient que la C.E.E. coordonne étroitement ses efforts avec ceux d'autres pays affectés par l'offensive protectionniste en cours aux Etats-Unis, et en particulier avec le Japon. Dans cette optique, la Commission a déjà fait le nécessaire pour participer activement au groupe de travail créé au sein du GATT afin d'examiner la plainte déposée par Tokyo à propos de l'affaire Zenith. La Commission s'emploiera également à sensibiliser les milieux économiques américains aux inconvénients qui *pourraient* résulter pour eux d'un conflit commercial grave avec la *Communauté économique* européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
24 heures.	5	6	3 1/8	4 1/8	3 1/4	3 5/8	12 1/4	12 3/4
1 mois ..	5 1/8	5 5/8	3 5/8	4 1/8	4	4 1/2	9 3/4	10
3 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	4	4 1/2	10 1/2	10 3/4
6 mois ..	6	6 1/2	3 7/8	4 3/8	4 1/4	4 3/4	10 5/8	10 7/8

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A Besançon

LES LIP ONT REPRIS LA PRODUCTION

De notre correspondant

Besançon. — Il y avait un peu d'inquiétude dans les commentaires de ceux qui, à 9 heures, mardi 31 mai, attendaient dans le réfectoire de l'usine Lip que commence l'assemblée générale. La salle était peu garnie, et l'on se demandait si les ouvriers (1), qui avaient adhéré au « contrat » proposé par la C.F.D.T. et la C.G.T. (2), ne s'étaient pas ravisés au cours du long week-end de la Pentecôte, en pensant aux contraintes qui allaient désormais s'imposer à eux. Mais, à 9 h. 15, il n'y avait plus une chaise de libre, et les dames qui arrivaient, leur tricot sous le bras, prenaient un air courroucé pour s'étonner que l'on annonce la reprise du travail des Lip. *Comme si on n'avait jamais cessé de travailler ! »*

De fait, on pourrait compter en kilomètres les rangs de mailles à l'endroit ou à l'envers confectionnés dans l'usine, depuis quelques mois, et les productions artisanales, les manifestations, les démarches et la rédaction de journaux comme *Lip républicain*, pastiche de *l'Est Républicain*, dont un second numéro serait prêt à la fin de cette semaine, en dépit de la plainte déposée par la direction du quotidien régional, après la diffusion du premier numéro.

Mais il s'agit aujourd'hui de préciser l'organisation des tâches et de *trouver un cadre qui impose à chacun* une participation effective à *toutes les activités, de manière qu'à* la distribution des paies sauvages corresponde un effort égal pour tous « *Il ne faut quand même pas se laisser enfermer par le travail. Nous devons rester disponibles pour la lutte* », pense M. Charles Piaget. De fait, il n'est demandé qu'un minimum de trois heures de travail « *organisé* » par jour, y compris le temps de l'assemblée générale. On a répété, mardi matin, à l'assemblée qu'il n'y aurait pas de chef, mais que chaque groupe devait s'organiser et définir ses tâches.

Dès la fin de l'assemblée générale, des groupes se réunissaient, ceux du restaurant qui prévoient, par l'intermédiaire d'un groupement d'achat, d'ouvrir leurs tables aux chômeurs de Lip, où d'ailleurs, pour un prix modique de 4 francs par repas ; ceux de l'entretien qui cherchent un emplacement pour ranger leurs outils de jardin et leurs pots de peinture ; ceux de l'atelier de *décolletage* qui tentent de trouver un produit à fabriquer et à vendre ; ceux de *l'horlogerie* qui retrouvaient avec un certain attendrissement leurs machines et qui devront sortir deux mille montres *d'ici au 18 juin, jour de la première* vente à Palente. Par ailleurs, la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. envisage de réunir des délégués de Lip, Teppaz et Reillac (entreprise du Haut-Doubs en règlement judiciaire) dans la perspective de réaliser un produit en commun.

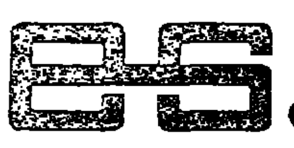
Parallèlement, il semble que les discussions se poursuivent avec certains industriels et le ministère de l'industrie. Et le département recherche de Lip exposera au salon Inova (au Palais des congrès du 13 au 17 juin), manifestation créée par le ministère de l'industrie et de la recherche.

CLAUDE FABERT.

(1) Sur quelque sept cent cinquante chômeurs de Lip, quatre cent soixante-quinze s'étaient prononcés, mardi, en faveur des propositions *C.G.T.-C.F.D.T.*, la *consultation* devant se poursuivre dans les prochains jours auprès de ceux qui ne viennent qu'irrégulièrement aux assemblées générales.

(2) La *C.G.C. de Lip reste* à l'écart de ce projet, mais continue à faire partie de l'intersyndicale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE DE LA BOURSE DE PARIS

EUROBAIL a demandé, pour le 7 juin 1977, l'admission à la Cote officielle de 1.000.000 actions de 100 F nominal, toutes entièrement libérées, composant son capital social.

Les actionnaires mettront ce jour-là 100.000 titres à la disposition du marché, au prix d'offre minimum de 112 F par titre ; cette quantité tient compte de la diffusion dans le public de près de 50 % de son capital à l'occasion des trois dernières augmentations de capital.

Créée en 1972 à l'initiative de la Banque Vernes et Commerciale de Paris, EUROBAIL est une Sicomi disposant du statut de banque de crédit à long et moyen terme et comptant parmi ses actionnaires des compagnies d'assurances, des organismes de retraite et de prévoyance et divers institutionnels.

Sicomi équilibrée par l'origine de son actionnariat, EUROBAIL s'est attachée à se doter d'un patrimoine locatif, important, implanté assez également entre la région parisienne et la province.

Les investissements réalisés ont été multipliés par huit en cinq ans et se ventilaient à fin 1976 en 90,2 millions de francs destinés à la propriété pure et 95,6 millions de francs au crédit-bail.

Le capital social est couvert à plus de 90 % par des opérations patrimoniales : EUROBAIL devra maintenant se porter essentiellement sur les opérations de crédit-bail qui permettent seules d'équilibrer les charges de refinancement par emprunts.

EUROBAIL se caractérise par une très forte indexation des fonds propres relativement importants, et un très faible endettement.

La politique d'investissements s'est orientée vers des affaires de moyenne importance : avec un développement régulier de 35 à 50 millions de francs par an, EUROBAIL a pu privilégier la rentabilité et la sécurité, tout en poursuivant la même rigueur dans le choix de ses investissements.

En cinq ans, les recettes locatives ont été multipliées par quinze et le bénéfice net par dix. L'actionnaire est le bénéficiaire de cette gestion stricte et prudente : le dividende est en progression moyenne de 10 % par an.

Les résultats d'EUROBAIL permettent de distribuer un dividende de 10,20 F par action. Sur la base de ce dividende, le prix d'offre minimum de 112 F correspond à un rendement de 9,1 % et capitalise 9,3 fois les bénéfices de l'exercice 1976.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

E.D.F.
Obligations 8 % juin 1969

Les intérêts courus du 27 juin 1976 au 26 juin 1977 sur les obligations Electricité de France 8 % juin 1969 seront payables à partir du 27 juin 1977, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

E.D.F.
Obligations 8,50 % juin 1970

Les intérêts courus du 29 juin 1976 au 28 juin 1977 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1970 seront payables à partir du 29 juin 1977, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,63 F.

E.D.F.
Obligations 8,50 % juin 1971

Les intérêts courus du 28 juin 1976 au 27 juin 1977 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables à partir du 28 juin 1977, à raison de 30,60 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,40 F (montant global : 34 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,09 F, soit un net de 25,51 F.

E.D.F.
Obligations 8,80 % juin 1973

Les intérêts courus du 18 juin 1976 au 17 juin 1977 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables à partir du 18 juin 1977 à raison de 79,20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,80 F (montant global : 88 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 66,01 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

PÉTROFIGAZ S.A.

BANQUE DE CRÉDIT A LONG ET MOYEN TERME

L'Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976, faisant ressortir un bénéfice après impôt, amortissements et provisions de 4 259 754 F.

Le dividende a été fixé à 21,30 F par action, contre 20 F pour l'exercice 1975. Ce montant payable en une seule fois à compter du 10 juin 1977, contre remise du coupon numéro 23, assure à chaque action, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 31,95 F.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de porter le capital de 8 à 12 millions de francs par distribution d'actions gratuites, à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Les actions nouvelles, créées jouissance au 1er janvier 1977, seront livrées contre remise du coupon numéro 24 à compter du 3 janvier 1978 pour se conformer aux recommandations gouvernementales.

PETROFIGAZ S.A., dont le total du bilan, y compris les valeurs données en pension, est passé de 1 093 209 670 F au 31 décembre 1975 à 1 274 475 931 F au 31 décembre 1976, a pour président d'honneur, M. Ambroise Roux, pour président-directeur général, M. Pierre - Paul Schweitzer, pour vice-président-directeur général, M. Gilbert Trapenard et pour directeur, M. Jean de La Motte de Broöns.

BIC

ASSEMBLÉE ORDINAIRE - ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue, le 31 mai 1977, sous la présidence de M. Marcel Bich. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

GROUPE BIC MULTINATIONAL

A structure comparable à celle de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 1 230 millions de francs, soit une progression de 39 %, et le bénéfice d'exploitation avant impôt à 241 millions de francs, soit une progression de 73 %.

Toujours à structure égale, la part du groupe dans le bénéfice net consolidé est en progression de 78 % passant de 56,1 millions de francs en 1975 à 99,6 millions de francs en 1976. En intégrant le groupe Diroco, l'augmentation ressort à 81 %, et le bénéfice atteint 101,3 millions de francs.

Les ventes de stylos à bille ont progressé de plus de un million de pièces par jour. Dans le domaine des briquets jetables, le groupe est devenu le premier producteur mondial pour atteindre 830 000 pièces par jour.

Enfin, sur le marché du rasoir jetable, les ventes du groupe se sont développées dans le monde entier.

SOCIÉTÉ BIC S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes pour l'exercice 1976 a marqué une progression de 23 %, atteignant 328,10 millions de francs contre 267 millions pour l'exercice précédent, et le bénéfice d'exploitation avant impôt (hors dividendes encaissés) s'est élevé à 71,5 millions de francs, en augmentation de 65 %.

Les frais de recherches et la plus grande partie des investissements industriels ont été consacrés au lancement du rasoir.

Le bénéfice net ressort à 46,45 millions de francs contre 29,4 millions en 1975.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 8,50 F par action, qui sera mis en paiement en deux temps : afin de se conformer aux recommandations du ministère des finances :

— Le 4 juillet 1977, contre remise du coupon n° 6, un dividende net de 7,44 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 3,72 F, soit un revenu global de 11,16 F en augmentation de 6,50 % sur celui distribué au titre de l'exercice précédent ;

— Le solde de 1,06 F net par action sera affecté au poste « Report à nouveau » et distribué en 1978, en même temps que le dividende afférent aux résultats de l'exercice 1977.

L'assemblée extraordinaire, qui a suivi, a autorisé le conseil d'administration à porter le capital à un montant maximum de 240 millions de francs.

D'ores et déjà, le conseil tient à préciser qu'il souhaite procéder avant fin décembre 1977 à une augmentation de capital de 60 millions de francs, par attribution d'une action gratuite pour trois anciennes.



BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mai 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et voté les résolutions qui lui étaient soumises.

Les comptes de l'exercice 1976 font apparaître un bénéfice net de 78 530 548, 40 F.

L'assemblée générale a fixé à 66 058 152,16 le montant net à répartir entre les actionnaires, correspondant à un dividende de 11,44 F par action. Ce dividende est assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 5,72 F, ce qui porte à 17,16 F le revenu global de chaque action, contre 16,11 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 3 juin 1977.

8,50 F par action, qui sera mis en paiement en deux temps ; afin de

BANQUE WORMS

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le 26 mai sous la présidence de M. Guy Taittinger, président-directeur général, assisté, comme scrutateurs, de MM. Raymond Meynial et Jean Barnaud.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1976, qui font apparaître un bénéfice net de 48 066 944 F, contre 44 496 034 F pour l'exercice précédent, après 14 151 868 F d'impôt sur les sociétés (contre 29 436 074 F), 1 324 164 F de contribution exceptionnelle et 1 019 356 F de provision pour intéressement du personnel aux fruits de l'expansion (contre 3 493 493). Ce bénéfice comprend 11 581 396 F de plus-values à long terme et 814 606 F de plus-values immobilières contre, respectivement, 9 048 864 F et 997 859 F.

Il a été décidé de répartir un dividende de 12,20 F par action (contre 11,50 F, l'an dernier), ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 6,10 F), assurera un revenu global par titre de 18,30 F (contre 17,25 F). Ce dividende, représenté par le coupon n° 12, sera mis en paiement aux guichets de la banque à partir du 3 juin 1977.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Max-Robert Luthert en remplacement de M. Jean-Pierre Frayssé : elle a, en outre, renouvelé les mandats d'administrateur de M. Nicolas Clive Worms et de lord Clydesmuir pour six années, ainsi que les mandats de censeur de MM. de Corgnol et de Fels pour une année.

Au cours de la réunion du conseil d'administration tenue à l'issue de l'assemblée, il a été décidé d'augmenter le capital social de 171 140 000 F à 205 368 000 F par incorporation d'une somme de 34 228 000 F prélevée sur les réserves. Cette opération sera matérialisée par la création de 342 280 actions, jouissance du 1er janvier 19977, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes et dont la distribution sera faite ultérieurement.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Bilan après fusion

Actif	
Disponibles et banques jusqu'à 30 jours	19.690.423
Banques à terme	22.701.146
Etablissements financiers non bancaires	656.045
Portefeuille-effets	2.872.369
Débiteurs divers	14.514.159
Portefeuille-titres	3.422.235
Comptes fiduciaires	2.889.015
Divers	1.635.447
Immobilisé	1.623.332
	70.004.171

Passif	
Moyens de tiers	
– Banques	22.553.574
– Etablissements financiers non bancaires	701.622
– Clients	39.305.376
Divers	1.877.173
Comptes fiduciaires	2.889.015
Fonds propres et capital emprunté	2.457.749
Bénéfice disponible	219.662
	70.004.171

Après sa fusion – par absorption – avec la Banque Lambert – Luxembourg, la Banque Internationale à Luxembourg, la plus ancienne banque luxembourgeoise, fondée en 1856, a sensiblement augmenté ses moyens financiers et adapté son appareil administratif afin de satisfaire au maximum sa clientèle, de renforcer encore la protection de ses déposants et d'entamer une nouvelle expansion de ses activités internationales.

C'est précisément dans ces domaines où la Banque Internationale à Luxembourg, fidèle aux intentions de ses fondateurs, peut se prévaloir d'une expérience de 120 ans. Sur le plan international, un accent particulier sera mis sur les activités suivantes: les crédits à l'exportation, les crédits financiers syndiqués, les euro-émissions, les marchés secondaires en valeurs mobilières, la gestion de fortune, la domiciliation de sociétés financières.

Grâce à son association à ABECOR*, le plus important groupe bancaire européen, et à son vaste réseau de correspondants, la BIL peut proposer un service «world-wide».

De même la Banque Internationale à Luxembourg est la première entreprise luxembourgeoise à baser, dès à présent, sa structure administrative sur le concept «Conseil de Surveillance-Directoire» tel qu'il est recommandé par les organes des Communautés Européennes.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
société anonyme
fondée en 1856
Luxembourg, boulevard Royal 2
tél. 4 79 11
télex 3409 & 3429 biarbi lu

Président du Conseil d'Administration:
Joseph Leydenbach

Comité de Direction:
Albert Dondelinger, président; Gaston Hoffmann, vice-président; Pierre Altman, Ady Colas, Jean-Pierre de Cuyper, Edmond Israel, Marcel Schleder.

* Algemene Bank Nederland, Banca Nazionale del Lavoro, Banque Bruxelles Lambert, Banque Nationale de Paris, Barclays Bank, Bayerische Hypo- und ...

UNION MINIÈRE S.A.

EXERCICE 1976

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 26 MAI 1977

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL
ET DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT,
M. PAUL-EMILE CORBIAU

FAITS SAILLANTS

— Poursuite du programme d'investissements de Jersey Minière Zi[nc] aux Etats-Unis.
— Mise en production de la mine et du concentrateur de Thierry [au] Canada.
— Equipement d'un navire minier d'essai par Ocean Mining Associat[es] pour la mise au point de la collecte des nodules en haute mer.
— Projet d'association avec la Continental Materials Corporati[on] pour l'exploitation du gisement de cuivre d'Oracle Ridge en Arizo[na].
— Liquidation définitive par la République du Zaïre du solde de l'i[n]demnité de 4 milliards de francs belges, fixée par l'accord de Muni[ch] en 1974.
— Réduction du résultat et du dividende.

PRINCIPAUX CHIFFRES

— Bénéfice de l'exercice en diminution : 819 783 401 FB (con[tre] 981 463 218 FB en 1975).
— Réduction modérée du dividende : net 600 FB par part soci[ale] entière (60 FB par 1/10 de part) (contre respectivement 700 FB [et] 70 FB en 1975) (total, précompte inclus : 784 287 500 FB).
— Maintien de la valeur intrinsèque du patrimoine de l'Union Min[ière] au 31-12-1976 : En ajoutant aux fonds propres (21,1 milliards de fra[ncs] belges) les plus-values sur titres cotés (318 millions de francs belg[es]) et celles sur les stoks de métaux (400 millioins de francs belg[es]) la valeur à casser du 1/10 de part sociale s'élève à environ 2 140 fra[ncs] belges, 2,25 fois la cotation boursière (soit une capitalisation [de] moins de 10 milliards, inférieure aux 13,2 milliards de francs bel[ges] du réalisable et disponible).
— Sévère régression des revenus de participations : 253 millions [de] francs belges (contre 365 millions de francs belges en 1975).
Réduction des intérêts sur placements : 17 %.
Important accroissement du portefeuille :
— Participations : + 2 610 581 889 FB (mouvement qui, hormis [la] réévaluation de 402 millions de francs belges, correspond aux im[mo]bilisations nouvelles réalisées par nos filiales d'investissement.
— Titres de placement : augmentation nette de 65 446 332 FB, a[près] réévaluation de 230 millions de francs belges.
— Moins-value sur devises : 297 millions de francs belges (ramené[e à] 57 millions de francs belges par utilisation de la provision consti[tuée] à cette fin en 1975).
— Augmentation des amortissements des dépenses de prospection [et] de recherches : 525 millions de francs belges (contre 308 mill[ions] de francs belges en 1975).
— Redressement marqué des résultats d'exploitation : écart de [...] de 500 millions de francs belges grâce à des ventes de métaux.
— Amortissement de la perte enregistrée à la mine Thierry.

PAIEMENT DU DIVIDENDE ET REMPLACEMENT DES 1/10e DE PART SOCIALE UNION MINIERE, TYPE 1955

Le dernier coupon n° 40 de ce type de 1/10e de part sociale va [être] détaché cette année pour le paiement du dividende de l'exercice 197[6, à] partir du 6 juin 1977. Les manteaux seront remplacés gratuitement, [avec] concordance de numéro et sans limitation de durée, par de nouve[aux] dixièmes de part sociale, type 1977, coupons 41 à 70 attachés, auprès [des] banques ci-après désignées.

A l'occasion de cette opération d'échange, des dispositions except[ion]nelles ont été prises pour permettre aux actionnaires d'obtenir, gratu[ite]ment et jusque fin 1977, une part sociale entière type 1968, coup[ons] 41 à 60 attachés, contre dix manteaux de dixième de part type 1955.

Banques désignées en France :
La Banque belge (France), 12, rue Volney, 75002 Paris ;
La Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Société anonyme au capital de 2 549 087 900 francs
Siège social : 23, rue Balzac, Paris (8e)
R.C. Paris B 562 095 166

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, à Paris (8e), en assemblée générale ordinaire pour [le] mercredi 22 juin 1977, à 10 h. 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du [jour] suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1976 ;
Rapport des commissaires aux comptes ;
Approbation des comptes de l'exercice 1976 et du bilan au 31 déc[em]bre 1976 ;
Affectation des résultats ; Fixation du dividende ;
Rapport spécial des commissaires sur les conventions visées [à] l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 et approbation de ces conventio[ns] ;
Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
Nomination des commissaires aux comptes ;
Renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administ[ration] d'emprunter par émission de titres ;

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, [a le] droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter ;

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée ou à s'y [faire] représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives dev[ront] être inscrits sur les registres de la société cinq jours francs avant l'ass[em]blée, et les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront, d[ans] le même délai, faire signifier l'immobilisation de leurs titres par l'un [des] établissements suivants :

Crédit lyonnais ; Crédit commercial de France ; Banque natio[nale] de Paris ; Société générale ; Banque de Paris et des Pays-Bas ; MM. La[zard] Frères & Cie ; Crédit industriel et commercial ; Crédit chimique ; Ban[que] de l'Indochine et de Suez « Indosuez » ; Crédit du Nord ; Société lyonn[aise] de dépôts et de crédit industriel ; Banque de l'Union européenne ; Ban[que] Worms ; Banque Rothschild ; Société marseillaise de crédit ; Ban[que] Neuflize, Schlumberger, Mallet ; Banque de Savoie ; Société nancéien[ne] de crédit industriel & Varin Bernier ; Caisse centrales des banques po[pu]laires ; Crédit suisse ; Société de banque suisse ; Union de banques su[is]ses ; Pierson, Heldring & Pierson ; Banque Bruxelles Lambert ; Deuts[che] Bank, qui délivreront des cartes d'admission à ladite assemblée.

L'avis préalable prescrit par l'article 130 du décret n° 67-236 [du] 23 mars 1967 a été publié au Bulletin d'annonces légales obligatoires [du] 9 mai 1977.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 MAI

Calme et irrégulier

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi, après le long week-end de la Pentecôte. Ce jour étant le dernier pour le règlement des soldes débiteurs du terme écoulé, quelques ventes bénéficiaires se sont produites sur les valeurs, qui avaient le plus monté au cours de la semaine précédente. De ce fait, la tendance est devenue nettement irrégulière. Mais en dehors de quelques cas bien précis — Usinor par exemple, dont le repli a atteint 6,3 % .. les baisses n'ont pas revêtu une très grande ampleur.

Dans presque tous les compartiments, leur nombre a été à peu près égal à celui des hausses, elles aussi assez faibles la plupart du temps à quelques exceptions près: Penarroya (+ 7 %), Jeumont (+ 6,3 %), Cotelle (+ 6 %). Au total, une quarantaine de titres ont fléchi de manière sensible (1 % et plus) et un peu plus de trente-cinq ont progressé dans des proportions identiques.

Seuls faits un peu marquants : la fermeté des magasins et l'alourdissement des valeurs de bâtiment. Les différents mouvements enregistrés au cours de cette séance n'ont pas été, au demeurant, très significatifs, les échanges s'étant révélés très minces dans la grande majorité des cas. Sur le fond, le sentiment reste assez bon et le marché plutôt haussier.

Une charge d'agent de change va disparaître, la charge Emery, dont les actifs sont repris par Jullien Ducatel. L'opération sera effective à compter du 1er mai.

Calme aussi sur le marché de l'or, où le lingot a reperdu 160 F à 23.300 F (après 23.360 F), tandis que le napoléon s'adjugeait 1,10 F à 249,20 F.

Bonne tenue des mines d'or.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	27 mai	31 mai
Valeurs françaises ..	84,8	84,2
Valeurs étrangères ..	100,2	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,7	54,8

LONDRES

Le marché est calme mercredi à l'ouverture, et les cours évoluent généralement dans d'assez étroites limites. Stabilité des industrielles et des mines d'or. Légère reprise des pétroles. Meilleure tenue des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 142 95

VALEURS	CLOTURE 31/5	COURS 1/6
Beecham	482 ...	482 ...
British Petroleum....	918 ...	920 ...
Courtaulds	127 ...	127 ..
De Beers....	262 ...	261 1/2
Imperial Chemical....	390 ...	389 1/2
Rio Tinto Zinc Corp..	225 ...	226
Shell....	526 ...	528 1 2
Vickers	174 ...	173
War Loan 3 1/2 %..	28 7/8	28 3 4
*West Driefontein....	20 ...	20 3 8
*Western Holdings....	14 1/2	14 5/8

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés	8 ... %

NOUVELLES DES SOCIETES

GRANDS MOULINS DE PARIS. — Afin de renforcer son activité dans le domaine des aliments pour bétail et sur le marché des volailles, la société vient d'acquérir 90 % du capital de SODEVA, jusqu'alors filiale de la Financière Lesieur. Grâce à cette prise de participation, les Grands Moulins de Paris deviennent le quatrième grand producteur français d'aliments pour bétail, les trois premiers étant Sanders, avec un chiffre d'affaires de 835 millions de francs, l'Union des fabricants d'aliments composés (UFAC) et Guyomarc'h. Le nouvel ensemble disposera d'une capacité de production de 400 000 tonnes par an d'aliments pour bétail et réalisera un chiffre d'affaires de 450 millions de francs.

NAVIGATION MIXTE. — Informée d'un projet d'opération financière, la Chambre syndicale a décidé, le 31 mai, de suspendre les cotations de ce titre jusqu'à nouvel avis.

CEDIS — ECONOMIQUES TROYENS. — La société Cédis lance une offre publique d'achat sur les actions des Economiques troyens et Docks réunis, au prix unitaire de 400 F. Cette offre est valable jusqu'au 1er juillet prochain. L'opération sera considérée comme réussie si cinquante mille titres (33 % du capital) au moins sont présentées.

SABLIERES DE LA SEINE. — Le bénéfice net provisoire de l'exercice 1976 s'élève à 4,38 millions de francs contre 0,65 million en 1975. Dividende global : *8,25 F contre 7,50 F.*

NEW-YORK

Calme

Wall Street a rouvert ses portes mardi à l'issue d'un week-end de trois jours. Le marché, rappelons-le, avait chômé le 30 mai à l'occasion du « Memorial Day ».

Après la forte baisse des cours enregistrée vendredi, la séance a été fort calme. D'abord en légère hausse, l'indice des industrielles a reperdu ensuite tout le terrain gagné péniblement au départ pour s'inscrire à 898,66, soit à 0,17 point au-dessous de son niveau précédent. Une activité modérée a régné : 17,80 millions de titres ont changé contre 15,73 millions vendredi.

Malgré les très bas niveaux atteints par de nombreuses valeurs de premier plan, la réaction technique attendue par beaucoup ne s'est pas vraiment produite, sauf sur quelques « blues chips ». Déjà choqués par la chute du Dow Jones au-dessous du seuil psychologique de 900, nombre d'opérateurs appréhendant une nouvelle escalade du loyer de l'argent et de l'inflation. Mardi, la hausse des taux de base bancaires s'est généralisée.

D'autre part, selon les dernières statistiques, les prix agricoles auraient récemment monté de 2 %. L'indice des prix de détail pour le *mois écoulé s'en* ressentira inévitablement.

Sur 1 861 valeurs traitées, 902 ont encore baissé, 502 ont monté et 457 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 27/5	COURS 31/5
Alcoa	56 ...	54 5 8
A.T.T.	63 ...	63 1/8
Boeing	50 1/2	50 5 8
Chase Manhattan Bank ..	31 3/8	31 3 8
Du Pont de Nemours....	126 3 4	118 5 8
Eastman Kodak	55 7/8	56 5 8
Exxon	51 1/8	51 1 8
Ford	54 1/8	54 3/8
General Electric	54 1/2	54 3/8
General Foods	32 1/2	33 3 8
General Motors	66 5/8	68 3/4
Goodyear	19 3/8	19 1/8
I.B.M.	254 1/4	245 3/8
I.T.T.	33 7/8	34 1/8
Kennecott	26 1/8	26 3 8
Mobil Oil	63 7 8	64 1/2
Pfizer	25 1 8	25 1/8
Schlumberger	61 1/2	61 ...
Texaco	26 1/4	26 3 8
U.A.I. Inc.	21 7/8	22 ...
Union Carbide	58 3 8	58 1/8
U.S. Steel	42 ..	41 1 2
Westinghouse	19 3/4	20 1 8
Xerox	45 1 8	45 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/5	1/6
1 dollar (en yens) ..	277 30	277 25

BOURSE DE PARIS - 31 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 948	4 946	4 960
Allemagne (100 DM)	210 100	209 960	209 500
Belgique (100 F.)	13 711	13 713	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 220	200 640	200 580
Danemark (100 krd)	82 310	82 275	83 .
Suède (100 krs)........	113 420	113 160	114 ...
Norvège (100 k.)........	94 070	93 895	94 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 493	8 500	8 570
Italie (1 000 lires)......	5 587	5 588	6 650
Suisse (100 fr.)	197 470	197 550	196 500
Autriche (100 sch.)	29 515	29 470	29 350
Espagne (100 pes.)......	7 157	7 162	7 02
Portugal (100 esc.)	12 820	12 809	12 ...
Canada ($ can. 1)......	4 718	4 704	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31.5
Or fin (kilo en barre)	23400	23300 ..
Or fin (kilo en lingot)	23460	23300
Pièce française (20 fr.).	248 10	249 20
Pièce française (10 fr.)..	210 .	208 50
Pièce suisse (20 fr.)....	218 ..	217 10
Union latine (20 fr.)....	203 ..	201 20
Souverain..............	223 30	226 90
Pièce de 20 dollars....	1030	1070 ..
Pièce de 10 dollars....	561 .	560 .
Pièce de 5 dollars....	330	... ..
Pièce de 50 pesos......	945 ..	950 60
Pièce de 10 florins....	218 ..	215 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le trafic de drogue à Paris-VIII

Polémique entre le chef de la brigade des stupéfiants et le président de Vincennes

La police a-t-elle fait preuve de mollesse à l'égard des trafiquants de drogue qui exercent à l'université de Paris-VIII-Vincennes ? La polémique se développe entre le chef de la brigade des stupéfiants, le commissaire André Solères, et le président de Vincennes, M. Pierre Merlin.

Le samedi 28 mai, M. Solères écrivait au président de Paris-VIII, M. Pierre Merlin. Le premier a rendu ce texte public le mardi 31 mai.

Le commissaire Solères fait d'abord état de deux communiqués du président de Vincennes. Le 18 mai, M. Merlin déclarait : « *La police n'a manifesté aucune réaction, pris aucune mesure pour stopper à la source un trafic largement contrôlé par le milieu.* » Le 27 mai, le président de Vincennes, répliquant aux propos de Mme Alice Saunier-Seïté au Sénat, affirmait : « *Jusqu'à la veille de sa déclaration fracassante, les forces de police s'étaient abstenues de la moindre action visant à arrêter à l'extérieur de l'université les trafiquants dont les allées et venues ne pouvaient leur échapper* » (*le Monde* des 22 et 29-30 mai).

« *Aucune stratégie*, écrit M. Solères, *ne justifie ce travestissement des faits.* » L'intervention de la police contre un trafiquant le mercredi 25 mai, à la veille de la déclaration de Mme Saunier-Seïté, s'explique-t-elle par une volonté de « provocation ? Le commissaire Solères rappelle à M. Merlin qu'ils s'étaient rencontrés la veille et que les « *modalités d'intervention* » de la brigade des stupéfiants « *n'ont été définies qu'au cours de* [cet] *entretien du 24 mai sous l'égide du recteur Mallet* ».

« *Ce jour-là*, ajoute M. Solères, *vous n'avez pas cru bon d'évoquer les termes du communiqué du 18 mai qui mettaient si gravement en cause le service que je dirige* (...). *Comment auriez-vous pu le faire, en effet, car nous savions tous deux que vous n'avez jamais jugé utile de me signaler la situation du trafic de l'héroïne dans votre université.* » Le commissaire Solères rappelle qu'il avait rencontré M. Merlin les 11 et 16 mai, et qu'il lui avait exposé « *les difficultés juridiques et pratiques imposées aux enquêtes judiciaires par la « franchise universitaire »* (...), *car il convient de ne pas oublier que les ventes d'héroïne et de morphine ont lieu à l'intérieur du périmètre universitaire et qu'elles sont souvent le fait d'individus qui bénéficient du statut d'étudiant de votre université* ».

« *J'attends de vous*, écrit M. Solères, *une prise de position sans équivoque* », faute de quoi [il] laisserait le président de Vincennes « *poursuivre seul ces petits jeux pervers* ». « *Quelle que soit votre attitude désormais*, conclut-il, *je ne peux me laisser prendre au piège du silence, je suis donc délié de l'obligation de discrétion que vous m'aviez imposée.* »

M. MERLIN : discréditer l'Université

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris mercredi 1er juin, M. Pierre Merlin a répondu au commissaire Solères. Le président de l'Université, qui ne veut pas directement mettre en cause la brigade des stupéfianst, laisse entendre cependant que si la police n'est pas intervenue de façon efficace depuis l'apparition du marché de la drogue sur le campus universitaire, c'est « *parce qu'elle obéit à des personnages qui, en haut lieu, ont l'intention de discréditer l'université de Vincennes* ». Le recteur Robert Mallet a demandé cette intervention depuis le mois de mars et jusqu'au 25 mai — le lendemain du jour où il a réitéré cette demande — rien n'a été entreprise.

Quant à l'arrestation, le 25 mai, d'un trafiquant — les policiers en civil ont été bousculés par des jeunes défenseurs du « dealer » appréhendé, et M. Solères affirme qu'il s'agit d'étudiants et d'enseignants gauchistes — plusieurs responsables du conseil de l'université pensent qu'elle n'a pu être si « *malencontreusement* » menée que pour prouver une « *impossibilité d'intervention* ».

« *Cette lettre démontre, en tout cas*, a dit M. Merlin, *que les enseignants de Vincennes, contrairement aux récentes affirmations du secrétaire d'Etat aux universités, ne sont pas restés inactifs et qu'ils ont tenté, à plusieurs reprises, de mettre fin au trafic* ».

Le président de Vincennes déclare qu'il y a dans cette affaire « *volonté de salir l'université de Vincennes* ». « *La meilleure méthode pour venir à bout du trafic*, estime-t-il, *demeure celle qui a été définie par le commissaire Solères lui-même : repérer les trafiquants à l'intérieur du campus, les suivre, et les arrêter en temps voulu. Même si cette méthode, le 25 mai dernier, n'a pas été sans rencontrer de difficultés.* »

(Lire page 12 la suite de l'enquête de Philippe Boggio : « Scènes de la vie de Vincennes ».)

● *M. Gérard Furnon*, P.-D.G. d'une entreprise de confection à Saint-Christol-les-Alès (Gard), a décidé de demander des dommages et intérêts, sur citation directe, à MM. Georges Séguy et Henri Krasucki, secrétaire général et secrétaire confédéral de la C.G.T. C'est ce qu'a annoncé, le mardi 31 mai, son avocat Me Pierchon, en précisant que M. Furnon considère que la C.G.T. a « *politisé* » le conflit qui oppose, depuis puis d'un mois, le patron gardois à une partie de son personnel, qui a constitué une section syndicale C.G.T. au sein de l'entreprise.

● *Le Français Bernard Hiault* a gagné la première étape, Orange-Saint-Etienne, du *Dauphiné libéré*. Il devance, dans l'ordre les Belges Eddy Merckx et Lucien Van Impe, le Français Bernard Thevenet et le Néerlandais Jov Zoetemelk.

A Paris

DES OUVRIERS DU LIVRE « OCCUPENT » LES TOITS DE L'HOTEL DE VILLE

Une délégation a été reçue par M. Doublet

Une cinquantaine d'ouvriers du Livre ont « occupé », ce mercredi 1er juin, les toits de l'Hôtel de Ville de Paris pour réclamer l'ouverture de négociations dans le conflit du « Parisien libéré ». Les manifestants, qui s'étaient installés dès 8 h. 30 sur le faîte même des toits du bâtiment, avaient déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Parisien libéré » : vingt-six mois de conflit, cela vous concerne M. Chirac » ou « Chirac, Beullac, négociations ». Pendant deux heures, les ouvriers du Livre ont scandé des slogans face à un important service d'ordre. De l'autre côté de la place de l'Hôtel-de-Ville, à l'entrée de l'avenue Victoria, trois cents autres manifestants étaient venus soutenir leurs camarades.

En l'absence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui se trouvait à l'Assemblée nationale, une délégation de six personnes composée de membres du bureau intersyndical des ouvriers du Livre C.G.T. et de M. Jean-Pierre Traney, délégué syndical du « Parisien libéré », a été reçue par M. Maurice Doublet, directeur du cabinet de M. Chirac, après que les manifestant eurent replié les banderoles et quitté les toits de l'Hôtel de Ville. M. Doublet a fait remarquer à la délégation que « le procédé était inadmissible, car l'Hôtel de Ville n'est pas un ministère, mais une maison commune » et a indiqué qu'il transmettrait à M. Chirac leur demande d'audience. Le maire de Paris doit décider d'ici quinze jours s'il recevra ou non les ouvriers du « Parisien libéré ».

La délégation a ensuite quitté l'Hôtel de Ville en compagnie des manifestants, sans que ces derniers soient inquiétés par les forces de police. M. Denis Baudouin, chargé des relations extérieures et de l'information à la mairie de Paris, a indiqué que « cet incident était regrettable et qu'à l'avenir des mesures seraient prises pour que cela ne se reproduise pas ».

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1977 a été tiré à 564 806 exemplaires.

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

La lassitude paraît gagner les commandos moluquois

De notre envoyé spécial

Assen. — Dix jours déjà, et le drame des otages aux Pays-Bas semble presque s'effacer devant la routine. Les quatre wagons jaune et bleu de l' « Intercity » se sont fondus dans le paysage, intégrés au décor. On ne s'arrête même plus, le long de la route qui mène à Groningue, pour montrer aux enfants, grimpés sur le talus, le train en panne au milieu des champs. C'est tout juste si l'on ralentit, le temps de jeter un œil et de constater « *qu'ils sont bien toujours là* ». A Smilde aussi tout paraît au point mort autour de la petite école délivrée de ses enfants. Deux fois par jour, photographes et cameramen abandonnent un instant leurs tentes et leurs chaises longues pour surprendre, au télé-objectif, les images devenues banales d'un ravitaillement au scénario immuable : deux policiers poussent un chariot jusqu'à 100 mètres de l'école, où les attendent deux jeunes Moluquoises qui prendront le relais et rapporteront la vaisselle sale.

Mais dans la partie serrée qui se joue heure par heure « au bout du fil » entre les commandos et deux psychiatres attentifs à la moindre de leurs réactions, le rapport des forces — on le sait aujourd'hui — s'est peu à peu inversé. Instruits par l'expérience de Behlen — où, en 1975, les Moluquois avaient « tenu » douze jours, — les autorités néerlandaises misent sur la fatigue nerveuse d'adversaires qui, maîtres du jeu aux premières heures de leur coup de main, ressentent désormais leur isolement. Saura-t-on jamais où ils voulaient qu'un « Jumbo » les emmène ? Le savaient-ils eux-mêmes ? Il a suffi qu'un psychiatre leur demande un plan de vol pour que s'ouvre la brèche d'une réalité crue : qui donc voudrait d'eux ? On est loin, aujourd'hui, des exigences avancées à l'aube d'une aventure ; comme pour marquer son nouvel avantage, le gouvernement de M. Joop Den Uyl, qui continue à expédier les affaires courantes, a fait savoir que les demandes initiales des commandos « *ne faisaient plus l'objet de discussions, ni en général ni en détail* ». Sur ce point, l'affaire semble entendue : plus question de libérer les auteurs des précédents coups de main, plus question d'emmener les otages vers un pays fantôme, plus question d'avion, de fuite, de liberté. De quoi parle-t-on donc, sinon d[e] reddition ?

Les Sud-Moluquois eux-même[s] paraissent avoir compris. Ne ré[-]clament-ils pas aujourd'hui l'in[-]tervention de médiateurs auxque[ls] il y a dix jours ils déniaient [le] moindre rôle, puisque « *tout éta[it] à prendre ou à laisser ?* » Les au[-]torités se sont d'ailleurs senti[es] assez sûres d'elles pour différ[er] leur réponse et demander d[es] « *précisions* ».

Les Moluquois d'Assen ont sa[ns] doute senti, eux aussi, que [les] choses tournaient mal. Improv[i-]sant en toute hâte une conféren[ce] de presse, certains d'entre eux [—] étudiants pour la plupart — o[nt] voulu, mardi 31 mai, expliquer [à] une centaine de journalistes ven[us] du monde entier « *les motivatio[ns] profondes des gars du train et [de] l'école* ». Dans une salle de pati[-]nage, entre un bar en bois, de[s] juke-boxes et un drapeau [de] l'éphémère République des M[o-]luques du Sud, on a parlé otag[es] et terrorisme. « *On peut désa[p-]prouver les méthodes*, admet[tait] l'un des jeunes militants, *mais [il] faut bien comprendre que le[s] motivations sont d'ordre politiq[ue] et que leurs revendications dema[n-]dent des réponses et des solutio[ns] politiques.* »

Ainsi resurgit le rêve d'u[ne] indépendance chimérique sur un[s] flots où règne aujourd'hui l'ordr[e], de Djakarta, la quête impossible d'un pays qu'ils n'ont jam[ais] connu, mais dont leur père o[nt] entretenu le mythe et transmi[s] le souvenir. Ces fils de harki[s] sans terre ont repris le flambeau et coloré la lutte à gauche. « *La négociation est une question d'offre et de demande*, ont-ils écrit à M. Den Uyl. *Nos gars ont beaucoup à offrir : soixante vies humaines. Le gouvernement doit y mettre du sien pour négocier.* » Et ils ont enjoint aux dirigeant[s] hollandais de couper toutes relations économiques et politiq[ues] avec l'Indonésie. Le gouverneme[nt] néerlandais a déjà répondu. Il [a] dit : « *C'est infâme !* » Sa[ns] autre commentaire. Mais il y [a] quand même soixante otages da[ns] un train et une salle de clas[se].

DOMINIQUE POUCHIN.